CATALOGUE RAISONNÉ

DES

LIVRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

DE

M. AMBROISE FIRMIN DIDOT

TOME PREMIER

LIVRES AVEC FIGURES SUR BOIS

SOLENNITÉS

ROMANS DE CHEVALERIE

1re Livraison



PARIS

TYPOGRAPHIE DE AMBROISE FIRMIN DIDOT

RUE JACOB, 56.

AVRIL 1867.

PREMIER APPENDICE.

ESSAI DE CLASSIFICATION

MÉTHODIQUE ET SYNOPTIQUE

DES

ROMANS DE CHEVALERIE

INÉDITS ET PUBLIÉS.



INTRODUCTION.

Étant parvenu à réunir soit en anciens manuscrits, soit en éditions gothiques, soit en publications modernes, un nombre très-considérable de romans dits de chevalerie, je me suis proposé d'en donner le Catalogue raisonné qui est en cours de publication en ce moment. Lors du classement des cartes de plusieurs centaines d'articles que j'avais ainsi réunis dans ma collection, il a été facile de s'apercevoir que la classification maintenue par M. Brunet dans sa Table méthodique du *Manuel du libraire* était devenue vicieuse et insuffisante. D'abord la séparation complète des romans en vers et des romans en prose était tout à fait en désaccord avec l'exactitude historique. En effet, le même roman rédigé en vers au XIIe ou XIIIe siècle a souvent été *dérimé,* comme disaient les translateurs, c'est-à-dire récrit en prose, au XIVe, XVe ou commencement du XVIe siècle, et livré sous cette dernière forme à l'impression. Mais du moment où le texte primitif en vers a été retrouvé dans les bibliothèques publiques ou particulières et publié, tout rédacteur de catalogue qui veut se conformer au système de M. Brunet est amené à scinder une même composition et à l'indiquer à la fois à deux places différentes, l'une à la division Poésie, l'autre à celle des Romans en prose, ainsi que l'a fait M. Brunet lui-même pour les romans suivants : *Alexandre*, inscrit sous les numéros 13186 et 17055; le *Saint Graal,* 13187 et 17015; *Tristan*, 13191 et 17025; *Galien rethoré*, 13193 et 17044; *Godefroy de Bouillon*, 13195 et 17057 ; *Ogier de Dannemarche,* 13196 et 17040; les *Sept Sages,* 13203 et 16985 ; *Gerard de Nevers,* 13207 et 17082; *Robert le Diable,* 13208 et 17099; *Roman de Renart*, 13216 et 17814; *Giglan*, 13217 et 17020; *Amis et Amiles* (sous le nom écorché de Milles), 13217 et 17048; *Jourdain de Blaives*, 13217 et 17047; *Gauvain*, 13217 et

17678; *Melusine*, 13226 et 17095. Il est permis de supposer que si M. Brunet avait pu connaître toutes les publications de romans de chevalerie en vers faites dans ces dernières années, soit en France soit à l'étranger, le nombre de ces articles, sujets dans son système à une disjonction si reprochable au point de vue littéraire et bibliographique, eût été plus que triplé et que le judicieux auteur du *Manuel* aurait finalement été amené à modifier son cadre de classement.

Dans la classification méthodique du *Manuel* les romans en vers sont confondus au milieu de toutes les autres productions poétiques en français des XIIe et XIIIe siècles; mais, pour les romans chevaleresques en prose, M. Brunet a formé un cadre de classification distincte et détaillée. Il les a réunis sous les cinq classes suivantes : 1° *Romans des chevaliers de la Table ronde;* 2° *Romans de Charlemagne et des douze pairs;* 3° *Romans des Neuf Preux;* 4° *Romans des Amadis;* 5° *Romans de chevalerie sur des sujets empruntés de la mythologie et de l'histoire, mais étrangers aux classes précédentes.* L'ensemble de ces divisions n'est plus défendable aujourd'hui, mais, il faut en convenir, il était impossible à l'auteur du *Manuel* de tracer un pareil cadre d'une manière satisfaisante. Ce n'est, en effet, que lorsque, au lieu d'un nombre très-restreint d'ouvrages de même classe, on a pu en réunir un grand nombre que l'on songe à une classification par familles, par genres et par espèces et que l'on peut y procéder régulièrement.

Après la publication de plus de quatre-vingts poëmes français ou chansons de geste, dans ces trente dernières années, il a été possible de découvrir les liens plus ou moins intimes qui rattachent nos romans français gothiques imprimés dans le XVe ou XVIe siècle à des textes en prose antérieurs à l'invention de l'imprimerie, et même, en remontant plus haut, à des poëmes originaux des trouvères du XIIe au XIVe siècle. Il était, ce semble, impossible de former un classement tant soit peu rationnel, en se bornant aux seuls livres imprimés, comme on avait dû le faire au *Manuel.* On a pris ici tout au contraire pour base de classement les romans en vers inédits ou imprimés, selon les exigences de l'histoire littéraire du XIIe au XIVe siècle.

« En réalité, dit M. Egger (*a*), nous possédions bien avant la Renaissance un grand nombre de poëmes français répondant par leur esprit et par leur forme générale à l'idée du poëme épique telle que nous la représentent Homère et les poëtes de cette école. La *Chanson de geste* ou *la geste* (*b*), on s'accorde à le reconnaître aujourd'hui, étant un récit en vers de faits héroïques, est un poëme en vers au même sens que l'*Iliade* et que l'*Odyssée.* Sans le savoir elle en reproduit souvent le

(*a*) *L'Hellénisme en France,* 1869, in-8°, t. I, p. 392.

(*b*) Ce mot de geste a une double signification dans le langage des trouvères du XIIIe siècle; il signifie en même temps la famille ou lignée d'un héros principal de poëmes et la chanson ou la suite de chansons qui le concernent.

naïf langage. Mais il est presque incroyable à quel point la chanson de geste était oubliée ou méconnue dans notre pays depuis la fin du quinzième siècle. De tous ces beaux récits du douzième et du treizième siècle, il ne circulait plus guère alors que des paraphrases en prose et des imitations languissantes. Les plus grands amateurs de nos antiquités littéraires, Estienne Pasquier et Claude Fauchet, n'ont qu'une idée confuse de cette littérature demi-historique et demi-légendaire que forment les trois cycles de Charlemagne, d'Artus et d'Alexandre le Grand. Le beau poëme de Roncevaux, apprécié aujourd'hui avec tant de faveur, gisait alors oublié dans les bibliothèques, et personne ne soupçonnait plus que la France eût jamais possédé des écrivains dans le genre homérique, des narrateurs naïfs, abondants, originaux de l'histoire nationale telle qu'elle existe et se propage dans l'imagination populaire. » Ce n'est guère que de nos jours, à la suite des savantes recherches dues aux éditeurs de l'*Histoire littéraire de la France*, qu'il a été possible de restituer à nos chansons de geste la place qui leur appartient dans la série des productions en langue française.

Le classement du *Manuel* encourt en outre de graves objections de détail. Ainsi, la qualification de *Romans des douze pairs* doit être abandonnée, comme M. Paulin Paris l'a d'ailleurs reconnu depuis plus de vingt-cinq ans. Les trouvères, en effet, n'ont jamais pu se mettre d'accord sur les noms des personnages qu'ils désignent sous ce titre, et il ne serait pas difficile de citer une soixantaine de noms de chevaliers auxquels cette qualification a été accordée par les auteurs de chansons de geste. Dans la liste mentionnée par M. Brunet des prétendus romans des douze pairs (n° 17029 à 17051) je ne vois guère, parmi les héros qu'on pourrait appeler *éponymes,* que Turpin, Doon de Mayence et Ogier qui aient droit de figurer sans conteste parmi les douze pairs de Charlemagne. — La division des *neuf preux* est sujette aux mêmes observations. Le nom de cette classe est tiré d'une suite xylographique peu connue (*a*) et récemment découverte ou d'un roman intitulé *Les neuf preux,* roman très-rare, car il n'a eu que deux éditions (*b*), et sans importance au point de vue littéraire, ou du moins sans retentissement, puisqu'on n'en connaît pas de manuscrits antérieurs à l'époque de l'impression. Les neuf preux qui y figurent sont : *Josué*, *David*, *Judas Machabée*, *Alexandre*, *Hector*, *Jules César*, *Artus*, *Charlemagne*, *Godefroy de Bouillon,* et enfin, hors cadre, *Bertrand Du Guesclin.* On voit que pour satisfaire bibliographiquement au titre de cette classe il faudrait retirer les romans du cycle de CHARLEMAGNE de la section importante où ils sont cependant si bien placés pour les ramener dans cette classe des Neuf

(*a*) Elle a été découverte dans un manuscrit n° 4985 de la B. I., et reproduite à 20 exemplaires par M. Pilinski avec une grande perfection.

(*b*) *Triomphe des neuf preux.* Abbeville, Pierre Gerard, 1487, in-fol., et Paris, Michel le Noir, 1507, in-fol.

preux; de même **Artus** devrait être enlevé de la Table ronde à laquelle il préside; les romans **Machabée, Alexandre, Hector, César** de la classe des romans de l'Antiquité, à laquelle ils reviennent de droit, **Godefroy de Bouillon** de celle des Croisades, dont il est le personnage capital, et **Du Guesclin** de la série des Chroniques romanesques à laquelle la forme de sa composition le ramène plus naturellement. Cette division des Neuf preux est donc une des moins justifiables de l'ancienne classification. M. Brunet a même été entraîné à y faire figurer Pompée (nº 17056) qui n'appartient pas à la liste des Neuf preux donnée ci-dessus.

Un classement méthodique et raisonné des romans français, soit en vers soit en prose, composés du commencement du XII[e] siècle à celui du XVI[e] n'est pas chose facile. La première tentative de ce genre, du moins pour les poëmes, remonte très-haut. Le célèbre trouvère Jean Bodel, qui écrivait vers 1215, s'exprimait ainsi en tête de la *Chanson des Saxons* :

> Ne sont que trois materes à nul home entendant :
> De France, de Bretagne et de Rome la grant;
> Et de ces trois materes n'i a nule semblant [aucune qui se ressemble].

Voilà une première division établie par les trouvères eux-mêmes et que les confrères de Bodel se sont empressés d'adopter. Tout en l'acceptant dans son intégrité, nous verrons que, si elle remplissait les conditions requises dans les premières années du XII[e] siècle, elle ne suffit plus à renfermer tous les romans composés par la suite, et que c'est avec juste raison que M. Paulin Paris, dans le XXII[e] volume de l'*Histoire littéraire de la France,* a créé une classe nouvelle sous le nom de *Poëmes d'aventures,* que, pour mieux préciser et en y comprenant aussi les ouvrages en prose, on appellera ici **Romans d'amour et d'aventures.**

Pour embrasser la série tout entière des fictions romanesques soit en prose soit en vers, on a cru devoir ajouter ici, outre la classe des *Romans castillans,* deux nouvelles classes qui ne sont pas cependant de rigueur pour une bibliothèque purement chevaleresque, mais sans lesquelles on ne saurait à quel endroit cataloguer certains ouvrages présentant plus d'une affinité avec les poëmes ou les épopées des trouvères. C'est d'abord la classe des *Romans allégoriques ou religieux* et enfin celle des *Chroniques romanesques,* où la fiction et la vérité historique semblent se combiner dans des proportions variées.

Ces six grandes divisions établies, dont les trois premières reposent, comme on l'a vu, sur la conception primitive des trouvères, pleinement confirmée par les travaux les plus approfondis de la critique moderne, ceux en première ligne de M. Paulin Paris (*a*), de M. Gaston

(*a*) *Histoire littéraire de la France,* t. XXII; *les Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi,* Paris, 1836-1848, 7 volumes in-8°; différentes publications dans les recueils bibliographiques et préfaces de nombreux poëmes édités par le savant académicien.

Paris (*a*), de M. Guessard (*b*), de M. Léon Gautier (*c*), il restait à établir les sous-divisions et à régler l'ordre dans lequel les différentes compositions d'un même cycle ou d'une même geste devaient se suivre.

Contrairement au classement indiqué par Jean Bodel, M. Brunet avait fait précéder le Cycle du Roi, la *matière* de Charlemagne, comme eût dit le trouvère, par celle de la Table ronde. C'était à tort, comme le démontre une étude même superficielle des romans du xiie siècle, soit en vers, soit en prose. Pendant tout le cours de ce siècle, les trouvères ont composé, les jongleurs ont chanté ou récité des chansons de geste sur Charlemagne, Roland, Ferabras, Witikind, Amis et Amiles, Garin le Lorrain, Huon de Bordeaux, Ogier de Dannemarche, Doon de Mayence, Renaud de Montauban, Beuves de Hampton, Gerard de Roussillon et peut-être Guillaume au court nez, tandis que ce n'est que vers la fin de ce même xiie siècle, que, après le succès du *Roman de Brut* en France, celui des romans de la Table ronde à la cour d'Angleterre, et par suite aussi d'un commencement de lassitude de la part des auditeurs français de romans de Charlemagne (*d*), la vogue se tourna vers les compositions en prose du cycle du Saint-Graal ou d'Artus, compositions qu'un poëte élégant de la cour des ducs de Brabant, Chrestien de Troyes, accommoda au goût plus raffiné des puissants chevaliers et des nobles dames de son temps.

Il n'y a donc aucun doute que la classe des *Romans de France* doive précéder, dans une bonne classification, soit au point de vue de l'histoire littéraire, soit au point de vue chronologique, celle des *Romans de Bretagne.* La critique moderne est d'accord sur ce point avec l'opinion des trouvères. Elle est aussi d'accord avec eux sur la nécessité d'appliquer la subdivision par cycles et gestes à la classe des Romans de France ou Romans carolingiens. Un cycle, dit M. Léon Gautier, est un groupe de poëtes et de poëmes faisant cercle autour d'un héros ou d'un fait considérable. Le trouvère qui a écrit *Girart de Viane* s'exprimait ainsi :

N'ot que trois gestes en France la garnie :
Ne cuit que jà nuns de ce me desdie,
Dou roi de France [Charlemagne] *est la plus seignorie,*
Et l'autre après, bien est droit que vus die,
Est de Doon à la barbe florie [Doon de Mayence].
. . . .
La tierce geste, qui miels fist à prisier [qui se fit le plus estimer]
Fu de Garin de Montglaine au vis fier.

(*a*) *Histoire poétique de Charlemagne,* Paris, 1865, in-8°.

(*b*) Préfaces de la *Collection des anciens poëtes de la France,* publiée sous sa direction.

(*c*) *Les Épopées françaises*, *étude sur les origines et l'histoire de la littérature nationale* (ouvrage qui a obtenu de l'Institut le prix Gobert en 1868), Paris, 1865 et années suivantes, in-8°. Trois volumes ont déjà paru.

(*d*) Voir les *Épopées françaises* de M. Léon Gautier, t. I, p. 333 et suiv.

Ainsi, d'après ce trouvère, les trois gestes reconnues de son temps sont : la geste ou famille de Charles, celle de Doon de Mayence, à laquelle appartiennent Renaud de Montauban et Ogier ; enfin celle de Garin de Montglane, qui comprend Aimery de Narbonne, Guillaume au court nez et son neveu Vivien.

Un autre auteur de la même époque, dans le poëme de *Doon de Mayence*, nous donne la même indication, en modifiant toutefois l'ordre des deux dernières gestes :

> Bien sceivent li plusor (n'en suis pas en doutanche)
> *Qu'il n'éut que trois gestes u réaume de France.*
> Si fu la premeraine de *Pepin et de l'ange* (*a*),
> L'autre après *de Garin, de Montglane* la franche,
> Et la tierche si fu de *Doon de Maïence.*

C'est sur cette dernière énonciation que l'on s'est guidé ici. Mais avant de montrer comment il a été possible dans les tableaux synoptiques d'observer scrupuleusement pour chaque geste ou lignée l'ordre généalogique usité également par les trouvères, du moins par ceux de la seconde moitié du XIIIe siècle, il faut expliquer le motif des divisions secondaires de la classe des *Romans de France.* Cette classe se compose, à notre avis, de deux séries bien tranchées : 1° les *Romans carolingiens*, qui ont trait aux épopées, ou simplement aux romans relatifs à Charlemagne, ou aux grands vassaux ou feudataires de son empire et à leur famille ; 2° les *Romans des croisades*, complétement distincts des premiers, en ce sens que les souvenirs de l'époque impériale en sont complétement écartés et que le voyage en Terre sainte semble la préoccupation exclusive de leurs auteurs.

La première division des *Romans de France*, celle des *Romans carolingiens*, a dû être elle-même l'objet d'une sous-division. M. Gaston Paris, dans un livre appelé à devenir classique dans l'histoire de la littérature française, l'*Histoire poétique de Charlemagne*, a envisagé dans un vaste ensemble la légende poétique et romanesque du grand empereur d'Occident en la confrontant avec l'histoire véritable. Ce point de vue aussi neuf qu'ingénieux lui a fourni un classement très-naturel de la geste du Roi et nous le lui avons emprunté, car il eût été impossible de trouver mieux. Cette première subdivision se compose donc des paragraphes suivants : *a.* Charlemagne, sa famille et sa personne ; — *b.* Guerres d'Italie (contre les Lombards, les vassaux révoltés et les païens) ; — *c.* Guerres d'Espagne ; — *d.* Guerres de Saxe ; — *e.* Conquêtes imaginaires de la petite Bretagne et de l'Orient.

Cette première sous-division, qui remplit notre tableau synoptique n° 1, se compose donc des chansons et des poëmes où la personnalité de Charlemagne occupe une place dominante, où il est comme le centre,

(*a*) C'est-à-dire de Charlemagne, par une allusion à la fable sur sa naissance.

le pivot plus ou moins en relief de l'action. Les plus anciens poëmes de cette série, ceux qui ont subi le moins l'outrage des remaniements postérieurs, semblent, loin de diminuer le rôle du grand empereur déjà si considérable dans l'histoire, s'être appliqués à l'étendre, à l'amplifier dans des proportions énormes.

La seconde subdivision des Romans carolingiens est celle des Romans ou gestes des vassaux (*a*). Bien que le personnage de Charlemagne figure encore dans la plupart de ces poëmes, ils revêtent un caractère tout différent, presque antagoniste, de celui des chansons ou romans de la série précédente. Sous l'influence de l'esprit féodal parvenu à son apogée, alors que l'Occident se soulève contre l'incapacité et les discordes des descendants du fondateur de l'empire, une réaction générale et profonde se produit en France contre sa descendance et, par un phénomène qui ne saurait nous étonner, fait descendre le chef de la dynastie, le créateur de l'unité, le grand conquérant lui-même du piédestal que l'enthousiasme populaire lui avait élevé. Les trouvères, organes des passions de leur auditoire et de leurs lecteurs, se sont faits les échos de ce retour malveillant de la popularité, et sous leur plume irritée la grande figure légendaire de l'âge précédent tombe le plus souvent aux proportions d'une misérable caricature.

En revanche, l'héroïsme, la générosité, l'intrépidité, la grandeur d'âme deviennent le partage des hauts barons, des seigneurs suzerains en révolte contre l'empire qui forment le noyau de chacune des gestes nouvelles, ou des héros de chansons qui viennent successivement s'ajouter à un poëme primitif pour en renouveler la vogue dès qu'elle commence à s'épuiser.

Par un procédé littéraire qui remonte jusqu'aux romans cycliques de la Grèce antique, après avoir chanté un héros dont la légende s'était le plus souvent formée de traits divers empruntés à la vie réelle de plusieurs personnages de même nom, on imagine le roman des aventures, dès lors toutes fictives, de son fils, le roman de son petit-fils, celui de son frère et souvent même, remontant la suite des générations, on reprend l'histoire du père et du grand-père du héros central primitif. Comme les écrivains d'alors professaient un dédain très-marqué pour la réalité ou seulement la vraisemblance historique, mais tenaient pourtant à maintenir l'action de leurs poëmes dans l'époque héroïque et légendaire, il arrive très-souvent que la suite des aventures de cinq générations de héros s'accomplit sous le règne de Charlemagne qui vécut, disent naïvement les trouvères, deux cents ans et plus.

Nos tableaux n° 2 et n° 3 sont consacrés à ces *Romans féodaux ou des vassaux*. On a dû, par suite d'un examen attentif du contenu des romans déjà publiés, ajouter six gestes nouvelles à celles qu'avaient

(*a*) Voir dans mon catalogue, deuxième livraison, col. 436, l'introduction aux analyses des romans de la geste des Narbonnais.

énumérées les trouvères du commencement du XIIIe siècle. Voici, après la geste du Roi, la liste complète de celles que l'on a admises ici, en les rangeant, autant que possible, dans l'ordre d'ancienneté des traditions sur lesquelles elles reposent : a. *Gestes d'Amis et Amiles;* — b. *des Lorrains;* — c. *des Bourguignons;* — d. *Huon de Bordeaux;* — e. *Geste des Narbonnais* (famille de Garin de Montglane et de Guillaume au court nez); — f. *Geste d'Élie de Saint-Gilles;* — g. *Geste de Doon de Mayence et de Renaud de Montauban;* — h. *Geste de Beuve de Hanstonne ou de Hampton;* — i. *Gestes de Raoul de Cambrai et de Doon de la Roche.*

Les divers romans appartenant à une même geste ou famille sont disposés dans l'ordre généalogique descendant; l'âge respectif de leur rédaction ressort de leur place dans les colonnes séculaires. On comprendra sans peine qu'une rigueur absolue n'était pas toujours applicable dans la répartition des romans d'une même geste dans l'ordre généalogique. En matière de généalogie les trouvères apportaient en général bien peu de précision et leurs différentes généalogies se contredisent très-souvent. Par suite donc de la disposition de nos tableaux par colonnes séculaires, il a été facile de présenter les différents poëmes sur une même famille de héros dans leur succession à peu près *filiative* sans troubler l'ordre chronologique de la rédaction des poëmes : il est évident, par exemple, à l'inspection de la geste de Doon de Mayence, que Ogier le Danois et Renaud de Montauban ont l'antériorité sur les autres poëmes de la famille des Mayençais.

L'ordre généalogique n'ayant pas été appliqué aussi généralement par les auteurs de Romans de Bretagne ou de la Table ronde que par ceux des Romans carolingiens, on a dû tenir compte plus particulièrement pour les romans bretons de l'ordre chronologique des compositions. Une subdivision s'impose naturellement, c'est celle des Romans du Saint-Graal, qui revêt un caractère plus particulièrement religieux; les autres romans étrangers à la *queste* du précieux vase ne s'y rattachent que par cette circonstance d'avoir pour héros des compagnons d'Artus ou de la Table ronde. Nous avons indiqué à la première colonne de nos tableaux les sources et documents à l'appui de la question si difficile et encore si controversée des origines et de l'introduction des légendes bretonnes dans notre littérature, sans prétendre trancher le débat.

Notre quatrième classe, celle des Romans castillans, se place immédiatement à la suite des Romans de Bretagne, non qu'elle soit chronologiquement antérieure à celle des Romans de *Rome la grant ou de l'antiquité*, qui la suit, mais parce qu'elle a des affinités intimes avec celle des Romans de la Table ronde dont elle est originairement dérivée et dont elle semble la continuation. L'*Amadis de Gaula*, qu'il faut, ainsi qu'on l'a montré, traduire par Amadis de GALLES et non de Gaule, comme l'a fait d'Herberay, son élégant traducteur d'espagnol en français, remonte

par sa composition primitive, depuis longtemps perdue, à la première moitié du XIV[e] siècle et se rejoint ainsi aux derniers poëmes des compagnons d'Artus. M. Eugène Baret, dans une thèse pleine d'intérêt sur les Amadis, a très-bien montré que « l'ancienne version espagnole a été vraisemblablement composée d'après un thème primitif d'origine bretonne, introduit en Espagne par l'influence de la littérature française » (*a*).

Cette classe des *Romans castillans* est susceptible de deux divisions principales : celle des *Romans des Amadis* et celle des *Palmerins*. On a eu soin de mettre ici, en regard des versions françaises, les éditions du texte original soit en espagnol, soit quelquefois en italien.

La grande division des *Romans de Rome la grant* ou de l'*Antiquité*, division créée, comme on l'a montré plus haut, par les trouvères, comprend un nombre assez important de poëmes, encore très-peu étudiés, dont quatre ou cinq seulement ont déjà été publiés sous leur forme primitive ou à peu près, et dont l'ensemble présentait par suite de très-grandes difficultés de classement. Espérons que la dissertation sur les Romans de l'antiquité que nous promet M. A. Joly au commencement de sa belle édition récemment publiée sous le titre de *Benoît de Sainte-More et le Roman de Troie ou les Métamorphoses d'Homère*, éclaircira la question encore si obscure du degré d'influence que les épopées antiques de la Grèce ou ses grands historiens ont pu exercer sur notre littérature nationale des XII[e] et XIII[e] siècles (*b*).

Il semble bien difficile, dans l'état actuel des études sur notre littérature au moyen âge, de déterminer avec précision quelles sont les sources auxquelles les trouvères auteurs de romans de l'antiquité ont puisé les données de leurs poëmes. Ce qu'il est possible d'affirmer, c'est que ce genre de compositions héroïques ou épiques a fait une concurrence notable aux Romans de Charlemagne ou de la Table ronde. Quelques-unes d'entre elles sont intéressantes comme peinture des mœurs chevaleresques, à l'époque de leur rédaction, car l'exactitude historique, la fidélité des détails, ce qu'on a appelé de notre temps la couleur locale, est chose inconnue à nos poëtes primitifs. Le seul point de ressemblance entre leurs chants et ceux que l'antiquité nous a transmis résulte de l'identité de situations et de caractères, si frappante en beau-

(*a*) *De l'Amadis de Gaule et de son influence,* Paris, 1853, in-8°.

(*b*) M. A.-Ch. Gidel, dans un ouvrage très-intéressant couronné en 1864 par l'Académie des inscriptions et belles-lettres et intitulé *Études sur la littérature grecque moderne,* Paris, 1866, in-8°, a donné une analyse comparative étendue de nos romans de chevalerie des XII[e] et XIII[e] siècles qui ont été traduits soit en grec ancien soit en grec moderne du XII[e] au XV[e] siècle. Ce n'est pas sans surprise que l'on rencontre parmi les plus importants un *Bellum trojanum* (Bibl. imp., f. gr., n° 2878) qui n'est qu'une traduction en vers politiques non rimés remontant au milieu du XIII[e] siècle, du poëme de la *Guerre de Troie* de Benoît de Saint-More, terminé en 1180. Un trouvère français substitué à Homère dans la patrie même d'Homère!

coup d'occasions, entre les princes ou les héros des poëmes homériques et les seigneurs féodaux ou les chevaliers au temps des croisades.

Ce n'est point d'ailleurs au moyen âge que l'on doit l'introduction du procédé cyclique dans la littérature populaire. Le nom de *cycliques* a été donné dans l'antiquité à ces poëtes primitifs dont le génie s'empara de la généalogie des dieux, des combats des Titans, et particulièrement des exploits des demi-dieux que les familles illustres de la Grèce revendiquaient comme leur souche. De là une chaîne d'épopées qui constituent une histoire héroïque et mythologique. Ces épopées furent appelées suivant le sujet, *héracléides*, quand elles retracent les prouesses d'Hercule; *argonautiques,* quand elles célèbrent Jason, Médée et la conquête de la Toison d'or; *thébaïdes,* si elles racontent les combats des sept chefs devant Thèbes, les malheurs de Laïus et d'Œdipe, la lutte fratricide d'Étéocle et de Polynice, enfin *Guerres des épigones,* si elles chantent la vengeance des fils des sept chefs et la destruction de la race d'Étéocle. Ces poëmes, qui s'enchaînaient les uns avec les autres, formèrent un cercle ou un cycle épique et mythique s'étendant jusqu'à la guerre de Troie. Tel fut le premier âge de la poésie cyclique.

Homère marque le point culminant de la poésie primitive ou cyclique. Les poëtes de son époque et ceux des âges suivants entrèrent dans la voie qu'il avait ouverte. La Grèce continentale cessa d'être le théâtre où ils allaient chercher des héros. Ce fut Troie et les événements qui suivirent la prise de cette cité célèbre que les poëtes recherchèrent de préférence; glanant dans le champ où avait moissonné Homère, les uns, tels qu'Augias de Trézène, célébrèrent le *Retour des héros grecs*, vainqueurs d'Ilion, les autres, tels qu'Arctinus de Milet, laissèrent une *Éthiopide* (Αἰθιοπίς) relative aux exploits de Memnon l'allié des Troyens, ou bien encore une *Destruction de Troie* (Ἰλίου Ῥῆξις), Leschès de Lesbos composa une *petite Iliade* (Ἰλιὰς μικρά) qui s'étendait depuis la mort d'Achille jusqu'à la prise de Troie; Denys de Milet des *Histoires troyennes*, etc.

De ces longs poëmes qui constituaient pour ainsi dire les chansons de geste, l'histoire légendaire et chevaleresque de la Grèce la plus archaïque, il ne nous est parvenu que quelques vers à peine, cités dans des ouvrages remontant eux-mêmes à une époque très-reculée. Tout ce que l'on sait, c'est qu'ils furent la source où vinrent puiser les poëtes tragiques et lyriques des temps postérieurs. Les Grecs du moyen âge qui entreprirent de célébrer la guerre de Troie durent s'inspirer des poëtes cycliques. C'est du moins ce que les arguments donnés par Proclus dans sa *Chrestomathie grammaticale* autorisent à penser (*a*).

(*a*) Proclus, dans un passage de sa Chrestomathie cité par Photius (codex 239), a donné une courte analyse du cycle épique. Voir la *Nouvelle Biographie générale,* article Homère, t. XXV, col. 50.

Il en fut de même pour Alexandre. Son histoire, déjà peu fidèle dans Quinte-Curce, devient de plus en plus fabuleuse dans le pseudo-Callisthène qui a été pour nos romanciers d'Alexandre ce que furent Darès et Dictys pour le sujet de Troie.

Il existe plus d'un point de rapprochement entre les trouvères et les jongleurs d'un côté, et les poëtes chanteurs de la Grèce aux temps primitifs; de même que pour nos trouvères, l'une de leurs principales fonctions, disons mieux, la première de toutes, était d'amuser et de plaire. Ainsi que jongleurs s'arrêtaient de château en château, leur manuscrit et leur vielle pendus au côté, de même les rhapsodes voyageaient de ville en ville et partout leur arrivée était célébrée comme une fête. La différence la plus marquée, c'est que nos poëtes populaires du moyen âge n'avaient point de caractère religieux ou sacerdotal. Dépourvus de cette empreinte spéciale qui donnait tant d'autorité aux chantres ou rhapsodes de la Grèce, ils étaient plus souples, plus gais, plus amusants.

Il semblerait, d'après un passage très-remarquable, p. 19, de la belle édition du Roman provençal de *Flamenca*, écrit vers 1250, et publié par M. Paul Meyer en 1865, qu'un certain nombre de ces poëmes dits de Rome la grant ou de l'antiquité sont aujourd'hui perdus.

Il est curieux de voir que la classification qui conviendrait aux poëmes archaïques de la Grèce est, à bien peu de chose près, la même que l'on est amené à donner aux chansons de nos trouvères. Ce sont, comme le dit fort bien M. Chassang (*a*), les métamorphoses de l'épopée grecque et latine à travers la France du moyen âge. Voici les divisions dans lesquelles nous classons les *Romans de Rome ou de l'antiquité :* 1° *Romans de Thèbes*, *Troye et Athènes;* 2° *Geste d'Alexandre;* 3° *Romans de Rome proprement dits;* 4° *Les Romans des Sept sages;* 5° *Les Neuf Preux.*

Cette correspondance que j'ai indiquée entre le cycle primitif hellénique et le cycle français du moyen âge se voit dans le contenu de la sous-division 1° ci-dessus : ROMANS DE THÈBES : le Roman d'Hercule, le Roman du siége de Thèbes ou d'Éthioclet (*sic*) et de Pollinices (*sic*), Jason et Médée, Roman de Édipus, filz de Laius; — ROMANS DE TROYE : le Roman de Troye la grant, les diverses Histoires de Troie; roman de Landomata, fils d'Hector; — ROMANS D'ATHÈNES : Romans d'Athis et Profilias (pour Porphyrias).

Puis vient la classe des *Romans d'amour et d'aventures*, pour laquelle il était impossible d'établir un groupement rationnel de tant de compositions n'ayant entre elles aucun lien saisissable. On a dû se contenter ici de les ranger d'après l'ordre chronologique plus ou moins bien connu de leur rédaction, en rapprochant toutefois les compositions analogues, soit par le personnage choisi comme héros, soit par le sujet.

Les tableaux qui suivent ont été dressés sur les indications contenues

(*a*) Chassang, *Des romans dans l'antiquité grecque et latine.* Paris, 1860, in-8°.

dans les préfaces des éditeurs de nos chansons de geste, ou au moyen du dépouillement des mémoires concernant les monuments de notre vieille littérature, contenus dans les recueils spéciaux, dans les volumes de l'*Histoire littéraire de la France* et dans le tome Ier du *Catalogue des manuscrits français,* ancien fonds de la Bibliothèque impériale. M. le directeur de cet établissement a rendu, en mettant au jour la première partie de ce grand travail, un service inappréciable à la littérature française. C'est aussi à la présence dans ma bibliothèque d'un grand nombre de romans, soit manuscrits, soit imprimés, qui ont été analysés ou compulsés, que je dois d'avoir pu donner à un travail qui présentait tant de difficultés, un degré satisfaisant d'exactitude.

On concevra sans peine qu'il a été impossible de lire tous les romans manuscrits déposés dans la réserve des grands dépôts publics de Paris, de Londres et des autres grandes villes de l'Europe; plusieurs existences d'homme n'y eussent pas suffi. S'il se rencontrait quelques erreurs d'attribution, on devrait donc les imputer, dans beaucoup de cas, à l'insuffisance des documents existants. On pourrait, au surplus, se montrer très-indulgent pour ces sortes d'erreurs, car, presque aucune de nos anciennes chansons de geste ne portant de titre sur les manuscrits, ce sont ses premiers éditeurs qui se trouvent dans la nécessité de lui en imposer un.

Plus tard il sera possible de réparer les erreurs ou les omissions que les amis de nos études favorites voudront bien me signaler.

Je ne saurais trop vivement remercier ceux des savants français ou étrangers à la France qui se sont efforcés par leurs belles éditions de nos chansons de geste de faire connaître nos trouvères à tous les érudits de l'Europe. Qu'il me soit permis de témoigner ici de la gratitude des bibliophiles et des littérateurs envers MM. Paulin et Gaston Paris, Francisque Michel, Méon, Le Roux de Lincy, Guessard, Michelant, Immanuel Bekker, Reiffenberg, A. Tobler, Holland, Th. Müller, Keller, Mussafia, André Van Hasselt, Jonckbloet, Potvin, Mignard, Édélestand Duméril, Paul Meyer, Montaiglon, Charles Brunet, la Villemarqué, Gidel, Léon Gautier, Le Glay, Tarbé, Hippeau, A. Joly, É. Mabille et beaucoup d'autres qui ont consacré tant d'érudition, tant de sagacité et tant d'amour à la restitution, à l'élucidation de textes remarquables et tombés dans un injuste oubli depuis cinq ou six siècles.

Voici d'après un calcul, qui ne saurait être qu'approximatif, la répartition numérique des poëmes et des romans en prose dans les différentes classes : on pourra ainsi juger de la faveur dont ont joui momentanément les différents genres de compositions soit en prose, soit en vers.

RÉCAPITULATION DE LA CLASSIFICATION.

	Romans en vers: Perdus	Romans en vers: Mss. inédits	Romans en vers: Mss. publiés	Romans en vers: Éditions gothiques	Romans en prose: Perdus	Romans en prose: Mss. inédits	Romans en prose: Mss. publiés	Romans en prose: Éditions gothiques	TOTAUX de chaque classe
Romans de France :									
Geste du Roi.	11	8	11	″	″	8	″	5	43
Gestes des vassaux	7	24	25	″	1	18	1	15	91
Romans des croisades.	4	3	5	″	″	1	1	1	15
Romans de Bretagne :									
Table ronde	″	5	10	″	1	6	3	13	38
Romans castillans.	″	″	″	″	″	″	20	5	25
Romans de Rome la grant. . . .	1	15	5	1	″	7	3	14	46
Romans d'aventures	6	19	20	4	″	13	11	26	99
Romans théol. et allégoriques..	″	3	5	1	″	″	″	2	11
Chron. fabul. et romanesques. .	″	″	5	″	″	1	1	4	11
Totaux des Romans énumérés. . . .	29	77	86	6	2	54	40	85	379
Déjà inscrits au Manuel de Brunet. .	″	″	46		″	″	105		151

Publiés: en vers	Publiés: en prose	Publiés: TOTAL	Inédits: en vers	Inédits: en prose	Inédits: TOTAL
92	125	217	77	54	131

RÉCAPITULATION D'APRÈS L'ÉPOQUE DE LA RÉDACTION.

	En vers: Inédits	En vers: Publiés	TOTAUX	En prose: Inédits	En prose: Publiés	TOTAUX
Romans écrits au XIIe siècle . . .	13	22	35	1	″	1
— — XIIIe siècle. . .	49	51	100	11	4	15
— — XIVe siècle. . .	9	15	24	14	3	17
— — XVe siècle . . .	5	″	5	20 (XVe–XVIe)	99 (XVe–XVIe)	119 (XVe–XVIe)
— — XVIe siècle. . .	″	1	1			
— — XVIIe siècle. . .	″	″	″	2	3	5

On a compté dans ce dernier tableau deux fois le même roman quand il existe à la fois en vers et en prose.

Voici l'explication des signes typographiques employés dans les tableaux de classification :

Les articles entre parenthèses indiquent des romans correspondants en langues étrangères ou des sources à consulter.

Le signe † indique qu'un roman ou qu'un texte primitif, bien que cité dans les poëmes ou dans les anciens historiens, se trouve égaré ou perdu.

Le signe V indique que l'ouvrage est en vers.

Le signe P qu'il est en prose.

Les titres en italique sont ceux des poëmes ou romans qui ont été publiés en éditions modernes.

Les titres en caractères gothiques sont affectés aux éditions des ouvrages publiés avec des caractères de ce genre à la fin du xve ou au commencement du xvie siècle.

Le signe (D.) exprime qu'une ou plusieurs éditions de l'ouvrage indiqué figurent dans ma bibliothèque.

N'ayant pu consacrer à ce travail si minutieux de catalogue et de classement qu'une faible partie de mes trop courts loisirs, j'ai chargé M. Scott de Martinville de dépouiller et de mettre en œuvre les matériaux importants que je possède. Il s'en est acquitté d'autant mieux qu'il avait été l'un des auxiliaires de M. J.-Ch. Brunet dans la révision de la dernière édition du *Manuel* et qu'il donne, depuis une dizaine d'années, ses soins attentifs à ma bibliothèque, ainsi qu'à plusieurs de nos publications historiques.

Ambroise-Firmin Didot.

CLASSIFICATION BIBLIOGRAPHIQUE

DES

ROMANS DE CHEVALERIE

A. — ROMANS DE FRANCE.

I. Romans Carolingiens :

1° Geste du Roi (Charlemagne).

2° Gestes des vassaux, ou Romans féodaux.

II. Romans des Croisades.

B. — ROMANS DE BRETAGNE.

III. Cycle de la Table Ronde

IV. Cycle castillan ou des Amadis, renouvelé de la Table Ronde.

C. — ROMANS DE ROME LA GRANT (ou de l'Antiquité).

D. — POËMES ET ROMANS D'AMOUR ET D'AVENTURES.

E. — ROMANS DU GENRE THÉOLOGIQUE ET DU GENRE ALLÉGORIQUE.

F. — CHRONIQUES FABULEUSES OU ROMANESQUES.

INDEX DES TITRES

DE

ROMANS INDIQUÉS DANS LES TABLEAUX DE CLASSIFICATION.

NOMS D'AUTEURS CONNUS OU SUPPOSÉS

DE ROMANS INDIQUÉS DANS LES TABLEAUX.

NOMS D'ÉDITEURS CONNUS

DE ROMANS INDIQUÉS DANS LES TABLEAUX.

Saint-Herbert du Rhin, se mettent à la poursuite des Saxons, les atteignent et en font un affreux carnage. Guiteclin périt dans l'action et ceux qui survivent à cette défaite doivent se faire chrétiens. L'épouse perfide, fiancée à Baudouin, éprouve un moment des remords et implore de Charlemagne la faveur de rendre les derniers devoirs à celui qui de son vivant n'avait recueilli que la trahison en échange d'une affection profonde et d'une confiance sans bornes. Après avoir inhumé avec honneur le chef saxon, on célèbre le mariage et le couronnement de Baudouin, et les soldats de l'empereur, joyeux de leur victoire et chargés de butin, s'acheminent vers leurs foyers. Mais après les roses viennent les épines. Les dames françaises laissées à Saint-Herbert du Rhin oublient la foi conjugale et se laissent toutes séduire. Rissendine, reine de Frise, reste seule vertueuse. Redoutant un juste châtiment, les épouses infidèles se retranchent dans la ville et en ferment les portes à l'armée franque. Charles adresse alors à Dieu une prière fervente, et, par un miracle semblable à celui que nous avons vu dans Gui de Bourgogne, es murs de la forteresse s'écroulent et livrent passage à l'armée. Laissons maintenant le poëte lui-même achever cet épisode bizarre, mais qui peut bien avoir quelque fondement historique dans certaines de ses parties :

Quant par itel maniere fu la vile conquise,
Premiere s'en issi la roïne de Frise.
Karlemaines la baise li rois de Saint-Denise,
Puis la rendi Lohout qui à femme l'ot prise :
Se cil l'amoit devant, or l'aime miex et prise.
Là véissiez plorer mainte haute marchise,
Qui devant son seignor estoit mate et conquise.
Nule n'en quiert merci : tant se sent entreprise !
Là fist nostre empereres merveilleuse franchise :
Tant losenge ses homes et sermonne et devise,
Que chascuns des barons a sa moillier reprise ;
Puis lor requiert .1. don en gré et en servise,
Que jamais ceste chose ne lor soit devant mise
Puis a fait des felons assez bele justise :
Chascun liier au col une grant pierre bise,
Et geter enz el Rin d'une haute falise.

Ce passage est curieux et concorde bien avec le caractère du héros, aussi grand politique que compatissant pour la fragilité du sexe le plus faible. Mais Bodel ne s'est pas arrêté là. Le développement de son poëme lui a fourni des scènes dramatiques dans la peinture desquelles il excelle particulièrement. Guiteclin a péri, mais il laisse des enfants qui ne songent qu'à la vengeance. Ils parviennent à gagner à leur cause les Lithuaniens, les Bulgares ainsi que les Russes, et cette masse se précipite sur les États de Baudouin. Bien qu'il remporte quelques avantages, l'intervention même de Charlemagne ne peut pas arrêter les progrès des Barbares. Baudouin et Bérard de Montdidier succombent dans la bataille et Charles se voit obligé de donner la couronne de Guiteclin à Dyalas, fils de ce dernier.

Il est aisé de s'apercevoir, en examinant le poëme de Bodel, que son auteur est déjà sous l'influence de la tendance romanesque de l'époque. Si l'inspiration se refroidit dans les récits épiques, chaque fois que se présente la peinture d'un sentiment chevaleresque ou des troubles de l'âme, il déploie une imagination féconde, une grande finesse d'observation et se montre à la hauteur de son sujet. Habile, d'une manière remarquable pour son temps, à manier la plume, Bodel doit le succès de son poëme avant tout à son style châtié, coulant et plein de verve. On doit donc s'étonner de ne rencontrer de son œuvre aucune version en prose.

La chanson des Saxons est en vers dodécasyllabiques, rimés sur la dernière syllabe. Son éditeur l'a divisée en 297 couplets. Elle a été publiée d'après un manuscrit du XIIIe siècle, d'abord en la possession de M. Lacabane, et en dernier lieu du baronet Thomas Phillips, riche amateur anglais. Un autre manuscrit a servi à l'amélioration du texte, c'est le n° 368 nouveau du fonds fr. ancien de la Bibl. I.

c. CONQUÊTES IMAGINAIRES DE CHARLEMAGNE, DE LA PETITE BRETAGNE ET DE L'ORIENT.

995. Charlemagne, an anglo-norman poem of the twelfth century, now first published with an introduction and a glossarial index by Francisque Michel. *London*, *William Pickering*, 1836, pet. in-8., de LX et 124 pp., avec un fac-simile, cart. [13185]

Nous avons signalé dans l'analyse du roman de Fierabras l'existence d'une légende relative à un voyage de Charlemagne au Saint-Sépulcre et aux reliques de la passion rapportées de Jérusalem et déposées par ce prince dans l'église de Saint-Denis. Le zèle déployé par le grand empereur pour l'extension du christianisme, ainsi que sa piété bien connue donnèrent de bonne heure naissance à la forme primitive de cette légende. Le peuple, dans l'esprit duquel la plus haute figure de l'histoire se présentait entourée d'une auréole de sainteté, ne pouvait, à une époque voisine des croisades, admettre que ce prince n'eût pas visité la terre sainte. « Née d'une croyance assez explicable et parfaitement désintéressée, dit à ce sujet M. Gaston Paris, cette idée fut exploitée par les moines dans un intérêt spécial et donna lieu à des fraudes qu'on est bien obligé de signaler comme coupables. Sur cette donnée, admise par les populations, ils édifièrent de misérables légendes sans aucune valeur, qui n'avaient d'autre but que de garantir l'authenticité de certaines reliques fort suspectes. » Cette transformation des récits populaires remonte à une époque reculée et on la rencontre pour la première fois dans une chronique du Xe siècle, où l'auteur, moine de Saint-André de Soracte, attribue à son couvent l'honneur d'avoir reçu des mains de Char-

lemagne les précieux restes de l'apôtre André. Le procédé trouva des imitateurs et plusieurs églises revendiquèrent la possession des reliques authentiques de la passion. Accréditée par les chroniqueurs, cette expédition fictive pénétra, avec de légères variantes, dans le domaine de la poésie. Un vers de la *Chanson de Roland*, où ce héros cite parmi ses conquêtes :

Costentinnoble, dunt il out la fiance
(Edit. Müller, v. 2329.)

ainsi qu'un passage d'une *saga* scandinave consacrée à célébrer les exploits de Charlemagne, attestent qu'il a existé un poëme où l'on trouvait le récit d'un pèlerinage de ce prince aux lieux saints.

Le petit poëme qui nous occupe en ce moment est intitulé : *Ci commence le livere cumment Charels de Fraunce voiet in Jérhusalem et pur parols sa fème à Constantinnoble pur vere roy Hugon.* Néanmoins sa visite au Saint Sépulcre n'y occupe que la seconde place, à titre d'épisode seulement, et le reste est loin d'avoir la gravité et l'élévation d'un récit épique, comme on va en juger par l'analyse.

Un jour, Charlemagne, ayant ceint son épée, posé la couronne sur sa tête, rayonne de satisfaction, car il se figure que personne au monde ne saurait égaler la majesté de sa démarche, la beauté de sa prestance. Sous cette impression il se présente chez la reine et lui dit :

« Dame, véistes unkes hume nul de desuz ceil
« Tant ben séist espée ne la corone el chef? »
. . . .
Cele ne fud pas sage, folement respondeit :
« Emperere, dist-ele, trop vus poez preiser.
« Uncore en sa-jo un ki plus se fait léger
« Quand il porte corune entre ses chevalers.
« Kaunt la met sur sa teste, plus belement lui set. »

Charles prend au sérieux ce propos plaisant de sa femme et son amour-propre en est froissé au plus haut degré. Il veut absolument connaître le nom de son heureux compétiteur, afin de juger par lui-même de la justesse du sentiment de la reine, laquelle en cas de mensonge ou d'erreur devra avoir la tête tranchée. La jeune imprudente tremble de tout son corps et cherche à s'excuser ; mais Charles est inexorable. Il faut donc se résigner à nommer le personnage. C'est Hugon, souverain de Grèce. L'empereur est avide de juger de ses propres yeux son brillant antagoniste ; telle est la cause qui le détermine à entreprendre le voyage d'Orient. Les pairs et les barons se présentent au jour fixé et apprennent, non sans surprise, qu'en premier lieu il s'agit de visiter Jérusalem et rendre hommage à la croix et au Saint Sépulcre. Le cortége splendide de Charles et de ses douze pairs traverse la Bavière, la Hongrie, la Turquie, la Perse, et de là, par la Grèce et la Roumanie, arrive à Jérusalem. Ils quittent cette ville après un séjour de quatre mois, emportant un grand nombre de reliques, et dirigent leur course vers Constantinople. Aussitôt arrivé, Charlemagne brûle d'impatience de voir son rival, qui était alors occupé à labourer son champ avec une charrue d'or. Il va le trouver sans tarder, se nomme et reçoit un accueil digne de lui. Après un repas magnifique, arrosé de fréquentes libations, l'empereur grec conduit ses hôtes dans une chambre où ils doivent se livrer au repos ; mais il fait cacher dans la salle un espion qui doit lui rendre le lendemain un compte fidèle de tout ce qu'il verrait, de tout ce qu'il entendrait. Suivant l'usage d'alors on consacrait toujours un certain temps avant de s'endormir à boire et à de folles plaisanteries, d'incroyables rodomontades ; c'est ce qui, dans la langue de l'époque, s'appelait *gaber*. Ce fut à qui se surpasserait en gageures extravagantes qui faisaient rire toute la société. Ces bouffonneries des douze preux échauffés par le vin étaient dirigées contre le roi Hugon, et la plus scabreuse, sinon la plus surprenante, fut celle de l'intrépide Olivier, qui se déclarait capable d'accomplir une tâche vraiment inouïe, si le basard lui accordait la faveur de se trouver en tête à tête avec la blonde fille de l'empereur grec pendant les quelques heures que la lune éclaire de sa lumière propice.

Le roi Hugon, ahuri d'étonnement à la nouvelle de ces bravades, qui n'avaient rien de menaçant au fond, éclate de colère et exige l'exécution immédiate de toutes les forfanteries des compagnons de Charlemagne, sous peine de mort. L'occurrence est périlleuse, mais la Providence, on le sait, ne cesse jamais d'accorder sa protection aux Franks. Un ange apparaît à Charles et lui promet l'assistance céleste, à condition que l'on ne *gabera* plus. Grâce à l'influence des saintes reliques, les pairs s'acquittent parfaitement de leur tâche, à l'exception d'Olivier ; mais l'indulgente complicité de la belle Grecque le tire d'affaire. Hugon s'incline devant les élus de Dieu et se déclare vassal de Charlemagne. Ce dernier, satisfait pleinement de son voyage, car tous les barons rendent témoignage de sa supériorité en grâces et en majesté sur l'empereur grec, s'empresse de rentrer en France, dépose les précieuses reliques à l'abbaye de Saint-Denis, et, en commémoration de cette solennité, pardonne à la reine ses paroles imprudentes.

Comme on le voit, ce petit poëme de 270 vers dodécasyllabiques n'est qu'une sorte de fabliau, conçu avec esprit et exécuté avec une certaine verve. Le style et l'orthographe de cette historiette font remonter sa composition à la fin du XIIe siècle. Ce qui atteste l'ancienneté de ce poëme, c'est sa versification assonancée sur la dernière voyelle sonore. La présente édition a été faite d'après le manuscrit unique conservé au British Museum, Bibl. du Roi, 16, E, viij. A en juger par le texte qu'elle nous reproduit, ce manuscrit laisse beaucoup à désirer comme correction. Un glossaire complet en facilite l'intelligence. La préface est en anglais et la partie relative à l'historique de la légende sur le voyage de Charlemagne à Jérusalem n'est que la traduction

d'un travail de Foncemagne inséré dans le tome XXI de l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions.*

994. **Histoire des nobles prouesses et vaillances de Galien restauré fils du Noble Oliuier le Marquis et de la belle Jaqueline fille du Roy Hugon Empereur de Constantinoble. Auec les figures propres mises de nouueau soubs chacun chapitre.** *A Troyes, chez Nicolas Oudot,* 1606, in-4., lettr. rondes, de 78 ff. mar. bleu fil. tr. dor. [17044]

Cette édition du roman en prose contient des gravures sur bois de rassortiment. La dernière porte la ✢. Le présent exemplaire est celui du prince d'Essling.

Ce titre a exercé la sagacité des critiques, embarrassés d'expliquer ce surnom de *Rhétoré* que porte la première édition, et de *Restauré* qui paraît sur plusieurs autres. «On a appelé Galien *restauré*, dit le prologue de certaines éditions modernes, parce qu'il restaura la chrétienté après la mort des douze pairs. » Mais cette étymologie, selon M. Gaston Paris, pèche par le sens autant que par la forme. « Ce roman médiocre a été écrit, ajoute-t-il, au XVe siècle, au temps des rhétoriciens. La rhétorique signifiait alors le beau style, et Galien rhétoré veut dire le Galien mis en beau langage, en prose oratoire. »

Le sujet de ce roman est tiré du petit poëme précédent (n° 991), le *Voyage à Jérusalem,* dont il est le développement. Peut-être existait-il un original en vers, du XIVe siècle, aujourd'hui perdu, qui continuait les aventures de la fille de l'empereur Hugon. L'auteur de la présente version en prose, l'une des plus récentes, déclare, selon l'usage des romanciers, l'avoir faite d'après les chroniques qu'il aurait trouvées à Saint-Denis, car les éditions antérieures n'offraient pas, dit-il, l'histoire entière de Galien. La paraphrase du *Voyage à Jérusalem* n'y occupe que les onze premiers feuillets. On y voit de légers changements dans le canevas et surtout une grande simplification dans le *gab* d'Olivier, ce qui atténue le côté comique du récit. Après le dénoûment du poëme précédent se trouvent intercalés deux chapitres d'introduction à l'expédition d'Espagne, tirés de la Chanson de Roland et racontant l'ambassade de Ganelon, ainsi que son offre de trahir sa patrie; puis l'auteur arrive à la partie neuve de son sujet.

Le roi Hugon, qui a lui-même ordonné l'exécution du *gab* d'Olivier, n'en veut pas admettre les conséquences, et il chasse de son palais la belle Jaqueline dès qu'elle se voit enceinte. La malheureuse fille se réfugie dans la maison d'une pauvre femme et y met au monde un fils. Les deux fées Galienne et Eglantine apparaissent sur son berceau, lui accordent plusieurs dons importants et le nomment Galien Restauré, *parce qu'il restaurera le roy Charlemagne,* dit l'auteur de la présente version. L'enfant est élevé à la cour du comte de Damas et annonce de bonne heure de hautes qualités chevaleresques. Un jour, son oncle Tibers, courroucé d'avoir perdu contre lui une partie d'échecs, lui lance l'échiquier à la tête en le traitant de bâtard. Le garçon éploré va se plaindre à sa mère et lui demande le secret de sa naissance. Ayant appris qu'Olivier est son père, il se décide à se mettre à sa recherche et à le découvrir mort ou vif.

Après maintes aventures le jeune homme arrive en France, mais toute l'armée de Charlemagne est déjà depuis longtemps aux prises avec les Sarrasins d'Espagne. Il se hâte donc de la rejoindre, arrive à Roncevaux au moment de la lutte, combat avec un courage surnaturel et retrouve enfin son père; mais ce n'est que pour le voir expirer dans ses bras. Dès lors il ne pense qu'à venger sa mort. A la tête de quelques milliers de braves, il pénètre dans les États du roi Marsile et s'empare du château de Montfuseau, après avoir taillé en pièces un corps de Sarrasins. A la suite de ce coup hardi il vole au secours de Charlemagne, assailli à Roncevaux par des forces supérieures. L'empereur, tiré d'embarras, accompagne à Montfuseau son sauveur pour assister à la célébration de son mariage avec la belle Guinarde, fille du roi Marsile. Le bonheur de Galien est bientôt troublé par une affreuse nouvelle. Ses oncles ont tué le roi Hugon pour se partager ses États. Les scélérats ne se sont pas contentés d'une seule victime: pour détourner les soupçons et en même temps pour se défaire de leur sœur Jaqueline, ils l'accusent d'avoir empoisonné son père et la condamnent au supplice. Galien arrive à temps pour sauver sa mère, fait pendre les faux accusateurs et revêt lui-même la pourpre des rois de Constantinople. Cependant son bonheur reçoit une cruelle atteinte : il perd la belle Guinarde. L'inconsolable époux abandonne alors sa couronne et se met à errer dans tous les pays. Enfin il arrive jusqu'à la vallée de Roncevaux et expire sur le tombeau de son père. Le récit du supplice de Ganelon termine le roman.

Il est facile de s'apercevoir des nombreux emprunts que le prosateur a faits aux anciennes gestes. La jeunesse de Galien offre beaucoup d'analogie avec celle de Baudouinet, dans la *Chevalerie Ogier;* la fausse accusation portée contre Jaqueline rappelle *Parise la duchesse.* Le reste du roman n'est qu'une paraphrase médiocre de la Chanson de Roland et autres poëmes sur la guerre d'Espagne. Cependant ce roman en prose a dû avoir un grand succès, à en juger par les nombreuses éditions qui se succédèrent à partir de l'an 1500 (éd. d'Antoine Verard). On en compte sept dans le cours du XVIe siècle et plusieurs au XVIIe. La version inédite du XIVe, qu'on trouve en manuscrit du XVe à la bibliothèque de l'Arsenal, offre des particularités curieuses.

(*Article omis dans la geste du roi.*)

c. GUERRES DE CHARLEMAGNE EN ESPAGNE.

977 *bis*. La prise de Pampelune, texte français publié pour la première fois par Adolphe Mussafia. (Tome Ier des *Altfranzösische Gedichte aus venezianischen Handschriften*, édités par le même). *Wien*, 1864, in-8. de XVI et 178 pp., dem.-rel., dos et coins de mar. rouge. (A la suite se trouve le *Macaire* édité par M. Mussafia, voir n° 975.)

La chanson de la *Prise de Pampelune* célèbre l'heureuse expédition de Charlemagne au delà des Pyrénées, dont le poëme de l'*Entrée en Espagne* a chanté le début. Le seul manuscrit connu est celui de Venise, Saint-Marc, V (CIV, 6), et malheureusement il est incomplet du commencement. La langue est un franco-italien, tel qu'on en retrouve des exemples dans l'*Aspremont, le Macaire*, le *Roland* de Venise, etc.

Pampelune, dont l'héroïque défense a été racontée dans l'*Entrée en Espagne* (voir GAUTIER, *les Epopées françaises*, t. II, p. 328), est forcée, malgré les efforts désespérés de ses défenseurs, d'ouvrir ses portes aux vainqueurs. Malheureusement la discorde pénètre au camp des chrétiens. Une lutte acharnée s'engage entre différents corps de l'armée chrétienne, les Lombards, commandés par leur roi Dexirier (Didier), et les Thiois (Allemands); l'issue en pourrait devenir funeste, sans l'intervention de Roland, qui se jette au plus fort de la mêlée et parvient, par sa fermeté, à calmer les esprits. La cordialité la plus parfaite s'établit au banquet de réconciliation offert aux chevaliers de l'armée impériale. On remarque parmi les convives plusieurs têtes couronnées et deux illustres prisonniers, Maocéris (Mauzeris ou Malseris), roi de Pampelune, et son fils Isoré. Ce dernier a demandé le baptême; mais le père, interpellé par Charlemagne au sujet de sa promesse de conversion, se refuse à l'accomplir avant d'être admis au nombre des douze pairs. Cette prétention fait rire l'empereur.

« Vous ve gabiés de nous selong ma consiance. »
(Vers 509.)

lui répond-il; mais voyant que Mauceris parle sérieusement, il s'engage à l'investir de la dignité qu'il réclame. Cependant, comme le nombre des pairs est limité à douze, il faudrait que l'un d'eux se démît en faveur du prince païen. L'empereur charge Roland de la mission délicate de désigner celui de ses compagnons qui devra être évincé. Roland accueille fort mal la proposition et invite son oncle à présenter directement l'affaire aux onze autres pairs. Charles les réunit à cet effet dans une salle.

« Seignour, » ce dit le roi, « a'l (a-t-il) de vous noir ne blont
« Che voile isir de l'ourdre où li doce piers sont?
« Je li metrai tantost corone d'or en front,
« Si li donerai terres plus que n'oit justemont. »
Quand celour l'entendent, moult grand iror en ont;
Ni i a nul que ao (1) voloir de l'emperer segont.
Primer parolle Hestous, que lieve contre mont (2)
E dist: « Sire emperer, par Dieu le roi dou mont,
« Nous ne somes par toi en host-ci à cist pont,
« Mes pour amor de cil que de bien fer est pront.
« Ce est Rolland tuen niés, à cui Danideu (3) dont
« Acomplir suen voloir, car maint preu en auront.
« Il ne i a nul de nous si bais ne si aou font (4)
« Que ne soit duc ou prince ou grand marchis ou cont.
« Mieus amons [nous] mourir o le cuens de Clermont (5)
« Che tenir quant que vaut Paris jusque en Piémont.
« Voire, » dient li autres, « mal ait chi s'en escont. »
Quant Çarllemagne entend le parlier que ceus font,
Bien dist à soi miesme : « N'i a mestier que je cont (conte)
« A cestous plus paroules, car jà rien n'en feront. »
Donc s'en ist de la çambre corouçouz e embront (rembruni).
(Vers 546-566.)

Mauceris feint de se résigner, et il ne demande que de rester auprès de l'empereur et de le considérer comme un père. Son baptême est remis au lendemain; on se sépare et bientôt la gaieté bruyante des convives fait place au calme le plus profond.

Le païen seul ne dort pas. L'outrage qu'il vient de subir de la part de Roland et de ses compagnons lui ronge le cœur. Il s'agite dans son lit et, dans son exaspération, il se lamente à haute voix sur l'amertume de son sort et profère des menaces de vengeance. Son fils Isoré s'éveille au bruit de ces imprécations; il s'efforce de dissuader son père de mettre ses projets à exécution. Mauceris, ainsi surpris, se tait et fait semblant de dormir. Isoré, convaincu que son père parlait en rêve, se rendort tranquillement.

Alors Mauceris se lève doucement, s'habille et s'apprête à fuir. Il contemple un moment son fils, aujourd'hui contempteur de sa religion et de sa race, avec un regard irrité : « Si je le laisse à Charles, se dit-il, il sera cause de la destruction de l'Espagne, car il n'y a pas une retraite, un trou, qu'il ne connaisse. Si je veux l'entraîner dans ma fuite, il n'y consentira pas, il me dénoncera à l'empereur et l'on me tuera sans merci. » Il se décide donc à l'immoler avant de partir. Il saisit son couteau et s'approche du lit. La physionomie sereine de son enfant paralyse son bras; il recule effrayé de son horrible dessein. Cependant il cherche à étouffer le cri de la nature, et, comme honteux de

(1) Lisez : N'y a nul qu'au voloir.
(2) Qui se lève debout.
(3) Dame Dieu, le Seigneur Dieu.
(4) (Tombé) au fond.
(5) Avec Roland.

sa faiblesse, il revient, il s'élance pour porter le coup fatal :

. . . Mais quand vit la façon
Dou fil, que à lui sembloit plus qu'autre rien dou mon (1),
Le cueur li entendri,

et il se dirige vers la porte. Mais la lutte se renouvelle bientôt entre son esprit et son cœur. Doit-il sacrifier les intérêts de ses coreligionnaires mis en péril par la désertion d'Isoré?

Lours retourna sour lu iriés, morne et embron.

Il découvre le jeune homme qui dort d'un sommeil calme et profond. Le père le regarde, « pleurant des yeux du front. » Le sentiment et la conscience se réveillent alors dans toute leur force; le courage l'abandonne et le Sarrazin s'éloigne fondant en larmes. « Après tout, se dit-il, ne suis-je pas aussi vaillant que lui, plus fort, plus expérimenté? Il y aura plus d'un Sarrasin déconfit : en suis-je responsable? »

Quelques minutes plus tard, monté sur un coursier rapide, il galope dans la direction de l'Aragon. Bientôt le jour se lève et la ville de Pampelune, où régnait naguère le fugitif, se dessine derrière lui dans toute sa splendeur. Cette vue lui arrache de profonds soupirs. Il maudit Mahomet, qui l'a laissé déposséder de la cité de ses ancêtres; il lui pardonnerait toutefois s'il lui rendait son fils.

Voilà, certes, une situation intéressante et bien tracée. Le trouvère, bon chrétien, mais en même temps habile dramaturge, s'est bien gardé d'ôter toute grandeur au caractère du chevalier sarrasin.

On s'aperçoit de bonne heure au palais de la disparition de Mauceris. Charlemagne lance deux chevaliers à sa poursuite. Le farouche Sarrasin tue l'un, blesse l'autre et poursuit sa route. Soudain il aperçoit Isoré accourant au grand galop. Dans l'ivresse de sa joie, il rend grâce à Mahomet qui a permis que son fils ait abandonné la cause du Christ et de Charlemagne. Mais quelle amère déception lorsque Isoré le salue de cette apostrophe véhémente :

« Hay maovés roi felon! l'en te devroit oucir;
« Car tu ais honi toi, e moi ais fait laidir,
« Ond mais ne te ouserai par mien piere tenir. »
(Vers 1062-66.)

Puis il le supplie de revenir à Pampelune; il l'assure que Charlemagne l'accueillera avec bienveillance et qu'il le comblera de bienfaits. Mauceris, pâle de surprise et d'indignation, demeure inflexible dans sa résolution et s'efforce même d'amener son fils à le suivre auprès du roi Marsile, le puissant ennemi des chrétiens. Isoré déclare alors qu'un abîme s'est ouvert entre lui et les païens : il a reçu le baptême. « Si tu ne veux pas, ajoute-t-il, retourner au roi qui gouverne la France, prends garde, car je te défie. » Le combat

(1) Qui lui ressemblait plus que toute chose au monde.

s'engage entre le père et le fils. Au premier choc, la lance d'Isoré se brise. « Maudit sois-tu, dit Mauceris, toi qui as osé lever la main sur l'auteur de tes jours! »

« Onque meis ne fist fils ao pier tiel vilenie. »

Cependant il s'abstient de frapper son enfant et il se contente de le désarçonner. A ce moment le duc Roland, suivi des autres pairs, apparaît dans le lointain. Mauceris, hors d'état de soutenir la lutte, s'éloigne sans écouter son fils qui veut continuer le combat, ne se croyant pas encore « ne venchus ne honi » et disparaît dans un bois voisin. On le poursuit, mais sans résultat. Le départ de Mauceris chagrine vivement l'empereur, car il estime beaucoup le païen pour sa sagesse et sa bravoure. Il reporte son affection sur le jeune Isoré et l'élève à la dignité de comte de Flandre. Roland reçoit Pampelune en apanage.

Après un repos d'un mois dans cette ville, Charlemagne ordonne de continuer la conquête. En effet, il faut agir promptement en présence de la grande activité déployée par le roi Marsile. Roland est envoyé en avant-garde vers la Stoille (Estella) pour empêcher l'arrivée des renforts. A son tour Roland expédie un fort détachement avec ordre de brûler le bourg pour amener le farouche Altumaior, seigneur de la Stoille, à tenter une sortie dans laquelle Roland se propose de le surprendre. Mais Altumaior n'est plus là : il est allé se joindre à Mauceris, que Marsile a mis à la tête d'un corps formidable destiné à reprendre d'assaut Pampelune et à écraser la puissance des Français.

A l'aube du jour Charlemagne sonne l'olifant et l'armée impériale se met en marche vers la Stoille. Elle arrive « en un grand val erbus » près Mont-Garzin. En cet endroit la masse des païens, sortant subitement de son embuscade, se rue sur elle. Mauceris s'est promis de reprendre une revanche éclatante. Les Français, assaillis à l'improviste, voient un moment ébranler leur courage. Il se forme une mêlée terrible et le sang coule à flots. L'empereur combat comme un lion. Isoré, écrasé sous la chute de son cheval, ne lâche pourtant pas le gonfanon que Charles lui a confié. Maints vaillants barons gisent tués ou blessés sur le champ de bataille. Il semble que l'heure de la destruction de l'armée chrétienne a sonné.

. . . Onque ne fu veüe
Bataille tant orible ne si bien mantenue.

Les païens se croient déjà vainqueurs, lorsque Dexirier (Didier), qui était en arrière-garde, accourt avec ses guerriers et fond sur l'ennemi. Le choc des deux armées est d'une violence inexprimable. Les Sarrasins, culbutés sur tous les points, se replient : la victoire se change pour eux en une déroute honteuse, et la gloire de la journée demeure aux braves Lombards. Altumaior s'empresse de se réfugier avec ses troupes à la Stoille; mais sous les murs de cette ville il rencontre Roland

qui le réduit à se rendre et à embrasser le christianisme. Charlemagne, devenu maître de la Stoille et de le Groing (Logroño), veut aller sans délai mettre le siége devant la ville de Cordes (Cordoue). Ganelon lui expose les difficultés et la longue durée de cette entreprise, et l'engage à sommer pacifiquement le roi Marsile de se rendre et d'abjurer sa foi. Cette démarche étant acceptée, on charge de cette mission deux barons de haut lignage. L'orgueilleux Marsile, pour toute réponse à cette sommation hardie, fait pendre les deux ambassadeurs, et il épargne leurs valets pour qu'ils annoncent au fier empereur que le même sort attend tous ses messagers. L'insolence de Marsile exaspère les barons français. Le camp tout entier pousse une clameur de vengeance. Cependant Ganelon, préludant à la conduite pleine de duplicité qu'il déployera plus tard dans l'affaire de Roncevaux, parvient à persuader que le funeste dénouement de l'ambassade a pu être provoqué par la conduite outrageante des ambassadeurs, et il conseille ainsi à Charlemagne d'envoyer un nouveau messager,

. . . Che soit prous e saze e ardi,

et il désigne pour cette mission Guron de Bretagne. L'empereur accède encore à cette demande. Mais Ganelon, qui se propose de venger la mort de son neveu pendu par Guron, dépêche son chambellan auprès de Marsile afin de l'engager à mettre à mort le nouvel ambassadeur, et de causer ainsi à Charlemagne la plus cruelle douleur.

Guron, accompagné de deux de ses amis, arrive à Saragosse. Le roi Marsile, après s'être fait lire le message de Charles par un «roi prous e saçant», rougit de colère et dit :

. . . «Bien me tient Çarlle à fol e à briehon
« Quand il me croit conquir pour vers ne pour sermon. »

et il fait conduire les trois chevaliers vers le gibet. Ceux-ci sont déterminés à vendre chèrement leur vie. Ils se jettent avec audace sur le roi païen et sèment la mort parmi ceux qui l'entourent. Marsile lui-même est un moment dans le plus grand danger. Tout le monde court alors aux armes et les chrétiens sont sur le point d'être mis en pièces. Mais l'émir Balugant accourt, voit le péril des ambassadeurs et s'oppose à l'accomplissement d'un acte de félonie. Guron propose alors de vider le différend entre Charlemagne et Marsile par un duel en champ clos entre lui, Guron, et deux Sarrasins. S'il est vaincu, Charles évacuera l'Espagne; dans le cas contraire il emportera la couronne de Marsile, qui doit être avant le combat placée à l'entrée de la lice. Marsile accepte cet arrangement, qui tourne à son préjudice, car Guron tue ses deux adversaires. Le vaillant champion s'empresse de rapporter à Charlemagne cette heureuse nouvelle. Mais le moment approche où il lui faudra compter avec la vengeance de Ganelon.

Deux cents païens, ayant Mauceris à leur tête, sont apostés sur son passage, et l'assaillent à l'improviste, ainsi que ses deux compagnons. Les Français font des efforts surhumains pour se faire jour à travers les ennemis : harassés, à bout de forces, criblés de blessures, ils luttent encore. Enfin les deux compagnons succombent. Guron, seul, désespéré, fond sur Mauceris avec tant d'impétuosité qu'il le désarçonne et profite de la consternation générale pour s'échapper à demi mort :

Tiel vint plaies avoit ehe un autre bien ardi
Seroit mort seul de l'une, ou fortment spoenti.
Le sang che de lu isoit duremant l'afebli.
Grand piege seroit mort, pour voir je le vous di;
Mais le suen aut coraçe se mantenoit ensi.

Dans cet état déplorable il arrive jusqu'aux abords du camp impérial, portant la couronne conquise sur son heaume. Son coursier tombe mort, laissant son cavalier en un pré fleuri. Un grand nombre de Français accourent, mais nul ne saurait reconnaître l'infortuné Guron, s'il ne s'était nommé. Charles et ses barons ne tardent pas à arriver. Les larmes coulent de tous les yeux lors des touchants adieux du mourant, qui consacre à Roland sa dernière pensée. Charlemagne lui-même reçoit dans ses bras le corps expirant de son fidèle vassal.

Après avoir rendu les derniers devoirs à Guron, l'armée française poursuit l'œuvre de la conquête. Le vieux roi Jonas, assiégé dans la ville de Cordes (Cordoue), demande des renforts à Marsile. Mauceris accourt en toute hâte à la tête de cinquante mille guerriers, et dans le voisinage du bourg Toletele surprend un corps français commandé par Roland, au moment où il s'en retournait d'une expédition pour se procurer des vivres. Dans cette lutte trop inégale les Français combattent avec le courage du désespoir; chacun devient héros, mais leur nombre diminue d'instant en instant: enfin sur le champ jonché de cadavres il ne reste bientôt debout que douze preux. On dirait douze immortels, terribles comme la foudre, implacables comme le génie de la mort. Leurs chevaux sont tués, le sang coule abondamment de leurs plaies, les minutes de leur existence sont déjà comptées, lorsque apparaît l'empereur, avec des troupes fraîches. Les païens sont mis en déroute. Les principales places de l'Espagne tombent successivement aux mains des Français et la chanson se termine avec la prise de Storges (Astorga).

Tel est le contenu de ce qui nous reste du poëme de la *Prise de Pampelune*. Le fond est en partie historique. L'auteur fait souvent allusion à certaines chroniques latines, entre autres à la chronique fabuleuse de Turpin, les présentant ainsi comme les sources de son œuvre. Le motif de l'expédition d'Espagne est toujours conforme à la légende monacale (voir plus haut, col. 356) et le trouvère a mis ces vers dans la bouche de l'empereur :

« E ensi seroit tard acevee la promise
« Che avons feite à l'apostre de recobrier sa glise (église).

La date de la composition de ce roman se place vers le commencement du XIVe siècle. Si ce poëme est dépourvu de la haute inspiration et du souffle héroïque de la *Chanson de Roland*, il révèle un esprit cultivé par l'étude. Ce travail est aussi remarquable par la verve du style, la variété et le dramatique des situations, que par l'unité de la pensée, la marche régulière du récit, en un mot par les qualités qui constituent essentiellement un bon poëme. Le trouvère anonyme a compris que le simple, le naturel a aussi son côté grandiose, et qu'on n'a pas besoin de recourir au merveilleux, au surnaturel, pour toucher le cœur, frapper l'imagination et enchaîner l'attention du lecteur ou de l'auditeur. Il excelle surtout dans la peinture des caractères; tous les personnages qui figurent dans son poëme ont leur cachet d'originalité conforme au rôle qu'on leur fait jouer, et cette supériorité marquée qui les élève au rang des héros.

Il est regrettable que la *Prise de Pampelune* ne nous soit pas connue dans son ensemble : peut-être y verrions-nous le développement de l'individualité si vigoureusement tracée et si sympathique, quoique à deux titres différents, du païen Mauceris et d'Isoré le converti. Le trouvère se plaît à puiser ses comparaisons dans l'histoire de l'ancienne Rome. Cette circonstance, jointe aux particularités philologiques de la langue dans laquelle il a écrit son poëme, que nous avons vu être un français fortement italianisé, nous amène à penser que sa patrie était la terre des souvenirs classiques, la Lombardie sans doute, et que c'était un Italien connaissant le français, sans être assez familier cependant avec cette langue pour s'affranchir complétement des formes de son idiome maternel.

La chanson de la *Prise de Pampelune*, dans l'état où elle nous est parvenue, compte 6113 vers de douze syllabes rimés sur la dernière. On n'en connaît qu'un seul manuscrit, conservé à la bibliothèque de Saint-Marc de Venise, d'après lequel elle a été publiée par M. Mussafia, professeur de langues romanes à l'Université de Vienne. Ce savant a fait précéder son travail d'une préface consacrée principalement à l'examen philologique de la langue de notre poëme. Cette chanson n'a pas été l'objet d'une version en prose.

ROMANS FÉODAUX OU DES VASSAUX.

a. GESTE D'AMIS ET AMILES.

995. Li amitiez de Ami et Amile (dans le volume des *Nouvelles françoises en prose du XIII s., publiées d'après les manuscrits avec une introduction et des notes par MM. L. Moland et C. d'Héricault.* Paris, Jannet, 1856, in-16 de LVI et 311 pp., cart. en percal. r.)

996. Amis et Amiles und Jourdains de Blaivies. Zwei altfranzösische Heldengedichte des kerlingischen Sagenkreises. Nach der Pariser Handschrift zum ersten Male herausgegeben von Dr Conrad Hofmann (Amis et Amiles et Jourdain de Blaivies. Deux poëmes épiques du cycle carolingien en vieux français, publiés pour la première fois d'après le manuscrit de Paris, par le Dr Conrad Hofmann). *Erlangen, T. Blaesing*, 1852, in-8° de XX et 242 pp., dem.-rel., dos et coins de mar. rouge.

997. Un miracle de Nostre-Dame d'Amis et d'Amille (dans le volume du *Théâtre français au moyen âge, publié d'après les manuscrits de la bibliothèque du roi, par MM. L. J. N. Monmerqué et Francisque Michel.* Paris, Firmin Didot, 1842, gr. in-8. de XVI et 672 pp.)

998. Milles ꝛ Amys. || La tres ioyeuse plaisante ꝛ re||creatiue hystoire des faitz gestes || triũphes ꝛ prouesses des tres preux ꝛ vaillans cheualiers Mil||les ꝛ Amys. Et de leurs enfãs, cestassauoir Anceaulme ꝛ Florisset lesquelz une mauluaise femme par enuie fist gecter dedãs la mer et par la voulente de Dieu deux Cignes les tirerent hors de la mer ꝛ les mirent plus de troys cens lieues loing lung de lauttre sus le sablon. *On les vend a Lyon pres nostre dame de Confort chez Oliuier Arnoullet.* (A la fin :) *Nouuellement imprime a Lyon sur le Rosne par Oliuier Arnoullet ꝛ fut acheue le dernier iour de Aoust. Lan mil* CCCCC l iij (1553). In-4. goth. à longues lignes, sign. A—S par 8, T par 6, 35 lignes à la page, fig. sur bois, mar. rouge doublé de mar. bleu, fil. comp. tr. dor. (*Lortic.*) [17048]

Édition non décrite.

999. Lhystoire des no||bles et vaillans Cheualiers Mil||les ꝛ Amys, lesquelz en leur viuant furent plains de grandes proesses ꝛ vaillances. *A Paris, par*

Nicolas Bonfons, demeurant en la rue neufue nostre Dame a lenseigne sainct Nicolas. In-4. gòth. à 2 col., sign. a—LL second alph., fig. sur bois, mar. brun jansén. dent. int. (*Duru.*) [17048]

Édition postérieure à 1560, dans laquelle des ornements et des gravures dans le goût de la Renaissance s'unissent au type gothique de la première époque.

1° Amis et Amiles.

Les sources de la légende d'Amis et Amiles se perdent dans les ténébreuses époques de la formation de notre littérature. Sa célébrité dans le cours du moyen âge est attestée par des remaniements et des développements successifs sous des formes différentes et par des traductions en presque toutes les langues de l'Europe. Depuis le XI[e] jusqu'au XVI[e] siècle, l'histoire de l'amitié de ces deux personnages, amitié poussée à une exaltation barbare, a été racontée ou chantée de l'Italie à l'Angleterre, de l'Espagne jusqu'en Islande.

La première forme connue de cette légende est une biographie pieuse en prose latine, dont la rédaction peut remonter au XI[e] siècle. Elle a pour titre : *Vitæ sanctorum Amici et Amelii* (Bib. I, fonds lat., 3550, 8632, 6188, etc.), et fut traduite en prose franç. au XIII[e] siècle (Bibl. I., fonds La Vall., 85 ; bibl. de Saint-Omer, 776). L'auteur y trace un récit fort simple du dévouement mutuel de deux amis qui par la piété de leur vie ont mérité de compter au nombre des bienheureux. Amis sauve la vie de son ami Amiles au prix d'une sorte de parjure. Le ciel courroucé lui fait expier ce terrible sacrifice de conscience par une maladie épouvantable, la lèpre. Au ban de la société, abandonné de ses parents, de sa propre femme, la noble victime du dévouement à l'amitié se voit réduite à languir plusieurs années dans les misères d'une vie errante. Le hasard le rapproche d'Amiles, qui le reçoit à bras ouverts. Cette fois le ciel se montre plus indulgent. Un messager céleste vient annoncer à Amiles qu'il n'y a que le sang de ses enfants qui puisse rendre la santé à son libérateur d'autrefois. Amiles immole sans hésitation ses deux fils. Dieu, cependant, le prend en pitié, ainsi que ses deux victimes, et rappelle ces innocents à la vie.

Telle est la légende dans toute sa simplicité primitive. Nous allons voir, dans l'analyse qui va suivre, le parti qu'en a tiré le trouvère.

Cette légende, toute imprégnée de sang et de larmes, a dû, selon la remarque de M. Hofmann, exercer sur l'imagination des contemporains la même impression que produisaient certaines pièces des grands tragiques de l'ancienne Grèce sur l'esprit plus cultivé des Hellènes. Le tableau de la lutte d'un héros avec l'implacable Destin ébranlait violemment les âmes; mais au spectacle douloureux de la révolte contre une puissance inexorable et fatale succédait à la fin celui plus consolant de la réconciliation.

Ce sujet, si éminemment dramatique, de la lutte d'un cœur magnanime contre la fatalité, suivie du triomphe définitif de la victime sur les puissances infernales, a plus d'une fois tenté l'imagination des trouvères. M. Littré, dans son *Histoire de la langue française*, t. II, a donné une excellente analyse d'un poëme intitulé *la Légende de Grégoire le Grand,* dans laquelle une aventure semblable à celle d'Œdipe et de Jocaste, mais vivifiée par l'esprit du christianisme, et non moins émouvante, se trouve retracée en un style qui présente beaucoup d'analogie avec celui du poëme d'Amis et Amiles.

Où doit-on chercher l'origine de cette tradition? On l'ignore. Le savant J. Grimm la fait dériver de la Grèce, mais peut-être, à en juger par la couleur locale, en trouverait-on plutôt la patrie primitive dans les pays germaniques ou scandinaves.

L'hagiographe poursuit au delà de ce dénoûment l'histoire des deux amis, lesquels en qualité de chefs combattent glorieusement dans l'armée de Charlemagne, et succombent ensemble dans la lutte contre les Lombards, au champ de bataille de Mortara.

Si l'on dépouille cette légende du merveilleux dont l'imagination populaire s'est plu à l'entourer, on serait tenté de la considérer comme un fait historique, en voyant tant d'écrivains, parmi les plus sérieux du moyen âge, ajouter foi à sa réalité.

La verve poétique d'un versificateur latin du XII[e] siècle s'est exercée sur ce sujet, mais le fruit de son travail n'est qu'une plate imitation de la prose latine des actes des SS. Amis et Amiles (Bibl. imp., fonds lat., n° 3718). Une traduction en prose française de ces mêmes actes a dû contribuer à populariser la légende. Cette version en dialecte champenois date du XIII[e] siècle. Elle a été publiée par MM. Moland et d'Héricault (voir le n° 994).

Le côté grandiose de cette légende lugubre n'a pu rester longtemps sans exciter l'imagination des trouvères. Le poëme du XIII[e] siècle que nous allons analyser trahit l'existence d'une composition notablement antérieure, amplification peut-être d'une cantilène, ce premier essor de la muse populaire.

La chanson de geste publiée par M. Hofmann présente la légende d'Amis et Amiles dans la seconde période de son développement. Elle obéit déjà à la loi générale de composition adoptée par les trouvères de cette époque et vient se rattacher, à l'aide de changements de circonstances et d'alliances fictives, à la grande famille des poëmes carolingiens, tout en conservant, en vertu du caractère original de son sujet, un cachet saillant d'indépendance au milieu des autres gestes.

Arrivons aux transformations et aux développe-

ments qu'a subis la légende primitive dans l'esprit du poëte.

Amis et Amiles semblent venus au monde pour donner l'exemple d'une amitié sans bornes. La première heure de la vie sonne pour eux au même moment; leurs traits, leur démarche, leur voix offrent une ressemblance à s'y méprendre. Le souverain pontife Ysoré les reçoit en même temps au sein de l'église romaine, et, en souvenir de ce jour, il donne (notons-le bien) à chacun d'eux un hanap d'or tout semblable. Ils grandissent loin l'un de l'autre, mais ils se devinent et se cherchent sans se connaître; chacun d'eux sent que son âme n'est pas complète et croit à l'existence d'un autre être dont il n'est que la moitié, en vertu de ce lien mystérieux entre créatures choisies que la nature révèle en de certaines occasions. Les deux adolescents, secrètement émus par le récit de leur naissance, ne peuvent plus résister au désir de se voir, de se réunir, et par une inspiration sympathique ils quittent le même jour leurs foyers et vont à la recherche l'un de l'autre.

Ils sillonnent sans relâche les pays les plus divers depuis l'Auvergne jusqu'à la Pouille et sept années s'écoulent avant qu'ils se rencontrent. Enfin se lève ce jour tant désiré. Un pré fleuri et le soleil radieux sont les seuls témoins de cette première entrevue :

Qui les vëist baisier et conjoïr,
Dex ne fist home cui pitiés n'en preïst.
(V. 185-186.)

C'est alors que les jeunes chevaliers se jurent une amitié qui ne sera jamais rompue. Ils ne doivent se séparer que dans le cas de nécessité extrême. Nos damoiseaux ne pensent désormais qu'à acquérir de la gloire. Ils s'engagent sous les drapeaux de Charlemagne, en ce moment aux prises avec les Bretons. Leur début dans la carrière des armes est des plus heureux. Berart et Nevelon, deux chefs ennemis, se mettent à leur merci; nombre de guerriers succombent sous les coups de leurs épées. Ces exploits leur procurent la faveur particulière de l'empereur et l'armée applaudit chaleureusement à ces hauts faits. Il y a en outre quelqu'un dont la joie est au comble : c'est la tendre Bellisent, fille de Charlemagne, à laquelle Amiles est loin d'être indifférent et naturellement elle ne peut rester sans affection pour son inséparable compagnon.

Le succès et le bonheur rencontrent toujours des envieux sur la terre. Devant les deux amis surgit un ennemi tenace dans sa haine, et qui joint la ruse à la perversité naturelle de son caractère. Hardré, tel est le nom du traître, est issu, comme dans toutes les gestes, de la race de Ganelon. Ne pouvant réussir à diminuer aux yeux de Charlemagne le mérite des deux amis, il cherche à se débarrasser d'eux à l'aide d'un assassin mercenaire. Cependant ils sortent sains et saufs du guet-apens qu'il leur a préparé et Hardré, dans la crainte que son crime ne soit dévoilé, se fait passer pour ami des victimes échappées à sa méchanceté, et déclare qu'il s'estimerait heureux si l'un d'eux voulait bien recevoir une partie de sa fortune avec la main de sa nièce, la blonde Lubias. Amis accepte cette offre et la noce est célébrée avec une grande pompe. Comme Lubias apporte en dot le comté de Blaivies, les nouveaux époux se décident à y fixer leur résidence.

Amis ne tarde pas à s'apercevoir qu'il n'a pas à se féliciter de son choix. La jeune femme n'a pas dégénéré de la perversité de son lignage et elle devient bientôt l'instrument docile des mauvais desseins de son oncle. Elle se livre d'abord à des intrigues qui ont pour but d'effacer dans le cœur d'Amis l'image de son fidèle compagnon. Heureusement les sentiments d'Amis sont trop profonds pour être facilement ébranlés. Le chagrin de l'absence ne tarde pas à s'emparer de lui et, après deux ans de séparation, il se rend auprès de son ami. Celui-c est resté à la cour de l'empereur, dont il est toujours chéri, et la belle princesse Bellisent ne cesse de le combler de ses tendres prévenances. Amis, absorbé tout entier dans le charme de ses entretiens avec son compagnon, oublie longtemps sa famille. Mais le sentiment de l'amour paternel n'est pas éteint dans son cœur et éclate un jour avec d'autant plus de force qu'il a été passagèrement étouffé. Sept ans donc après son départ Amis se ressouvient de son fils, le gentil Gérard, qu'il connaît à peine. Il ne saurait résister plus longtemps au désir de le voir et de l'embrasser. On ne s'étonnera pas que le souvenir de Lubias « sa male femme » se réveille aussi dans son âme, car elle a acquis des droits à son affection comme mère de son enfant. Les deux compagnons se séparent après s'être mutuellement renouvelé le serment d'une indissoluble amitié.

Tandis qu'Amis goûte les joies de la famille, son ami, enlacé dans le réseau des manœuvres perfides d'Hardré, ne tarde pas à tomber victime de sa confiance irréfléchie. Le tendre sentiment qu'Amiles a inspiré à la blonde fille de l'empereur doit le conduire à sa perte. Pourtant il est loin d'oser partager cette affection et il décline noblement les avances provocatrices de la belle « au corps gent. » « Vous repoussez, lui dit-il, les prétendants couronnés qui sollicitent votre main,

« Et moi voiez qui n'ai un esporon
« Ne borc ne ville ne chastel ne donjon,
« Onques ne vi mon feu ne ma maison.
« Je ne'l feroie por tout l'or de cest mont ;
« Mais je serai, ma damme, li vostre hom,
« Servirai vos à force et à bandon ;
« Car ce doi je bien faire. »
(V. 636-642.)

Cette conduite réservée du beau chevalier ne fait qu'attiser la passion de Bellisent. Elle est prête à tout braver pour triompher des obstacles qui entravent son désir et nous connaissons par les récits des trouvères à quels expédients ingénieux une

femme dominée par une idée fixe et dont l'amour-propre était froissé, savait recourir à ces époques reculées.

Amiles, et il n'y a rien là d'étrange, tombe à son insu dans un piége amoureux et voit déjouée sa froideur pour Bellisent. Protégée par l'obscurité de la nuit, l'amoureuse princesse se fait passer pour une chambrière de la cour, parvient jusqu'à la couche d'Amiles et réussit à satisfaire sa passion. Heureux instants, trop vite expiés! Le traître Hardré a entendu les deux amants, il vient les surprendre et se hâte de les dénoncer à Charlemagne. Amiles se voit réduit à choisir entre deux partis aussi périlleux l'un que l'autre : ou se déclarer coupable de lèse-majesté et alors expier son crime par la mort, ou bien repousser l'accusation de Hardré, le provoquer au combat judiciaire et laisser s'accomplir la justice divine. Il choisit ce dernier parti sur les instances de Bellisent, mais il ne trouve personne qui veuille se porter caution pour lui, circonstance qui met sa vie en danger. Il est cependant tiré de cet embarras par la générosité de la reine, qui s'offre elle-même pour son ôtage avec son fils Beuves et sa fille Bellisent. Le duel est ajourné à sept mois. Amiles profite de ce délai pour se rendre auprès de son ami et lui exposer sa situation. Ce dernier, troublé par des rêves alarmants, s'était déjà mis en route pour rejoindre son compagnon et ils ne tardent pas à se rencontrer. Amis apprend avec la plus vive douleur les fâcheuses conséquences de l'aventure de son ami. Sa foi profonde dans le triomphe de la vérité lui inspire une légitime appréhension sur l'issue du combat. Cependant une inspiration sublime lui vient à l'esprit. Sa ressemblance parfaite avec Amiles lui permet de le remplacer dans le champ clos et d'espérer sauver ses jours, car lui, Amis, n'étant pas coupable de l'acte incriminé, il a droit de compter sur la protection divine. Amiles s'efforce en vain de combattre cette résolution; son héroïque compagnon le contraint de retourner à Blaivies à sa place, pour y jouer provisoirement, selon ses instructions, le rôle du maître.

Amis arrive à Paris, au moment où la reine et ses enfants allaient avoir la tête tranchée à titre d'ôtages; il réclame le champ, et, après deux jours d'une lutte acharnée, il tranche la tête à son odieux adversaire. Charlemagne, dans son enthousiasme, lui donne la main de la belle Bellisent, qu'il est forcé d'accepter comme prix de sa victoire. Cette conquête, qui ne lui appartient pas, met le malheureux Amis dans un cruel embarras; il cherche à esquiver les nécessités de la situation en prétextant un voyage immédiat à Blaivies, mais Charlemagne s'oppose à son exécution avant le mariage. Amis est donc forcé de remplacer son fidèle compagnon, au moins dans la célébration de cet acte solennel. Au moment de la bénédiction, un esprit céleste descend du ciel, et, se penchant à l'oreille d'Amis, lui fait une révélation terrible : « Tes serments fallacieux, lui dit-il, ont excité la colère divine qui t'annonce par ma bouche une expiation effroyable :

« Moult grans martyres de ta char t'en atent;
« Tu seras ladres et meziaus (lépreux) ausiment,
« Ne te parront oil ne bouche ne dent,
« Jà n'i auraz aïde d'ami ne de parent,
« Fors d'Izoré et d'Amile le gent. » (V. 1816-20.)

Le noble Amis reçoit avec courage cette effroyable sentence. Le lendemain, emmenant Bellisent, il se rend vers son ami pour lui remettre fidèlement son épouse. Celui-ci, grâce à cette intuition dont il a déjà donné des preuves, est venu à leur rencontre, et chacun d'eux reprend son rôle respectif. Amiles reçoit le bonheur en partage, le châtiment est réservé à son frère d'armes.

Cependant, en l'absence de son courageux champion, le rôle d'Amiles avait ses difficultés. Bien qu'il eût suivi de point en point les instructions de son ami, qui lui avait prescrit de « hausser la paume » de la main chaque fois que Lubias « la gaillarde », se livrerait à ses emportements accoutumés, il lui avait fallu se résigner à partager la couche de la terrible nièce de Hardré. Le sage Amiles s'en était tiré à son honneur en plaçant entre elle et lui son épée nue et en prétextant une grave indisposition.

La menace divine ne fait pas longtemps attendre son effet. Amis, naguère si beau, est bientôt couvert de lèpre et devient un monstre effroyable à contempler. La méchanceté de Lubias éclate alors dans toute sa laideur. Appuyée par un certain nombre de seigneurs et de bourgeois qu'elle a corrompus par de riches présents, elle obtient de l'évêque sa séparation. Le malheureux époux y consent sans difficulté, sans demander autre chose qu'une misérable retraite en dehors de la ville et la nourriture provenant des restes de sa table. Cette condition si chétive semble cependant onéreuse à Lubias, à cette créature sans pitié et sans cœur. Déçue dans l'espérance de voir son mari emporté par la mort en peu de temps, elle ne se possède plus de rage et restreint l'envoi des vivres au lépreux. Heureusement il trouve un ange protecteur dans la personne de son fils Girart, enfant de sept ans, doué des plus nobles dispositions et d'une énergie au-dessus de son âge. C'est lui qui préserve son père de mourir de faim, en pourvoyant à ses besoins, malgré la défense expresse de sa mère. Son dévouement donne à Amis la force de supporter avec résignation le poids de sa misérable existence. Cependant Lubias, « la male femme, » épuise sur lui toute sa haine. En qualité de dame de Blaivies, elle fait publier un ban qui défend à qui que ce soit d'avoir la moindre relation avec le lépreux. Tombé dans cet abîme de misère, Amis trouve pourtant un secours inespéré. Deux serfs, qu'il a rachetés et nourris, sollicitent et obtiennent la permission de conduire leur maître en pays étranger et de se charger du soin de sa personne :

« Là li querrons et dou pain et dou vin,
« Et de la char por Deu qui ne menti. »
(V. 2399-2400.)

Amis doit donc quitter ces lieux auxquels son cœur se rattache par tant de souvenirs! Peut-être s'éloignerait-il sans regret, s'il n'y laissait ce fils adoré dont il a reçu tant de preuves de dévouement et d'amour. Avant de partir, il veut le voir, une dernière fois peut-être; il se fait conduire au palais et adresse à Lubias ces touchantes paroles :

« Mon fil Girart me monstrez une fois;
« Car en ma vie ne le quier plus véoir. »
(V. 2430-31.)

Mais l'épouse dénaturée lui refuse cette suprême consolation. Ni prières ni sanglots ne sauraient la fléchir et les sombres murs de la citadelle retentissent de ce cri déchirant d'un père désespéré :

« Mon fil Girart une fois me monstrez! »

Amis s'éloigne le cœur navré. Il se souvient alors de son parrain Ysoré, « l'apostole de Rome, » et confiant dans sa charité, il s'achemine péniblement vers la ville éternelle. Le saint père lui fait bon accueil, le comble de consolations et de soins; mais la mort du généreux vieillard vient priver Amis de toute protection et il lui faut recommencer son existence vagabonde.

Il songe alors au pays natal; il se traîne jusqu'en Auvergne pour solliciter l'hospitalité de ses frères. Déception amère! Mais jetons un voile sur les cruautés que ceux-ci font endurer au malheureux « mesel » et dont le trouvère a peut-être trop assombri le tableau. Après une succession d'aventures du même genre, Amis arrive à la ville de Riviers où séjourne le comte Amiles.

La reconnaissance des deux compagnons a lieu d'une façon qui fait honneur à l'imagination et à la sensibilité du légendaire. Ni l'un ni l'autre ne se doutent qu'une si faible distance les sépare. C'est juste l'heure du repas. Le lépreux fait entendre ses *tarterelles* (sa crécelle) devant le château en demandant la charité. « J'entends un malade à cette porte, dit Amiles à son sénéchal, offre-lui du pain, de la viande et du vin, et que Dieu me rende mon compagnon Amis ou que j'apprenne s'il vit ou s'il est mort. » Le sénéchal s'empresse d'exécuter l'ordre de son maître; les deux compagnons du lépreux lui tendent un hanap d'or pour recevoir le vin. Ce hanap, don du pape Ysoré et dont un autre tout semblable se trouve en la possession d'Amiles, intrigue vivement le sénéchal. Amiles reçoit avec émotion cette révélation inattendue et se fait conduire auprès du malade. Arrivé à la charrette de l'infortuné qu'il ne reconnaît plus, il s'appuie sur le timon et dit : « Sire, d'où êtes-vous? » « Je ne sais pas ce que cela peut vous faire, lui répond Amis,

« Ne véez vous que je sui uns lieprouz?
« Et quier Amile dont je sui desirrouz.
« Quant je ne'l truis, moult en sui corresouz,
« Or voldroie mors iestre. »
(V. 2735-38.)

Ces douloureuses paroles résument les pensées, les désirs de la victime du Destin : les souvenirs de l'amitié sont les seuls qui le rattachent à la vie. Des larmes silencieuses coulent des yeux d'Amiles; tout à coup son émotion déborde, elle se trahit en transports de joie et de douleur, en embrassements qu'il prodigue au lépreux. On l'amène aussitôt au palais. Quel spectacle pour Bellisent, qui n'a jamais oublié ce dont elle est redevable au compagnon de son mari. Elle s'incline devant cette héroïque abjection :

La fille Karle se mist à genoillons.
« Ahi, dist elle, gentis fiuls à baron!
« Com voz vi jà hardi au confanon
« En la bataille de Hardré le felon.
« Vos et mes sires estiiez compaignon,
« Ne gerrez mais en lit s'avec nos non (1).
« Que de mort nos garistes. »
(V. 2757-63.)

Quelle grandeur simple, quelle sublimité dans cet élan du cœur de la femme! Quel contraste entre ces deux caractères, Bellisent et Lubias!

Entouré des soins les plus affectueux, Amis reprend de nouvelles forces pour supporter l'amertume de son existence. Une nuit, cependant, il est éveillé par l'apparition d'un messager céleste qui lui annonce qu'il peut recouvrer la santé après laquelle il aspire, si Amiles, son compagnon, consent à égorger ses deux fils et à laver avec leur sang le corps du lépreux.

Amis frissonne à cette révélation et la nuit s'écoule pour lui en angoisses poignantes. Le lendemain matin Amiles vient savoir de ses nouvelles. Le malade tressaille à sa vue; il a garde cependant de laisser échapper le secret de la mystérieuse révélation et de cette promesse qui exalte son cerveau. Son compagnon s'attendrit sur son sort, il lui rappelle le passé et lui offre un dévouement sans bornes. Que ne donnerait-il pas pour soulager ses maux : il sacrifierait la vie de Bellisent, celle même de ses enfants. Amis, pâle, terrifié, sent une sueur glacée humecter son visage : l'image de ces jeunes créatures, joyeuses et le sourire aux lèvres, se présente à son esprit :

. . . . moult grans pitiés l'en prent,
L'iave (l'eau) dou cuer jusqu'as iex li descent,
(V. 2843-44.)

et il éclate en sanglots. Amiles cherche à ranimer son courage, sans pouvoir deviner quels sentiments agitent son âme. Se doutant cependant de quelque chose de mystérieux, il le presse, il réitère ses offres; il désire lui donner un gage d'amitié :

« Car au besoing puet li hom esprouver
« Qui est amis ne qui le weult amer. »
(V. 2856-57.)

L'égoïsme, si naturel chez ceux qui comptent leurs souffrances par années, pénètre dans l'esprit d'Amis et il laisse échapper cette réponse que sa santé est entre les mains d'Amiles.

Le remords succède promptement à cette imprudente révélation. Amis espère réparer sa faute en

(1) Vous ne coucherez jamais en un lit sinon avec nous!

ne précisant rien, mais son ami ne se laisse pas facilement décourager et il réussit à la fin à se faire avouer le fatal secret. Glacé d'effroi, hors de lui, Amiles n'ose ajouter foi à ce qu'il vient d'entendre. Après une lutte terrible contre lui-même, ce qu'il regarde comme un devoir sacré l'emporte sur l'amour paternel. Il se précipite hors de la chambre d'Amis et court à celle des enfants. Là il aperçoit ses deux fils, plongés, les bras enlacés, dans ce paisible sommeil qui ne descend que sur le front de l'innocence. Cette vue lui ôte son courage, l'instrument du meurtre lui échappe des mains, il chancelle et tombe sans connaissance. Revenu à lui, il reprend son énergie, s'approche résolûment du lit et lève son épée; mais il hésite à porter le coup fatal. L'aîné se réveille, sous l'influence d'une terreur instinctive, et, voyant son père dans cette attitude menaçante, il pâlit, il interroge. Ayant appris son sort et l'objet de ce sanglant sacrifice :

« Biax très douz peres, dist l'aufes erramment,
« Quant vos compains aura garissement
« Se de nos sans (sang) a sor soi lavement,
« Nos sommes vostre de vostre engenrement
« Faire en poez del tout à vo talent.
« Or nos copez les chiés isnellement;
« Car Dex de glorie nos aura en present,
« En paradis en irommes chantant
« Et proicrommes Jhesu cui tout apent
« Que dou pechié vos face tensement,
« Vos et Ami vostre compaingnon gent. »
(V. 3000-3010.)

Le malheureux enfant consacre sa dernière pensée à sa mère :

« Mais nostre mere la bele Belissant
« Nos saluez por Deu omnipotent. »

Enfin le sacrifice s'accomplit. Amis recueille le sang dans un bassin d'argent et court vers la chambre de son ami. Celui-ci recule épouvanté et verse d'abondantes larmes. Cependant comme l'hésitation deviendrait inutile, il reçoit de la main d'Amis le baptême sanglant. Il y recouvre à l'instant sa santé et sa beauté primitives. Amiles retourne à la chambre des enfants, rapproche pieusement les têtes du tronc et entraîne son ami à la chapelle du monastère voisin où Belissent assiste à l'office du dimanche.

La joie de la noble fille de Charlemagne est grande en apercevant l'heureuse transformation du compagnon de son mari; mais bientôt ce transport d'allégresse doit faire place à la plus horrible des douleurs. En apprenant le meurtre de ses enfants elle pousse un cri terrible. Tous les assistants l'entourent, mais elle n'écoute rien, elle s'élance :

Et Belissans ne fu pas arrestée
C'est la première qu'an la chambre est entrée,
Plorant, criant, trestoute eschevelée.
(V. 3183-85.)

Mais, ô surprise, ô bonheur, les enfants sont là sur leur séant, qui jouent en souriant avec une pomme d'or. La joie de la mère, des deux amis, de la population est impossible à raconter.

Grans fu la joie, ge'l vos di sans fausser
Au monstier vont Dameldeu aourer.
Les anfans mainnent qu'il porent tant amer
Et li saint sonnent tout par euls sans tyrer (1),
Et li clerc chantent tuit hautement et cler
Là poïssiez trop grant feste esgarder
Por l'ammor des miracles.
(V. 3235-41.)

Dans l'enceinte du château un banquet est préparé où chacun a droit de venir s'asseoir et de prendre part à cette fête de famille.

Amis, toujours prompt à acquitter les dettes du cœur, arme chevaliers les deux fidèles compagnons de son exil. Revenu à la vie sociale, il éprouve un sentiment de retour vers son foyer domestique, qui ne devait lui laisser pourtant qu'un amer souvenir. Il se sent désormais si heureux, qu'il oublie ses griefs passés et ne pense qu'à revoir « Lubias qui a les iex rians » et son cher fils Girart. Amiles, ne pouvant s'opposer à ce désir de son ami, ne veut pas du moins se séparer de lui. Ils se mettent en route dès le lendemain. Arrivés à Blaivies, ils descendent chez un bourgeois de la ville, Gautier, qui leur offre l'hospitalité. Pendant le dîner, cet homme paraît préoccupé, il ne détache pas son regard de ses hôtes et ne pouvant plus résister à sa curiosité, il leur déclare qu'ils ressemblent tellement tous les deux à son ancien seigneur, qu'il est tenté de croire, à moins d'être lui même le jouet d'un enchantement, que l'un d'eux doit être Amis et l'autre son inséparable compagnon. Il en serait certain, ajoute-t-il, sans cette circonstance, qu'il a vu Amis atteint d'une maladie incurable, tandis qu'il a devant les yeux deux chevaliers dans toute leur vigueur et dans tout l'éclat de leur mâle beauté. Cédant aux instances de leur hôte, les voyageurs se nomment :

Quant Gautiers l'oit, se li fist embrascie,
Plorant le baise, la face en a moillie.
Moult grant joïe demainne.
(V. 3361-63.)

Gautier s'élance hors de la maison et parcourt les rues en annonçant le retour et la guérison d'Amis. Il pénètre jusqu'au palais. Lubias demeure stupéfaite à cette nouvelle inattendue. Cependant, apprenant que son époux a reconquis ses avantages personnels, de sorte que

N'a si bel home desci à Monpellier,

elle s'en réjouit aussi, car son amour-propre en est agréablement flatté. En peu de temps la maison de Gautier s'emplit d'une foule de gens désireux de saluer et d'embrasser leur maître. Le fils d'Amis, à son retour de la chasse, apercevant une agitation extraordinaire dans la ville, croit que c'est Charlemagne « au vis fier »

Qui fust venuz sa cité escillier (ravager).

Un de ses écuyers le met bientôt au courant de ce qui se passe. En quelques minutes Girart est dans les bras de son père. Le lecteur se résignera

(1) Les cloches sonnent sans qu'on en tire les cordes.

à deviner ce qu'ils ont dû éprouver, car le trouvère lui-même dit que :

Nus ne sauroit la joïe raconter
Que li fiz fait au père.
(V. 3419-20.)

Lubias, richement parée, vient au-devant de son mari et lui dit gracieusement en lui prenant la main :

« Ami biaus frere, le mien cors vos presant
Comme la toie (tienne) por faire ton talent (à ta volonté). »

Mais sa vue rappelle à Amis le souvenir de ses longues souffrances et devant les avances de l'épouse criminelle il recule indigné :

« Fuiez de ci, dist li cuens errammant,
« La moie fame ne serez vos noiant (nullement).
« Vos me feïstes jadis honte moult grant,
« Quant me gietastes à duel et à torment
« Hors de ma ville par vostre enchantement
« Et si deïstes à trestoute la jant,
« Que je estoie pouacres nonpuissans.
« Un bordelet (masure) me feïstes esrant,
« Là dehors Blaivies encore est en estant.
« Uns guerredons moult maus vos en atant,
« Là serez mise, si vivrez à tormant.
« De livrison aurez tant seulement
« Un quarteret de pain ne mie trop grant.
« Or la prennez, chevalier et serjant,
« Si l'an menez tost et isnellement
« Et li loiez (liez) les mains moult asprement. »
(V. 3435-50.)

Cet ordre est exécuté sur-le-champ. Huit jours après la colère fait place à la pitié dans le cœur d'Amis : il se venge par un généreux pardon.

Vient un jour cependant où le pouvoir et les honneurs n'ont plus de charme pour les deux amis. Après avoir disposé du gouvernement de leurs seigneuries, ils s'en vont en pèlerinage pour le saint sépulcre. Une suite nombreuse de barons les accompagne une partie du chemin.

Au departir i ot grant plorison,

et c'est pour Girart que la séparation est le plus douloureuse. Le voyage se fait heureusement, mais à leur retour les deux pèlerins succombent simultanément près la ville de Mortiers (Mortara) en Lombardie.

L'analyse et les passages que nous venons de donner sont un témoignage suffisant, bien qu'incomplet, du génie de l'auteur inconnu de ce poëme, pour lequel on peut à juste titre revendiquer une place au premier rang des chefs-d'œuvre du moyen âge. Il est vrai que le canevas dramatique de la légende originale contribua beaucoup au sujet de la chanson de geste (car on reconnaît à la coupe des strophes que c'était une chanson), mais il faut convenir que le trouvère s'est acquitté à merveille de sa tâche. Les détails sont pleins de grâce et de naturel, et le caractère lugubre et terrible de certaines situations est atténué par l'habileté de l'exécution et la sensibilité exquise du narrateur.

Cette abnégation complète et réciproque de soi-même au profit de l'ami, si fortement et si délicatement exprimée dans ce vieux poëme, n'a-t-elle pas eu de l'écho jusqu'au grand siècle? La Fontaine n'y a-t-il pas songé en écrivant cette charmante fable :

Deux vrais amis vivaient au Monomotapa.

Voici en quels termes MM. Moland et d'Hericault apprécient cette œuvre : « Le poëte commence à se préoccuper de l'analyse; les caractères sont dessinés et suivis : dessinés vigoureusement, suivis avec habileté; les personnages conservent la vérité, l'énergie, la grandeur; seulement ils sortent du vague de la vie exceptionnelle, de l'existence héroïque, pour entrer dans la vie réelle. Tout est précis : il y a une raison à chacun de leurs voyages, une explication à chacune de leurs pensées. — Le héros est devenu homme. »

Le poëme compte 3,504 vers décasyllabiques, le vers final de chaque laisse ayant six syllabes seulement; il a été publié d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque impériale, n° 7227, anc. fonds (860 nouveau).

Une circonstance pourrait autoriser la supposition d'un emprunt aux mœurs des pays slaves dans la légende. Nous voulons parler du serment d'amitié entre les frères d'armes. C'est un fait historique que l'on constate chez plusieurs peuples de ces contrées et dans lequel nous croyons reconnaître le souffle religieux des croisades et l'époque de la formation des ordres guerriers. C'est surtout en Pologne que cette coutume chevaleresque était devenue presque un sacrement. Le mariage fraternel, comme on l'appelait, était célébré devant l'autel avec toute la solennité d'un acte sacré. Il n'a disparu complétement que vers le milieu du siècle dernier.

La légende d'Amis et Amiles, arrivée à son apogée littéraire, perd désormais de plus en plus, dans ses transformations successives, son caractère héroïque, son pathétique si émouvant. Sur le fond du poëme que nous venons d'analyser, on a calqué au XIVe siècle un mystère (voir n° 996), lequel, malgré des qualités d'agencement et de versification, est plutôt un poëme dialogué qu'une composition scénique. Dans le siècle suivant, toujours d'après la geste, la légende a été remaniée sans talent et délayée en 14,000 vers dodécasyllabiques environ. On en connaît deux manuscrits, celui d'Arras (n° 696), et celui de la Bibliothèque Impériale, supplément français, n° 632.

La métamorphose de la légende est devenue complète dans les versions en prose du XVIe siècle. Il suffit de lire le titre de cette *tres joyeuse, plaisante et recréative hystoire de Milles* (équivalent d'Amiles) *et Amis* pour être convaincu que son auteur, fidèle du reste au programme de son titre, n'a pas voulu produire une œuvre d'un caractère dramatique et grandiose, et n'a eu pour objet que d'amuser son lecteur par une série d'aventures enfantines glanées dans les productions contemporaines ou jetées dans un moule semblable. Cette prose ne s'accorde que bien rarement avec le

poëme du XIIIe siècle, mais, en revanche, en vertu du procédé déjà signalé des romanciers de seconde époque, elle se relie complétement au cycle carolingien. L'empereur et ses pairs y jouent un rôle considérable; on rencontre sur le même champ de bataille les paladins Roland et Olivier et les enfants ressuscités d'Amiles. Le manque d'inspiration, d'unité et de sentiment poétique, nous démontre que c'est déjà une œuvre de pleine décadence. Le cadre restreint de ce travail ne permet pas de faire une étude comparée de ce roman, qui compte cinq éditions dans le XVIe et plusieurs dans le XVIIe siècle. Les deux que je possède ne présentent entre elles que de légères modifications dans la rédaction.

2° Jourdain de Blaivies.

Le succès de la chanson d'Amis et Amiles a donné naissance à celle de Jourdain de Blaivies (Blaye?). Un trouvère inconnu du XIIIe siècle, voyant avec quelle sympathique attention le public avait suivi les péripéties de la vie dramatique des deux amis, pensa que ses auditeurs n'accorderaient pas moins d'intérêt au sort de leurs descendants. Il choisit pour héros de son poëme Jourdain de Blaivies, petit-fils d'Amis. Au début, il rappelle le dénoûment du poëme précédent, pour indiquer, sans doute, que son œuvre n'est point une chanson isolée, mais la continuation d'un récit déjà connu et apprécié. On voit que les procédés du roman feuilleton ne datent pas seulement de nos jours.

Girart, cet aimable fils d'Amis et de Lubias, a épousé la belle Hermenjart (Ermengarde), fille du roi Othon. Il en a un fils, un très-beau garçon, naturellement. Le jeune héritier de la seigneurie de Blaivies est confié aux soins de son parrain, Renier, seigneur de Vautamise, qui s'acquitte de sa mission avec des sentiments vraiment paternels.

Après ce court prologue, le trouvère développe l'action de son poëme.

On se souvient du combat judiciaire d'Amis contre Hardré, et dont l'issue fut fatale à ce dernier. Un des parents du traître, nommé Fromont, brûle de venger sa mort, et il tourne sa haine contre Girart, fils du meurtrier. N'osant pas attaquer ouvertement un adversaire plus puissant que lui, il a recours à un guet-apens. Sous le prétexte d'implorer le secours de Girart contre leur suzerain commun, il se présente au château de Blaivies avec une escorte de trois mille chevaliers. Il y est accueilli avec une confiante hospitalité et y passe la nuit. Ayant corrompu deux domestiques du comte, il égorge, à la faveur de l'obscurité, Girart et sa femme pendant leur sommeil. Ses compagnons se jettent sur les habitants endormis du château et achèvent le carnage de ses défenseurs. La ville, surprise, se rend aux malfaiteurs.

L'un des domestiques qui ont livré leur maître vient trouver Fromont et lui persuade que son œuvre infernale n'est pas encore terminée. Il n'y a que la mort du petit Jourdain qui puisse, lui dit-il, offrir une satisfaction complète à sa vengeance, ainsi qu'une sécurité absolue pour la possession du fief qui vient de tomber ainsi en son pouvoir. Cette proposition obtient l'assentiment de Fromont, et il charge de la mission de faire tomber l'enfant entre ses mains l'auteur même du projet. Le messager se présente à Vautamise, de la part du comte Girart, et invite Renier à se rendre au plus tôt à Blaivies en amenant le petit Jourdain. Renier, prêt à partir sans délai, remet pourtant au lendemain le voyage de son filleul, malgré l'insistance du « cuivert » messager. La faible escorte du seigneur de Vautamise est assaillie en route par une troupe de sbirres, et, après une défense acharnée, est réduite à se rendre à discrétion.

Amené devant Fromont, Renier apprend bientôt la catastrophe advenue au malheureux Girart. Dans son désespoir, il rejette avec indignation l'offre que lui fait l'assassin d'une somme considérable en échange de la vie de son pupille, et accable le félon d'un torrent de malédictions. Jeté dans un cachot obscur dont le fond est garni d'épines et d'églantiers, le pauvre Renier, abandonné à ses réflexions, sollicite et obtient pour sa femme Erembors, fille du roi d'Aragon et parente des quatre fils Aymon, la permission de partager sa captivité. En recevant les terribles nouvelles que lui apporte le messager de son mari, la noble femme ne perd pas courage. Avant de partir, elle rassemble les chevaliers et les bourgeois, et les conjure de s'ensevelir sous les ruines de la ville plutôt que de livrer Jourdain à l'assassin de ses parents. A son arrivée à Blaivies, Fromont, croyant avoir meilleur marché de la résistance d'une femme, la somme de lui livrer son pupille, sous peine, en cas de refus, de voir son mari expirer dans les tortures et d'être livrée elle-même aux outrages des valets. Erembors répond avec une fierté écrasante :

> . . . « Seroit ce dont droiture ?
> « Li miens lingnaiges ne l'a pas a coustume
> « Que traïson féisse. »

Fromont, irrité, jure qu'elle ne verra plus désormais « ni clarté ni lueur. » Il la fait jeter immédiatement dans le cachot de son mari. Peu après il essaye de fléchir la détermination des deux époux en les abandonnant aux angoisses de la faim. Le malheureux Renier, brisé par les tourments de la captivité, est disposé à céder; toutefois, il se réserve de consulter d'abord sa femme. Fromont, espérant venir à bout de l'opiniâtreté de celle-ci, fait porter un bon repas au prisonnier avec défense qu'Erembors en prenne sa part. La courageuse victime, voyant son compagnon prêt à fléchir, éclate en sanglots; mais bientôt elle se redresse en s'écriant :

> « Qu'avez vos dit, nobiles chevaliers !
> Or puis bien dire por voir et afichier
> Qu'à mauvais home ai donné m'amistié.
> Où 'st la prouesse que avoir soliiez ? »
> (Vers 376-79.)

Renier, ému de ces nobles paroles, rougit de sa faiblesse et renvoie à son tentateur une réponse négative. Treize mois de détresse s'écoulent ainsi pour les prisonniers. Erembors ne cesse de ranimer le courage chancelant de son mari, accablé de mauvais traitements, et lorsqu'un jour celui-ci l'exhorte à se soumettre à la volonté de Fromont, l'épouse, frémissante d'indignation, lui dépeint l'horreur du crime qu'il veut commettre et l'infamie dont il le couvrirait.

« Sire, fait elle, que est ce que tu dis?
Quel pansée as, frans chevaliers gentis?
Se c'est acertes que tu as iec dit,
Trop iez forfais et de Deu departis,
Ne venras mais en cort ne en païs,
Que tu ne soies montrez comme chaitis,
Si diront tuit li grant et li petit :
« Veez celui qui son seignor traït
« Et por paor le randit de morir. »
(Vers 464-72.)

Ce passage et ce qui va suivre mérite l'attention de la critique : c'est un tableau naïf du degré d'exaltation auquel était poussé le sentiment de l'honneur féodal, la grande vertu du temps. Le vassal doit consacrer sa vie, plus que sa vie, non-seulement au suzerain envers lequel il s'est engagé à cause du fief, mais, celui-ci mort et spolié du fief, à l'orphelin hors d'état de sauvegarder réciproquement le feudataire.

Erembors, attendrie par les souffrances de son compagnon, imagine un stratagème qui, tout en le délivrant de ses maux, doit assurer la sécurité de leur pupille et seigneur. Ils ont un fils du même âge que Jourdain; Fromont ni son entourage n'ont jamais vu l'héritier de Blaivies. Si leur enfant chéri était livré à la place du seigneur...

Renier l'entent, tous li sans li fuït;
« Dex, dist il, peres qui en la erois fus mis
Et en la virge et char et sane preïz,
Quant tu fus nés, tous li mons s'esjoïst,
Fu onques peres, qui son anfant traïst
Ne por paor de morir le randist!
Et nonporquant il avenra ainsi,
Je le ferai tout à vostre plaisir
Que prous iestes et saige. »
(Vers 492-99.)

Forte de ce consentement, Erembors n'hésite pas. Elle va chercher son fils et le remet à Fromont qui croit tenir en son pouvoir le fils du comte Girart. L'enfant,

Que rien ne seit encor de felonnie,

tend les bras à son bourreau et lui sourit doucement. Malgré les instances des barons, il est décapité le lendemain de la main même de Fromont. Alors le ciel s'ouvre, les anges en descendent et emportent au paradis l'âme de l'innocente victime.

La première partie du drame est finie : le trouvère nous avertit qu'il s'agit maintenant de la vengeance de Jourdain.

Parvenu à l'âge de quinze ans, Jourdain, que l'on croit et qui se croit lui-même fils de Renier, est, sur la demande de Fromont, envoyé à sa cour pour apprendre le métier des armes. Comme sa figure rappelle les traits du malheureux Girart, son père, il se trouve en butte aux plaisanteries insultantes et aux persécutions de Fromont et de ses courtisans qui le traitent de bâtard. Le jouvencel endure assez patiemment ces outrages, mais un jour que Fromont, emporté par la colère, le meurtrit de coups, il s'esquive furtivement du château, la vengeance dans le cœur. Arrivé à Vautamise, il fait à Renier le récit des affronts qu'il a dû subir à Blaivies et insiste sur le reproche de bâtardise, si offensant pour son père et sa mère adoptifs. Alors Renier lui dévoile sa véritable qualité et le sacrifice douloureux qui lui a sauvé la vie. Le jeune homme, profondément ému, n'aspire qu'à faire expier sur l'heure même ses crimes à l'odieux Fromont. Erembors calme son impatience et requiert pour lui l'assistance de quatre cents chevaliers. La petite troupe se met en route, accompagnée de Renier et Erembors, et s'embusque non loin du château, tandis que Jourdain se présente, accompagné seulement de deux ou trois hommes, devant Fromont, qui l'accueille par ces mots :

« Dont viens tu, anfes? La male flamme t'arde!
Tant t'ai fait querre à trestoz mes messaiges,
Tuit s'en esmaient et li fol et li saige. »
(Vers 995-97.)

Jourdain alors lui décline sa qualité et se précipite sur lui l'épée haute, lui tranche le nez et une partie du visage. Il étend mort ensuite son fils Eustache. Après ce sanglant exploit, il s'échappe du palais, saute sur la selle de son cheval et va rejoindre les siens. Cet événement produit une certaine agitation dans la ville. Les gens de Fromont cependant ne tardent pas à atteindre la petite colonne. Une lutte acharnée s'engage entre les deux partis. Le hasard veut que Charlemagne, revenant de l'Espagne, passe en ce moment par Blaivies. Son fils Lohier se jette dans la mêlée et, sans savoir de quel côté est le bon droit, il frappe le vieux Renier de Vautamise. A l'aspect du danger de son père adoptif, Jourdain fond sur le prince et le tue. Cet événement soulève une terrible exaspération contre notre héros, et il n'échappe à un péril imminent qu'en se jetant au plus vite dans une barque sur la Gironde avec Renier et Erembors. Charlemagne et Fromont regardent avec une fureur sourde la frêle embarcation qui s'éloigne du rivage et disparaît bientôt à leurs yeux. Ils se promettent de tirer du jeune audacieux une terrible vengeance.

Ici la chanson, qui faisait partie de la geste des vassaux et pouvait jusqu'à un certain point se rattacher à celle du roi, envahit complétement le domaine des romans dits d'aventures. Elle va perdre ainsi beaucoup de l'intérêt qu'elle nous avait présenté comme peinture des mœurs féodales.

Nos fugitifs, arrivés en pleine mer, ont le malheur de tomber entre les mains des pirates. Jourdain,

préférant courir le risque de périr, à la perspective de l'esclavage qui l'attend en Afrique, se jette inopinément à la nage pour gagner un grand fût qu'il a aperçu flottant sur les vagues. Un coup de vent met les corsaires hors d'état de le poursuivre et on le perd bientôt de vue. Renier et sa femme versent d'abondantes larmes sur le sort de l'enfant qui leur a déjà coûté tant de tourments et de si grands sacrifices. Arrivés au port « soz mont Bruiant » les infortunés époux sont vendus au roi sarrasin. Le fût qui porte Jourdain, après avoir longtemps flotté au gré des vagues, se trouve jeté sur le rivage dans les États du roi Marquès. Jourdain y est recueilli avec humanité. Son habileté dans l'art de l'escrime le fait admettre auprès du roi dont il gagne l'attention ; sa beauté et son courage lui méritent la sympathie d'Oriabel, fille du souverain. On reconnaît facilement à la noblesse des traits et au maintien du gentil bachelier, qu'il est né de parents illustres, malgré la réserve absolue qu'il observe sur ce sujet. La vivacité de son chagrin chaque fois qu'il pense à ses parents d'adoption ne fait qu'accroître l'intérêt qu'il inspire. Un matin, se croyant seul dans le verger royal, il laisse un libre cours à ses pensées et éclate en plaintes amères sur la fatalité de son destin. La jeune princesse surprend les épanchements de ce cœur brisé, elle s'approche alors, le rassure et à force d'insistance elle obtient le récit complet de l'histoire du petit-fils d'Amis.

Sur ces entrefaites, les païens envahissent le territoire du roi Marquès. L'émir Sortins défie tous les chevaliers chrétiens de venir se mesurer avec lui : l'issue de ce duel doit décider de la guerre. Plusieurs des plus vaillants chevaliers tombent sous les coups du géant sarrasin. Jourdain sollicite l'honneur d'entrer en lice à son tour, mais le roi le déclare trop jeune pour être admis à courir les chances d'une pareille lutte.

Jourdain, semblable à Achille à Scyros, s'irrite de ne pouvoir s'abandonner à son ardeur juvénile. Il va cacher son humiliation dans l'ombre du verger. Le trouvère a placé ici une scène pleine de fraîcheur et de grâce. Oriabel accourt pour le consoler. Il la supplie de lui procurer des armes, un coursier, pour aller combattre :

« Or vos proi je et manaide (pouvoir) et mercis
Por cel seignor qui en la crois fu mis,
Que me prestez palefroi ou roncin,
Itele beste qui porter me poïst
Et bonnes armes por mon cors garantir,
Si m'en irai combatre au Sarazin.
Jà le verrois detranchier et morir ;
Après celui en i morra il mil. »
Dist la pucelle ; « En pardon l'avez dit (1).
Je douteroie qu'il ne vos oceïst.
Trop iestes jones, ne'l poriiez souffrir,
Et cil (s'il) est fel, Dex le puist maleïr !
Mieus ains qu'il muire des nostres quatre mil,
Que vostres cors fust bleciez ne malmis. »
L'aufes l'entent, à poi n'enraige vis (2) ;

(1) Cela vous plaît à dire.
(2) Il s'en faut de peu qu'il ne s'arrache le visage.

A haute vois à escrier s'est prins :
« He las, chaitis, que porrai devenir,
Quant je ne truis nulle arme en cest païs,
Ne crestiien nès un seul qui m'aït (m'aidât) ?
Or voi je bien que tous jors serai vils.
Fromons traîtres, par moi n'ieres requis. »
La bele l'oit, grans pitiés l'en est prins.
« Jordain, dist-elle, ne soiez esbahis,
Je vos donrai armes à vo plaisir,
Ains cuens ne rois nulles meillors ne vit,
Par tel convent (convention), com jà vos sera dit.
Vos me venrez et jurer et plevir,
Se Dex vos donne de l'estor departir,
Que vos aurai loiaument à mari. »
Et dist Jordains : Ge'l voil et si l'otri.
Si liés ne fuisse qui me donnast Paris (1) ;
Mais ne l'osoie dire. »

La princesse, satisfaite de l'acceptation de la condition, emmène le jeune homme dans les écuries du roi où il choisit un cheval de bataille. Oriabel lui apporte les armes.

Il vest l'auberc, lace l'iaume luisant,
Et la pucelle li aporte le brant,
Elle meïsme li a ceint à son flanc,
Puis li a dit trois mos aparissans :
« Damoisiaus sire, Dex vos soit hui garans,
Qui vos envoit proesce et hardemant.
Se mes chiers peres vos ceinsist or le brant
Et la colée (2) vos donnast maintenant,
Il vos venist espoir plus à talant ;
Car je sui famme, si n'est pas avenant,
Que je jà fiere (frappe) sor home en mon vivant. »
« Si ferez, dame, ge'l vos pri et commant,
Por vostre amor ferrai je mieus dou brant. »
La damme l'oit qui fu preus et vaillans,
Une colée li donna maintenant :
« Chevaliers soies, dist la dame au cors gent,
Que Dex te doinst honor et hardement,
Et s'uns baisier vos venoit à talant,
Se'l preïssiez et des autres avant. »
Et dist Jordains : « Cent mercis vos en ranz. »
Trois fois la baise trestout en un tenant.
A ces paroles saillit en l'auferrant (3).

Le nouveau David est plein d'espoir dans le succès de son entreprise, dont il attend une si douce récompense. Il triomphe, en effet, du Goliath sarrasin, et après avoir suspendu à l'arçon de sa selle la tête de son adversaire en guise de trophée, il rentre au palais au milieu des acclamations de tous les assistants. Le roi Marquès lui octroie la main de sa fille avec la moitié de son royaume.

Ici commence une nouvelle série d'aventures trop longues à raconter ici. Jourdain se met avec sa femme à la recherche de ses parents d'adoption, le bon Renier et sa chère marraine. Oriabel met au monde une fille pendant la traversée. Une tempête terrible éclate. L'équipage révolté s'empare de la jeune mère et veut la jeter à la mer pour apaiser le courroux céleste. Jourdain défend sa chère épouse ; cependant, accablé par le nombre, il est forcé de l'abandonner dans une frêle embarcation. Mais elle ne doit pas succomber, et le dénoûment nous montre, après mille péripéties émouvantes, Jourdain, sa femme et sa fille Gaudis-

(1) Je ne serais pas plus joyeux si quelqu'un me donnait Paris.
(2) Coup sur le col que l'on appliquait au postulant en lui conférant la chevalerie.
(3) Cheval de bataille.

sette dans les bras de Renier et d'Erembors, dont ils embrassent tous trois les cheveux blancs.

Pour achever le tableau et afin que la réparation soit complète, il ne reste plus qu'à montrer la justice divine s'appesantissant enfin sur la tête coupable de Fromont « le cuivert renoié ». Jourdain et Renier vont trouver Charlemagne à Orléans, se jettent à ses pieds et obtiennent non-seulement le pardon du meurtre involontaire de Lohier, mais encore la permission de tirer vengeance de leur ennemi. La cité de Blaivies se soumet avec joie à son seigneur légitime, et Fromont est condamné à être écorché. Jourdain, après la mort de son beau-père Marquès, est appelé à lui succéder par les barons du pays, et croyant n'accomplir qu'imparfaitement le devoir de la reconnaissance, il abandonne son fief de Blaivies à Renier.

La chanson de Jourdain de Blaivies, sans pouvoir rivaliser pour la grandeur, le dramatique des situations, avec celle d'Amis et Amiles, offre pourtant des peintures intéressantes de mœurs féodales, des sentiments élevés, des détails fins et pris sur le vif. Malheureusement, comme nous n'en verrons que trop d'exemples, le narrateur n'a pas su se borner, et la dernière partie contient des épisodes stéréotypés dans la plus grande partie des romans d'aventures. Le rapport intime de ce poëme avec celui d'Amis et Amiles ne consiste pas seulement dans la parenté de leurs héros respectifs, mais encore dans l'identité des idées principales. L'un et l'autre célèbrent la fidélité poussée jusqu'aux plus extrêmes sacrifices et l'amour dévoué d'une princesse pour un généreux chevalier. Renier nous rappelle Amiles, Oriabel est une imitation de Bellissent.

On ne connaît qu'un seul manuscrit de cette chanson, celui qui contient aussi le poëme précédent. Elle compte 4243 vers, dont la versification ne diffère en rien de celle d'Amis et Amiles.

Cependant entre ces deux poëmes si étroitement liés, il y avait encore une lacune : l'histoire de la vie de Girard de Blaivies. Le remaniement du XVe siècle, d'Amis et d'Amiles, que nous avons rappelé plus haut, a comblé cette lacune en partie, en conduisant le récit jusqu'au mariage de Gérard avec Hermengarde. Un autre trouvère nous a laissé, dans un manuscrit de la même époque, en dialecte picard, comme le précédent (bibl. de l'Ars., belles-lettres françaises, n° 182), l'histoire de Gérard jusqu'à sa mort, et ensuite le remaniement de la chanson de Jourdain. Ce poëme, qui compte environ 22,000 vers de 12 syllabes, a servi aux remaniements en prose du XVIe siècle, dont on connaît quatre éditions. (Voir Brunet.)

On rencontre des traces d'imitation de certains épisodes de la chanson de Jourdain de Blaivies dans le roman espagnol intitulé : *la Historia del rey Canamor y del infante Turian.* (Voir le Manuel.)

On trouve dans le tome XXIIe de l'*Histoire littéraire de la France*, parmi les nombreuses notices que M. Paulin Paris a consacrées aux poëmes historiques du XIIIe siècle, une analyse d'*Amis et Amiles* et de *Jourdain de Blaivies*. Sous la plume fidèle du savant académicien nos vieilles chansons de geste reprennent le genre d'intérêt propre à chacune d'elles, car il s'attache plutôt à peindre exactement qu'à critiquer. C'est là qu'il faudra toujours revenir pour trouver une étude sincère de notre vieille littérature. M. Paris a le bon esprit de se garder de tout rapporter à un moule unique, qui serait le type invariable du beau littéraire, comme l'ont fait depuis certains critiques dont les appréciations, marquées du caractère le plus étroit et le plus exclusif, ne peuvent que fausser l'idée que l'on doit se faire de notre poésie au moyen âge.

b. Geste des Lorrains.

1000. Li romans de Garin le Loherain, publié pour la première fois et précédé de l'examen du système de M. Fauriel sur les romans carlovingiens, par M. P. Paris. *Paris, Techener*, 1833-35, 2 vol. in-12, avec fac-simile, cartonnés. [13195]

1001. La mort de Garin le Loherain, poëme du XIIe siècle, publié pour la première fois d'après douze manuscrits par M. Édélestand du Méril. *Paris*, 1862, in-12, demi-rel. dos et coins de mar. rouge. (*Smeers.*) [13195]

1002. Analyse critique et littéraire du Roman de Garin le Lohérain, précédée de quelques Observations sur l'origine des Romans de chevalerie, par Le Roux de Lincy. *Paris, Techener,* 1835, in-12 de 96 pp., demi-rel., dos et coins de mar. rouge. (*Smeers.*) [13195]

Cette geste nous offre la peinture des querelles qui ont agité les grands vassaux de France et les ont poussés les uns contre les autres. Le poëme commence par la description de la guerre contre les Sarrasins. L'armée de Charles Martel est mise sous les ordres de Hervis, duc de Metz et père de Garin, et, grâce à la vaillance de son chef, elle remporte dans les plaines de la Champagne une victoire éclatante sur les païens. Mais la mort de Charles Martel les encourage à recommencer leurs incursions dans le pays de France. Le dernier épisode de cette nouvelle lutte fait naître le véritable sujet du poëme : la guerre entre les Gascons et les Lorrains. Pépin, fils et successeur de Charles Martel, se conformant aux conseils de

son ministre Hardrès, se refuse d'abord à secourir Thierry, roi de Maurienne, mais il cède aux instances de Garin, duc de Lorraine.

Garin, mis à la tête de l'armée, se tourne contre les infidèles, mais il est abandonné des Gascons qui soutenaient le parti de Hardrès. Toutefois il ne recule point devant l'ennemi et réussit à le disperser. Le roi Thierry, blessé mortellement, offre à Garin la main de sa fille Blanchefleur. Le vainqueur demande le consentement de Pépin et l'obtient facilement. Mais Fromont, fils de Hardrès, auquel Pépin avait promis le premier fief qui perdrait son seigneur, réclame l'accomplissement de cette promesse. Une querelle s'engage à ce sujet et finit par une rixe sanglante entre les Gascons et les Lorrains. Le poëme tout entier n'est qu'une suite de luttes, reflétant parfaitement l'état social de l'époque où la féodalité, parvenue à son plus haut point, étouffait la royauté encore débile. Les vassaux y sont peints dans toute leur audace et leur barbarie. Tandis que la guerre se poursuit entre deux provinces, Hauris, archevêque de Reims, conseille à Pépin d'épouser Blanchefleur, afin d'éviter par ce moyen l'effusion du sang et d'annexer en même temps à sa couronne les fiefs que la fiancée apportait en dot. Ce mariage a lieu en effet et la paix dure quelque temps. Cependant le sujet d'une nouvelle guerre ne tarde pas à se présenter, et les vicissitudes des deux partis belligérants occupent le reste du roman.

On ne doit guère chercher dans ce poëme, aussi curieux que bien écrit, des souvenirs authentiques de l'histoire, mais bien une peinture saisissante des mœurs féodales, non plus à l'époque des premiers Carolingiens, mais vers le XIe siècle. Certains chroniqueurs toutefois avaient accordé créance à ces traditions, dérivées peut-être de faits vrais, mais transformés dans le courant des siècles en pures fictions. Le point saillant de cette composition remarquable sous plusieurs rapports est un sentiment de réaction, émané du parti féodal ou même de la bourgeoisie naissante, contre le clergé contemporain qui refuse de participer aux sacrifices communs faits à la défense de la patrie, ce qui excite un mécontentement général. Ce poëme a été composé entre 1120 et 1130 par Jean de Flagy, nommé dans un des vers. Le succès de cette chanson a suggéré à d'autres trouvères la pensée de développer le sujet. D'un côté ils poursuivirent la lutte engagée par Garin, et de l'autre ils remontèrent à l'histoire de son père Hervis de Metz. C'est ainsi que se forma la geste des Loherains dont les poëmes relatifs à Garin ont seuls été publiés. On ne connaît pas les noms de ces continuateurs de Jean de Flagy, et leur œuvre a beaucoup moins de mérite que la sienne.

c. Geste des Bourguignons.

1003. Gérard de Rossillon, chanson de geste ancienne publiée en provençal et en français, d'après les manuscrits de Paris et de Londres, par Francisque Michel. *Paris, P. Jannet,* 1856, in-16 de XIX et 403 pp., cart. en percal. rouge. [13154]

M. Francisque Michel a été précédé dans son travail par M. Hoffmann, savant allemand, qui le premier dota la littérature d'une édition en texte provençal de ce poëme célèbre à plusieurs titres (*Die Werke der Troubadours in provenz. Sprache;* Berlin, 1855). Le texte provençal de la publication de M. Francisque Michel a été donné d'après le manuscrit unique appartenant à la Bibliothèque impériale et remontant au XIIIe siècle. Le texte incomplet en langue d'oïl placé à la suite, n'en est qu'une traduction. Il a été publié d'après le manuscrit du même siècle que le précédent, conservé au Musée britannique. Voir plus bas l'analyse.

1004. Le roman en vers de très-excellent, puissant et noble homme Girart de Rossillon jadis duc de Bourgoigne, publié pour la première fois d'après les manuscrits de Paris, de Sens et de Troyes avec de nombreuses notes philologiques et neuf dessins dont six chromolithographiés, suivi de l'histoire des premiers temps féodaux, par Mignard. *Paris, J. Techener,* et *Dijon, A. Maitre* (impr. de Loireau-Feuchot à Dijon), 1858, in-8. de XLVIII et 458 pp., demi-rel., dos et coins de m. r. (*Smeers.*) [13154]

Cette édition n'a été tirée qu'à 500 exempl., dont 50 sur papier de Hollande, avec les dessins sur chine. Une savante introduction est placée en tête du roman. La monographie historique des premiers temps féodaux, qui termine le volume, expose le rôle réel de Gérard de Rossillon dans l'histoire du IXe siècle.

1005. Gerard de Roussillon. S'ensuyt l'hystoire de monseigneur Gerard de Roussillon, iadis duc et comte de Bourgongne et d'Acquitaine (en prose). *Lyon, par Louis Perrin,* 1856, in-8., mar. vert semé de fleurs de lis, tr. dor. (*Petit.*) [17085]

Roussillon n'est point ici, comme on pourrait le croire, le nom d'une province du midi de la France, mais celui d'un château situé en Bourgogne, près d'Autun. Ce roman, bien qu'une partie des aventures qui s'y rencontrent se passe en Provence, appartient donc à la Bourgogne et se rattache à la geste des Bourguignons.

Gérard de Roussillon est un de ces romans carolingiens qui présentent le tableau de la féodalité glorieusement rebelle à la monarchie. Trois personnages du nom de Girart ou Gerard figurent dans les romans de ce cycle : Girart de Roussillon, Girart de Viane (Vienne) et Girard de Fretta ou de Frada. Ils procèdent d'un même type historique, un Girart qui paraît avoir été en effet comte de Roussillon, comte de Paris, comte de Bourgogne. Il nous apparaît comme un des preux les plus célèbres du IXe siècle, un de ces chefs germains à proportions héroïques dont le renom populaire se confondit, deux ou trois siècles plus tard, avec celui de Charlemagne. Après avoir soutenu la cause de Louis le Débonnaire contre ses fils dénaturés, il embrassa, à la mort du faible monarque, le parti de Lothaire et subit les funestes conséquences de sa défaite à la sanglante bataille de Fontanet. Girart se vit dépouillé par Charles le Chauve du comté de Paris, mais, à la paix entre les trois frères, Lothaire investit son fidèle vassal du comté de Bourgogne. Ce fut alors que Girart bâtit près de Châtillon-sur-Seine le fameux château de Roussillon, dont il a gardé le nom dans l'histoire comme dans la légende et dont, au XIIIe siècle, on voyait encore les ruines et les tranchées formidables. Lorsque, après la mort de Lothaire, la Provence fut érigée en royaume en faveur de Charles, le plus jeune de ses fils, enfant infirme et inepte, Girart fut chargé de sa tutelle, ce qui lui donnait une sorte de royauté. Ce fut à Vienne qu'il établit le siége de son pouvoir. Vers l'an 860 il chassa les Normands qui avaient essayé de s'établir dans la Camargue ou delta du Rhône. Charles le Chauve, jaloux de sa puissance et désireux de s'emparer des beaux pays de la Provence, lui fit une guerre acharnée, mêlée pour Girart de succès et de revers. Enfin, en 869, il se vit assiéger dans une de ses forteresses par le roi, tandis que Berthe, sa courageuse épouse, l'était dans sa capitale même. Les habitants de Vienne ne voulurent pas défendre la place. Girart se vit contraint d'abandonner la Provence à son adversaire et de se retirer en Bourgogne, dans sa forteresse de Roussillon, où il mourut, dit-on, vers l'an 878, après avoir fondé des églises, entre autres la célèbre abbaye de Vézelai.

Le poëme provençal dont Girart est le héros paraît être du XIIe siècle. On a la preuve qu'une version latine du même temps a existé, et plusieurs critiques croient que les unes et les autres ne sont que des traductions d'un original primitif en langue d'oïl. Dans le roman le preux bourguignon se relie à la dynastie fantastique des héros carolingiens : il est fils de Drogon, frère de Doon de Nanteuil, de Beuves d'Aigremont, d'Aymon de Dordon, et oncle par conséquent de Maugis et des quatre fils Aymon. L'action roule sur les démêlés du duc Girart avec Charles le Chauve, que le poëte confond, par une singulière méprise, avec Charles Martel. Cet anachronisme est de peu de conséquence, puisque le roman ne révèle que les mœurs et les idées du XIIe siècle. Voici le résumé de l'analyse de ce roman, qui a été depuis une vingtaine d'années l'objet d'excellents travaux. Le nœud du drame est la possession du fameux château de Roussillon. Le roi Charles et le duc Girart sont beaux-frères. Girart a épousé Berthe, l'une des filles de l'empereur de Constantinople, bien qu'il aimât la sœur de cette princesse et qu'il en fût aimé. Par un sentiment de chevalerie il a préféré au bonheur de posséder sa dame celui de la voir parvenir au rang suprême d'impératrice. Il demeurera néanmoins le chevalier de la femme de son adversaire, et, bien que fidèle époux lui-même et fort attaché à sa Berthe, il garde en son cœur le souvenir de sa première affection. Il en sera récompensé un jour : l'impératrice, par son adresse, trouvera moyen de rétablir les affaires de son chevalier, alors que par suite de téméraires entreprises il sera tombé dans la plus extrême détresse, jusqu'au point de devenir charbonnier. En effet, vaincu à la bataille du Val-Béton, aussi célèbre dans les anciennes gestes que celle de Fontanet dans l'histoire, Girart cherche un asile dans son imprenable château de Roussillon. Mais la place est livrée au roi par la trahison du sénéchal du duc. Proscrit, ayant perdu son cheval et jusqu'à son épée, le héros n'a plus, comme unique réconfort, que le courage, le dévouement et l'amour de sa femme Berthe, type, dans le roman comme dans l'histoire, du plus noble caractère de l'épouse. Cependant il recouvre, par l'action mystérieuse de l'impératrice, une partie de ses possessions et meurt dans son château de Roussillon.

Il y a de bien beaux passages, même dans le texte de 1316 édité par M. Mignard avec tant de soin et de sagacité. On est réduit à citer au hasard. Voici, par exemple, le portrait que le trouvère a tracé des Bourguignons :

Après ces moz li rois plus de vint fois se soigne (1)
Et dist en sopirant : « Cy ha male besoigne ·
Je croi cis Bourgoignon sont de fer ou d'acier,
L'on ne les puet par force de nulz estors (2) chacier :
Ils ont les cueurs plus durs que n'est li aïmant (3),
Et plus sarré se tiennent que li poix au cimant;
Ne lion ne liépar ne sont de tel firté
Com sont cilz Bourgoignon : ne m'ont point en chirté (4) ,
Mais par la foi que doi à mon créatour rendre,
Je leur cuit (5) en brief temps moult très chierement vendre
Or tost mandés querir le conte de Bretaigne,
Et Thirris l'Ardenois, mes barons d'Alemaigne,
Banc et ariere banc tout mon povoir de France :
Je vuilz que tuit y viennent ceulz qui sont fors d'effance (6
(Vers 4730-42.)

Dans la bouche d'un empereur, cet éloge ne saurait manquer de plaire aux Bourguignons.

Le poëte décrit la fureur des combats avec une énergie grandiose :

Si tres crueusement aissin tuit se combatent;
Li uns n'esparme l'autre, semblant font que s'ébatent :

(1) Se signe.
(2) Mêlée.
(3) Diamant, de *adamas*.
(4) *De charitas*, affection.
(5) *Cuide*, crois.
(6) Hors d'enfance.

C'est doleur, c'est meschief de (1) tel mortalité!
Li vif pour les ocis mains sospirs ont gité.
Gardoit soi eilz qui ehiet (2), nu'z non puet garantir!
Quar li pié des chevalx li font la mort sentir.
Li mors le vif ocient e'on ne puet chevaucher,
Qui ne ehiet ou trabuche et puis l'estuet ehaucher (3).
O (4) touz les autres morz si croissent li monciaux
De mors, d'eseus, de lances, d'armes, de pennonciaux.
Fourques est assaillis, il est en malvais estre,
Com sanglers se deffent à dextre et à senestre,
Il est bien grant mervoille où tel vigor est prise,
Quant plus voit de Franeois sachés que moins les prise.
Es plus grans tas se fiert (5) comme loups en berbis
Quant senz pastour les treve paissant par les herbis.
C'est li loup familleux (6) qui tout tue et devore;
Quanque tient devant lui tout mort, riens n'assavore (7).
(Vers 5181-98.)

Une suite nombreuse de tableaux et d'épisodes instructifs ou plaisants relèvent l'intérêt de ce long poëme. Après avoir raconté comment Girart fait taire les mauvais plaisants qui voulaient s'amuser de sa tournure sous son costume de charbonnier, le poëte ajoute :

Ainsin en grant traval son vivre deservoit (8);
Dieu et sa douce mère de très bon cuer servoit.
Sa femme se séoit toute jour en la poudre
Et gaaignoit son vivre au tailler et au eoudre;
De ce faire en s'enfance avoit été aprise,
Bien sout tailler et coudre et braïes et chemise,
Maul vestue et ehauchiée et toute entorehonnée
Covroit sa grant biauté la gente faueonnée (9).
(Vers 2365-74.)

Le roman en prose s'éloigne moins que la geste des vraisemblances historiques. Il s'agit entre les deux rivaux de la possession du comté de Sens. Charles et Gérard ont épousé chacun une fille du dernier comte; mais Berthe, la femme de Gérard, est l'aînée, et, en vertu du principe de l'indivisibilité des fiefs, le comté doit appartenir à son mari. Le roi prétend, au contraire, qu'à défaut d'hoirs mâles, le fief doit faire retour à la couronne. La suite du roman, comme dans les originaux en vers (voir n°s 1003 et 1004), déroule une série d'aventures militaires et chevaleresques. On doit à M. A. de Terrebasse cette réimpression *fac-simile* du roman de chevalerie en prose, d'après l'unique exemplaire connu qui se trouve actuellement à la bibliothèque de Grenoble. Une introduction historique et critique ajoute beaucoup de valeur à ce petit volume. L'édition primitive en a été publiée à Lyon par Olivier Arnoullet, vers le commencement du XVIe siècle.

1006. Le roman d'Aubery le Bourgoing. *Reims* (*impr. de Regnier*), 1849, in-8. xxxij et 195 pp., demi-rel. veau violet. [13182]

(1) *De* pour *que*.
(2) Qu'il prenne garde, celui qui tombe.
(3) On ne peut chevaucher qu'on ne tombe ou trebuche, et il faut passer par-dessus.
(4) Avec.
(5) Se jette.
(6) Affamé.
(7) Bien qu'il tienne devant lui tout mort, rien ne l'assouvit.
(8) Gagnait.
(9) La gentille faussaire, c'est-à-dire qui eache sa condition.

Ce roman, formant le tome VI de la collection des poëtes de Champagne antérieurs au XVIe siècle publiée par M. Prosper Tarbé, n'a été tiré qu'à 225 exemplaires, dont 16 sur papier de couleur.

Il faut distinguer le héros de ce poëme d'un personnage du même nom qui joue un rôle accessoire dans la chanson de Garin le Loherain. Cependant dans les deux poëmes on lui donne pour père Basin de Genève, duc de Bourgogne, connu dans l'histoire sous le nom de Boson, qui dut son élévation au crédit de sa sœur Richilde, épouse de Charles le Chauve. Son fief, c'est la terre illustrée par Girart de Roussillon, dont il est le successeur immédiat dans la geste bourguignonne. Auberi n'est pourtant qu'une figure légendaire, n'ayant presque aucun rapport avec Louis de Provence dont il occupe la place, selon la chronologie du trouvère. Tel que l'imagination populaire le représente, c'est un personnage éminemment dramatique, l'incarnation du malheur, un caractère sympathique, mais léger, un chevalier dont la vie s'écoule au milieu des infortunes, héroïque toutefois par ses efforts pour échapper aux étreintes d'une destinée implacable.

L'époque des événements est reculée au temps de Charles Martel. Basin, dont l'épée a fait des prodiges dans les luttes avec les Sarrasins, reçoit à titre de récompense le duché de Bourgogne, et, ce qui est plus précieux encore, la main d'Erembourc, fille du vainqueur de Poitiers et de Tours. Auberi est le fruit de cette union. La fatale influence de son étoile ne tarde pas à se manifester. Ses oncles Henri d'Ostenne ou d'Autun et Hoèdes de Langres, jaloux de la haute position de Basin, ont résolu d'assouvir leur haine sur la personne de son héritier, s'ils ne réussissent pas à renverser a fortune du père. Hermesent de Torin, seconde femme de Basin, prête avec empressement son concours à leurs projets et entraîne dans le complot Dezier (Didier), souverain de la Lombardie. Ce dernier entre en ennemi dans les États de Basin et pour porter un coup décisif marche rapidement sur Vienne. La résistance se trouve bientôt paralysée par la trahison, et le duc de Bourgogne prisonnier, à la merci du vainqueur, va finir ses jours dans les cachots de Pavie.

Dans l'exposition qui précède, le trouvère s'écarte de l'histoire. L'Hermengarde historique, l'Hermesent du poëme, femme de Boson, était fille de l'empereur Louis II. Avide d'un trône indépendant, elle poussa son mari à détacher ses fiefs de l'empire, mais la trahison était loin de sa pensée. Le duc n'eut qu'à être fier d'une épouse qui dirigea elle-même la défense de la ville de Vienne, assiégée par Louis III et son frère Carloman, et qui ne fit mettre bas les armes qu'après deux années d'une résistance désespérée. Boson put, après plusieurs victoires sur Bernard, comte d'Auvergne.

envoyé contre lui, relever sa position, et mourut vers 888 toujours en possession de son duché de Provence et Bourgogne.

Mais revenons au poëme. Auberi est confié aux soins d'Henri d'Autun, qui se charge de consommer sa perte à un moment favorable. En attendant, d'accord avec ses fils, Henri lui fait subir l'incessante torture de ses humiliations et de son mépris. L'amertume s'amasse dans le cœur du malheureux enfant. A bout de patience, exaspéré, il se décide à se venger et à briser ses chaînes. Après avoir tué ses deux cousins, il s'enfuit de chez son tuteur et va se mettre sous la protection de Hoèdes de Langres, ignorant que ce personnage fait partie du complot. La Providence veille cependant sur lui. Ses deux autres cousins, envoyés pour lui donner la mort, subissent le sort des premiers, et le jeune homme échappe encore une fois à ses bourreaux. Traqué partout, il va demander un asile à Raoul d'Ermenal-Mesnil, époux de sa sœur naturelle. Son nouvel hôte, homme d'un cœur droit, ne voit d'autre moyen pour mettre la vie de son beau-frère à l'abri de la vengeance de ses oncles, que de l'envoyer hors de la Bourgogne. Son fils Gascelin est chargé de l'accompagner à l'étranger. Ce dernier, quoique plus jeune qu'Auberi, joue le rôle du sage Mentor auprès de ce nouveau Télémaque. Ils vont offrir leurs services à Orri, roi de Bavière, qui est aux prises avec les Sarrasins, et contribuent activement à mettre ses ennemis en déroute. Mais l'amour doit livrer Auberi à de nouvelles épreuves. Sa vaillance et sa belle tournure séduisent le cœur de la femme du roi ainsi que de sa fille, et notre jeune héros ne se ferait aucun scrupule de répondre à ces tendres sentiments si les fils d'Orri n'avisaient à prévenir un scandale dans leur famille. Ils veulent l'entraîner dans un piége où il doit perdre la vie; mais Auberi s'en aperçoit, tue ces nouveaux adversaires et se voit naturellement forcé de s'abandonner encore une fois, avec son neveu Gascelin, aux caprices de la fortune. Le comte de Flandre reçoit les deux chevaliers errants à bras ouverts, et, grâce à eux, il repousse les attaques des Frisons et de leurs alliés. Mais ici encore la beauté et la galanterie d'Auberi lui préparent de nouvelles embûches. La comtesse s'éprend du jeune Bourguignon, qui se laisse aller à la séduction. Il ne tarde pas cependant à se lasser de cet amour coupable, et il croit faire une équitable réparation de l'outrage fait au mari en le sauvant une seconde fois de l'invasion de ses ennemis. Mais la comtesse, blessée dans ce qu'une femme a de plus cher, trame en secret la mort du volage, qui échappe cependant à sa vengeance.

Un événement imprévu rappelle Auberi en Bavière. Le roi Orri est mort, et une nouvelle incursion des Sarrasins menace l'héritage de la veuve Guiboure et de la belle Sonneheut, qui autrefois s'étaient disputé le cœur de l'amoureux chevalier. Il vole à leur secours, et son épée, qui ne lui a jamais fait défaut, lui conquiert cette fois la main de la reine et son trône. Arrivé à l'apogée de la fortune, Auberi n'en est pas moins en butte à la haine de ses oncles; mais il déjoue encore leurs embûches grâce à la bravoure et à la circonspection de son neveu Gascelin, qu'il s'apprête à récompenser par la main de Sonneheut et la cession de ses droits sur la Bourgogne.

Malheureusement un événement imprévu va bouleverser cette heureuse situation. La vue de la jeune fiancée inspire une passion ardente et brutale à Lambert, le châtelain d'Oridon, dans la forêt des Ardennes. Cet homme, objet de terreur pour toute la contrée, possède de grandes richesses amassées dans le métier de brigand. Il se présente à la cour d'Auberi, se prétend son cousin et veut lui confier ses domaines durant un voyage qu'il se propose de faire à la terre sainte. Mais ce n'est là qu'un stratagème pour inspirer confiance à Auberi et l'amener dans son château, où il sera forcé de servir d'instrument à une infâme machination. Auberi, malgré les prières de sa femme, qui conçoit des soupçons, se rend à Oridon accompagné d'une faible escorte. On le reçoit d'une façon splendide, on étale devant ses yeux un faste éblouissant et le repas est magnifique. Auberi est placé entre les deux nièces de Lambert; leurs propos et leurs œillades, que secondent des vins exquis et les sons de la musique, achèvent de le plonger dans une langoureuse ivresse. Notre héros, dans cette disposition, est conduit au repos. Pendant son sommeil, les deux nièces de son hôte se placent à ses côtés par ordre de leur oncle. Le lendemain matin, le châtelain félon surprend Auberi dans cette situation compromettante et lui déclare qu'un pareil outrage ne saurait être réparé que par sa mort. Auberi, déconcerté, offre un accommodement. Lambert paraît céder à ses instances, mais il exige qu'il fasse venir sur-le-champ sa belle-fille, Sonneheut elle-même. Auberi hésite, mais comme son refus exposerait non-seulement sa vie, mais celle de ses compagnons, il prend le parti de capituler. Abusant de la confiance de l'aimable Sonneheut, il va la chercher et l'emmène, prétextant de la conduire chez son fiancé, et l'introduit dans la forteresse d'Oridon.

Sur ces entrefaites, Gascelin, placé à la tête d'une expédition contre les Lombards, revient victorieux. Ayant appris la captivité de sa fiancée, il vole à son secours et la délivre. Leur mariage ne tarde pas à être célébré, sans que leur joie soit troublée par cette aventure, car Sonneheut, dans l'espoir d'une prochaine délivrance, a su habilement écarter les sollicitations passionnées de Lambert. Il reste cependant à l'époux un devoir à remplir: celui de punir le lâche châtelain d'Oridon. Gascelin vient l'assiéger dans son repaire. Mais il est rappelé en Bourgogne par la nécessité de punir les désordres de ses vassaux. Lambert, au moyen de riches présents, achète la médiation du roi Pépin, qui ordonne à Auberi de comparaître avec lui pour les entendre et le ré-

concilier. Gascelin, à son retour, apprend que le siége d'Oridon est levé et que la paix va se conclure. Il ne consent pas, lui, à pardonner, car sa vengeance n'est pas encore satisfaite. Il se met à la poursuite du félon et apprend qu'il se trouve à Saint-Denis en compagnie d'Auberi. Il est sûr cette fois que son ennemi ne lui échappera plus. Il prend des informations et découvre que tous deux doivent bientôt se rendre à l'église pour faire leur prière du matin. Il choisit ce moment pour porter, à la faveur de l'obscurité, le coup mortel à son ennemi : car

> Ne le garra moustier ne crucefix,
> Ne hons, ne fame qui soit de mère vis.

Afin d'éviter toute méprise, il s'est fait décrire avec soin les costumes des deux voyageurs. Il entre à minuit dans l'église; la pluie tombe à torrents, les gémissements du vent remplissent l'air d'une harmonie lugubre; la nature elle-même semble participer à l'horreur de cette nuit terrible. Gascelin s'avance vers l'autel devant lequel il aperçoit deux personnages agenouillés. Il distingue le costume du traître, tel qu'on le lui a décrit, et, sans hésiter, il lui enfonce dans la poitrine un poignard acéré. Mais quand il a soulevé la cape qui couvre le visage de sa victime, il reconnaît le visage pâle de son oncle Auberi. Lambert, averti du péril par ses espions, avait, par une ruse infernale, changé de manteau avec Auberi et détourné ainsi le coup qui lui était destiné.

Le désespoir du jeune chevalier est au comble. Hors de lui, en proie à une inexprimable douleur, il veut se tuer sur-le-champ. Un de ses compagnons lui arrache le fer meurtrier et lui rappelle qu'il a doublement à se venger. Dès ce moment, Gascelin n'a plus qu'une pensée : se trouver face à face avec Lambert. Ses vœux sont exaucés : il le surprend enfin et noie tous ses griefs dans le sang du perfide. Hélinand, neveu de Lambert, demande justice au roi Pepin, qui ordonne un combat judiciaire, dont l'issue est favorable à Gascelin. Il obtient le pardon du souverain et reçoit la couronne de Bavière. Son frère Amauri lui succède dans le duché de Bourgogne et la veuve d'Auberi se retire dans un couvent. La belle Sonneheut met bientôt au monde un fils, appelé un jour à une grande célébrité. Ce sera le duc Naimes au cœur hardi, l'Ulysse des épopées carolingiennes, le conseiller intime de Charlemagne. Quant à Gascelin, il

> ... ne se mit en oubli :
> Por son bon oncle ot molt le coer marri,
> Qu'il out ocis, si com avés oï.
> De pénitance ne se mist en oubli :
> Assez en fist, com le sot bien de fy (foi) (1).

Comme on le voit, *Auberi le Bourgoing* est un poëme de longue haleine. On y découvre la trace de faits historiques, mais attribués à d'autres personnages que les véritables et transportés dans d'autres époques. Le trouvère est toutefois plus heureux dans la peinture des mœurs contemporaines que dans celle des événements puisés aux sources de la tradition. Il a plus de talent dramatique que de génie épique. La dernière partie du poëme est aussi remarquable par les qualités du style que par l'invention. L'esprit de l'époque s'empreint fortement dans l'œuvre entière dont les pages reflètent les vices et les vertus qui caractérisaient la société d'alors. Il n'y a aucun doute que le poëme d'Auberi ait été composé au XIIe siècle, mais il est facile d'apercevoir des interpolations dues à une main postérieure. Le texte n'a pas encore été publié en entier. Quelques fragments en ont été donnés pour la première fois par M. Immanuel Bekker avec le *Fierabras* provençal ; d'autres accompagnent l'édition de la *Chanson de Roland* donnée par M. Francisque Michel. M. Prosper Tarbé, dans l'édition que nous avons sous les yeux, a publié le quart de la leçon contenue dans le manuscrit daté de 1298, B. I., fonds La Vallière, manuscrit qui contient environ 23,000 vers. Les suppressions sont remplacées par de courts sommaires. Un glossaire et des annotations historiques accompagnent cette publication. Il est cependant à regretter que l'éditeur n'ait pas fait usage du manuscrit provenant de la bibliothèque de Colbert, f. fr. anc. 7227^5, ou 860 nouv., qui offre le texte le plus correct et le plus développé, car il se compose d'environ 28,000 vers. A partir du XIVe siècle, ce poëme curieux est tombé dans l'oubli, et il n'en existe aucune version en prose.

(1) Comme on le sut bien par tradition.

d. Geste de Huon de Bordeaux.

1007. Huon de Bordeaux, chanson de geste, publiée pour la première fois d'après les manuscrits de Tours, de Paris et de Turin par MM. F. Guessard et C. Grandmaison. *Paris, F. Vieweg*, 1860, in-16, de cxxv et 329 pp., cart. en percaline brune. [13174]

Ce poëme forme le cinquième volume de la collection des anciens poëtes de la France publiée sous la direction de M. F. Guessard.

1008. Les gestes et faictz || merveilleux du no||ble Huon de Bor-||deaulx Per de France, Duc de Guyenne, Nouuellement redige en bon || Francoys. *A Paris, pour Iean Bonfons, libraire demourant en la Rue neufue nostre Dame a lenseigne sainct Nicolas.* In-4, sans date, à 2 col. de 265 ff., sign. a—ll, 2e alph., fig. s. bois mar.

vert fil. tr. dor. dent. int. (*Trautz-Bauzonnet.*) [17043]

Il y a peu de romans de chevalerie qui aient eu un succès aussi durable que la chanson de Huon de Bordeaux, dont la vogue s'est étendue jusqu'à notre siècle. Bien que, par le choix des personnages, le trouvère l'ait rattachée au cycle carolingien et plus spécialement au groupe qui embrasse les poëmes sur la querelle de Charlemagne avec les vassaux, elle serait aussi bien placée parmi les romans d'aventures, comme on va le voir par cette rapide analyse.

Charlemagne, accablé du poids des ans et des fatigues du pouvoir, exprime à ses barons le désir de remettre le sceptre, qui n'est plus pour lui qu'un fardeau, entre les mains d'un successeur qu'ils vont être appelés à désigner. Malgré les protestations de ses conseillers, il demeure inflexible dans sa détermination, mais il leur recommande son fils Charlot, bien qu'il le juge peu digne de cette faveur. Il se plaint amèrement des embarras que l'humeur violente du jeune homme a déjà suscités, et à cette occasion il mentionne les événements qui font le sujet du poëme d'*Ogier le Danois*. Il faut cependant se résigner à couronner ce mauvais héritier, car la naissance de cet enfant fut un effet de la volonté expresse de Dieu, de l'aveu même du vieux monarque :

« Quant l'engerrai (engendrai), se me puist Dix edier,
« C. ans avoie, de vreté le saciés:
« Sel me manda chil que tot puet jugier,
« C'est nostre sires, par l'angle saint Mikiel,
« Que jou géusse (1) à ma france moillier,
« Et jou le fis de gré et volentiers,
« Si engerrai .I. malvais iretier. »

Charlemagne résigne donc son pouvoir en faveur de son fils, qui accepte. Nous retrouverons bientôt la mise en scène de ce prologue, mais avec plus de talent et d'éloquence naturelle, dans un poëme antérieur à celui-ci, *le Coronemens Looys*. En ce moment un traître, Amaury de la Tour de Rivier, engage le roi de continuer à gouverner, son fils Charlot n'étant pas capable de se faire obéir de ceux qui osent ne pas reconnaître l'autorité de Charlemagne lui-même. Le vieillard, étonné de ce langage, exige qu'on lui désigne les vassaux rebelles et, tout vieux qu'il est, il saura bien les punir. Il apprend alors que les jeunes Gérard et Huon, héritiers de Séguin duc de Bordeaux, mort depuis sept ans, ne se sont pas présentés pour faire hommage de leur fief et le recevoir de lui. Charlemagne fait mander les récalcitrants, qui s'empressent de se rendre à ses ordres, car l'accusation portée contre eux par Amaury était imaginée par lui dans le but de les spolier de leur héritage. Voyant que les barons se portent fort de la loyauté féodale des deux ducs, Amaury se décide à tenter de leur ôter la vie. Il procède dans l'exécution de son projet avec une méchanceté diabolique. Pour garantir sa personne

(1) Couchasse avec, du latin *jacere*.

d'un châtiment légitime, il entraîne perfidement dans son complot un personnage haut placé pour se faire de lui un bouclier en cas de besoin. Tous les deux, accompagnés d'un certain nombre de chevaliers, dressent un guet-apens dans un bois que doivent traverser les jeunes ducs de Bordeaux. Le cortége s'approche. A cette vue le compagnon d'Amaury se jette sur les deux frères et plonge son épée dans le corps de Gérard. Huon poursuit l'assassin et le tue. Mais sa vengeance n'est pas satisfaite et il poursuit sa route. Arrivé au palais, outré de colère et de douleur, il se fait introduire auprès de Charlemagne et lui adresse de sanglants reproches. « Que Dieu, s'écrie-t-il,

..... confonde Karlon de Saint-Denis,
Com traïtour et mauvais roi failli,
Qui nous manda par ses séans escris
Et nous venimes pour le sien cors servir;
En son conduit nos volt faire murdrir. »

En entendant ces audacieuses paroles Charlemagne menace le jeune vassal de mort s'il ne prouve son accusation. Alors celui-ci fait approcher son frère Gérard que soutient l'abbé de Cluny, et, découvrant la blessure, il fait retentir ces paroles devant l'assemblée stupéfaite :

« Esgarde, rois! Dix te puist maléir! »

L'empereur s'émeut et ne peut supporter l'imputation de déloyauté qu'on lui adresse. Il ne saurait néanmoins persister dans sa colère contre Huon. Il jure solennellement de lui faire une réparation équitable. Mais bientôt on rapporte dans la salle le corps inanimé du meurtrier qui a succombé dans la lutte avec Huon. Charlemagne reconnaît son fils. La douleur du vieillard est indescriptible. Dans un premier moment d'emportement, il saisit son poignard pour l'enfoncer dans la poitrine de Huon; mais on le retient et le jeune duc se soumet lui-même au jugement des barons de France. Le traître Amaury accuse alors Huon d'avoir assassiné Charlot avec préméditation et il se déclare prêt à combattre pour prouver la vérité de son affirmation. Conformément à la volonté de Charlemagne, le duel a lieu dans des conditions exceptionnelles, car il ne suffit pas de vaincre son adversaire, mais il faut, sous peine d'être privé de son fief, lui arracher l'aveu de son crime. Amaury succombe, mais par malheur sa mort est instantanée, de sorte qu'on ne peut lui faire prononcer un seul mot en faveur de l'infortuné Huon. Charlemagne, persuadé de la loyauté de l'accusateur, refuse de retirer sa sentence et le jeune duc doit être privé de sa terre. Tous les pairs, convaincus de l'innocence de Huon, demandent sa grâce à l'empereur, et, lorsqu'ils voient qu'il ne fait aucun cas de leurs prières et de leurs témoignages, ils prennent le parti d'abandonner une cour où leur voix n'est plus écoutée. Voyant cette détermination, Charles se décide à faire grâce au meurtrier de son fils, mais à condition qu'il accomplirait un message qui présente des difficultés insurmontables. Il s'agit

d'aller chez Gaudisse, roi de Babylone, de pénétrer dans son palais au moment du dîner, de trancher la tête au premier qu'il y rencontrera, d'embrasser trois fois publiquement la belle Esclarmonde, fille du souverain, et d'exiger, au nom de Charlemagne, un tribut composé de :

« . . . . M. (mille) espreviers mués,
M. ours, M. viautres (vautours) très bien encaenés,
Et M. vallés, tous jouenes bacelers,
Et M. puceles qui aient grant biautés,
Et de sa barbe les blans grenons (poils) mellés,
Et de sa geule .IIII. dens maiselers (maxillaires).
Dient François : « Vous le volés tuer !
— Par Dieu, dist Karles, vous dites vérité. »

Huon consent à tenter cette entreprise téméraire, bien que la réussite n'en soit nullement admissible. Accompagné de quelques serviteurs dévoués, il s'achemine vers Babylone. Dans son trajet il traverse des contrées dont l'aspect ainsi que la population offre un spectacle singulier et lugubre qui semble être d'un triste présage, comme par exemple la Féménie :

C'est une tere ù moult a pouretés,
Solaus n'i luist, feme n'i puet porter (est sterile).
Ciens n'i abaie, ne kos (coq) n'i puet canter.

Affamé, exténué de fatigue, le petit cortége arrive dans une forêt redoutable. Tout à coup apparaît un nain d'une beauté céleste. Il se nomme Obéron. Il est né de Jules César et de la fée Morgue et possède un pouvoir surnaturel sur la nature et sur les hommes. Il se prend d'une vive sympathie pour notre héros et s'engage à lui aplanir les difficultés de son entreprise, pourvu qu'il ne s'éloigne jamais du sentier de la vertu ni ne souille ses lèvres d'aucun mensonge. A cette promesse Obéron ajoute deux dons auxquels s'attachent des qualités féeriques : un hanap qui se remplit de vin à volonté et un cor d'ivoire au son duquel les mortels les plus affligés se sentent transportés de joie et se mettent à chanter. Grâce à ces merveilleux objets la faim est rassasiée, la soif est étanchée et les malades reviennent à la santé. Chaque fois que la vie de Huon courra un danger quelconque il n'a qu'à donner du cor et des milliers de chevaliers du royaume de féerie accourront à son secours.

Sous les auspices d'un protecteur aussi puissant le jeune chevalier se jette dans un tourbillon d'aventures auxquelles le poussent son caractère léger et une présomptueuse confiance en ses forces. Par sa conduite irréfléchie il encourt maintes fois la disgrâce d'Obéron dont la colère s'évanouit cependant sous l'influence de son amitié pour Huon. Secondé par le concours du bon nain, il s'acquitte de son périlleux message et revient en France accompagné de la belle Esclaremonde qui consent à devenir son épouse. La coupe du malheur n'est pourtant pas encore épuisée pour lui. Son frère Gérard, guéri de sa blessure, se croit entièrement possesseur du duché de Bourgogne dont il s'est emparé après la mort de leur mère. Il apprend avec frayeur le retour de son aîné qui est en droit de réclamer le fief. Il n'hésite pas, d'après le conseil de son beau-père, à jeter Huon dans les prisons de Bordeaux, sa capitale. Pour masquer une si noire trahison il se rend auprès de Charlemagne et déclare, avec l'accent d'une feinte douleur, s'être en vassal fidèle conformé à ses ordres en emprisonnant son frère Huon qui a osé franchir les frontières de l'empire sans s'être acquitté de son message. Le duc Naimes suspecte cette fidélité prétendue qui blesse tout sentiment de famille et d'humanité; il insiste pour que l'on procède à une enquête au sujet de l'emprisonnement du duc. Ses protestations énergiques décident l'empereur à se rendre à Bordeaux pour examiner l'affaire de près. Aveuglé par sa rancune contre Huon, Charles confirme la sentence de mort. Heureusement un bon génie veille sur les jours du captif. Obéron vient une fois encore au secours de son protégé. Gérard, convaincu de félonie, est forcé d'avouer son crime, qu'il expie, ainsi que son beau-père, par une mort honteuse. Huon, réconcilié avec Charlemagne, rentre en possession de son duché et Obéron le choisit pour son successeur dans le royaume de féerie.

D'après cet exposé de la chanson de Huon de Bordeaux, qui n'est qu'un tissu d'incidents et d'aventures, on peut constater que l'introduction de l'élément fantastique, ressort puissant dans l'action du poëme, est une idée originale, mise pour la première fois en relief dans une œuvre qui avait encore la prétention d'être épique. La source de cette innovation, il faut la chercher dans les tendances littéraires de l'époque, pénétrée déjà du souffle des contes bretons et des romans d'aventures. Les savants ne sont pas tombés d'accord sur la provenance originale du type d'Obéron. Les uns la croient germanique d'après certaines analogies qu'on a remarquées avec les *Niebelungen*. Les autres prétendent en retrouver le modèle primitif dans une féerie celtique. Il est difficile de prendre dès à présent parti entre ces deux opinions.

La chanson de Huon de Bordeaux a été composée, selon M. Guessard, entre 1180 et 1200 par un trouvère inconnu qui a bien pu être originaire de la ville de Saint-Omer, qu'il se plaît à citer souvent sans aucune nécessité. Son poëme est écrit en vers décasyllabiques. Le plus ancien manuscrit qu'on en possède remonte au XIIIe siècle et il est conservé à la bibliothèque de la ville de Tours. C'est d'après cette leçon que MM. Guessard et Grandmaison ont donné le texte du poëme amélioré à l'aide d'un autre manuscrit du XVe siècle (Bibl. l, Sorbonne, 450). Il compte 10495 vers. On peut se convaincre de l'immense succès de ce poëme, en parcourant l'historique du sujet habilement tracé dans la savante préface de cette édition. Déjà au XIVe siècle, un trouvère, pour profiter de la vogue de ce roman, y ajouta la suite des aventures non-seulement de Huon lui-même, mais encore de sa descendance. Au siècle suivant le poëme fut remanié en vers alexandrins (ms. de Turin, bibl. de l'Univ.) et dans

le XVIe on en a tiré le canevas d'une pièce de théâtre. La popularité de cette fiction s'étendit au-delà du Rhin et de la Manche. Shakspeare lui emprunta l'idée de son Oberon dans le Songe d'une nuit d'été (*Midsummer night's dream*); Wieland en tira son poëme qui porte le titre d'*Oberon*, et Weber, prêtant à la légende les ressources de son génie musical, captive encore le public de nos jours avec les aventures du souverain du royaume de féerie.

Les traductions en prose contiennent en grande partie la série complète des aventures précédentes, auxquelles on a joint une partie des suites également traduites des continuations successives du poëme primitif. M. Léon Gautier a donné l'analyse de ces suites en prose dans le tome Ier de ses *Épopées françaises*, p. 528.

Il est digne de remarque que le grand succès et la popularité du sujet de Huon de Bordeaux, et surtout de la partie du poëme relative au personnage d'Obéron, ne se produisirent qu'à une époque où le roman en vers, perdu depuis plusieurs siècles, était tout à fait inconnu. Les versions en prose, les traductions se multiplièrent du XVe au XVIIe siècle. Shakspeare n'a connu qu'une traduction en langue anglaise, faite d'après un remaniement en prose; et Wieland, qui publia en 1780 son *Oberon*, ne songea à en puiser la donnée que dans l'analyse du roman insérée par M. de Tressan, en 1778, dans la collection de la *Bibliothèque des romans*. M. de Tressan, qui avait fait preuve de sagacité critique en reconnaissant que la suite n'était pas de la même main que la composition primitive, déclarait toutefois en 1782 qu'il ne croyait pas qu'il existât un original du roman antérieur à l'invention de l'imprimerie (*Corps d'extraits de romans de chevalerie*, t. II, p. 162).

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de mettre sous les yeux du lecteur le dénoûment du poëme de 1180, en le faisant suivre de la partie correspondante de la version en prose imprimée par Jean Bonfons, dans le milieu du XVIe siècle. On verra à l'aide de quels artifices les arrangeurs de cette époque parvenaient à prolonger, dans des proportions excessives, une fiction qui était en possession d'intéresser le public. La différence entre les deux styles est frappante et assurément la supériorité ne se trouve pas dans la manière d'écrire la plus voisine de la nôtre.

Obéron envoie Huon à Charlemagne pour s'acquitter de la mission dont il avait été chargé.

L'enfes se lieve, si est au roi alés :
« Sire, fait-il, le barbe recevés,
« Les .IIII. dens Gaudise l'amiré. »
Karles les prend, s'a Huon apelé :
« Hues, dist-il, bien estes aquités ;
« Je vous renc chi vo tere et vo regné,
« Se vous pardoins raneune et malvaisté.
— Sire, dist Hues, Dix vous en sache gré. »
Li rois se dreche, s'a Huon acole
Et si le baise, voiant tout le barné ;
L'acorde est faite, Dieus en soit aourés !
En si réut Huon toutes ses iretés (héritages).
Moult en fu liés tous li rices barnés,
En seur que tous (1) dus Nales li barbés.
La cours depart, n'i sont plus aresté ;
Rois Auberons a Huon apiélé.
« Hues, dist-il, envers moi entendés :
« Je vous commant, si kier que vous m'avés,
« .III. ans pasés à Monmur en venrés,
« Si averés toute ma roiauté,
« Et aveue chou arés ma disnité.
« Saciés de voir bien le vos puis donner,
« Car je vous di en fine vérité
« Qu'ensi me fu au naistre devisé
« Que bien le puis qui qe je veul donner;
« Et je vous aimme en bone loiauté,
« Si vous donrai toute ma disnité.
« Couronne d'or en vo cief porterés
« Et à Geriaume donrés vos iretés,
« Car bien les a deservi, en non Dé (2) ;
« Servi vous a de cuer et sans fauser,
« Et s'a pour vous maint travail enduré.
« Moult est preudom et de grant loiauté.
« Mix (mieux) l'en doit estre, se me puist Dix salver.
— Sire, dist Hues, moult avés bien parlé;
« Je li donrai quant vous le commandés. »
Dist Auberons : « Amis, or m'entendés :
« Je ne veul plus au siecle demorer.
« Là sus m'en veul en paradis aler,
« Car nostre Sires le m'a certes mandé
« Et je ferai la soie volenté.
« Mes sieges est à son destre costé ;
« En faerie ne veul plus arester.
« Chou que te di ne met en oublier,
« Si te desfen, sur les menbres coper,
« Et sur le foi que tu me dois porter,
« Que vers le roi n'aies mais estrivé (3);
« Tes sires est, se li dois foi porter.
— Sire, dist Hues, g'en ferai tot vo gré.
Rois Auberons a congiet demandé,
Il acola Karlemaine le ber,
De Huelin li proie au desevrer (4),
Huon baisa et puis s'en est tornés.
Il s'en reva à Monmur sa chité,
O lui enmaine tot son rice barné.
Et li roi Karles est à Paris ralés,
Et Hues est a Bourdele remés.

Après une série de détails aussi insignifiants que fastidieux le compilateur en prose (édit. Bonfons, feuillet CCV) raconte ainsi l'entrevue de Huon avec Oberon :

« Quant le Roy entendit la venue de Huon et de « Esclaremonde, sa femme, et de la grant joye « qu'il eut se saillit moult diligemment.

« Alors Gloriand, le duc Huon et Esclarmonde « entrerent dedans ladicte chambre. Quant le Roy « les aperceut, il marcha au devant de eulx en « leur disant : Mon trescher amy Huon et vous « ma treschere amye Esclarmonde, de vostre venue « suis moult joyeulx. Alors courut les bras ten-« duz, si les baisa et accolla tous deux plus de dix « fois et disoit : Huon, mon trescher amy, pour la « grande loyaulté que je sens en vous et la preu-« dhommie, je vous feray Roy et seigneur de toute « la faerie, et Esclarmonde, vostre femme, en sera « dame et royne. Et avec ce toute ma dignité vous « donneray. Quant le Roy les eut bien saluez, il « s'assist dessus une couche et devant luy fist as-« seoir Huon et Esclarmonde; puis après ce, com-

(1) Par-dessus tous le duc Naimes le barbu.
(2) Au nom de Dieu.
(3) Qu'avec le roi Charlemagne tu n'aies jamais de différend.
(4) Lui recommande Huon au moment de partir.

« manda à Gloriand que son arc lui fust apporté; « laquelle chose fut faicte, puis quant son arc tint « en sa main il print une fleche, si ferit dessus la « corde; apres ce qu'il eut feru, advis estoit que « tout le monde fust arrivé en la ville et au pa- « lays, tant y vint de chevaliers et de dames de « faerie que la ville et le palais en fut tout plain. « Quant tous furent venus et assemblez, le Roy « Oberon se feist porter en la salle de son palais « sur une moult riche couche qui là estoit atour- « née pour le seoir, puis apres commanda que « chascun se teust et parla et deist : Seigneurs et « dames qui cy estes assemblez, vous sçavez tous « que chose mortelle ne peult tousjours avoir du- « rée; je le dy pour moy qui suis filz d'homme « mortel, engendré de la dame de l'Isle, laquelle « jamais ne peut mourir, pource qu'elle est faée, « engendrée d'homme faé et fille de femme faée, « jaçoit ce que Julius Cesar feust homme mortel, « toutesfoys il convient que de ce monde trespasse « par le commandement de nostre seigneur que « ainsi l'a ordonné et pource que durant le temps « que j'ay esté avecq vous et conversé, pas je ne « vous veuil laisser sans seigneur, que premiere- « ment en mon vivant ne vous en aye pourveu « d'ung autre, lequel je ayme moult et tiens cher « et avec ce veuil que sa femme la duchesse Esclar- « monde soit demourante avec luy, car pour riens « ne les vouldroye separer l'ung arriere de l'au- « tre. Je veuil et ordonne que Huon qui icy est « soit vostre Roy et seigneur et Esclarmonde soit « Royne et dame et des maintenant je leur metz « mon royaulme et ma dignité, de laquelle je veuil « qu'ilz usent en la maniere que j'ay fait tout mon « vivant avec vous, jaçoit ce que le roy Artus m'ait « fait presse d'avoir ma dignité et mon royaulme, « mais ne l'aura autre que Huon qui icy est, lequel « en presence de vous tous je veuil couronner.

« *Comment le Roy Oberon couronna Huon et « Esclarmonde et leur donna son royaume et « sa dignité qu'il avoit en faerie, et fist la paix « de Huon et du roy Artus.*

« Quand le peuple de faerie, chevaliers et dames, « eurent entendu Oberon, moult furent dolons de « ce qu'il convenoit qu'il les laissast, et lui di- « rent : Sire, puisque votre plaisir est et que y si « adonne, raison est que soyons contens de rece- « voir à Roy et à seigneur Huon et à Royne Es- « clarmonde, sa femme. Quant le Roy eut entendu « ses barons, il feist apporter deux couronnes dont « l'une assist sur le chef de Huon et l'autre sur le « chef de Esclarmonde, puis fist aporter son cor, « sa nape et son hanap et le bon haulbert; si les « bailla au roy Huon pour en faire à sa volunté. « Moult grant joye et grant feste s'esleva par le pa- « lais des chevaliers et dames faées. Le Roy Huon « se mist à une fenestre et veit sur la montaigne « par où il avoit passé grant foison de tentes et « pavillons. Il demanda au Roy Oberon et dist : « Sire, là sus cette montaigne voy grant foison de « gens assemblez et plusieurs tentes et pavillons « tendus. — Huon, deist le bon Oberon, sachez que « c'est le Roy Artus qui cy vient pour cuyder « avoir mon royaulme et ma dignité, mais trop « tard y vient, car la promesse que vous m'avez « faite avez tenue, par quoy il a failly et vient trop « tard; car si venu ne fussiez, mon royaulme et « ma dignité luy eusse donnée. Bien scay que tost « sera cy pour moy venir veoir : moult sera do- « lent et courroucé de vostre venue, mais si je « puis je feray tant que tous deux serez en paix. « Car raison est qu'à vous obéisse. »

Dans les colonnes qui suivent le narrateur raconte avec la même prolixité l'accord obtenu par l'intervention d'Oberon entre Huon et Artus. Un autre chapitre est consacré aux « ordonnances que « fist le roy Oberon avant qu'il mourust. » Il raconte ainsi sa mort : « Quant les seigneurs et « dames qui là furent assemblés ouirent les pa- « rolles que le Roy Oberon disoit et aussi que cle- « rement veoient qu'il tiroit à sa fin, les cris et « les pleurs furent si grans par le palais des « dames et des chevaliers que merveilles estoit à « les ouyr, et mesmement par la cité se leva si « grant cry et si grant hu que pitié estoit à les « ouyr; car desjà estoient avertis que le Roy tiroit « à la fin, lequel estoit au meillur de son palais, « couché en une moult riche couche où il estoit « faisant ses prieres a nostre seigneur Jesuchrist, « tenant Huon par l'une des mains, en luy disant : « Mon cher amy, prie pour moi, il fist le signe « de la croix en recommandant son âme à Dieu, la- « quelle droit à ceste heure fut emportée en para- « dis par grande multitude d'anges que nostre « Seigneur Jesuchrist y avoit envoyez, lesquelz au « departir qu'ilz firent rendirent si grand res- « plendisseur au palais et une si grant clarté que « oncques la pareille ne fue veue et avec ce y « avoit si grant odeur et si souef fleurant que advis « estoit à ceulx qui là estoient que en paradis fus- « sent ravis; parquoy ilz sceurent tous pour vé- « rité que l'ame du Roy estoit saulvée. »

On s'étonne qu'une telle littérature ait pu faire pendant plus d'un siècle les délices de nos aïeux. Si on la compare à la langue et à la manière d'écrire au douzième siècle, on voit que la chute est profonde. Heureusement la renaissance vint tirer l'esprit français de cette ornière dans laquelle il était menacé de perdre son originalité et sa vigueur.

e. Geste des Narbonnais, famille de Garin de Montglane et de Guillaume au court nez.

Introduction.

Les premiers auteurs de chansons de gestes ont eu la prétention de composer des poëmes historiques, d'intéresser leur public, avide de s'instruire, par le récit de faits vrais, tout en capti-

vant son imagination par le tableau des grandes actions de héros sur le front desquels des souvenirs séculaires avaient formé une auréole de surprenante grandeur. Cette sincérité des premiers trouvères explique la curiosité dont leurs productions sont aujourd'hui l'objet : ils nous retracent l'histoire comme on la connaissait au moment de la rédaction du poëme. Cette histoire chantée est-elle la vraie? Elle n'est, il faut le dire, qu'une face, une partie du vrai. Comme nous l'avons vu pour Girart de Rossillon, on accumulait alors sur la tête d'un personnage héroïque les faits ou les aventures d'autres personnages de même nom, appartenant à d'autres époques ou d'autres provinces; car on n'y regarde pas de trop près dans un temps où l'on écrit rarement, où la critique n'existe pas encore. C'est ainsi que la geste de Girart de Rossillon ou de Guillaume au court nez s'est formée, à peu près comme a dû se former la légende de Thésée ou d'Hercule chez les anciens Hellènes.

On peut donc dire en général de ces plus anciennes chansons que les matériaux en sont réels, si l'ensemble de l'édifice ne l'est presque jamais. A ce point de vue l'histoire, si dépourvue de détails pour les temps carolingiens, réduite trop souvent aux secs *memoranda* des chroniqueurs de monastère, peut puiser, avec réserve toutefois, dans les archives populaires des jongleurs. Les données premières de leurs chansons ont été des cantilènes, petits poëmes concis, sans allure romanesque, plus rapprochés des événements, et sincères comme la naïve impression des masses en présence des actions qu'ils célèbrent.

Mais ce qui est d'une authenticité certaine dans ces chansons primitives, et ce qui leur donne une haute valeur, c'est la peinture fidèle, exacte, des mœurs et des idées d'un temps, non plus de celui où le poëte place l'action, mais de l'époque où il écrit lui-même. Nous avons vu dans la geste du roi, par l'effet de l'extension de la féodalité, la figure du grand empereur descendre avec le temps de son piédestal aux proportions gigantesques pour parvenir, d'amoindrissement en amoindrissement, à celles de la plus maigre caricature : espèce de mirage, en sens inverse de celui qui s'était produit deux siècles auparavant.

Quand ces drames héroïques, qui retraçaient les luttes formidables des compagnons du grand empereur, avaient obtenu un véritable succès, qui néanmoins ne pouvait pas durer toujours, des poëtes à la suite, des romanciers de profession, trouvant la veine des aventures de tel ou tel personnage un peu épuisée, s'avisèrent de lui donner des fils, des petits-fils, des neveux sur lesquels durent naturellement rejaillir l'affection et l'intérêt acquis par leurs ancêtres : on en fit les héros de nouvelles chansons dans lesquelles cette part du vrai contenue dans la légende n'existe plus ; le merveilleux s'y substitue au grandiose; les récits antérieurs sont mis largement à contribution, et la monotonie ne tarde pas à naître du sein de cette végétation parasite.

Cependant ces continuateurs veulent aussi qu'on les croie, car, chose remarquable, dans des temps où les moyens d'instruction sont si restreints, ce que la foule désire avant tout c'est une narration historique ; les romans d'aventures et les fabliaux, nés des besoins d'une civilisation plus raffinée et déjà un peu corrompue, auront leur temps, mais leur heure n'est pas encore venue. Le poëte se croit donc tenu de renfermer la postérité du héros primitif, de celui que nous pourrions appeler le *noyau* de la geste, sous le règne de ce même Charlemagne , dans ce lointain splendide dont l'éclat contraste avec les misères du présent ; c'est pourquoi il porte jusqu'à deux cents ans et plus la vie du vieil empereur. Après avoir chanté les petits-fils de ses leudes, le trouvère remonte l'arbre généalogique et s'empare du père et quelquefois du grand-père du héros primitif, prolongeant, multipliant à l'infini les luttes contre les Maures d'Espagne et conduisant ses personnages, la suite de Charles, dans les contrées les plus éloignées de l'Europe et même jusqu'en Asie.

L'ordre vraiment littéraire dans l'analyse d'une geste cyclique, ou pour mieux dire généalogique, serait donc, à la rigueur, de commencer par le poëme le plus ancien, celui qui retrace les aventures du personnage principal, véritable noyau de la geste. Mais ce serait troubler le classement établi, comme nous allons le voir, par les trouvères de la seconde époque dont nous possédons les remaniements seuls le plus souvent, et détruire, au profit de l'érudition, l'effet d'optique qu'ils ont voulu produire et la mise en scène de leurs drames.

1009. Sensuyt la tres|| plaisante hystoi||re du Preux et vaillant Guerin de Montglaue (*sic*) : lequel fist || en son tēps plusieurs tresnobles et illustres || faictz en armes. Et aussi parle des terribles || et merueilleux faictz que firent Robastre et || Perdigon pour secourir ledict Guerin ꝛ ses || enfans. (A la fin :) *Nouuellement imprimee a Paris pour Iehā Trepperel marchant et libraire demourant en la rue neufue nostre dame A lenseigne de Lescu de France* (sans date), pet. in-4. goth., 94 ff., sig. A—V, 38 lign. à la page, fig. sur bois, mar. rouge. (*Lortic.*) [17038]

Édition non décrite. Elle contient à la fin le roman abrégé de Girard de Viane; voir n° 1011.

1010. L'histoire dv noble prevx et vaillant Gverin de Mont-Glave (*sic*). Lequel

fit en son temps plusieurs illustres faicts d'Armes. Aussi des grands & merueilleux combats que firent Robastre & Perdigon, pour secourir Guerin, & ses enfans. *A Roven, chez Louys Costé, aux trois* ††† *Couronnees.* (A la fin :) *Acheué d'Imprimer, ce 5 de Mars* 1626. = L'histoire de Pierre de Provence et de la belle Magvelonne. *A Roven, chez la Vefue de Louys Costé.* = L'histoire dv noble, prevx et vaillant chevallier Gvillavme de Palerne et de la belle Melior. *A Roven, chez David Ferrand.* 1 vol. pet. in-4., fig., mar. rouge fil. orn. tr. dor. [17020]

Le roman de Garin de Montglane n'entre pas, à vrai dire, dans le cadre d'analyse que nous nous sommes tracé et qui consiste à nous borner à une rapide indication du sujet traité par le trouvère, afin que les bibliophiles puissent comparer les originaux en vers récemment publiés avec les versions en prose qu'ils possèdent déjà. Malgré trois éditions en prose du XVIe siècle portant ce nom sur leur titre, le sujet de Garin de Montglane est encore inédit. Cette compilation en prose embrasse seulement les trois poëmes suivants de la même geste des Narbonnais : Ernaut de Beaulande, Renier de Gennes, Girard de Viane, ainsi que la Chronique du faux Turpin. (Voir plus loin, col. 444.) M. Paulin Paris a donné (*Hist. litt. de la Fr.*, t. XXII, p. 438 et suiv.), d'après les manuscrits 7542 (1460 nouv.) et la Vall., 78 de la B. I., et Ars. B. L. f., 226, une analyse développée et très-intéressante des deux branches de ce roman, *les Enfances Garin de Montglane* et la *Chanson de Garin de Montglane*. Nous nous abstiendrions donc d'en parler après lui, si la comparaison qu'il est essentiel d'établir entre les poëmes derniers venus d'une geste et les compositions primitives ne devait pas souffrir d'une pareille lacune.

Au commencement de ce poëme inédit de Garin de Montglane, le trouvère s'exprime ainsi :

Garin fu li premiers, bien le puis affichier,
Dont issirent li hoir et li bon chevalier
Qui si firent paiens fors de France cachier,
Que as mons de Mongeai n'oserent repairier.
Car Reniers fu ses fiz qui fu pere Olivier,
Et Hernaus de Beaulande qui tant ot le cuer fier,
Qui fut pere Aimeri le nobile guerrier.
Et d'Aimeri issi Guillaume o le cuer fier,
Qui puis conquist Orenge, s'ot Guibor à moillier;
Trois fiz ot Aimeris qui tot furent princier,
Qui de Sarrasins fisent mainte sele widier,
Pour la loi Dameldieu acroistre et essauchier (1) ;
Moultama Diex le geste, bien le puis tesmoigner.

Le poëme des *Enfances*, amplification de dernière époque, ne présente absolument rien de remarquable. En voici la substance. Le père de Garin, Savari, duc d'Aquitaine, est l'époux de la belle Flore, fille de Thieri. Comme Berte au grand pié, comme Parise la duchesse, elle est trahie par son entourage et accusée d'avoir voulu empoisonner son mari. Savari l'exile de sa terre et prend pour femme la complice de cette odieuse machination. Déjà mère de deux fils, Flore donne le jour à Garin, dans la chaumière d'un paysan. Des fées, comme d'ordinaire, le dotent de dons merveilleux. L'enfant demeure avec sa mère dans un asile champêtre jusqu'à l'âge de quinze ans. Sa beauté et sa bonne mine lui gagnent le cœur de la fille du châtelain et il remporte le prix du tournoi dans lequel la jeune dame doit donner sa main au vainqueur. Mais il renonce à poursuivre cette union, et s'éloigne avec ses deux frères pour aller combattre à Reggio contre les Sarrasins, qui, sous la conduite de Marquilas d'Alixandre, oncle de Fierabras, veulent s'emparer de cette ville. Garin délivre la cité et tire le roi de sa prison. Celui-ci, en récompense de ses services, veut l'unir à sa fille Germaine. Mais le jeune homme refuse encore cette fois et cède ses droits à son frère Anseaume. Après les fêtes du mariage, les trois frères reviennent à Pavie rendre la liberté à leur père, puis ils reconquièrent l'Aquitaine sur le traître Driamadan qui avait épousé leur belle-mère.

La chanson de *Garin de Montglane*, antérieure aux *Enfances*, débute ainsi :

Oiés, oiés, seynor, par Dieu omnipotent ;
Que Damediex vos doinst honor et joie grant.
Oï avés canter de Bernart de Braibant,
Et d'Ernaut de Beaulande, d'Aimeri son enfant,
De Girart de Viane à l'orgoillox samblant,
Et de Renier de Gennes que Dex parama tant,
Ki fut pere Olivier li compaignon Rolant;
De Guillaume, de Fouke et du preu Viviant,
Et de la fiere geste dont cantent li auquant (parfois),
Ki tant soffri de paine sor Sarrasine gent.
Mais tot en ont laisié le grant commencement,
De Garin de Monglane, le chevalier vaillant,
Dont issi cele gent dont on parole tant.
Jà sarés dont il fu et dont et de quel gent,
Et comment il conquist Monglane et Montirant,
Et la terre environ une jornée grant
Qu'en ice tans tenoient felon et souduiant (1)
Et qui fu celle dame dont furent li enfant
Que on apele geste, très le commencement,
El roiaume de France.

M. P. Paris remarque, d'après ce préambule, que la chanson est postérieure à celles qui traitent d'Ernaut de Beaulande, d'Aimeri de Narbonne, de Girart de Viane, de Renier de Gênes, de Guillaume au court nez, de Foulque de Candie. Nous y voyons citée même une chanson sur Bernart de Brabant, qui paraît complétement perdue.

Il est regrettable que le poëme *de Garin de Montglane* n'ait pas encore été publié, car il est intéressant et l'on y rencontre plus d'un beau passage. Le père de Garin a laissé trois fils en mourant : Garin, Gerin et Anseaume de Blois. Garin,

(1) Qui firent tant de fois vider la selle aux Sarrasins, pour étendre et élever la loi du Christ.

(1) Séducteurs, trompeurs.

à titre d'aîné, vient de recevoir l'hommage des Aquitains; mais un messager céleste lui apparaît en songe et lui ordonne d'abandonner l'héritage paternel et de se diriger vers la cour du roi des Franks auquel il devra demander en fief le château de Montglane, qui se trouve en la possession d'un forcené, le duc Gaufrey, père d'Ogier, et héros lui-même d'un poëme. Garin se met en route pour Paris, n'emportant que l'épée de son père. Charlemagne, en guerre avec les fils de la fausse Berte, accueille favorablement le jeune chevalier, dont il apprécie bientôt la vaillance et le mérite. Il ne tarde pas à en faire son conseiller, son maître gonfanonier, son sénéchal et son maître d'hôtel.

Pour le malheur de Garin, la jeune reine, nommée Galienne, ne peut demeurer insensible à la grâce du jeune sénéchal : Garin repousse ses avances, mais, attiré par un piége dans une chambre écartée, il se voit forcé, à l'exemple de Joseph, d'abandonner son manteau. La reine, étonnée, pousse un cri en le voyant s'enfuir; Charlemagne l'a entendu, il accourt. Il exige une explication. Contrairement à la conduite de toutes les reines amoureuses et offensées, Galienne avoue la vérité, confesse sa passion et déclare que Garin est le plus loyal chevalier qui ait chaussé un éperon. Elle supplie donc l'époux offensé de la punir seule en lui ôtant la vie. Ce passage, plein de pudique passion et de pathétique, est un des plus beaux que l'on puisse rencontrer dans les chansons de cette époque. Il faut le lire tout entier dans l'ouvrage de M. Gaston Paris (n° 972, p. 387). Le roi, irrité, la regarde en silence, mais il est désarmé par tant de sincérité et pardonne à la reine.

Garin devra expier le crime d'avoir su plaire mieux que son roi. Mais comment formuler une accusation ? Comment s'y prendre pour perdre un innocent rival ? La nombreuse parenté du jeune homme pourrait se soulever en face d'une punition injuste. Bientôt on le mande au palais. Il s'y présente accompagné de ses frères et de leurs clients, portant des armes cachées sous leur manteau de cour. Charles demande à Garin ce qu'il a fait durant les jours précédents. Ce dernier, entre autres occupations, mentionne le jeu des échecs. Le roi entrevoit un moyen d'assurer sa vengeance. « Ah ! vous avez joué aux échecs ! Mais vous avez aussi tenu de mauvais propos contre moi. Nous jouerons à notre tour une partie d'échecs et voici mes conditions : si je perds, vous recevrez telle largesse qu'il vous plaira, même le don de ma couronne et de mon épouse; si c'est moi qui gagne, je vous fais aussitôt trancher la tête. » « Sire, ré-
« pond Garin, la partie n'est pas égale : je ne veux
« pas de la couronne de France, elle est vôtre et
« non mienne; et quant à recevoir la mort, ce
« serait un étrange salaire de mes loyaux ser-
« vices. » Charles insiste : Garin doit se résigner sous peine de la vie. La croix et l'évangile sont apportés, tous deux jurent de tenir les conditions faites. Derrière le roi sont ses leudes fidèles, tout prêts à se jeter sur Garin, ses frères et quatre cents « fervestis » qui l'entourent. Après quelques avantages de part et d'autre, le roi perd un cavalier et un fou. Il se fâche et donne un coup de poing sur l'échiquier. Cependant on recommence la partie; Charles reprend l'avantage. Alors les Aquitains s'émeuvent, on en vient aux mains, quelques chevaliers sont frappés dans les deux camps, puis on se calme et la partie recommence. Cette fois Garin reprend décidément le dessus. Il presse son adversaire au point de le mettre en péril de perdre. « Arrêtons-nous, Sire, dit-il, je ne vous materai que si vous l'exigez. » Le roi, un peu confus, se met à la discrétion du vainqueur, qui, loin d'user d'un droit acquis, demande grâce au vaincu. Pour toute faveur il réclame un fief retenu par un vassal rebelle et mécréant.

« Un castel me donés que tiennent mescréant.
Il n'i a crucefis ne autel en estant.
La mère gist au fil et au pere ensement,
Li freres prent sa suer, se li vient à talent,
Et se il en a fille, si i gist ensement,
Jà n'en sera blasmé por nul homme vivant.
Si furent baptisié, quant il furent enfant;
Or son tot *Aubigois*, felon et mescréant. »

Ce passage, comme l'a noté M. Paulin Paris, date la chanson. Le trouvère se fait l'écho des odieuses imputations contre les Albigeois, qui ont servi de prétexte à la croisade de Simon de Montfort; ce qui nous porte seulement au premier quart du XIIIe siècle. Ce fief est en la possession de Gaufroy de Montirant, qui a des intelligences avec les Sarrasins enfermés dans Nîmes et dans Orange. Charles fait droit à la requête et Garin part seul le lendemain pour son aventureuse expédition.

Ici le roman montre avec évidence l'influence des poëmes de la Table ronde. Garin devient amoureux, sur le récit d'un jongleur, de la belle Mabile, sœur du comte de Limoges, qu'il s'agit d'arracher aux mains du comte d'Auvergne. Après maintes péripéties et maintes épreuves, la belle s'abandonne à son chevalier, qui devient enfin son époux.

1011. Le roman de Girart de Viane, par Bertrand de Bar-sur-Aube. *Reims*, 1850, in-8, demi-rel., dos et coins de mar. vert. [13182]

Girart de Viane forme le dixième volume de la collection de poëtes de Champagne antérieurs au XVIe siècle, publiés par M. Prosper Tarbé.

Cette chanson étendue est une des plus riches en détails et en incidents de toute la geste des Narbonnais. Il serait difficile d'en faire une analyse suffisante pour en donner une idée complète. Heureusement, M. Immanuel Bekker appela sur ce poëme l'attention de l'Allemagne dès 1829 en le publiant en partie (voir le n° 979); M. Francis Wey, dans ses *Révolutions du langage*, p. 97, et M. Paulin Paris, dans le t. XXII de l'*Histoire littéraire*, en ont

présenté chacun de leur côté un résumé ample et intéressant, auquel le lecteur pourra recourir.

Garin de Montglane avait quatre fils : Ernaud de Beaulande, Milles, Renier et Girart, qui doit un jour devenir seigneur de Vienne. La maison était si pauvre qu'ils n'avaient pas même de pain. Les enfants se décidèrent à chercher fortune ailleurs. Après avoir fait leurs adieux au manoir paternel, ils se dirigèrent, l'aîné vers Beaulande, dont son oncle était duc ; il en épousa la fille, devint duc à son tour, et eut pour fils Aimeri de Narbonne. Milles prit la route de la Pouille, conquit plus tard Palerme et devint duc de Sicile. Leurs aventures sont en partie racontées dans l'édition gothique de *Garin de Montglane,* citée en tête du numéro précédent.

Renier et Girart, les deux plus jeunes, se dirigent vers Paris, par suite du conseil qui leur a été donné d'offrir leurs services au roi Charles. Arrivés au palais ils sont en butte à certaines avanies que leur attire leur misérable accoutrement de la part des gens de service. Renier en assomme un. Le roi accourt au bruit. Renier plaide bravement sa cause, on intercède pour lui et Charles se décide à pardonner. On les équipe, l'aîné est armé chevalier et bientôt le roi les attache au service de sa table. Mais ces pacifiques occupations ne satisfont guère l'ambition des deux jeunes gens, qui ont appris la haute fortune de leurs deux aînés. Le roi, pressé, circonvenu par leurs amis, se décide à les *caser,* comme on dirait aujourd'hui. Il donne en mariage à Renier la fille du dernier duc de Gènes avec sa seigneurie. Ce nouveau vassal part incontinent pour sa terre et il deviendra père d'Olivier et de la belle Aude, qui jouent tous deux un grand rôle dans la suite du roman.

Cependant Girart, demeuré seul en France auprès du roi Charles, gagne de plus en plus son affection, et le monarque, apprenant un jour à la chasse la mort du duc de Bourgogne Auberi, donne à Girart le duché avec offre de la main de la veuve, qui doit se rendre à Laon à la Saint-Jean prochaine.

Mais dès que le vieux roi se trouve en présence de la dame, il est subjugué par ses charmes, il en devient amoureux et lui propose de l'épouser. Peu satisfaite de cette perspective brillante, la duchesse, rentrée chez elle, fait mander le beau Girart, lui raconte son aventure et lui demande de s'unir avec elle sans délai. Mais celui-ci reçoit fort mal ses avances et déclare carrément à la dame qu'il ne veut pas se marier avant deux ans : si elle est pressée, elle n'a qu'à se pourvoir ailleurs. Il prend aussitôt congé et reste sourd pendant quinze jours aux tendres messages de la duchesse. Dans son dépit elle revient au roi, qui réalise sa promesse en l'épousant. Girart est indemnisé de la perte du duché de Bourgogne par l'investiture de la ville et du territoire de Vienne.

Il y a ici un incident qui doit former le nœud de l'action, dont ce qui précède est le prologue. Le vassal se présente dans la chambre nuptiale pour remercier son suzerain et prendre congé de lui. Il s'agenouille devant le lit, suivant le cérémonial, et s'apprête à baiser la jambe du monarque Mais la nouvelle mariée, par une inspiration de malicieuse vengeance, substitue adroitement à l'orteil impérial son pied nu qui reçoit le baiser féodal. Elle tenait caché un poignard dont elle eût frappé l'orgueilleux comte, s'il se fût aperçu de la ruse. Le lendemain Girart quittait la cour pour se rendre dans ses domaines, et peu de temps après il épousait Guihour, sœur du roi Otton, dont il eut Savari et Otton.

Quelques années plus tard, Aimeri, neveu de Girart, lui révèle le secret de l'affront infligé par la reine, dont elle s'est vantée à lui-même, et qu'il a failli venger par le meurtre de la princesse. Girart se résout à punir par les armes l'injure faite en sa personne à toute sa race. Il appelle toute sa famille à son aide. Son frère Renier accourt de Gènes avec son fils Olivier. Ernaud de Beaulande se rend à Vienne avec huit mille lances; Milles, de la Pouille, avec dix mille soldats; enfin leur père, Garin, le vieux duc de Montglane, amène sept mille hommes au secours de ses enfants. La guerre au suzerain est résolue, à moins que Charlemagne ne se décide à donner satisfaction. Le vieux duc et ses enfants se rendent à Châlons, où le roi se trouve en ce moment, pour poser leurs conditions. Une nouvelle injure faite au vieux Garin par un des barons de Charles amène une rixe immédiate, et les cinq membres de la famille n'ont que le temps de regagner leurs troupes. Ils s'emparent de Mâcon et rentrent dans leurs fiefs. Charles réunit ses vassaux et commence le siége de Vienne, qui devait durer sept années. Girart, réduit enfin à l'extrémité, rappelle ses frères ; Milles revient à son aide, ainsi que Renier, accompagné du brave Olivier, son fils, et de la belle Aude, sa fille.

On voit ici, par la manière dont est présentée la situation respective de Charles et des vassaux rebelles, combien nous sommes loin des chansons primitives, qui reflètent encore si vivement l'impression de l'ascendant extraordinaire du prince sur ses barons; nous reconnaissons avec évidence le sentiment de dédain qu'avait produit dans les âmes le spectacle du profond abaissement des successeurs du puissant maître de l'Occident et qui caractérise l'époque suivante.

En cet endroit du poëme se présente un épisode d'un grand intérêt comme peinture des mœurs chevaleresques. Olivier et Roland se rencontrent aux environs de la ville assiégée : ils se menacent et se provoquent. Rentrés chacun dans leur camp, ils essuient quelques plaisanteries sur l'issue pacifique de leur discussion. Ils sortent de nouveau pour chercher aventure. Olivier rencontre un nommé Guinemans et le tue. Roland se trouve en présence d'Aimeri et le démonte. Mais le siége con-

tinue, Vienne ne se rend pas et la misère du pays augmente.

Cependant Roland, fatigué de son inaction, obtient du roi que l'on prépare une quintaine. Olivier, dans la ville assiégée, se réjouit de cette circonstance, et se propose de faire merveille dans la lice chevaleresque. En effet, malgré les supplications de sa sœur Aude, il descend dans la foule tout armé sans être reconnu et renverse tous les combattants. Le roi en lance dix contre lui, mais Olivier les défie en se faisant connaître et en appelant à un combat singulier Roland, au nom d'Aimeri, qui avait été désarçonné peu de temps auparavant par ce dernier. Le roi ordonne qu'on s'empare du téméraire chevalier, mais il parvient à s'échapper, grâce à l'aide que lui donnent Girart et son monde par une sortie inopinée de leurs remparts. Les dames de la ville, néanmoins, courent de grands dangers; elles sont sorties avec Aude, pour voir de plus près la joute. Roland, fasciné par l'étonnante beauté de la sœur d'Olivier, s'approche d'elle, l'enlève et veut l'emporter dans sa tente. Mais elle appelle Olivier à son secours : il l'entend, revient sur ses pas et charge Roland d'un coup si violent qu'il lâche sa proie et se laisse emporter par son cheval.

Le lendemain, Olivier se présente au camp de Charles pour soumettre au monarque les propositions de Girart. Les conditions du roi sont rigoureuses : il prétend que le comte se rende sans conditions et vienne le trouver nu-pieds, la selle au cou. Ces exigences provoquent de la part d'Olivier une réponse altière ; il menace Charles du soulèvement de toute la parenté de Garin. Charles se met en colère...; mais Roland paraît. Il attaque par ses propos l'honneur de Girart. Olivier le défie et met en doute son courage. Alors Roland dépose son gant entre les mains du roi. On convient des conditions suivantes : si Roland est vainqueur, Girart rendra Vienne ; si, au contraire, c'est Olivier qui triomphe, le roi lèvera aussitôt le siége et s'en retournera en France. Cependant les discussions recommencent, de nouvelles rixes s'ensuivent. Les Viennois sortent bientôt de leurs remparts pour venir à la rescousse d'Olivier. Le roi lui-même, sans se faire connaître, combat en personne. Il est sur le point d'être vaincu par Girart, qui assène de terribles coups sur son casque, lorsqu'une invocation sortie de ses lèvres le fait reconnaître de son vassal rebelle. Celui-ci met aussitôt pied à terre, baise l'éperon de son suzerain et s'excuse de sa méprise. Mais voyant les Franks accourir au secours du roi, il pique des deux et rentre sain et sauf dans Vienne.

Charles ordonne un assaut. Belle Aude, du haut des créneaux, tue elle-même un des assaillants d'un coup de pierre. Roland, plein d'admiration, entame avec l'amazone du pied de la muraille une conversation dans laquelle ils font plus ample connaissance. Roland rentre au camp tout troublé. Mais Olivier a profité de ses distractions amoureuses pour trancher la tête à vingt barons. Cependant le roi, toujours généreux, remet l'assaut en considération de la dame de son neveu bien-aimé.

La nuit succède à cette sanglante journée. Un songe prophétique est envoyé à Charlemagne. Un devin consulté explique au roi que le duel de Roland et Olivier doit amener la réconciliation secrètement désirée par le monarque.

La description de ce combat, qui prépare le dénoûment de ce long poëme, est un morceau capital, comparable, sous le rapport de la peinture des mœurs chevaleresques, au duel d'Olivier avec Fierabras, dans la chanson de ce nom. Dans les deux armées les regards de tous les spectateurs se concentrent sur cette scène dramatique, qui se passe dans une petite île voisine de Vienne. Aude, à une étroite fenêtre, éprouve en partie les angoisses de Chimène, et fait entendre au ciel ses prières pour son frère, ses lamentations sur le sort de son amant. On l'emmène à l'église, loin du spectacle de cette lutte poignante, et, dans le camp adverse, Charles lui-même et ses guerriers répandent des larmes de sympathie pour la belle héroïne.

La lutte dure depuis le matin jusqu'à la nuit avec des alternatives diverses, où chacun des champions laisse à tour de rôle éclater sa magnanimité. On ne sait quelle eût été l'issue de ce combat homérique, si un ange, descendu d'un nuage interposé entre eux, ne leur eût ordonné de mettre fin à leur inimitié et de la tourner contre la gent mécréante des Sarrasins. Les deux héros, obéissant à l'ordre céleste, deviennent amis et se promettent de tenter tous leurs efforts pour réconcilier Charlemagne et Girart. Roland doit en outre recevoir belle Aude de la main de son frère. Mais, bien qu'ils unissent leur influence pour parvenir à la conclusion de la paix, ils rencontrent de grands obstacles des deux parts.

Une circonstance semble devoir enfin changer la face des choses.

Ce fut en mai, ke la rose est florie,
L'oriouz (loriot) chante et li mavis (1) s'escrie.
Florissent gaut (bois), et herbes ranverdissent.
Chacune eve (eau) est en son chanel vertie.
Molt est pansis amans ki ait amie,
Sovant sospire quant ne l'ait en balie (possession)...

Charles prépare, seul avec sept chevaliers, une chasse dans le bois de Clermont, voisin de la ville assiégée, mais compris dans les lignes de l'armée royale. Girart en est averti, et la résolution est aussitôt prise de s'emparer de la personne du monarque. A l'heure indiquée, les chevaliers viennois s'arment, et s'acheminent avec des torches par un sentier souterrain, jadis construit par les païens, jusqu'au carrefour de la forêt, où ils attendent, cachés dans des buissons, le moment propice. Le roi, suivi de ses compagnons, pénètre dans le bois au

(1) *Mavis, mauvis*, contraction sans doute de *mala avis*, d'où l'on a fait plus tard *mauviette*. L'explication de ce synonyme d'alouette avait intrigué Génin, qui n'avait rencontré ce mot dans aucun texte.

lever du soleil, mais s'acharnant à la poursuite d'un sanglier, il se laisse bientôt entraîner dans un taillis où il tue l'animal et sonne l'hallali. Les seigneurs viennois l'entendent; il est entouré, on lui enlève son épée, tandis que Girart se présente devant lui. Le noble vassal pourrait emmener captif son suzerain et terminer ainsi cette longue guerre, mais il impose silence à Aimeri, qui voulait le faire mourir. « Ne plaise à Dieu, s'écrie-t-il, que je tue le roi de France. Non, je serai son serviteur, et relèverai de lui pour ma terre, s'il m'accorde merci. » Charles est touché d'un pareil acte de chevalerie. « Approchez, bon duc Girart. Je vous rends votre fief avec mon amitié! Vous serez dédommagé du tiers des frais de la guerre. — A Dieu ne plaise, dit Girart, que vous soyez mon prisonnier! mon frère Hernaud est mon aîné et doit en tout lieu avoir rang sur moi. » Alors Hernaud s'agenouille devant le roi et lui engage aussi sa foi; après lui Milles de Pouille, Renier de Gènes et son fils Olivier. Aimeri se tenait sombre et silencieux à l'écart; mais bientôt, vaincu à son tour par la magnanimité de Charles, il promet de faire son devoir auprès de ses oncles. « A la bonne heure, dit le roi, vous serez le compagnon d'Olivier et de Roland et vous porterez mon oriflamme. »

La paix étant ainsi conclue, Hernaud prend la parole. « Que comptez-vous faire, sire? Retournerez-vous au camp ou nous accorderez-vous l'honneur d'être vos hôtes à Vienne? Si nous pénétrions dans vos avant-postes avant que la vérité fût connue, nous courrions risque de la vie. — C'est vrai, dit le monarque. — Si vous le trouvez bon, reprend Girart, nous irons à Vienne par-dessous terre, le long d'une cave creusée de toute antiquité par les païens. — Volontiers, dit Charles, mais ayez soin qu'il n'y ait aucun piége. — Je ne le souffrirais pas, dit Girart, dût-on m'arracher les membres. » Le roi s'extasie sur cette mystérieuse construction, qui a permis aux assiégés de résister pendant sept ans, sans jamais être affamés. La petite troupe revoit le jour au milieu de la place de Vienne. Le roi est parfaitement accueilli dans la ville et servi par les barons avec les plus grands honneurs. On reste à table jusqu'à l'aube et Charles, assis entre la duchesse Guibour et la belle Aude, se livre à la joie et demande pour son neveu la main de sa jeune voisine.

Il fallait songer cependant à calmer l'inquiétude des compagnons du roi qui, après l'avoir cherché en vain dans toute la forêt, étaient rentrés au camp dans la plus profonde consternation. Après la messe, le roi monte à cheval, suivi de deux mille des assiégés sans armes, et qui font retentir les airs de cris de joie. Naimes et Roland, acharnés à la recherche du souverain, les ont entendus. Ils s'imaginent que Girart, instruit de la disparition du roi, vient pour les surprendre: ils donnent incontinent l'alarme, on court aux armes, les clairons sonnent et l'on se précipite au devant de la troupe qui s'avance. Le roi se met à rire. « Damp Girart, si nous laissions aller les choses, on se donnerait ici de rudes coups. Pour éviter tout malentendu, je vais prendre les devants et me présenter seul à l'armée. » A ces mots il pique des deux. On s'imagine aisément la joie que cause son retour. La paix est faite, on s'embrasse. Roland reçoit la promesse de la main de la belle Aude, un archevêque bénit leurs fiançailles, jour est pris pour le mariage. Mais on a compté sans les Sarrasins, que Dieu maudisse! De terribles nouvelles parviennent de la Gascogne. Les Maures ont pénétré dans le Midi, pillé Tarascon et Bordeaux et se dirigent vers Orléans par Bourges. Il n'y a pas de temps à perdre, rendez-vous est donné au ban de la noblesse dans les marches de la Gascogne. Le roi confie à son ami Girart l'Allemagne et la Bavière, l'Italie à Renier et Hernaud de Beaulande. Roland reçoit un baiser de son amie, qui lui recommande l'anneau nuptial et lui remet une enseigne blanche, qu'il doit illustrer dans la bataille. Charlemagne défit les païens, mais vous savez par la chanson comment il se fit que Roland ne rapporta pas l'enseigne à sa promise. Vous connaissez la trahison de Ganelon, la mort des douze pairs et des vingt mille hommes surpris à Roncevaux par le roi Marsile.

Le récit de la mort de Roland termine l'édition gothique de *Garin de Montglane* citée en tête de l'article précédent. Il est curieux de la parcourir pour voir à quel degré d'effacement a pu parvenir au bout de trois siècles la plus grandiose épopée écrite dans notre langue.

Le rédacteur du roman en prose de *Guérin de Montglane*, édité par Jean Trepperel (voir plus haut, nº 1009), loin d'avoir péché par prolixité, comme ses compilateurs du *Huon de Bordeaux* en prose, a donné, d'une manière presque sommaire, le résumé du poëme de *Girard de Viane*. Malgré cette concision, peu ordinaire en ce genre d'ouvrages, son style toujours sobre ne manque pas parfois d'élégance. On trouve au milieu de sa narration des épisodes intéressants qui ne figurent pas dans le poëme primitif; tels sont ceux de Robastre et de Perdigon. Il présente un autre intérêt, celui de nous reproduire le récit contenu dans le poëme d'*Ernaud de Beaulande*, aujourd'hui perdu, et les aventures de *Renier de Gènes*, dont il n'existe qu'un seul manuscrit, encore inédit.

L'édition de Rouen, 1626, du *Guérin de Montglane* ne mérite aucune estime. Ce travail est une retouche faite d'une main inepte de la version en prose imprimée à Paris. L'éditeur a remplacé par des contre-sens toutes les expressions vieillies qu'il ne comprenait pas, et il est vraiment surprenant de voir par combien de difficultés il se trouvait arrêté. Il en résulte un texte pitoyable, qui présente un amalgame incessant de la langue du XVIe avec celle du XVIIe siècle. Il est à croire qu'il en doit être ainsi de la plupart des éditions de romans de chevalerie données vers 1600 par des imprimeurs de Rouen et de Troyes.

1012. Guillaume d'Orange. Chansons de geste des XI[e] et XII[e] siècles, publiées pour la première fois et dédiées à Sa Majesté Guillaume III, roi des Pays-Bas, prince d'Orange, etc., par M. W.-J.-A. Jonckbloet, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Groningue. *La Haye, Martinus Nyhoff,* 1854, 2 vol. in-8 de IV et 427 pp., IV, 318 et 4 pp. d'errata, dem.-rel. dos et coins de mar. rouge. (*Smeers.*) [13182]

Dans l'ordre généalogique et tout factice dont j'ai parlé plus haut (voir col. 438), adopté par les trouvères de seconde époque pour rattacher leurs romans derniers venus au poëme primitif, ou noyau de la geste, viennent se placer, avant les chansons sur Guillaume au court nez, celles relatives à son aïeul *Garin de Montglane,* son grand-oncle *Girart de Viane*, son grand-père *Hernaut de Beaulande* et son père *Aimery de Narbonne.* Pour tenir compte, dans cet ordre artificiellement chronologique, de tous les poëmes inédits, il faudrait s'occuper de la *Mort d'Aimery de Narbonne*, de *Renier de Gennes*, de *Beuves de Comarchis,* fils aîné d'Aimery et frère de Guillaume, du *Siége de Narbonne*, chanson signalée pour la première fois par M. Léon Gautier, et enfin des *Enfances Guillaume*, avant d'arriver à la partie publiée par M. Jonckbloet de la geste du héros légendaire. Elle se compose des branches suivantes: *le Coronemens Loys*, le *Charroys de Nymes*, la *Prise d'Orange*, le *Covenans Vivian*, la *Bataille d'Aliscans.* Vient ensuite une lacune dans la série, puis elle est close par le *Foulque de Candie* publié en partie par M. Prosper Tarbé. Dans ce système bibliographique, qui ne s'occupe que des ouvrages imprimés, on regrette d'avoir à passer sous silence plusieurs poëmes inédits, dont quelques-uns sont vraiment remarquables. Ce sont les *Enfances Vivien*, la *Chevalerie Vivien*, le *Moniage Guillaume*, *Rainoart*, la *Bataille Loquifer* et le *Moniage Rainoart.* Il suffit, au surplus, de renvoyer pour l'analyse de la plupart d'entre eux au tome XXII[e] de l'*Histoire littéraire de la France*, dans lequel M. Paulin Paris s'en est occupé avec la science et le talent que les lecteurs connaissent.

Les traditions relatives à plusieurs personnages historiques se sont amalgamées pour former le canevas de la légende poétique de Guillaume d'Orange. Le plus ancien d'entre eux, sinon le principal, est un comte Guillaume qui vivait au temps de Charlemagne, se rendit l'effroi des Maures d'Espagnes et contribua pour une certaine part au salut de la civilisation chrétienne.

Ce Guillaume, connu des hagiographes sous le nom de saint Guillaume de Gellone, ou saint Guillem du Désert, était fils, selon les Bénédictins de Saint-Maur (1), d'Adelhelme et frère d'un Bernard qui fut comte de Poitou. Mais, d'après la charte de donation d'une partie de ses biens au monastère de Gellone, le nom de son père est Théodoric, et celui de sa mère Aldane. D'après Éginhard et Thégan, il était de la famille impériale. Lorsque le jeune héritier de l'empire, qui devait être plus tard surnommé le Débonnaire, né l'année même du désastre de Roncevaux, eut atteint l'âge de trois ans, son père constitua le Poitou, l'Auvergne et la Guienne en royaume, sous le nom d'Aquitaine, et l'en fit sacrer roi. La garde de ce nouveau royaume était confiée à quinze comtes. L'un d'eux, nommé Chorson, qui commandait à Toulouse, se laissa surprendre par un Gascon du nom d'Alory ou Audry (*Adelricus*). L'empereur infligea à Alory un châtiment sévère et, retirant à Chorson son commandement, le donna à notre Guillaume, qui, à force d'énergie et de prudence, sut réprimer le soulèvement des Gascons. Désormais investi de la confiance de son souverain, il devint duc d'Aquitaine et de Septimanie (790), c'est-à-dire commandant militaire jusqu'à la majorité du prince. Ce dernier paraît avoir hérité de l'estime que son père avait témoignée à Guillaume, car, dans une charte, il le qualifie de *comes clarissimus in aula genitoris nostri.* L'auteur contemporain de *la Vie de saint Benoît d'Aniane* dit également qu'il était *comes in aula imperatoris præ cunctis clarior.*

Hescham, successeur de son père Abdérame II comme khalife de Cordoue, en 788, fit proclamer, dans toute l'Espagne musulmane, *l'al Gihad* ou guerre sainte. Cent mille Sarrasins répondirent à son appel. Il divisa cette puissante armée en deux corps, dont l'un devait anéantir les chrétiens des Asturies, et l'autre franchir les Pyrénées et envahir le midi de la France. En 793, pendant que Charlemagne était occupé sur les bords du Danube, que son fils Louis était en Italie, où il avait emmené les meilleures troupes du midi de la Gaule, l'émir Abd-el-Melek pénétra en France avec son armée, se dirigea sur Narbonne, dont il brûla les faubourgs, et se porta du côté de Carcassonne. Le duc Guillaume rassembla à la hâte les comtes et les seigneurs de la contrée, et marcha à sa rencontre. Les deux armées en vinrent aux mains sur les bords de l'Orbieu, au lieu nommé Villedaigne, entre Carcassonne et Narbonne. Les Français furent taillés en pièces, et les comtes qui avaient échappé à la mort se virent réduits à la fuite. Guillaume abattit à ses pieds un des émirs (*occidit unum regem*); demeuré presque seul, il tint longtemps et fit des prodiges de valeur. Mais, accablé par le nombre, il dut enfin se retirer. Les infidèles, demeurés maîtres du champ de bataille, n'osèrent pousser leur succès plus avant. Chargés des riches dépouilles de la province, et traînant une longue suite de prisonniers, ils rentrèrent en Espagne.

Malgré sa défaite, le vaillant duc d'Aquitaine avait, par son dévouement, préservé son pays de l'inva-

(1) Voir aussi *Acta sanctorum maii*, t. VI, p. 809 *a.*

sion, et bientôt (797) les armées de Charles purent reprendre l'offensive dans la Péninsule elle-même.

En 801, sur le conseil de Guillaume, le jeune Louis, roi d'Aquitaine, pénétra en Espagne à la tête d'une armée composée de trois corps, dont l'un, commandé par l'intrépide vaincu de Villedaigne, vint attaquer la ville de Barcelone. Après sept mois de siége, il réduisit cette formidable cité.

Ainsi Guillaume, dans sa brillante carrière militaire, eut le bonheur, en châtiant les Gascons, de prendre une éclatante revanche de l'embûche de Roncevaux, et, par sa défaite à Villedaigne et sa victoire à Barcelone, de faire reculer la fortune de l'Islam au-delà des frontières de la Gaule. Parvenu au comble de la gloire, il se retira de temps à autre auprès de son ami saint Benoît d'Aniane; mais, poussé par des sentiments de piété de plus en plus vifs, il fonda, en 804, l'abbaye de Gellone, s'y retira en 806, et y mourut en odeur de sainteté le 28 mai 812, deux ans avant le grand empereur, dont il avait si bien servi la cause.

M. Jonckbloet a établi que la bataille d'Aleschans, qui fait le sujet de l'une des branches de la geste de Guillaume d'Orange, n'est que la réminiscence populaire, le récit légendaire de la lutte engagée sur les bords de l'Orbieu. Seulement, comme différentes traditions analogues commencent à se brouiller et à se confondre moins d'un siècle après la mort du héros aquitain, la scène se trouve transportée à 50 lieues plus loin auprès d'Arles, en Provence, où, sous Charles Martel, vers l'année 730, c'est-à-dire soixante-trois ans auparavant, à la suite d'une défaite semblable à celle de Villedaigne, les corps des chrétiens qui avaient péri dans l'action furent enterrés dans l'*Aliscamp* (*Arelatis campus*) (1), champ funéraire qui était encore, au XIIIe siècle, un lieu de pèlerinage. Il paraît certain aussi que les souvenirs de la bataille de Poitiers, qui délivra la Gaule de l'invasion (732), et même ceux de la prise de Narbonne, en 721, par Alsamah, se sont également introduits dans la geste des Narbonnais. Le nom de Desramé, donné dans les chansons à l'émir de Cordoue, nom qui n'est qu'une corruption de celui du khalife Abd-al-Rhaman ou Abdérame, le célèbre antagoniste de Charles Martel, confirme cette opinion.

Un autre Guillaume, postérieur de plus de cent cinquante ans au héros frank, fondateur de l'abbaye de Gellone, paraît avoir fourni des traits importants à la légende de son devancier. Il s'agit de Guillaume Ier, comte de Provence, qui vivait de 968 à 992, et dont la vie offre plus d'un point de ressemblance avec celle de Guillaume d'Aquitaine. En 972, il défit un corps considérable de Sarrasins, s'empara d'un château fort, nommé *Fraxinetum*, non loin du golfe de Saint-Tropez, où leurs débris s'étaient réfugiés. Sa valeur, sa sagesse et son habileté lui méritèrent le titre de *père de la patrie*. Il mourut, comme le précédent, sous l'habit monastique dont l'avait revêtu saint Maïeul, abbé de Cluny (992).

Un autre Guillaume, antérieur d'une trentaine d'années à celui-ci, a fourni également un contingent d'une certaine importance à la légende reproduite dans la chanson du *Couronnement Loys*. C'est Guillaume Ier, dit *Tête d'Étoupe*, comte de Poitiers en 935 et duc d'Aquitaine en 950. Louis IV d'Outremer, et non pas, comme dans la geste, Louis Ier le Débonnaire, n'eut pas de défenseur plus zélé que ce courageux et habile personnage. Il sut protéger efficacement le roi de France contre la ligue formée par Hugues le Grand, Héribert et Guillaume Longue-Épée. Plus d'un fait de son histoire se retrouve dans le poëme cité plus haut, comme l'a constaté M. Léon Gautier dans ses *Épopées françaises*, t. III, p. 85.

Le laborieux critique que je viens de citer a énuméré, en outre, un certain nombre de faits historiques qui ont laissé leur trace dans la geste des Narbonnais. Mais il fait remarquer que cette légende s'est formée de très-bonne heure, et qu'on ne saurait chercher avec succès des rapprochements avec des événements d'une époque notablement postérieure aux premières croisades, du moins pour la partie ancienne de la geste.

Mais, si les légendes des différents personnages du nom de Guillaume, dont il vient d'être question, se sont formées de bonne heure et sont bientôt arrivées à se fondre, il est certain, d'un autre côté, que nous ne possédons que des remaniements des chansons primitives, remaniements correspondants à l'époque des combinaisons cycliques. Tous les faits relatifs à la cité d'Orange, à celle de Nîmes, à la Provence proprement dite, font partie des traditions du Guillaume de Provence, à l'exclusion de celui d'Aquitaine. Dans un certain nombre de chansons, le héros méridional est nommé Guillaume *Fièrebrace*, dans d'autres, Guillaume, le marquis au *cort nez*. Il se peut donc que la circonstance du coup d'épée du roi Corsault qui abat le bout du nez de Guillaume ne soit qu'une de ces inventions familières aux trouvères du Nord pour expliquer, d'une façon anecdotique, une expression qu'ils entendaient sans la comprendre.

En effet, il existait en 1200, à Orange, un grand feudataire, plein d'activité et d'ambition, allié à toutes les familles souveraines du Midi. Guillaume *del cornas*, ou au cornet, était prince d'Orange en partie par sa mère, dont il avait repris les armes, composées d'un cor de chasse ou *cornet*, qui a figuré de tout temps dans l'écusson de cette principauté. L'empereur Frédéric II lui accorda, par des lettres datées de Metz, du 13 janvier 1214, les royaumes d'Arles et de Vienne. Rien ne semblait devoir mettre un terme à l'ambition de ce puissant vassal du comte de Toulouse, lorsque la guerre des Albigeois eut pour lui une conséquence bien funeste. Pressé par les obsessions du légat

(1) Il ne faut pas confondre *Aliscamp*, *Aliscans* ou *Alechamps* avec l'*Archant*, que M. Jonckbloet interprète comme synonyme de *Ager argenteus*, terre d'Argence, ancien nom du pays de Beaucaire, voisin de la Camargue.

Milon, qui exerçait, à l'occasion de l'hérésie, une effroyable tyrannie dans ces malheureuses contrées, non content d'abandonner son suzerain, il prit les armes contre lui. Ayant été saisi par un parti d'Avignonnais qui tenaient pour le comte de Toulouse, il fut écorché vif et coupé en morceaux. Ce prince, ainsi que plusieurs membres de sa famille, aimait et cultivait les lettres. Comme il descendait par les femmes de Guillaume I[er], comte de Provence, le *père du peuple*, le libérateur de la Provence, mort en 992, il n'y a rien d'extraordinaire à admettre que la réputation d'un Guillaume *au cornet* se soit étendue en dehors des limites de la Provence, et qu'on ait chanté des poëmes en l'honneur de son ancêtre, le libérateur de la Provence.

« Les trouvères picards, dit M. Tarbé, les pères des rébus, avaient la manie de faire des jeux de mots et y excellaient. Le mot *cornet* pouvait alors se décomposer et donner, avec deux mots français, un sens différent. La plaisanterie a été tentée alors qu'elle était sans danger, et elle fut bientôt possible avec impunité. Guillaume au cornet, prince d'Orange et roi d'Arles, mourut en 1218. Avec lui finirent les cours d'amour tenues à Courthezon, et les princes qui lui succédèren n'attirèrent plus dans leurs châteaux les enfants du *gai savoir*. La plaisanterie réussit; elle devint populaire et, dès lors, les clercs qui copièrent les romans du cycle d'Orange ne cessèrent d'écrire *Guillaume au court nez*. »

Si cette explication si plausible était acceptée, la seconde partie du *Coronemens Looys*, si visiblement postérieure à la première, serait datée d'une époque comptée à partir de 1218, et les chansons où ne figure aucune allusion au retranchement du nez du héros, d'une époque antérieure. Elle confirmerait en tout cas l'origine picarde de ces chansons remaniées, car des poëtes méridionaux ne se fussent pas mépris sur la signification du sobriquet *au cornet*.

L'histoire de Guillaume au court nez a été populaire de bonne heure dans le midi de la France, en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Hollande et jusque dans les pays scandinaves. Au XIII[e] siècle, dans plusieurs cités italiennes, des jongleurs chantaient sur les places publiques des romans du cycle des Narbonnais, soit en langue d'oïl, soit en un français italianisé, tel que celui des manuscrits de l'*Aliscans* et du *Foulques de Candie* de la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise. Ce ne fut que plus tard que parurent des imitations en prose italienne, telles que la *Storia de' Narbonesi*, dans la vaste compilation de nos chansons de geste connue sous le nom de *Reali di Francia*. Ce travail date de la fin du XIV[e] siècle. En Allemagne, le célèbre minnesinger Wolfram d'Eschenbach donna *Willehalm*, poëme remarquable que quelques critiques de l'Allemagne, dans leur patriotisme, ont voulu considérer comme original, mais qui n'est qu'une imitation, ainsi qu'il a été facile de le démontrer, d'un modèle antérieur français. *Girart de Viane* et le *Moniage Guillaume* furent imités au XIII[e] siècle en Hollande et dans la *Karlamagnus Saga*, compilation islandaise qui fut résumée, deux siècles plus tard, en langue danoise dans le *Keiser Karl magnus kronike*.

Il n'est pas facile de s'expliquer par quel concours de circonstances un tel ensemble de poëmes sur Guillaume, si populaires dans toute l'Europe, ont été oubliés de si bonne heure qu'aucun d'eux n'ait tenté les éditeurs de la fin du XV[e] siècle et du commencement du XVI[e]. Il faut croire, sans doute, que la rareté des versions en prose du XIV[e] siècle, les seules dont l'imprimerie naissante ait coutume de s'emparer, a pu contribuer pour une bonne part à la longue disparition de ces poëmes célèbres.

a. Le Couronnement Looys.

Ce poëme, tel que l'a publié M. Jonckbloet, paraît de la seconde moitié du XII[e] siècle. Il peut être divisé en quatre parties, formant comme autant d'actions détachées, ou plutôt de *tableaux*, pour me servir de l'expression employée au théâtre.

I. L'empereur Charlemagne, sentant approcher le terme de sa vie, veut assurer la conservation de l'immense empire qu'il a fondé. Il a conçu le projet de placer, de son vivant, la couronne impériale sur la tête du jeune Louis, débile enfant de quinze ans qu'il a engendré dans l'extrême vieillesse. Mais la tâche de la royauté est lourde, et le trouvère s'en fait une haute idée qu'il expose avec grandeur et simplicité au début même de son poëme :

Rois qui de France porte corone d'or
Preudoms doit estre et vaillans de son cors;
Et s'il est homs qui li face nul tort,
Ne doit garir né à plain né à bors
Desi qu'il l'ait ou recréant ou mort;
S'ainsi ne'l fet, dont pert France son los,
Ce dit l'estoire, coronez est à tort.
(Vers 21-27.)

L'empereur a convoqué, dans la chapelle de son palais d'Aix, sa dernière cour plénière. Là se trouvent réunis les barons et les comtes, trente-huit évêques ou archevêques, vingt-six abbés, quatre rois couronnés, et le pape est venu de Rome pour célébrer la messe. Après qu'un archevêque eut harangué l'illustre assistance, le vieil empereur appela son héritier : « Beau fils, lui dit-il, écoutez-« moi bien ; vous voyez cette couronne posée sur « l'autel, je vous la veux donner, mais à une con-« dition. Vous ne tomberez ni dans l'injustice, ni « dans la luxure, ni dans le péché. Vous ne ferez « trahison à personne, vous n'enlèverez pas à l'or-« phelin son fief. Si vous agissez ainsi, j'en « louerai Dieu. Prenez cette couronne et vous en « serez couronné. Sinon, mon fils, laissez-la où « elle est, je vous défends d'y toucher. »

« Mon fils Louis, contemplez cette couronne.

« Vous la prenez et vous voilà empereur de Rome. « Vous pouvez, menant avec vous cent mille hom- « mes, franchir la Gironde et écraser la race des « païens, car vous devez ajouter leur terre à la « vôtre. Si tu veux ainsi faire je te donne la cou- « ronne, sinon garde-toi d'y toucher.

« Si vous devez, beau fils, recevoir mauvais pré- « sents, persécuter les justes, vous abandonner au « vice, ravir son héritage à l'orphelin et les quatre « deniers de la veuve, je vous défends, au nom « du Christ, de jamais toucher à cette couronne. »

En entendant cette véhémente allocution, le jeune prince se prend à trembler. Il demeure immobile et n'ose aller chercher la couronne. Plus d'un vaillant chevalier sent les larmes lui monter aux yeux. Charles pâlit de colère et d'indignation :

« Ha las! dist-il, com or sui engigniez!
« Delez ma fame se coucha pautoniers (1)
« Qui engendra cest coart héritier.
« Jà en sa vie n'iert de moi avanciez (2).
« Qui en feroit roi ce seroit pechiez.
« Or li fesons toz les cheveus tranchier,
« Moines sera à Es, en cel mostier,
« Tirra les cordes et sera marreglier,
« S'aura provende qu'il ne puist mandier. »
(Vers 92-100.)

Alors un baron s'approche de l'empereur : c'est le traître Hernaut d'Orléans. Il demande à l'empereur de lui accorder la lieutenance impériale pour trois années. Si au bout de ce temps Louis est devenu un bon chevalier, il lui rendra ses terres et ses fiefs agrandis. Les barons, secrètement gagnés par Hernaut, applaudissent à cette proposition, et Charlemagne y accède.

Cependant le héros du poëme va faire son entrée en scène. Le comte Guillaume, à son retour de la chasse, apprend de la bouche de son neveu Bernard de Brabant ce qui vient de se passer dans l'église d'Aix. La tête haute, l'épée au côté, il fend la foule et entre incontinent au conseil. Au milieu des principaux barons il aperçoit Hernaut. Son premier mouvement est de lui abattre la tête d'un coup de sa bonne épée; mais, songeant en quel lieu il se trouve, il se contente de lui asséner sur le col un coup de son poing fermé qui lui brise la mâchoire et l'abat à ses pieds. Après cet exploit, il examine un moment sa victime et lui adresse cette semonce : « Glouton, c'est Dieu « qui te punit. Pourquoi voulais-tu trahir ton sei- « gneur? Tu devais l'aimer, agrandir ses terres et « relever ses fiefs. Je ne voulais que te causer un « peu d'émotion, mais te voilà mort, et je ne « donnerais pas un denier de ta peau. » Puis, prenant la couronne posée sur l'autel, Guillaume la place sur la tête du jeune héritier et jure de le défendre envers et contre tous.

Le vieil empereur se montre satisfait de ce qui vient de se passer.

(1) Goujat.
(2) Jamais il n'aura avancement de moi.

« Sire Guillaume, granz merciz en aiez,
« Vostre lignaiges a le mien essaucié (rehaussé). »

On voit que notre trouvère écrit au moment de l'apogée de la puissance féodale.

Charlemagne adresse ensuite de nouvelles recommandations à l'enfant royal, et le place sous la protection spéciale de Guillaume. Louis se jette aux pieds du comte, qui s'empresse de le relever. Puis, à quelque temps de là, le vaillant champion de la royauté demande un congé à l'empereur pour aller accomplir à Rome un vœu formé quinze ans auparavant. Au moindre péril du jeune héritier du trône, il doit accourir pour le couvrir de sa puissante protection.

II. Nous passerons plus rapidement sur le second tableau du poëme, consacré presque tout entier à la description d'un de ces duels homériques entre un géant sarrasin et un héros chrétien, récits minutieux, entremêlés de provocations et de bravades, auxquels un auditoire du XIIe siècle devait prendre un vif intérêt. La scène se passe à Rome. Le comte Guillaume, prosterné dans le temple, adresse à Dieu une prière fervente. Tout à coup un vieillard lui touche l'épaule de son bâton. Guillaume se dresse et reconnaît le saint Père. De bien graves motifs l'ont mis à la recherche du valeureux chevalier. Une profonde alarme se propage dans la ville éternelle. Deux messagers viennent d'apporter cette effrayante nouvelle : les païens s'approchent! deux rois sarrasins, après avoir défait le roi Gaifier de Pouille, ont envahi l'Italie, traînant derrière eux trente mille prisonniers chrétiens qu'ils se préparent à égorger; ils se dirigent sur Rome à marches forcées. Le comte propose d'envoyer un message à Charlemagne pour qu'il expédie une armée au secours de l'apôtre, car le saint pontife est trop vieux pour chevaucher en personne à la tête d'une armée. Bertrand, neveu du comte, propose, au contraire, de se porter à l'encontre des païens, avec le peu de forces dont les Romains disposent. « Mais, dit Guillaume Fièrebrace, je n'ai amené en mon pèlerinage que quarante chevaliers, que pourrons-nous opposer à cent mille païens? »

Le pape, voulant conjurer le péril, se rend au camp du roi Galafre. Ce barbare fait entendre les menaces les plus terribles contre les chrétiens et la ville de Rome, qu'il revendique comme successeur de Romulus et de Jules César. Alors le pontife propose le sacrifice de toutes les richesses de l'Église pour sauver son peuple de la destruction. Le païen, voyant que le saint vieillard va se retirer en rompant la négociation, se ravise et, oubliant qu'il tient ses adversaires à sa merci, il offre un moyen de vider le différend que le pape s'empresse d'accepter.

« Parlez à moi, sire au chaperon large,
« Ne dites mie que ge nul tort vos face,
« De la cité qu'est de mon héritage,
« Prenez un home apresté de ses armes,

« G'en aurai un de moult riche barnaige,
« Por champions les metrons en la place.
« Se vos Dex a nul pooir, qu'il le face
« Que li miens soit conquis par vasselage,
« Dont aureiz Rome conquis en héritage;
« Ne troveroiz en trestot vostre aage (1)
« Qui vos en toille vaillissant un fromage;
« Et se c'est chose que de covent (contrat) vos faille,
« Endui (2) mes filz recevez en ostage,
« Que réançon un denier ne lor vaille,
« Ainz les pendez amedeus (2) à un arbre. »
(Vers 468-482.)

Le pontife de Rome rentre plein d'espoir dans la ville sainte. Le champion de la chrétienté est tout trouvé. Ce sera le vaillant fils d'Aimeri de Narbonne, Guillaume Fièrebrace. Les païens vont lui opposer un adversaire bien redoutable : le roi Corsolt, géant d'une force surhumaine et d'un aspect épouvantable, qui se vante d'avoir détruit plus de trente mille chrétiens. Mais qu'importe! le défenseur de l'Église n'est-il pas invincible? D'ailleurs, pour plus de précaution, on va chercher dans la basilique le bras de saint Pierre, relique d'un prix inestimable, et, après avoir arraché l'or et l'argent qui le garnissent, on le promène sur tout le corps du comte, pour le rendre invulnérable. Par malheur, une partie minime de sa personne a été oubliée : le bout de son nez! et ce sera bientôt un sujet de honte et de regret pour le digne chevalier.

Le combat singulier qui doit décider du sort de Rome et de l'Italie se prépare. Il est inutile de le décrire, puisque le lecteur connaît déjà les péripéties des luttes de même genre soutenues par Roland et Olivier. Après une anxieuse attente des innombrables spectateurs de ce duel formidable, Guillaume, tout sanglant, a abattu son adversaire et lui a coupé la tête. Le neveu du comte, Gautier, lui demande s'il est sain et entier.

« Oïl, fet-il, la merci Deu del ciel,
« Mès que mon nés ai un pou acorcié (raccourci).
« Ge ne sai certes com sera alongié; »
(Li cuens méismes s'est iluec baptisié) (3)
« Dès ore mès qui moi aime et tient chier
« Trestuit m'apèlent, François et Berruier,
« Conte Guillaume au cort nés le guerrier. »
(Vers 1149-1156.)

Le comte ne borne pas là ses exploits. Les Sarrasins, atterrés de la défaite de leur champion, sont saisis d'une panique dont le vainqueur et les siens profitent pour les pousser l'épée dans les reins. Le roi Galafre lui-même va tomber sous les coups de Guillaume. Il offre de rendre les trente mille prisonniers chrétiens, parmi lesquels figure le roi Gaifier, et même de se faire baptiser. Le comte lui accorde la vie à ces conditions. Puis il se hâte d'arracher les captifs aux abominables traitements qu'on leur faisait subir, et le roi de Pouille, dans sa reconnaissance, lui offre la moitié de son royaume et la main de sa fille, la plus belle princesse de la chrétienté.

Toute la ville éternelle est en fête; la basilique resplendit de lumière et de pompe pour le mariage de Fièrebrace et de la fille des rois. Le pape, à l'autel, revêtu de ses habits pontificaux, présente au fiancé l'anneau qu'il va passer au doigt de la jeune vierge. Tout à coup, un bruit de pas se fait entendre; deux chevaliers se dirigent vers le comte, porteurs d'un message d'une importance majeure : Charlemagne est mort; des traîtres veulent dépouiller le jeune et faible Louis de son héritage en faveur de Richard de Rouen. Le royaume est perdu si Guillaume n'accourt à l'aide de son seigneur. Le comte, profondément ému, demande conseil au vénérable pontife; celui-ci lui enjoint de partir sur-le-champ. Mille chevaliers vont le suivre avec trente mules chargées d'or et d'argent. Le fiancé se résigne en soupirant. Il faut convenir que le devoir féodal avait parfois des exigences bien dures!

Guillaume bese la dame o le vis cler,
Et ele lui, ne cesse de plorer.
Par tel covent ainsi sont dessevré,
Puis ne se virent en trestot leur aé (1).

III. Le troisième chant, ou plutôt le troisième acte de ce poëme, se passe en France, où Guillaume est de retour pour prendre en main la querelle de l'orphelin. Cette partie du poëme est semée de détails d'une bonhomie et d'une naïveté pleines de charme, mais elle échappe par cela même à l'analyse. Le fils de Charlemagne est tombé au pouvoir de ses ennemis; ils l'ont enfermé dans une crypte de l'abbaye fortifiée de Saint-Martin de Tours; les partisans du traître Richard, d'accord avec les moines, font bonne garde autour du moutier, et se préparent à couronner comme empereur le fils de ce même Richard de Rouen, Asselin. Guillaume parvient à pénétrer dans la place, chasse les moines à coups de pied, délivre le prisonnier, tue Asselin, assomme Richard et, pendant trois ans, promène ses armes triomphantes du nord au midi de l'empire, écrasant partout la rébellion.

IV. Après tant de fatigues et de labeurs, l'intrépide Fièrebrace aurait bien conquis le droit à quelque repos. Mais de graves événements qui menacent de nouveau le Saint-Siége l'appellent à Rome, et il ne faillira pas à sa tâche de défenseur de l'Église. Gaifier de Pouille est mort, ainsi que Galafre, le Sarrasin baptisé, et le pape aussi. La belle fiancée de Guillaume, recherchée en mariage par des ducs et des comtes,

Autre que lui ne velt s'amor doner.

L'empereur Gui d'Allemagne s'est emparé des places fortifiées des États romains dont il revendique la possession, toute la contrée est dans la

(1) En toute votre vie.
(2) *Endui*, au nominatif, *andeus* ou *ambedeus*, au régime, rendaient le latin *ambo duo*, tous les deux.
(3) Le comte lui-même s'est par là baptisé.

(1) Par cet engagement ils furent ainsi séparés, et ne se revirent jamais dans toute leur vie.

désolation. Guillaume réunit une armée et emmène à sa tête Louis, malgré les pleurs et la résistance du monarque. Un premier combat, pendant la nuit, s'engage, et le fils d'Aimeri est vainqueur. Cependant Gui provoque le roi de France à un combat singulier, où Louis pourra se faire représenter par un chevalier de son choix. Le jeune monarque déplore sa faiblesse et son âge qui ne lui permettent pas de courir les chances de la lutte :

« Guiz d'Alemaigne me mande tel outrage,
« Par nos ij. cors me mande la bataille;
« Et je sui juenes et de petit aaige,
« Si ne puis pas maintenir mon barnage.
« A-il François qui por mon cors le face ? »
(Vers 2400-2404.)

Les barons, dont le visage s'assombrit, gardent le silence. Mais Guillaume est apparu sous la tente royale. Il réclame pour lui l'honneur du combat, malgré les protestations de son neveu Bertrand, qui revendique sa part dans le danger et dans la gloire. Le jugement de Dieu se prononce encore une fois en faveur de Guillaume. Avant de reprendre le chemin de la France, il met sur la tête de Louis la couronne impériale. Pendant leur absence, les barons du royaume se sont encore une fois soulevés, et Guillaume se voit contraint à guerroyer pendant une année encore pour les réduire à l'obéissance. Il donne alors en mariage sa sœur Blanchefleur au jeune monarque qu'il a si bien servi. Puisse le fils de Charlemagne ne pas se montrer ingrat !

b. Le Charrois de Nymes.

Ce roman révèle les mêmes caractères que le précédent auquel il fait suite, et paraît être du même auteur.

Le comte Guillaume, après s'être livré au plaisir de la chasse avec ses vassaux et ses compagnons, rentre dans Paris par le Petit-Pont. Il rencontre son neveu Bertrand, et lui demande des nouvelles : « Je reviens du palais, répond celui-ci, où j'ai assisté à un singulier spectacle. Notre jeune empereur s'est occupé de pourvoir ses barons de fiefs : chacun d'eux a reçu terre, château, cité ou ville.

« Moi et vos, oncle, i somes oublié.
« De moi ne chaut, qui sui un bacheler,
« Mès de vos, sire, qui tant par estes bers,
« Et tant vos estes traveilliez et penez,
« De nuiz veillier et de jorz jéuner. »
Ot le Guillaume, s'en a un ris gité :
« Niés, dit li cuens, tot ce lessiez ester.
« Isnelement alez à vostre ostel,
« Et si vos fêtes gentement conraer (1)
« Et ge irai à Looys parler. »
(V. 39-48.)

Le comte se dirige droit vers le palais. Son pas fait retentir les dalles de marbre, les seigneurs s'écartent effrayés à son aspect et lui livrent passage. L'empereur va à sa rencontre et l'invite à s'asseoir. « Je n'en ferai rien, sire, mais j'ai deux mots à vous dire. » Invité à parler, le fier baron récapitule sommairement ses services, dont nous avons pu juger l'importance dans le *Coronemens Looys*. Mais l'empereur l'interrompt :

« Sire Guillaume, dit Looys li bers,
« Par vos merciz, un petit me soffrez.
« Ira yvers, si revenra estez,
« Un de ces jorz morra uns de mes pers,
« Tote la terre vos en vorrai doner
« Et la moillier (1), se prendre la volez. »
Ot le Guillaumes, a pou n'est forsenez :
« Dex ! dist li cuens (2), qui en croiz fu penez (3),
« Com longue atente a povre bacheler
« Qui n'a que prendre né autrui que doner !
« Mon auferrant (4) m'estuet aprovender :
« Encor ne sai où g'en doie trover.
« Dex ! com grant val li estuet avaler (5),
« Et à grant mont li estuet à monter,
« Qui d'autrui mort atent la richeté ! »
(V. 73-88.)

Guillaume insiste sur l'étendue de ses sacrifices. « Si j'eusse accepté, dit-il, les propositions du roi de Pouille, Gaifier, qui m'offrait sa fille avec la moitié de sa terre, je serais à cette heure en état de faire la guerre au roi de France. » L'empereur pâlit et la colère le gagne. « Il n'y a, répond-il, nul homme en France, fût-il aussi puissant que le roi de Pouille, qui osât toucher à un de mes hommes sans être mort, pris ou envoyé en exil. » Guillaume, de plus en plus irrité, commande à son escorte de retourner à son hôtel et de tout préparer pour son départ. Puis, s'appuyant sur l'arc d'aubier qu'il a rapporté de la chasse, il le brise en éclats qui, lancés jusqu'au plafond de la salle, retombent en partie sur le visage du roi. Il se calme cependant et se livre à une éloquente apologie de sa conduite et de ses services, qui occupe près de deux cents vers. Louis, pour apaiser son redoutable vassal, lui propose en vain les héritages les plus importants entre les fiefs du royaume. Mais Fièrebrace s'indigne, car ces héritages doivent retourner à de jeunes orphelins, et Louis doit savoir qu'il est le protecteur naturel de la veuve et de l'orphelin. Alors l'empereur, ne sachant plus comment satisfaire ce difficile solliciteur, finit par lui offrir le quart de son royaume et de ses trésors. Le comte n'a garde d'accepter. Que dirait-on de lui ? Que, sous l'apparence de protéger son seigneur, il l'a dépouillé et mis hors d'état de gouverner l'empire. « N'en parlons donc plus, ajoute-t-il; quand il vous plaira vous trouverez assez de châteaux et de donjons à me donner. » Après cette réponse il redescend tout courroucé les degrés du palais. Sur son chemin, il retrouve Bertrand, son neveu. Ce personnage, dont le portrait est fort bien tracé, est un sujet loyal et sage de son prince. Guillaume lui

(1) Vêtir, ajuster.

(1) La femme.
(2) Le comte.
(3) Tourmenté.
(4) Cheval de bataille.
(5) Franchir.

raconte son incartade, et comme quoi il se trouve n'avoir rien pu obtenir ou rien pu accepter. « Vous avez eu tort, dit Bertrand, vous ne deviez pas menacer votre légitime seigneur, mais au contraire l'élever, le secourir et l'aider. J'ai songé, à part moi, à un don très-important que vous pourriez solliciter sans faire tort à personne, ni grever le royaume. Demandez l'Espagne et Tortolouse et Porpaillart sur mer, puis Nîmes et Orange, toutes possessions qui sont au pouvoir des Sarrasins. » La combinaison sourit à Guillaume; l'oncle et le neveu reviennent tous deux au palais. Guillaume, souriant, présente à l'empereur sa chevaleresque requête, qui est aussitôt acceptée. Il raconte alors que, plusieurs années auparavant, étant dans le midi de la France, il avait assisté d'une fenêtre, dans la ville de Saint-Gilles, aux indignes traitements que les infidèles faisaient subir aux chrétiens. Justement indigné, il avait alors fait vœu de secourir ces infortunés, et c'est l'accomplissement de ce vœu qu'il projette. Il lui faut pour cela une armée. Guillaume s'assure le concours de ses parents et de ses amis, puis, montant sur une table, il fait un appel véhément à tous les volontaires pour une croisade dont il sera le chef :

« Se Dex m'aïst (1) ! de ce me puis vanter,
« Plus ai de terre que xxx de mes pers.
« Encor n'en a un jornel (2) aquité :
« Ice di-ge as povres bachelers
« As roncins clops (3) et as dras deseirez,
« Quant ont servi por néant conquester,
« S'o (si avec) moi se vueulent de bataille esprover,
« Ge lor dorrai deniers et héritez,
« Chasteaus et marches, donjons et fermetez (4),
« Se le païs m'aident à conquester
« Et la loi Deu essaucier et monter. »
(V. 639-648.)

Cette proposition est accueillie avec enthousiasme. En moins d'une journée le comte réunit trente mille adhérents. L'armée, ainsi recrutée, se met en marche, chargée de crucifix, de missels, de psautiers et de calices pour convertir les infidèles.

Telle est l'exposition de ce poëme, où respire, comme dans le précédent, un sentiment très-vif de réaction contre l'incapacité et surtout l'ingratitude des successeurs dégénérés de Charlemagne à l'égard des compagnons du grand empereur. La suite, conçue sur un ton moins épique, brille par des détails qui visent au comique et dont la plupart échappent à l'analyse. C'est le récit d'une ruse de guerre renouvelée du cheval de Troie, au moyen de laquelle Guillaume, déguisé en riche marchand, et son neveu en charretier, surprennent la forte cité de Nîmes en y introduisant un convoi de mille gros tonneaux qui renferment dix mille soldats bien armés. Une fois dans la place, une querelle s'engage entre les chefs des Sarrasins et Guillaume. A un signal donné, ses guerriers sortent de leurs retraites, et la place la plus importante du Midi tombe au pouvoir du comte Guillaume.

(1) Si Dieu m'aide.
(2) Journal, arpent.
(3) Aux chevaux boiteux.
(4) Maisons fortes.

c. La Prise d'Orange.

Ce roman, qui par sa contexture paraît d'une époque postérieure aux deux premiers, se rapproche du genre insipide de la plupart des romans d'aventures, sans qu'on y voie cependant se produire encore l'élément merveilleux, c'est-à-dire les enchantements, les géants et les fées.

Le rapport du roman avec l'histoire est ici tellement éloigné que l'on peut admettre que le trouvère a puisé complétement dans son imagination. Guillaume, comte de Toulouse ou d'Aquitaine, n'a jamais eu à conquérir Orange. Cette ville ne fut point occupée d'une manière stable par les Sarrasins, et quant à Guillaume Ier, comte de Provence, leur vainqueur, il n'était pas seigneur d'Orange, mais il fut l'ancêtre des véritables Guillaume d'Orange. Voici les données fabuleuses de cette branche de la geste.

Guillaume, qui s'ennuie dans Nîmes, entend parler de la beauté extraordinaire d'Orable, femme du roi Thibaud d'Afrique, dont le fils, le roi Arragon, commande dans Orange. Le terrible guerrier devient amoureux. Il se déguise et pénètre, avec ses deux neveux, dans cette ville, une des plus fortes places des Sarrasins. Après une série d'aventures dans lesquelles il se trouve exposé aux plus grands périls, il est secouru par ses troupes de Nîmes, amenées par son fidèle neveu Bertrand, qui s'est échappé à cet effet. Arragon est tué, et Guillaume, maître d'Orange, dont il va ajouter le nom au sien, épouse la belle Orable, qui, après son baptême, prend le nom de Guibourc. Guillaume séjournera trente ans dans la cité qu'il a conquise, mais sans y pouvoir trouver un jour de repos.

d. Le Covenans Vivien
(ou la *Chevalerie Vivien*).

Ce roman se lie intimement avec le suivant, *la Bataille d'Aliscans*, dont il semble être la première partie. Leur ensemble présente le récit poétique complet des événements qui ont amené et suivi la sanglante défaite connue dans l'histoire sous le nom de bataille de l'Orbieu ou de Villedaigne, et dans les poëmes des trouvères sous celui d'Aliscans. Le héros chrétien y fut vaincu, mais, plus heureux que Roland à Roncevaux, sa défaite ne fut pas inutile; l'ennemi, affaibli par son triomphe, repassa les Pyrénées, et la civilisation de l'Occident fut sauvée.

L'*Aliscans* est, en effet, comme on l'a dit en commençant, le noyau, le centre formateur de la geste de Guillaume, et ce poëme renferme, non

sous le rapport de la forme, mais sous celui du fond, des beautés de premier ordre. Malgré des répétitions plus fréquentes dans ces deux romans que dans la plupart des autres et qui tiennent au mode de récitation adopté par les jongleurs, ces poëmes sont supérieurs par la simplicité de la conception, la hauteur des sentiments et des idées, à la plupart de ceux qui les ont suivis. On y sent l'influence directe et en plusieurs endroits l'imitation du Roland, auquel M. Gautier les a justement comparés. La rédaction primitive de l'un et l'autre de ces romans sur Guillaume est malheureusement perdue; elle devait être en vers assonancés, comme le Roland, et plus sobre que ces amplifications rimées où la pensée se délaye, où l'épithète n'est le plus souvent employée que pour le besoin de la rime.

Quoi qu'il en soit, le *Covenans,* postérieur au poëme suivant par l'âge de la composition, est d'une rédaction plus ancienne que les plus anciens manuscrits d'Aliscans, et le style en est meilleur.

Le comte Guillaume est dans Orange, mais il est loin de pouvoir se livrer au repos qu'il a si bien mérité. Les Sarrasins ne cessent leurs incursions dans le midi de la France, et le valeureux champion de la chrétienté ne leur laisse ni paix ni trêve. Le jour de Pâques arrivé, Guillaume adoube chevalier le jeune Vivien, fils de Garin d'Anseaune, son frère. Aussitôt qu'il a revêtu le heaume, le jeune homme est saisi d'un enthousiasme guerrier poussé jusqu'au fanatisme le plus sauvage. Se dressant devant toute l'assistance, et d'une voix terrible, il prononce un vœu solennel : « Je fais vœu devant « le Seigneur, devant vous, mon oncle, qui m'avez « confié cette épée; devant Guibourc, ma tante, « qui m'a élevé avec une si vive tendresse ; devant « nos pairs, devant tous ; je jure, entendez-le bien, « de ne jamais reculer d'un seul pas devant les « Sarrasins. » Tel est le téméraire *covenans* (1) qui doit causer tant de larmes et faire couler tant de sang chrétien. En vain son oncle oppose à cette détermination imprudente l'expérience qu'il a acquise en tant de périlleuses rencontres. « Il n'est pas d'homme, dit-il, si vaillant qu'il soit, qui ne doive battre en retraite s'il est pressé par de trop nombreux ennemis. C'est ce que je fais moi-même quand je suis par trop encombré. Je n'attends pas d'être mortellement blessé. » « Mon oncle, reprend le hardi Vivien, ceignez-moi l'épée, mais à cette condition que devant Sarrasins, Persans et Turcs, je ne reculerai, à mon escient, je ne reculerai jamais de l'espace d'un pied. » « Mon neveu, dit Guillaume, j'en suis marri, car je pense que vous ne vivrez pas longtemps et que vos parents auront bientôt à vous pleurer. »

Vivien se met aussitôt en mesure de lever une armée pour combattre la domination des Sarrasins. Sous sa bannière viennent se ranger dix mille chevaliers ou écuyers. Ils entrent en Espagne ; ils ravagent la terre des Persans et des Turcs. Ils tuent les femmes, ils égorgent les enfants. Vivien proclame en tête de sa troupe que quiconque s'emparera d'un païen ne doit accepter de lui aucune rançon, mais lui trancher immédiatement la tête. Vivien met à exécution, pendant sept années, ce terrible programme.

(1) De *conventus*, pacte.

Il se livre à des actes encore plus cruels, s'il est possible. Dans une heureuse rencontre il s'est rendu maître de cinq cents prisonniers. Il leur fait couper le nez et les lèvres, les pieds et les poings, et crever les yeux. Dans cet état il les envoie au roi Desramé (Abd-er-Rhaman), qui est alors à Cordres (Cordoue). Il rit en songeant à la rage de l'émir en contemplant le spectacle effroyable qu'il lui a préparé.

« Telles sont, dit avec raison M. Gautier, t. III, p. 412, les cruautés qui vont tout à l'heure provoquer en effet la colère de Desramé, son départ pour la France, ses représailles à Aliscans et la grande défaite des Français par les infidèles. Il faut avouer que les Français auront bien mérité leur sort. Et, quelque surhumain que soit l'héroïsme de Vivien, quelque invraisemblables que soient ses exploits, quelque éclatante que soit sa beauté au milieu de la mêlée d'Aliscans, nous ne pourrons plus désormais lui accorder une admiration sans mélange. Il faudra, devant tant de courage, nous représenter sans cesse les cinq cents mutilés, les cinq cents victimes de Vivien, et nous dire que tant de cruauté ne méritait même pas une défaite si glorieuse. »

Quatre Turcs, chargés de conduire ce sinistre convoi, pénètrent un beau jour dans la capitale du khalife (1), au milieu des joies et des splendeurs de la fête de Mahomet. « Voici, disent-ils, le cadeau que vous adresse le neveu de Guillaume Fièrebrace, le chevalier Vivien, qui, après vous avoir pris Luiserne, tué vos parents, dévasté vos terres, promène en ce moment ses ravages dans votre pays de l'Archant (la terre d'Argence). » Le khalife, d'abord atterré de tant d'audace, se réveille, pousse un cri terrible, et fait entendre contre la race d'Aimeri de Narbonne une imprécation qui ne sera pas une vaine menace.

Aussitôt Desramé fait publier son ban de guerre, l'*al Gihad*, dans tous ses États d'Occident, ainsi que dans tous les royaumes soumis au Coran. Trente rois, suivis de leurs contingents, se rendent à son appel. Il en vient des extrêmes profondeurs de l'Orient.

Pendant que Vivien continue dans l'Archant ses terribles exploits, il entend un bruit sourd, mais formidable, qui s'élève sur la mer. Il court au rivage. La Méditerranée, aussi loin que le regard peut porter, est couverte de voiles étincelantes de l'or arabe. « Ce sont les païens, s'écrie-t-il en soupirant, nous allons avoir une terrible bataille ; nous ne pouvons en réchapper. »

(1) Le poëte donne à Desramé (l'Abderrahman, ou Abdérame, de l'histoire) le titre d'amiré (émir), d'amirant et de roi.

Girard, oncle de Vivien, lui fait remarquer combien est grande l'inégalité entre les forces des deux armées :

« Niés Vivien, ce n'est pas jeus petiz,
« Que tant i a Sarrazins et Persis,
« Contre un des noz en ont LXX.
« Li nostre efforz sera vers els petiz :
« Quar en alons, se vos vient à plesir. »
(V. 386-390.)

Mais Vivien non-seulement refuse de battre en retraite, mais même d'appeler Guillaume à son aide.

« Mauvès seroie, recréanz et failliz,
« Se à Guillaume estoit li mès tramis (1),
« Quant sui encor, la merci Deu, toz vis (2)
« N'encor ne sui de nule riens malmis,
« Né mon hauberc dérot né dessarei (3),
« Tenez ma foi, que ge le vos plévis (4),
« Jà en Orenge n'en ira mes escriz,
« Tant que ge soie encor si postéis (5)
« Né jà reproche n'en aura Aymeris,
« Guibor la bele, Guillaumes li marchis,
« Que por paien m'en soie un jor fouiz (6)
« Ou ci morrai, ou ci demorrai vis. »
(V. 406-416.)

Ce dernier vers, dans sa concision, est digne de Corneille. Tout ce passage est au reste fort beau. Le poëte a su mêler la peinture de l'héroïsme chevaleresque, poussé jusqu'à l'exaltation la plus sauvage, avec l'attendrissement et les angoisses qui font redescendre ses héros sur la terre et montrent qu'ils appartiennent à l'humanité. « Écoutez-moi, barons, ajoute Vivien, voici les païens que vous n'aimez guère ; je ne veux pas cependant que vous mourriez pour moi ; je vous donne congé de bonne amitié. Quant à moi, je demeurerai, comme mon serment m'y oblige. » Ses compagnons sont émus de pitié et lui jurent qu'ils ne l'abandonneront pas, dussent-ils être « démembrés ». Ils revêtent leurs armures et présentent une contenance digne de chevaliers moins jeunes et plus aguerris.

Et Viviens a ses gens regardez :
Pou en i ot (7), si en fu effraez.
Il bat sa colpe et rent graces a Dé :
« Dex ! dist li enfes (8), et quar me secorez !
« Pensez des ames et si les recevez !
« Des cors sera einsi comme vos vorrez. »
(V. 454-458.)

Vivien ne donne pas au khalife le temps de se reconnaître ; il se jette avec sa petite armée sur les Sarrasins au fur et à mesure de leur débarquement. Mais, en dépit de prouesses inouïes, qu'il serait trop long de raconter, les chrétiens doivent succomber sous le nombre.

(1) Le message envoyé.
(2) Tout vif.
(3) Rompu et mis en pièces.
(4) Que je vous l'assure.
(5) Si puissant.
(6) Enfui.
(7) Il y en avait peu.
(8) Enfes, cas nominatif, enfant, cas régime.

Li enfes pleure par de desouz son elme,
Que il set bien sor lui venra la perte.
« Dex, dist li enfes, sainte voire (1) paterne,
« Regardez, Sire, vostre mesnie bele !
« Ne vos verrai jamès, oncle Guillelme,
« Né mon lignaige, né la gent de ma terre ;
« Hui en orroiz si très-pesme (2) novele ! »
(V. 596-604.)

Vivien avise à l'horizon un château fortifié dont il n'est séparé que par l'armée des païens. « Il faut l'enlever, » dit-il à ses chevaliers. Et tous ces damoiseaux, couverts de blessures, se lancent à travers les rangs épais des Sarrasins. Ils s'emparent, après une lutte acharnée, du château des Géants ; mais ils ne doivent pas s'y reposer longtemps pour panser leurs blessures, car Desramé furieux en ordonne l'assaut pour le lendemain matin.

Ce château des Géants, sur le bord de la mer, ne serait-il pas une réminiscence du *castellum Fraxinetum*, enlevé aux Sarrasins par Guillaume I[er], comte de Provence ?

Aux premières lueurs de l'aurore, l'armée tout entière de Desramé investit le château dans lequel Vivien, avec quelques centaines des siens, demi-morts par suite de leurs blessures, est venu chercher un refuge momentané. Dans cette extrémité le neveu de Guillaume se décide à appeler son redoutable parent à son secours, mais comment lui faire parvenir cet appel désespéré ? Le messager devra traverser l'armée sarrasine. Girard, oncle de Vivien, s'en charge. Il parle parfaitement la langue des païens, et, sous le costume d'un chevalier arabe, il espère tromper leur vigilance. Il échoue une première fois dans cette tentative, mais, plus heureux dans une seconde, il parvient à leur échapper et se lance au galop sur la route d'Orange où il pénètre tout meurtri et après avoir eu mille peines à se faire reconnaître. Il raconte les événements qui se sont accomplis depuis le départ des dix mille bacheliers, réduits en ce moment au nombre de cinq cents et bloqués dans la tour des Géants :

« Viviens mande que vos le secorez
« Por l'amor Deu qui en crois fu penez,
« Ou se ce non, jà mès ne le verrez.
« Se ce est chose que vos ne m'en créez (3),
« Véez ensaignes que vos croire poez,
« Que mon escu et mon heaume gemé (4),
« Au sanc vermeill qui me cort del costé. »
(V. 1097-1103.)

Guillaume manque d'argent pour faire campagne, mais Guibourc sacrifie son douaire pour sauver son cher neveu Vivien. Le comte d'Orange appelle tout son ban de guerre, et bientôt il peut partir à la tête de dix mille lances.

Cependant Vivien, en dépit de ses plaies saignantes, ne peut se résoudre à attendre le secours qu'il a réclamé de Guillaume.

(1) Vérité.
(2) Pesme, *de pessima*
(3) Croyez.
(4) Semé de pierreries.

« Seignor, dist-il, quar nos alons armer,
« Tant com vivons ne devons reposer
« De Sarrazins occire et décoper
« Et la loi Deu essaucier et lever,
« Et les nos ames à Damedeu doner.
« Ge ne vorroie por un mui d'or comblé
« Ci nos trovast Guillaumes au cort nés. »
(V. 1329-1335.)

Il recommence impétueusement l'attaque contre les Sarrasins, au nombre de plus de cent mille. Desramé, furieux d'une telle audace de cette poignée de jeunes chevaliers, promet une riche récompense à celui qui lui amènera Vivien vivant.

Vivien, au milieu de la mêlée, jette à terre un Sarrasin aux armes étincelantes, vêtu d'un heaume en or battu ; il s'apprête à lui séparer la tête du tronc. Mais les Turcs ont vu le péril et volent au secours de leur roi, qu'ils arrachent des mains du terrible Vivien. Desramé, car c'était lui, au lieu de répondre à la provocation de Vivien, lance contre lui ses païens ivres de fureur ; le cheval s'abat et le chevalier chrétien reçoit quatre javelots à travers son corps sanglant, ses adversaires le renversent par trois fois. Si « ses amis et ses drus » ne fussent accourus à son aide, c'en était fait de lui. Accablé de tant d'efforts, l'intrépide exterminateur des païens perd tant de sang, qu'il tombe pâmé sur le gazon. Dès qu'il revient à lui on lui bande ses plaies. De la moindre d'entre elles un émir fût déjà mort, mais le Seigneur le protége. Comment faire cependant ? De cinq cents hommes qu'il avait tout à l'heure il ne lui en reste plus que trois cents à peine.

« Dex, dist li enfes, jà m'estoura finer (1),
« Mort sont mi home et mi conte et mi per.
« Ahi! Girart, com m'avez oublié !
« Vos me déustes le secors amener.
« Morz estes-vos quant vos ne revenez.
« Oncle Guillaume, jà mès ne me verrez ;
« Dame Guibor, jà mès ne me r'aurez.
« Li hueill me troblent, ge ne voie mie cler;
« Tant ai perdu del sanc de mes costez,
« Ge ne sai mès mon cheval où torner.
« Près est ma mort, hui me convient finer
« Et de cest siecle partir et devier. »
(V. 1413-1424.)

Le malheureux Vivien, aveuglé par son sang qui lui coule sur les yeux, est devenu presque aveugle, sans que la frénésie du carnage qui le possède en soit ralentie. Il frappe son parent Gautier qu'il prend pour un païen ; mais celui-ci, voyant les forces de son jeune chef l'abandonner, l'entraîne hors de la mêlée.

« Écoutez, dit tout à coup Vivien, j'entends une grande clameur du côté d'Orange : c'est Guillaume qui nous vient en aide. » « C'est vrai, répondent ses compagnons, nous apercevons des lances à l'horizon ; si c'est l'arrière-ban de Desramé, c'en est fait de nous. » Vivien alors prend son cor d'ivoire et se met à sonner un signal d'alarme avec tant de force qu'il se rompt la maîtresse veine.

(1) Il me faut en finir, c'en est fait de moi.

Granz fu l'aleine et li bondirs fu fors.

Guillaume l'a entendu. « C'est Vivien, s'écrie-t-il, et je reconnais qu'il est près de la mort. Courez, neveu Bertrand, prenez dix mille hommes et tâchez de le dégager ; je vous suis de près pour tourner l'ennemi avec les autres. » Mille clairons font retentir l'air et les Sarrasins sont saisis de terreur. « C'est Guillaume ! » s'écrient-ils, et ils commencent à prendre la fuite, en abandonnant Vivien. Celui-ci, qui n'a plus avec lui qu'une vingtaine de chevaliers, à demi morts, se fait attacher sur son cheval, fait boucher les trous de ses plaies, coupe avec son épée les morceaux d'entrailles qui lui sortent du ventre, et, aveuglé, les vêtements déchirés, le corps presque nu, se lance à la poursuite des fuyards.

Cependant Guillaume, couvert d'armes étincelantes, monté sur Baucent, aux bonds de trente pieds, apparaît sur ce champ de carnage. Après avoir abattu sur son passage tout ce qui lui fait obstacle, renversé les émirs les plus vaillants, il se trouve en présence d'un cavalier nu et sanglant qui se lance sur lui avec une impétueuse furie. L'aveugle assène à Guillaume un tel coup que, sans la bonté de son heaume, il lui eût fendu la tête jusqu'aux dents. Guillaume, qui prend ce forcené pour un Sarrasin, retient les rênes de son cheval et lui crie :

« Va-tu, païen, mal fussent onques nez,
« Honiz soit-il qui vos a engendré!
« Mal ait la mère qui vos a chaelé (1) ;
« Ainz puis cele heure que je fui adoubé
« Et Karlemaines m'ot mes armes doné,
« N'oi mès tel cop dont fusse si pené,
« Mès se Dex plet bien ert reguerdoné (2). »
(V. 1801-1807.)

Ce mot « Charlemagne » a fait impression sur l'aveugle. « Qui êtes-vous, dit-il, vous qui venez de prononcer le nom de l'empereur Charles ? vous devez être Français et chrétien. » « Païen, répond Guillaume, je ne cache jamais mon nom ; je m'appelle Guillaume, le marquis au court nez, et je suis entré en cette bataille pour l'amour de mon neveu Vivien. » La reconnaissance tant attendue a lieu. Guillaume est navré de douleur à l'aspect du piteux état de son enfant d'adoption, de son cher neveu.

« Niez, dit Guillaumes, com j'ai en vos grant perte !
« De mon lignage toz li plus hardiz estes. »

Vivien ne se laisse pas attendrir. « Laissez cela, dit-il ; en route ! »

« Est-ce or duel (3) que font femes entr'eles?
« Mès entor moi m'estraignez ma bouele (4),
« Si me bailliez mon cheval par la resne,
« Si m'en irai en cele plus grant presse,

(1) De *capdelare*, conduire.
(2) Mais, s'il plaît à Dieu, il sera bien récompensé.
(3) Deuil.
(4) Ceignez-moi le corps avec mes boyaux.

« El plus espès de cele gent averse (1).
« Ma bone espée me rendez el poing destre;
« Se ge n'abat des meillor de lor terre,
« Ainz ne fui niés Aymeri né Guillaume.
« Ne morrai pas, je sai moult bien mon terme :
« Si sera nonne, voire passées vespres.
« Bien sent la mort qui el cors me flaele (2).
(V. 1846-1859.)

En vain Guillaume s'efforce de le retenir, le moribond menace de se tuer si on l'empêche de conquérir le paradis par ce dernier sacrifice. Guillaume alors le lance au milieu des bataillons sarrasins où il le perd de vue au milieu du carnage. « Ne vous découragez pas, oncle Guillaume, lui crie son autre neveu Bertrand, frappez à droite et je frapperai à gauche. Notre famille n'aura nul reproche, et par toute la France le renom en sera porté. » Plus de cinq mille Sarrasins tombent depuis ce moment sous leurs coups, et vous n'entendrez jamais parler d'une si terrible douleur.

La sanglante journée de Villedaigne, pleine de glorieux souvenirs, malgré la défaite du héros méridional, méritait d'inspirer ce poëme, d'une énergie grandiose, parfois sauvage et même dégoûtante. Le personnage de Vivien, taillé sur le modèle de Roland, ne perd rien de son originalité pour être une imitation. En somme, malgré les lenteurs, les répétitions communes à tous ces poëmes primitivement chantés, celui-ci est écrit d'un style clair, ferme et simple; les scènes sont pour la plupart animées et intéressantes, et leur ensemble présente un tableau saisissant des mœurs chevaleresques au XIIe siècle.

e. Bataille d'Aliscans.

La journée d'Aliscans est terrible pour l'armée chrétienne. Le champ de bataille, couvert de monceaux de cadavres et de ruisseaux de sang, offre un spectacle épouvantable.

Le comte Guillaume d'Orange combat avec un acharnement incroyable :

Ses brans fu tains de sanc et de suour.

La vue de ses compagnons d'armes, qui expirent par centaines, par milliers, devant ses yeux, accroît son ardeur. Assailli par les Sarrasins, il paraît le génie de la destruction, et, partout où son épée atteint, il se forme à l'instant un espace vide; mais ses efforts presque surhumains ne peuvent plus arrêter la catastrophe. La défaite des chrétiens est complète.

Plus de XX^m en véisiés gesir,
Les cris puet on de V lieues oïr.

Le brave Vivien, malgré ses quinze blessures, se tient encore sur son coursier, et sème la mort autour de lui. Il pressent sa fin, mais, avant de disparaître du monde, il désire marquer, d'une manière éclatante, son séjour sur la terre. Il arrache l'enseigne de son épieu, rentre violemment ses entrailles qui sortent par une blessure horrible, et se jette de nouveau dans la mêlée. Enfin ses forces l'abandonnent, et il tombe sous les coups des païens, épuisé, abasourdi, mais vivant.

Sur un autre point du champ de bataille, son oncle, Guillaume d'Orange, résiste encore. De vingt mille hommes qu'il a amenés, il ne lui reste plus que quatorze combattants. Cette poignée de braves se défend avec l'énergie du désespoir, au cri de « Monjoie. » Ils repoussent une charge de païens, mais de nouveaux renforts arrivent de temps à autre à ceux-ci; Guillaume les met en déroute encore une fois; mais, lorsqu'il se retourne pour rallier ses compagnons, il s'aperçoit qu'il a survécu seul. *Seul!* tandis qu'aux alentours l'ennemi compte par milliers. Il ne lui reste plus qu'à confier sa destinée à la Providence, et à tenter de regagner sa capitale. Un fort détachement des païens lui barre le passage. Guillaume voit qu'il faut ici payer de sa vie. Peut-être pourrait-il se sauver, si son coursier n'était pas à bout de forces. Toutefois, comme l'Arabe surpris dans le désert, il essaye de ranimer son ardeur en lui adressant des paroles de remercîment et de gratitude, et en lui peignant le tableau séduisant de bonheur qui l'attend à Orange. Le noble animal répond à la voix de son maître par un hennissement joyeux.

Baucent (le nom du cheval) l'oï, si a fronci le nés;
Ausi l'entent com s'il fust hom senez.
La teste crolle, si a des piez hoez (1),
Reprent s'aleine, tost est revigorez;
Cuer li revint, si est tot recovrez.
(V. 525-529.) (2)

Grâce à lui, Guillaume peut s'échapper. En traversant le champ du carnage, il aperçoit l'écu de son neveu. Il s'arrête. Non loin, à l'ombre d'un arbre, Vivien, accablé de blessures, est plongé dans l'agonie. L'implacable destinée n'a pas voulu épargner à Guillaume la douleur d'assister à ce spectacle navrant. Ce n'est que maintenant qu'il peut apprécier l'énormité du désastre de la journée, et il pleure à chaudes larmes. Le trouvère lui-même ne se sent pas de force à exprimer ce qui se passe dans le cœur du comte, qui, penché sur le front de Vivien, lui rappelle leur passé commun. Le moribond rouvre les yeux. « Vis-tu? demande Guillaume.

« Oïl voir, oncle, mais poi ai de santé;
« N'est pas mervelles, car le cuer ai crevé ! »

Lorsque Guillaume apprend que Vivien ne s'est pas confessé avant la bataille, il tire de son aumônière le pain bénit, pour remplir auprès de lui les fonctions du ministre de l'Église.

(1) Ennemie.
(2) Je sens bien la mort qui flagelle mon corps.

(1) Fouillé la terre.
(2) On a suivi pour les citations et la numérotation des vers le texte donné par MM. Guessard et Montaiglon, d'après le manuscrit de l'Arsenal.

« En lieu de Dieu serai ton capelain,
« A cest bautesme vuel estre ton parin. »

Le pénitent n'a d'autre péché à avouer que celui d'avoir une fois, peut-être, reculé devant l'ennemi, et d'avoir ainsi violé le serment qu'il a fait le jour de sa réception comme chevalier. Quelques instants plus tard il rend le dernier soupir. Guillaume essaye d'emporter à Orange les restes mortels de Vivien, mais, poursuivi à outrance par les Sarrasins, il est obligé de déposer son précieux fardeau et de se sauver en toute hâte. Assailli encore une fois, il réussit à mettre les païens en déroute, tranche la tête à un de leurs rois, dont il revêt les armes, et poursuit son chemin sur le fougueux coursier du vaincu. Sous ce déguisement il espère échapper à la mort, d'autant plus qu'il connait le « langage sarrasinois », car :

De tos langages estoit endoctrinés.

Néanmoins il a le malheur d'être reconnu. Trente mille païens sont sur ses traces, mais son cheval parcourt l'espace avec une rapidité vertigineuse. Il respire plus librement lorsqu'il aperçoit, du haut d'un rocher, les tours et les clochers de sa ville. En peu de temps il est devant la porte. Hélas! on refuse de lui ouvrir, croyant avoir affaire à un Sarrasin; car Guibourc est restée seule dans la place avec des femmes. Le portier même, en apprenant son nom, ne croit pas devoir s'y fier, et va en donner avis à la comtesse. Guibourc, vivement émue, se hâte d'arriver sur les murs. Comme Guillaume a la visière baissée, elle refuse d'ajouter foi à ses paroles, malgré ses protestations attendries. En attendant, les collines voisines se garnissent de païens. A cette vue, Guillaume redouble d'instances, et supplie sa femme de ne pas l'exposer à une mort certaine. Guibourc, qui a une très-haute idée du courage de son mari, lui répond avec dédain :

« Voir, dist Guibors, bien oi à vos parler
« Ke mal doiés (devez) Guillame resambler :
« Ainc por paien nel vi espaonter (s'épouvanter).
(V. 1651-1654.)

Puis, apercevant un détachement sarrasin emmener en captivité et maltraiter une foule de femmes et d'enfants, elle ajoute encore que, s'il était vraiment le brave Guillaume, il ne souffrirait pas un pareil spectacle devant ses yeux. Le comte d'Orange, piqué au vif, malgré sa fatigue et ses blessures, part comme un trait, s'élance au milieu de l'ennemi, et non-seulement délivre les captifs, mais encore fait un grand nombre de prisonniers. Guibourc, qui contemple, avec une anxiété mêlée de joie, ce trait d'intrépidité de Guillaume, tremble pour ses jours à l'approche des masses des païens, et supplie son mari, qu'elle consent à reconnaître enfin, de rentrer dans l'enceinte de la ville, avec les deux cents chrétiens qu'il a sauvés, et le convoi de vivres et d'armes des Sarrasins. La comtesse crie :

« Lessiez ces Turs, trop les avez grevez,
« A vis déables soient-il commandez (1) ! »

Guillaume obéit après avoir égorgé les prisonniers païens. A peine a-t-on refermé la porte et levé le pont que les Sarrasins cernent le château et commencent les préparatifs d'un siége régulier.

Cependant les païens ont réuni leurs forces, et les bataillons qui entourent la ville et la menacent deviennent d'heure en heure plus nombreux. Dame Guibourc se hâte de désarmer Guillaume; elle compte les quinze plaies béantes dont son corps est couvert, et, « dolente et éplorée », elle contemple la pâleur de son visage et les larmes que lui arrache la douleur. « Sire, lui dit-elle, je suis votre jurée, votre loyale épouse. C'est à vous que je dois le bonheur d'être chrétienne. Je suis toute peinée de vous avoir refusé la porte si longtemps. Mais si c'était Guillaume, me disais-je, il eût ramené sa compagnie :

« Bertran le conte, à la chiere menbrée,
« L'enfant Guichart, ki bien fiert de l'espée,
« Et Guielin, Gaudin de Pierelée,
« Et Vivien, de qui je sui irée,
« Et li barnages de la terre salvée;
« Cist gougléor fuissent à l'asanlée,
« Mainte viele i éust atenprée (2);
« Entor lui fust grans joie demenée.
« N'es pas Guillames! toute en suis effarée. »
(V. 1812-1821.)

« Ma compagnie, répond Guillaume ému, a succombé tout entière en Aliscans; je me suis enfui seul. » Guibourc tombe à terre pâmée.

Quel deuil dans Orange! La comtesse, entourée de ses dames, pleure et redemande ses neveux, ses parents, cette jeunesse vaillante, comme Auguste redemandait les légions de Varus. Heureusement tous ne sont pas morts, et quelques-uns, Bertrand, Gaudin, Guichard, Guielon, sont prisonniers sur un vaisseau sarrasin. Alors Guibourc s'écrie :

« Sire Guillames, ne vos esmaiés mie;
« Va t'ent en France por secors et aïe.
« Quant le saura Ermangars de Pavie,
« La vostre mère, que Jhesus benéie,
« Et Aimeris à la barbe florie,
« Tost manderont bele bacelerie
« Et par la terre la rice baronie,
« Ta fiere geste, ki tant est segnorie,
« Secorront nos en la terre haïe (adverse). »
(V. 1923-1931.)

« Ah! madame, dit Guillaume, j'ai tant fatigué la gent de France, j'ai tant de fois levé ses armées, qu'ils se refuseront à croire que mon barnage soit mort. Je ne puis donc envoyer un messager, et,

(1) Qu'ils soient mandés, envoyés à des diables vivants comme nous dirions : Envoyez-les au diable.
(2) Là jongleurs eussent été à l'assemblée; mainte vielle y eût résonné.

quant à moi, je n'irais pas pour tout l'or du monde, car il faudrait vous laisser seule dans Orange.

« Allez, dit-elle, je resterai ici avec toutes les dames; nous nous armerons comme des chevaliers, et, de concert avec les prisonniers chrétiens que vous avez délivrés, nous défendrons Orange en vous attendant. Si un Sarrasin passe au pied de la muraille à portée de ma main, je me charge de l'abattre de son cheval d'un coup de pierre. »

Guillaume la serre sur sa poitrine en pleurant. Mais bientôt elle redevient femme. « Vous allez me laisser ici, dit-elle, et vous visiterez cette terre de France où brille mainte pucelle aux fraîches couleurs, et mainte dame noble, coquette et aimable. Vous oublierez bien vite cette terre d'Orange, où vous n'avez enduré que des peines et des souffrances, vous oublierez aussi votre amour pour moi.»

Guillaume s'attendrit, et lui jure que, jusqu'au moment de son retour, il ne changera pas de vêtements, qu'il s'abstiendra de vin et de viande, qu'il ne baisera pas une autre bouche que la sienne. Sans s'abandonner plus longtemps aux émotions du départ, il revêt son heaume sarrasin, puis, oublieux de ses blessures, se met en selle sur son merveilleux cheval Folatise. Il se penche une dernière fois vers Guibourc,

Puis l'a basie et bien aséurée.
Molt doucement l'a li quens confortée
Et sa maisnie a à Dieu commandée.
De Guiborc proie k'ele soit bien gardée,
Et la cité vers Sarrasins tensée (défendue).
Dont fu la porte ouverte et desfermée;
Li quens s'en ist I. poi ains l'ajornée (1).
(V. 2037-2043.)

A quelque temps de là, un homme de haute stature, couvert de vêtements sordides, d'un heaume rompu en morceaux et taché de sang, la barbe inculte, monté sur un cheval gigantesque, se présentait à la porte du palais de Laon. Tout est en fête dans la résidence impériale, car on célèbre, le lendemain, avec un grand apparat, le couronnement de la femme de Louis, l'impératrice Blanchefleur, fille d'Aimeri et d'Hermengarde, et, par conséquent, propre sœur de Guillaume. Le chevalier inconnu demande à parler à l'empereur. Les domestiques du château, au lieu de prendre, selon l'usage, les rênes de son cheval et de lui tenir l'éperon, se mettent à *gaber*, et rient entre eux de l'étrange tenue de ce nouveau convive.

Le chevalier, rongeant sa colère, descend seul de son cheval.

« Diex, dist Guillames, ki tot as à baillier,
« Com par est viex qui il convient proier (2)!
« Si je aportaise et argent et or mier (3),
« Cil m'ounoraissent et tenissent bien chier;
« Por ce k'il voient ke d'aide ai mestier,
« Me tienent vil com autre pautonier,
« Nis establer ne veulent mon destrier. »
(V. 2454-2459.)

(1) Un peu avant le jour.
(2) Dieu, dit Guillaume, qui avez tout à gouverner, combien paraît vil celui qui est réduit à demander!
(3) Or pur, or moulu.

Voilà un de ces traits de mœurs qui montrent que les époques changent sans que les hommes se modifient sensiblement. Abattu par la douleur, le héros méridional, assis sous l'olivier, pleure et gémit en pensant à Orange et à sa fidèle Guibourc. Cependant l'empereur, s'approchant de la fenêtre, l'appelle et lui reproche la mauvaise tenue de son costume

« Sire Guillames, alés vos herbergier;
« Vostre ceval, faites bien aasier,
« Puis revenés à la cort por mangier.
« Trop povrement venes or cortoier,
« Ke vos n'avés garçon ne escuier
« Ki vos servist à vostre descauchier. »
(V. 2473-2478.)

Un envoyé de l'empereur vient prendre le fier baron et le conduit à l'hôtel, où on lui offre un souper exquis et une chambre somptueuse avec un lit moelleux. Guillaume, qui se souvient de la promesse qu'il a faite à Guibourc, refuse toutes ces délicatesses et n'accepte que du pain, de l'eau, et, pour coucher, une simple couverture.

Le lendemain, c'est cour plénière au palais de de Laon. Les hautes dames ont revêtu leurs plus beaux atours

De dras de soie, de paile à or batus.

Dans la grande salle on n'aperçoit que princes, que comtes et que ducs. Guillaume a pu y pénétrer sans obstacle, mais personne ne semble faire attention à lui, le sauveur de l'empire, pourtant, car il paraît misérable et chagrin. L'impératrice, sa sœur elle-même, affecte de ne pas s'apercevoir de sa présence. Il est allé s'asseoir, maîtrisant avec peine la rage qui lui ronge le cœur, sur un banc, dans un coin de la salle, et là il caresse l'épée nue qu'il tient cachée sous son manteau. Peu s'en faut qu'il ne s'élance pour leur courir sus à tous.

Son père Aimery, sa mère Hermengarde, entrent dans la salle; il ne les a pas vus depuis plusieurs années, et cependant sa colère, ses terribles préoccupations ne sont point apaisées par leur aspect. Tout autour de lui respire le bonheur et la joie dans l'auguste assemblée.

Li cevalier ont les sieges porpris
Aval la sale, ainc n'i quisent tapis (1).
Souef i flaire et la rose et li lis,
Et li encens est ens cncensiers mis.
Cist gougléor ont leur vieles pris.
Grans fu la joie el palais segnoris;
Molt i avoit et de vair et de gris,
Mais, ainc le vespre ke li jors soit fenis,
Aura paour trestous li plus hardis.
(V. 2614-2622.)

En effet, Guillaume s'est levé, et, d'une voix vibrante, il fait entendre une de ces véhémentes apostrophes comme on en a déjà recueilli plus haut maint exemple. « Dieu sauve mon cher père et ma bonne mère, dit-il, ainsi que mes frè-

(1) Et n'ont pas de tapis à y trouver.

res et mes parents, mais qu'il confonde ce méchant roi failli et ma sœur, une courtisane. Si ce 'était le respect que je dois à mon père assis à côté de lui, je lui fendrais sa couronne sur la tête. » L'assemblée est saisie d'épouvante, car jamais on ne vit si « fier homme » dans toute la chrétienté.

Le père et la mère du terrible marquis se jettent à son cou et s'efforcent de calmer sa fureur. Il s'apaise peu à peu, en effet. Maître de son émotion, il expose à ses parents le récit détaillé du désastre d'Aliscans; il termine par le tableau des dangers qui menacent Guibourc, la cité d'Orange et les prisonniers chrétiens de la famille d'Aimery, tombés au pouvoir des Sarrasins.

L'assemblée se sent troublée par ce drame pathétique : les femmes de cette forte race des Franks rivalisent pour le courage avec les hommes, et les surpassent parfois par la spontanéité et l'héroïsme de leurs décisions. La vieille Hermengarde, mère de Guillaume, s'écrie que si les chevaliers chrétiens se montrent couards et lâches, elle saura, malgré sa faiblesse et ses cheveux blancs, mourir pour le service de son enfant et de sa race. Elle vendra tous ses biens et se mettra elle-même à la tête des « soudoyers ». Le vieil Aimeri, souriant et ému, se déclare prêt à suivre ce généreux exemple. Guillaume, lui, le regard fixe, n'a affaire qu'à Louis de France, et tient à lui dire son fait :

« Loéi, sire, chi a male saudée (1).
« Quant à Paris fu la cours asamblée,
« Ke Charlemaine ot vie trespassée,
« Vil te tenoient tot chil de la contrée,
« De toi fust France toute désiretée (2),
« Jà la corone ne fust à toi donée,
« Quant je soffri por vos si grant mellée,
« Que, maugré aus, fu en ton cief posée,
« La grand corone ki d'or est esmerée (3).
« Tant me douterent, n'osa estre véée (4);
« Mavaise amor m'en avés or mostrée. »
Dist Loéis : « C'est vérités provée ;
« Or vos en ert l'ounors guerredonée.
[« Que toute France vos iert abandonée. »]
(V. 2754-2767.)

L'impératrice s'oppose à cette sorte d'abdication.

Blancheflor l'ot, s'est molt haut escriée :
« Voire, dist ele, s'iere désiretée (5)!
« Or ont déable faite ceste acordée ;
« Mal cief puist prendre par qui est porparlée (6). »

Guillaume l'entend et sa fureur se rallume. Il s'abandonne à un torrent d'injures contre sa sœur, puis, courant sur elle à l'improviste, lui arrache du front sa couronne, qu'il foule aux pieds, puis, la saisissant par les tresses de ses cheveux, il tire rapidement son épée et s'apprête à lui trancher la tête. Nul homme n'eût pu lui arracher sa victime, mais Hermengarde s'est élancée, et, pendant qu'elle se débat contre lui, l'impératrice s'échappe épouvantée et se réfugie dans sa chambre, où elle tombe évanouie.

Ici apparaît un nouveau personnage, la plus charmante création du poëme. La fille de Louis et de Blanchefleur accourt, ranime ses sens et la relève.

C'est Aelis, la preus et la senée,
Une pucele, plus est bele ke fée.
Les iex a vairs (1), la face colorée ;
Il n'ot plus bele dusqe en la mer Betée.

L'impératrice, une fois bien barricadée dans sa chambre, raconte à sa fille la scène qui vient de se passer.

Dist Aelis : « Trop par fustes osée
« Quant à mon oncle avés dist rampronée (2),
« Au melleur homme ki onques chainsist l'espée.
« Et par lui estes roïne coronée,
« De toute France dame et avouée;
« En ceste honnor estes par lui posée ;
« S'avés dit chose ki à lui desagrée,
« Li vis diable vos i ont aportée. »

Blanchefleur convient de son tort; mais la jeune et aimable fille conçoit le hardi dessein de tout réparer et de rétablir l'harmonie entre les membres de la famille.

Atant se siet la roïne esplourée,
Sovent se claime lasse, maléurée.
Et Aelis est forment trespensée (3);
De la cambre ist toute desafublée.
La rose samble en mai la matinée ;
Ele est plus blance ke n'est noif sor gelée,
Et de color ensi bien luminée
K'en toute France, ki tant est longe et lée,
Nule tant bele ne puet estre trovée.
Vestue estoit d'une porpre roée,
Sa crine fu de fil d'or esmerée.
. . . .
Atant esvos (4) la pucele senée ;
Toute la cors est contre li levée.
François la voient, cascuns l'a saluée.
Quens Aimeris l'a en ses bras cobrée (5),
Et si .IIII. oncle l'ont forment acolée ;
Por la pucele est la cors acoisée.
(V. 2812-2884.)

La figure de l'empereur est sombre et soucieuse, l'assemblée muette et dans l'attente, car la colère de Guillaume, comme celle d'Achille, loin de s'apaiser, cherche un adversaire sur qui s'assouvir. La jeune fille se jette à ses pieds et lui embrasse les genoux.

« Merchi, biaus sire, por Dieu le fil Marie !
« Vois chi mon cors, fai en ta commandie ;
« Se il te plaist, la teste aie trenchie,
« Ou je soie arse et en carbon bruïe,
« De toute France, se toi plaist, essillie (6);
« N'en quier avoir vaillissant une aillie (7);
« Ains m'en irai, povre, lasse, mendie,
« Mais k'à mon pere soit l'acorde otroïe
« Et à ma mere, ki por vos est marie !

(1) On a ici mauvais salaire.
(2) La France fût sortie tout entière de ton héritage.
(3) Émaillée.
(4) On me craignait tellement, qu'on n'osa pas seulement la regarder.
(5) Comment, dit-elle, suis-je déshéritée ?
(6) Méchef arrive à qui l'a proposée.

(1) Bleus et changeants.
(2) Avez cherché chicane.
(3) Fortement enthousiasmée.
(4) Cependant voici.
(5) Saisie entre ses bras.
(6) Exilée.
(7) Je n'en réclame pas la valeur d'un ognon.

« Jà mès nul jor, je cuit, ne sera lie (1);
« Quant vos desdist, ce fu grans derverie (2);
« Pardonés li, biaus oncles, ceste fie (3):
« S'ele est si ose ke jamais vous desdie,
« Ardoir me faites en caudiere boulie. »
Od le Guillames, si euers li atenrie;
I li a dit doucement sans faintie :
« Ma bele niece, Jhesus vos beneie!
« Levés vos ent, trop estes travellie (4).
« — Non ferai, oncles; miex vuel estre enfouie
« Ke je me lieve dusqe m'ert otroïe
« Li acordance, et vostre ire apaïe. »
Dame Ermengars molt doucement l'en prie :
« Biaus fil Guillames, por Dieu le fil Marie,
« Ne fai au roi en sa cort vilenie,
« Por seul ta niece, qui tant est segnorie (5),
« C'est la plus bele de toute ta lignie. »
Et Aimeris, ses peres, le chastie :
« Biaus fiex Guillames, laissiés vostre folie,
« Vo volentés sera toute acomplie :
« Véés, le roi envers vous s'umelie
« Et vos promet et sa force et s'aïe (6). »
Loéis l'ot, s'a la teste drechie :
« Voire, voir, sire, tout à sa comandie. »
Guillames l'ot, li cuers l'en asouplie;
Il s'abaissa, la pucele a baisie,
Sa volenté bonement li otrie.
La demoisele en plorant l'en merchie.
(V. 2916-2952.)

Peu de temps après cette heureuse journée, si mal commencée, une armée de deux cent mille combattants, sous la conduite de Guillaume, se mettait en marche pour venger le désastre d'Aliscans et sauver la cité d'Orange.

Il semble que tout le passage cité ci-dessus exhale un parfum de raison, de simplicité, d'attendrissement qui fait un délicieux contraste avec la peinture des sentiments violents dans lesquels le poëte s'est si longtemps complu. Cette langue du XIIIe siècle, tombée dans un si profond mépris dans les âges suivants, renfermait, il faut en convenir, des nuances délicates et des cordes tendres qui n'auraient pas déparé le style majestueux de Corneille et de Racine.

MM. Guessard et de Montaiglon, les derniers et éminents éditeurs d'Aliscans, auraient dû, peut-être, faire profiter le texte du manuscrit qu'ils ont suivi de leçons meilleures qu'on eût pu puiser, en certain nombre, dans l'édition donnée par M. Jonckbloet.

Ici se termine la première partie de ce poëme d'Aliscans, la seule qui revête un caractère véritablement épique. La seconde, consacrée au récit de la délivrance d'Orange et de la revanche d'Aliscans, ne laisse plus apercevoir Guillaume qu'au second plan. Le trouvère y a poursuivi un succès de gros rire à travers les interminables récits d'exploits homériques dont un lecteur moderne est bientôt fatigué.

Le héros principal de cette seconde partie, le vengeur des chevaliers chrétiens, est un personnage à la fois grotesque et héroïque, le géant Renouart. Fils de Desramé et frère de Guibourc, il a été enlevé, dans sa première jeunesse, par des marchands qui l'ont vendu en France. Guillaume le rencontre dans les cuisines du palais de Laon, et, émerveillé de sa force sans pareille et de sa férocité naïve, il l'attache à son expédition comme volontaire. Ce terrible champion manie un *tinel* (massue) de quinze pieds de long, formé du tronc tout entier d'un énorme sapin. Rien n'égale la brutalité et la gloutonnerie de ce personnage, si ce n'est sa vaillance et son attachement à Guillaume. Dans la lutte suprême entre les Sarrasins et l'armée chrétienne qui se livre sur l'emplacement même du champ de bataille d'Aliscans, il broie les principaux chefs sarrasins, bien qu'ils lui soient, pour la plupart, attachés par les liens du sang, et amène ainsi le succès final de la journée. Reconnu enfin pour le frère de Guibourc, il obtient la main d'Aelis, la « gente pucele », fille de l'empereur, qui l'avait distingué, malgré sa rudesse et sa grossièreté, comme le plus *bel homme* de l'armée.

Auprès d'un auditoire du XIIe siècle, peu délicat en fait de plaisanterie, le rôle héroï-comique de Renouart a dû causer ces trépignements de joie dont nous avons accueilli, étant enfants, les exploits de Polichinelle et de Guignol. Mais l'instrument avec lequel ce dernier caresse le dos du gendarme et du commissaire, comparé au tinel de Renouart, qui écrase sept hommes d'un seul coup, montre combien notre siècle a dégénéré, même en fait de joyeuseté, depuis le temps des croisades. N'oublions pas que les romans, d'abord chantés devant une nombreuse assistance, représentaient alors à la fois la littérature et le théâtre, et pardonnons au trouvère de s'être laissé aller ici aux succès bruyants et faciles : notre siècle nous offrira, sous ce rapport, plus d'un motif d'indulgence. D'ailleurs, une poésie vraiment gauloise, pleine de malice et de fine observation de mœurs, succédera bientôt à ces rudiments de comédie populaire, et les fabliaux vont ouvrir une mine des plus fertiles à la gaieté inépuisable, à la malignité des Français.

1015. Le roman de Foulque de Candie, par Herbert Le Duc, de Dammartin. *Reims, impr. de Dubois,* 1860, in-8 de LXIX et 227 pp., demi-rel., dos et coins de mar. rouge. (*Smeers.*)

Ce roman forme le 17e volume de la collection de poëtes de Champagne antérieurs au XVIe siècle, et publiés par M. Prosper Tarbé.

La composition de Foulque de Candie peut être, comme la geste spéciale à Guillaume, dit au court nez, divisée en plusieurs chansons. L'auteur de ces poëmes est un certain Herbert Le Duc, de Dammartin, qui les dicta à un clerc nommé Baudouin :

(1) Sans cela nul jour, je présume, ne sera jamais heureux.
(2) Folie.
(3) Cette fois.
(4) Peinée, tourmentée.
(5) Distinguée.
(6) Son aide.

Oiés buens vers, qui ne sont pas frarin (1) :
Ne les trovèrent Gascon ne Angevin.
Herbert les fist li Duc à Danmartin.
Les fist ecrire en un brief Bauduin.

C'est ainsi que débute la première chanson, qui se greffe sur la branche d'Aliscans. Guillaume vient de laisser son neveu mort sur le champ de bataille, où il survit seul de tant de chevaliers chrétiens. Il ne lui reste plus qu'à chercher son salut dans la fuite. Ses ennemis le suivent de près et viennent mettre le siége devant Orange. Dans cette extrémité, Guillaume se décide à réclamer le secours de sa famille, de toute « la geste Aimery ». Son messager débarque à Floreville, chez Hue, beau-frère du malheureux Vivien.

Hue ot un fils, qu'on appelle Foucon (2),
Grans fu et larges, molt ot gente façon.
Lors li point barbe un poi en son menton.

Ce Foulque est celui même qui doit devenir le héros de cette nouvelle geste. Nous ne le suivrons pas dans ses aventures et ses expéditions maritimes, qui n'offrent qu'un médiocre intérêt. « Herbert, dit M. Paulin Paris, est un versificateur exercé ; on peut encore aujourd'hui le lire sans trop de fatigue. Cependant il ne sait pas composer, il ne sait pas finir. Les aventures qu'il met en vers sont des lieux communs de combats, de prison et d'amour. » La scène se passe plus souvent dans les pays d'Orient qu'en Provence.

Le Guillaume qui figure au commencement de ce long poëme n'a plus aucun des traits du Guillaume primitif, et se rapproche beaucoup plus du Guillaume Ier, comte de Provence, qui avait rudement combattu les Sarrasins, et qui, bien que postérieur de plus de cent cinquante ans au vaincu de Villedaigne, a été confondu avec lui en un seul personnage par les trouvères des XIIe et XIIIe siècles.

Nous avons vu que les ducs d'Aquitaine, ainsi que les comtes du midi de la France, étaient parvenus à contenir au-delà des Pyrénées les incursions des Arabes dans le bassin de la Garonne. Ceux-ci tentèrent alors de pénétrer par mer au cœur de la Provence, et, pendant le IXe siècle et une partie du Xe, leurs flottilles ravagèrent incessamment le littoral du Rhône, de l'Italie, la Corse et la Sardaigne. En 889, ils s'établirent à Nice, et leurs châteaux fortifiés couvrirent bientôt la Provence, la Savoie et jusqu'au Dauphiné. Le sort des populations de la Gaule, ruinées au nord et à l'ouest par les Normands, au midi par les musulmans, était effroyable. En 972, enfin, ce Guillaume de Provence parvint à les expulser du midi de la France, et mérita ainsi le titre de *père de la patrie*. Ses successeurs les poursuivirent sur les rivages de la Méditerranée. En 1115, Raimond de Baux prit part à l'expédition faite par Raimond-Bérenger, comte de Provence et de Barcelone, son beau-frère, pour chasser les musulmans des îles Baléares. Pas plus que le Guillaume de Gellone, contemporain de Charlemagne, Guillaume Ier n'avait possédé le comté d'Orange, appartenant à la famille Adhémar; il n'en était que le suzerain. Cependant, vers 1150, ce comté passa en partie dans la famille de ses descendants par les femmes, les sires de Baux, en suite du mariage d'une héritière de la maison d'Adhémar, comtesse d'Orange, avec Bertrand de Baux. M. Tarbé croit, avec beaucoup de probabilité, que la geste de Foulque de Candie a été entreprise pour glorifier cette illustre descendance par un trouvère qui devait être attaché à cette famille de Baux, si célèbre par ses poëtes, ses chevaliers morts à la croisade, ses alliances souveraines et ses grands fiefs. Il a constaté, en effet, que les noms des principaux personnages de la geste se retrouvent parmi les membres de cette famille. Ce roman est écrit, ainsi qu'on le voit par de nombreuses allusions, à une époque qui a suivi de près la croisade contre les Albigeois, c'est-à-dire du temps de Guillaume V, de Baux, qui prit le titre de prince d'Orange et de roi d'Arles, et qui est connu sous le nom de Guillaume *au cornet*, à cause de cet instrument figuré dans ses armes, ainsi que dans celles de la principauté d'Orange.

(1) De peu de valeur.
(2) Foulque fait Foucon au cas régime, comme Hue fait Huon.

1014. Ueber ein Fragment des Guillaume d'Orenge, von Dr Conrad Hofmann. *München*, 1851, in-4 de 63 pp. — Nachträge und Berichtigungen zur Abhandlung über ein Fragment, etc. *Ibid.*, 1852, in-4 de 7 pp., d.-rel., m. rouge.

Il est bien à regretter que le *Moniage Guillaume*, auquel M. Paulin Paris a consacré une si intéressante analyse en 1852 dans le XXIIe volume de l'*Histoire littéraire de la France*, n'ait pas encore fait l'objet d'une publication complète et d'une étude approfondie en France. Dès 1851, M. Conrad Hoffmann avait publié une brochure de 63 pp. sur la version la moins moderne de ce curieux poëme dont l'original du XIe siècle semble perdu. M. Jonckbloet, en 1854, a donné une analyse comparative des deux principaux manuscrits qui nous restent (*Guill. d'Or.*, t. II, p. 175 et suiv.). Rien de plus dramatique et de plus comique en même temps que l'invention de ce roman. Le héros carolingien, devenu moine dans une abbaye, ne peut parvenir à soumettre son caractère irritable et altier aux exigences de la discipline. Ses emportements, ses habitudes déréglées, mettent un complet désordre dans la communauté. Ses confrères prennent alors le parti de lui tendre des piéges dans lesquels il doit infailliblement succomber, mais le ciel le protége et il se tire à son honneur de toutes les embûches.

Ce drame saisissant, amusant comme un fabliau, devrait enfin attirer l'attention des amis de notre

vieille littérature, et je crois rendre service aux bibliophiles en en donnant ici un extrait étendu :

Li Moniages Guillaume (1).

Oiés uns vers qui mout font à loer.
Ch' est de Guillaume le marchis et le ber
Et de Guiborc la dame o le vis cler,
Qui tint Orenges et Nimes la chité
Et Tourteleuse et Pourpaillart sor mer.
En dant Guillaume ot un bon avoué.
Ensamble furent .c. ans et .i. esté
Ains que mourut la dame o le vis cler.
Mout ot éu et paines et lasté
Et mainte joie, che fu la verité;
Et dant Guillaumes ot mout sa volenté,
Puis qu'à (2) Thibaut le roi fu acordé.
Tous jours tint puis en pais son ireté (3)
De cha la mer, chou fu la verité,
Et de paiens fu si fort redouté
Que il tranbloient, ja ses nons fu nomé.
En pais tenoient et les bois et le pré
Et trestoute sa terre (4).
Dame Guiborc, qui moult fist à loer,
Uns maus li prist dont ne pot respasser,
. . . .
La dame a fait dant Guillaume mander
Et il i vint, ne le vaut refuser.
« Que vous plaist, dame, por sainte charité ? »
« Je l' vos dirai, » dist la dame, « en non Dé.
Malage ai grant, jou n'en puis escaper.
Par maintes fois avons ris et gabé :
Or vous pri jou por sainte charité,
S'ainc vos mesfis en dit ne en pensé,
Pour Dieu vos pri que le me pardenés. »
Et dist Guillaume : « A vostre volenté.
De Dieu, de moi vos soit tout pardoné.
Poi aurai joie, quant de moi partirés.
Che poise moi quant si tost me falés (5). »
« Guillaume sire ! » dist Guiborc, « entendés.
Mes joiaus soient mes puceles donés,
Et mes tresors les nonains, les abés,
As clers, as prestres qui font le mestier Dé,
Et si me faites ma droiture (6) doner. »
Et li quens dist : « Volentiers et de gré. »
Tout le clergié à Guillaumes mandé
Et il i vindrent de bone volenté,
Si li ont toute sa droiture doné
Et en après la dame a souspiré,
Guillaume a à Jhesu coumandé
Et en après n'a un seul mot parlé.
Li quens Guillaumes a de pitié plouré
Et la dame est de cest siecle sevré.
Droit au moustier ont la dame porté,
Bien hautement ont li prestre canté,
Grant fu l'offrande que il i ot doné,
Après la messe ont la dame enterré.
f. 2. Li quens Guillaumes a grant duel demené
Trestout le jour tant qu'il fu avespré.
Couchier s'en vait ens en son lit paré.
Dex ne volt mie que il fust oublié;
Par un sien angele (1) li manda son pensé,
Que il alast à Genevois sour mer.
Quant li bons quens ot ces mos escouté,
Il ne veut mie son conmant trespasser,
A Dieu conmande (2) la gent de son regné,
Un sien fillieul la terre a conmandé,
Si li fist faire homage et fiauté.
Quant ot che fait ne se vaut arester,
Son bon destrier a moult tost atorné,
Chainte a l'espée au senestre costé,
Sa bone targe n'i a pas oublié,
Toutes ses armes en a o lui porté.
. . . .
Li quens Guillaumes vers Genevois s'en va
En l'abéie que l'angeles (3) li moustra.
Son bon destrier aveuques lui mena,
Son bon haubert et son elme porta,
Son branc d'acier et l'espiel qui tailla.
. . . .
L'abes le voit, mout bien reconnut l'a,
Lès lui l'asist et si li demanda :
« Sire Guillaume, que quesistes vous cha ? »
Et dist li quens : « Ne l' vos celerai ja.
Un angeles (3) vint et Dex le m'envoia,
Que fusse moines et si venisse cha.
Or le me faites, grant aumone sera. »
« Volentiers, sire ! » l'abes respondu a,
« Moines serés, trestorné ne sera.
Jà le capitre contre vous ne sera,
Si com je cuit et pense. »
« Sire Guillaume ! » dist l'abes, « biaus dous sire !
Maint home avés fait tuer et ocire,
De penitance ne vos puis escondire
Pour vos peciés dont avés fait .xx. mile.
Moines serés, s'enterrés en martire;
Mais or me dites, savés chanter ne lire ? »
« Oïl, sire abes, sans regarder en livre.
Vous estes maistres, vos savés bien escrire
En parchemin et en tables de chire. »
L'abes l'entent, si conmencha à rire
Et tout li moine qui erent en capitre.
« Sire Guillaume ! proudom estes et sire.
Si m'aït Dex ! nous t'aprendrons à lire
Vostre sautier et à chanter matines
Et tierce et none et vespres et conplie.
Quant serés prestres, si lirés l'évangile
Et si chanterés messe. »
Li quens Guillaumes l'abé en araisone :
« Pour Dieu, biaus sire ! et car me faites mone

(1) Ms. de l'Arsenal : *Belles-lettres françaises*, 185.
(2) Jusqu'à ce que.
(3) Héritage.
(4) Ce petit vers en fin de laisse indique que ce poëme était chanté.
(5) Qu'est-ce que je vaux quand vous me manquez si tôt?
(6) Mes droits matrimoniaux, mon propre.

(1) Prononcez angle.
(2) Recommande.
(3) Prononcez angle.

Ordenés moi, si me faites couroune (1). »
Et dist li abes : « Par saint Pière de Romme,
Vous saurés ains chanter ore de none;
Ne le capitre ne m'en ira encontre. »
Prent unes forces (2), si li a fait corone.
Quant il fut res, mout fu bele persone.
Un moine apele, per son droit non le nome.
« Alés moi tost querre une noire goune,
Prenés l'estole qui bien siet à proudoume
Et froc et cape et estamine et goune (3)
Et la pelice qui mout est rice et bone.
Il n'a tant bone desci que Babilone,
Un mien cousin qui fu nés à Perone
Le m'aporta de là outre Nerbone. »
Chil li aporte, à Guillaume le doune,
Li quens le vest, onques n'i quist essone (4).
Grans fu assés, mais ne fu pas trop longe;
Bien failli demi pié.
Li quens Guillaume en l'encloistre s'asist,
Courone ot grant et li abes li fist
Et le grant goune que il vestir li fist
Courte li fu et li abes en rist
Et tout li moine s'en rient autresi.
Cascuns l'esgarde, si se sont esjoi.
Damediex le garisse!
Li quens Guillaumes fu roïgniés entour,
De la courone resambla bien priour.
N'ot laiens moine ne abé ne prior
Qu'il ne fust graindre demi pié et plaindor (5).
L'abes l'esgarde, si li dist par amor :
« Vous este moines el non del creatour,
Or nos amés et portés grant honor
Et tout li moine vos tenront à signor. »
Et dist Guillaumes : « N'en aiés ja poour.
Ausi le dites au grant et au menor
Qu'il ne me facent malvaisté ne iror.
Tout le plus cointe feroie tel paour,
Bien porra dire qu'entrés est en mal jor. »
Dont fu Guillaumes en l'ordene maint jor,
Mout mena sainte vie.
Li quens fu moines, si ot la robe prise.
Mout volentiers oï le Deu service,
Ne li escape ne messe ne matine,
Tierce ne none ne vespre ne conplie.
Li autre moine li portent grant envie,
Dient entr' aus : « Moult par est grant folie.
Nostre abes fist une grant diablie,
Quant il cest home rechut en abéie.
De si grant coust ne vi home en ma vie.
Quant nos avons une mice et demie,
Il en a .III., ne s'en saole mie.
Mal dehet (6) ait tel moine en abéie,
Qui chi le mist li cors Dieu le maudie,
Qu'il nos fera tous honte.

(1) Tonsure.
(2) Ciseaux à tondre.
(3) Robe de moine.
(4) La ceinture, c'est-à-dire la largeur n'y manque pas.
(5) Peut-être faut-il lire *plendior*, pour *splendior*. On supprimait généralement alors la consonne double.
(6) Grande affliction.

Quant nos avons .V. aunes en nos gones,
Il est si grans que il l'en convient .XII.
Et chape et cote et la pelice encontre.
A paines june de midi dusqu' à none,
Au main menjue .II. mices grans et bones,
N'i remaint point ne mie n'en destorne.
Quant a des feves, si demande la joute (1)
Et les poissons et le bon vin encontre.
D'un grant sestier n'en remanra ja gote.
Quant est saol, si nos cace (2) et deboute,
Si nos fait tote honte. »
Trestout li moine sont en capitre entré,
De dant Guillaume connencent à parler.
Dist l'uns à l'autre : « Mal nos est encontré.
Se cist vit longes (3), nos serons afamé. »
A ces paroles i est venus l'abé :
« Segnor, fait il, mout vos voi esfraé.
Palés vous ore de Guillaume au cort nés,
Qui tant nos a travilliés et penés ? »
« Ne l' poons mais souffrir ne endurer.
Quant nos parlons, il ne li vient en gré;
Ains nos veut tos et ferir et bouter.
Les poins a gros, si nos en puet tuer.
Les cols qu'il done font mout à redouter,
Quant est irés, si nos fait tous tranbler,
N'i a celui qui ose un mot souner. »
Es vos venu le cenelier l'abé
A bastonchaus (4), ne pot sor piés ester.
Tant l'ot batu dans Guillaumes li ber,
Que il ne pot sans apoier aler.
« Pour dieu, sire abes ! à vous me vie(n)g clamer
De vostre moine qui Dex puist mal doner.
f. Dex le confonde chiens le fist entrer.
Jou port les clés pour vostre bien garder,
As vis diables soient il conmandé.
J'estoie hier sains, or sui à respasser,
Qu'il a chiens un moine foursené;
Car quant il a un petit jéuné,
A celier vient, si l'a tost desfremé (5).
Del pié le fiert, si l'a tost enversé,
Vin vait querant tant qu'il en a trové,
De le vitaille tant qu'il en a assés.
S'on li desfent mout tost l'aura frapé
Ou par le pié à le paroi jeté.
Ier fu assis (6) dant Guillaume au cort nés,
De nostre vin me prist à demander.
Jou fis que fol quant jou li oi véé,
Qu'il le me fist chierement conparer (7).
Mieus me venist qu'il fust outre la mer.
Il salli sus, si me prist à bouter
De tel manière que il me fist hurter
Mout malement droit encontre un piler;
Or me convient à potences aler.
Li autre moine me virent bien bouter;

(1) La grande mesure à vin.
(2) Chasse.
(3) Si celui-ci vit longtemps.
(4) Avec des béquilles.
(5) Desfermé, ouvert.
(6) Hier le seigneur Guillaume m'assiégea.
(7) Acheter.

Mal de celui qui l'osast adeser (1).
Honis soit moines qui tant se fait doter (4). »
« Segnor, dist l'abes, or oiés mon penser.
Se tout ensamble le voliés créanter,
Bien porriens dant Guillaume grever. »
. . . .
Par le prior font Guillaume mander
Et il i vint, ne le volt refuser.
Et dist Guillaumes : « Sire abes, que volés?
Mout voi ces moines envers moi aïrés;
Mais par l'apostele c'on quiert en Noiron pré (2),
S'un seul petit me font mais aïrer,
Tant en ferai trebucier et verser,
N'aront talent de matines canter,
Ou il feront toute ma volenté. »
Li moine l'oent, si prendent à tranbler;
Dist l'uns à l'autre : « Mal nos est encontré,
Se il vit longes, tout somes afolé. »
Et dist li abes : « Guillaume, entendés!
Se volés faire chou c'on veut conmander
f. Tout le capitre vos en sara bon gré. »
Et dist Guillaumes : « Oïl, sire, en non Dé. »
« Sire Guillaumes, dist l'abes, entendés.
Vous en irés as poissons à la mer
Et .II. somiers ferés o vous mener,
De nos deniers aveuc vous porterés,
De quoi porrés le poisson achater
Et un serjant pour les somiers mener;
Mais une cose ne vos voel oublier,
[En nul capitre ne doit on meserrer (3)],
Vous en irés par le bois de Biaucler;
Larrons i a qui mout font à douter (4),
Qui trestout vivent de tolir et d'enbler.
Nus hom n'i passe qu'il ne soit desrobés,
Ne cler ne prestres ne mones coronés.
Se il vos tolent vo destrier sejorné,
Toute la robe que vos i porterés,
Sire Guillaume, si vos en consirés (5),
Ja de conbatre, sire, ne vos penés. »
« Dex! dist Guillaume, onques mais n'oï tel.
Mais de marcié ne me soi ains meller,
Ne nul avoir vendre ne achater;
Et li larron qui me vodront rober
Jou les ferai de male mort finer. »
« Taisiés, dist l'abes, ne vos vigne en pensé.
Puis qu'estes mones, ne vos devés meller. »
« Dex, dist Guillaumes, dont serai afolés
Et ocis à tormente.
Por Deu sire abes, s'il veulent mon destrier,
Il n'a millour sous les capes dou ciel
Pour porter armes en grant estor plenier.
Quant on le hurte des esporons d'acier
Il vait plus tost par terre et par rocier,
Ne s'i tenroit faucon ne esprevier.
Jou le toli à Erofle le fier
Et à m'espée li toli jou le chief.

(1) Toucher.
(2) Prononcez apostle. — Le pape.
(3) Mal agir.
(4) Qui sont fort à redouter.
(5) Vous vous en passerez.

S'il le me tolent bien devrai esragier. »
Et dist li abes : « Donés l' volentiers.
S'il le vos tollent ne vos en coureciés.
Ne devés pas conbatre. »
Et dist Guillaumes : « S'il me tollent mes gans ? »
Et dist li abes : « Faites lor biaus sanblans,
Si lor donés volentiers en riant. »
. . . .
Et dist Guillaumes : « S'il me tollent mes botes
Et l'estamine et la goune et la cote?
Soufferrai jou que l'on me bate encore ?
Quant vient au batre, si est moult laide cose,
Se jou le sueffre, maldite soit ma gorge.
Se truis larrons qui me tollent ma robe,
Je vos di bien par saint Piere l'apostele,
Je 's pendrai par la goule. »
Et dist Guillaumes : « S'il me tollent mes braies
Icele chose c'on claime famulaires (1) ? »
« Chertes, dist l'abes, dont seroit cose laide.
De cele cose vos doit il bien desplaire.
f. Desfendés lor, se lor poés mal faire,
D'os et de char lor faites mout contraire. »
Es dist Guillaumes : « Ice me puet bien plaire.
Quant le congié me donés de ce faire,
Je vos en jur par le cors saint Ylaire,
S'il me font chose qui me doie desplaire
Trouveront moi felon et de put aire.
Grant honte aroie de mes braies hors traire,
Ains que les aient en i ferai maint braire,
Se Dex mes bras me sauve. »
Li quens Guillaumes quant oï desraisnier
Son dant abé, n'i ot que eslecier,
Que pour ses braies se porra courecier.
Vait en la ville, si fait faire un braier
Del millor paile que on puisse baillier.
Mande un orfevre por mieus aparillier
A besans d'or et à boutons d'or mier
Et les lanières fisent mout à proisier
De rice paile qui vint de Monpellier.
Tel aguillon y a fait atacier,
Plus de .C. sols li cousta au paier.
Et quant li quens ot bien fait son braier,
Dedens ses braies le prist à ratacier.
« Braier, dist il, mout te doi avoir cier.
Tu m'as cousté à faire maint denier;
Tel te verra, par le cors saint Ricier,
Se il te prent auques à convoitier,
Tant qu'il te voelle de mes braies sacier,
Mien ensiant il le conparra cier. »
Vient à l'abé, se l' prent à arainier :
« Sire, dist il, jou irai mon sentier.
Se il m'asallent li larron pautounier
Et de ma robe me voellent despoillier,
Jou lor lairai, por vos dis otroier,
Et le ceval que jou doi cevaucier;
Mais le braiier que j'ai fait afaitier,
S'il le me tollent, il me troveront fier
Qui près de moi se vaudra acointier,
Sachiés de voir, il le conparra cier;

(1) Sorte de caleçon que portent les moines.

De mon poing destre desor le hancpier
Que la cervele li ferai trebucier,
Que tot li autre i auront qu'esmaier. »
L'abes l'oï, si se prist à saignier (1)
Et l'un des moines à l'autre à consillier.
« Par saint Denis, cil se veut esragier.
Se li larron ne l' puent justicier
Mal avons esploitié. »
Li quens Guillaumes a congié demandé,
L'abes li done volentiers et de gré,
Plus de .x. livres li fist l'abes doner
Dont il porra les poissons achater
Et .II. somiers li a fait aprester
Et .I. vallet qui les saura guier.
Li quens Guillaumes est el destrier monté,
Ist de l'encloistre, n'a cure d'arester.
Li autre moine, quant l'en virent aler,
As vis diables l'ont trestot commandé.
S'or le séust dans Guillaumes li ber,
Mout chierement lor féist conparer.
Et li frans hom est el cemin entré
. Et les somiers fait devant lui guier.
Ihesu de glore commence à reclamer
Que sain et sauf l'en laisse retorner.
Ainc ne fina dusqu' al bos de Biaucler;
Mais des larrons n'en ot un seul trové.
Outre s'en passe tant qu'il vint à la mer,
Lors commencha poissons à achater,
Lus et saumons qui mout font à loer
Et esturjons, anguilles por saler.
Il prent sa male, si le coit desfremer.
Tant li anoient li denier à conter
Qu'à ses .II. mains lor commence à jeter.
Dist l'un à l'autre : « Vesci bon ordené !
Bien ait de l'ame qui l' voia à la mer.
Se de tels homes éussiens à plenté
Rice seriens anchois un an passé.
Ne li caut gaires que on vende le blé;
Mais que il ait son ventre saolé. »
Li quens Guillaumes ne sot onques coser,
Vers les vilains ne volt pas ranprosner;
Mais cele nuit se fist bien osteler,
Del poisson ot assés à son souper
Et le bon vin n'i volt mie oublier.
De ses deniers n'en vaut nul reporter.
A mout grant joie s'est la nuit reposés
Dusqu'au demain que il fu ajorné.
Li quens monta, ses somiers fait trosser,
Vers l'abéie s'est mis au retorner.
Ainc ne fina dusqu'au bos de Biaucler;
Mais des larrons n'en out mie trové,
Tant qu'il s'en vint el parfont gaut ramé (2).
Li quens Guillaumes fu mout gentil et ber,
Voit son vallet, si l'a araisonet :
« Amis biaus frere, savés (vous) nient canter ?
Jà pour larron mar vos esmaierés.
Quidiés vous dont ne vos pusse garder ? »
Si vallés l'ot, prist soi à escrier,

(1) Se signer.
(2) Au plus épais du bois.

Bien hautement commencha à chanter :
« Volés oïr de dant Tibaut l'Escler
Et de Guillaume le marcis au cort nés,
Si com il prist Orenge la chité
Et prist Guiborc à moillier et à per
Et Gloriete le palais principer?
Jou ne saroie, sire, plus haut chanter;
Car chi soloient li larron converser,
Qui tos jors vivent de tolir et d'enbler.
S'il nos perchoivent, n'en poons escaper,
Ne nos garroit ne vesques, ne abé,
Ne clerc, ne prestre, ne mone coroné,
Que ne soions maintenant decopé. »
Et dist Guillaumes : « Jà mar en douterés,
Jà pour larron ne laissiés à canter;
Car s'il i vienent, jo vos quit bien tenser (1).
Li vif diable les en ont enportés
Que jou ne's puis véir ne encontrer. »
Li vallés l'ot, si commence à chanter.
Si hautement fist le bos resoner,
.XV. larron l'orent bien escouté
Qui sont el bois, si se doivent disner
Et lor mengier orent fait atorner.
f. Un hermitage avoient derobé
Et les convers avoient estranglé,
Deniers et robes en orent aporté.
Dist l'un à l'autre : « J'ai oï .I. jougler.
Oiés con cante de Guillaume au cort nés. »
Et dist li maistre : « Faites le chà torner.
S'il porte avoir n'en porra escaper. »
Et dist li autres : « Segnor, laissiés ester (2) ;
Car jougleor ne doit nus destorber,
Mais tout franc home les déussent amer,
Deniers et robes et à mangier doner. »
Et dist li maistres : « De folie oi parler.
Quant il i vint, bien le doit conparer.
Ainschois qu'il soit de nos mains escapé,
Porra il dire que mar fu onques né. »
Il saillent sus, es cevaus sont monté,
Lor armes prendent, el cemin sont alé,
Dusqu'à Guillaume ne se sont arresté.
Par tel aïr ont le conte escrié
Que li somier en sont tout esfraé,
Li quens Guillaumes en a le sanc mué.
Il li escrient environ et en lé :
« Estés, dans moines, ne nos escaperés.
S'alés avant, tous serés décopés. »
Et dist Guillaumes : « Qu'est che que demandés ?
Se mal nos faites riens n'i gaaignerés.
Escumeniés serés de dant abé,
De l'apostoile, de tous les ordenés. »
Et dist li maistres : « De folie parlés.
Ne clerc, ne prestre, ne vesques ne abés,
Ne prisons nous un denier monnéé.
Trop estes rices et d'avoir assasé.
As povres gens déussiés tant doner
Que vostre vie péussiés amender.

(1) Je pense bien vous défendre.
(2) Laisser cela. La recommandation qui suit est remarquable.

Or pensés bien de matines chanter,
Nous penserons de tollir et d'enbler.
N'en porterés un denier monnéé
De tout l'avoir qu'avés chi amené. »
Le vallet prendent, à terre l'ont jeté
Et piés et mains li ont estroit bendés,
Puis le jeterent envers en un fossé
Et puis en sont au conte retorné,
Puis li escrient : « Dans moines, n'en irés. »
Dex le garisse par la soie bonté!
Ore en a bien à faire.
Li larron furent felon et soudoiant,
Guillaume prendent et derriere et devant,
Au frain le tienent que il ne voist foiant,
Li uns le boute, l'autres le va sachant (1),
Et dist li uns : « Con cis moines est grant ! »
« Voire, dist l'autres, il est de fier samblant.
Vés con il vait les .II. eux rooillant.
S'il se couroucе, il nos fera dolant. »
Et dist li tiers : « Con il a rices gant
A or parés ! ja millor ne demant. »
Il li demande illuec de maintenant.
« Tenés, dist il, jou le fac moult dolant;
Car jou voi bien que jou ne puis avant.
S'or me laissiés escaper par itant,
Si m'aït Diex, preu i averés grant. »
f. Et dist li maistres : « Vous parlés de noiant.
De tout l'avoir que avés en presant
N'en porterés la vaillance d'un gant. »
« Voir, dist Guillaumes, dont me va malement.
Mout gran pecié en faites. »
Il li demandent la goune de son dos
Et en après l'estamine et le froc,
Et il lor done, onques n'i quist repot.
« Dex, dist Guillaumes, con or samble bien sot.
Trop puis souffrir, foi que jou doi saint Pol.
Or en déusse .IIII. ou .V. avoir mort
Et ochis à martire. »
Sor le ceval fu dant Guillaume encore,
Tot nus et povre qu'il n'avoit point de robe,
Ne mais ses braies, ses cauces et ses botes.
Li larron furent entour lui tot à rote,
Au frain le tindrent qu'il ne lor puist estordre.
« Larron, dist-il, com estes de pute ordre !
A males fourques serés pendu encore.
Si ferai vous se de chi puis estordre. »
Li maistres jure son menton et sa gorge,
Saint Lienart c'on requiert à Limoge :
« Cha meterés le cheval et les botes
Et les ganteces nos lairés vos encore. »
Li quens descent del cheval sous la mote.
« Tenés, dist il, pour saint Piere l'apostre !
Mien ensient, ne vos ai mais que sorre,
Fors unes braies qui me cuevrent les costes
Et .I. braiel qui est malvais encore. »
Et dist li maistres : « Cha le rendés sans faille (2). »
« Chou, dist Guillaumes, foi que jou doi nostre [ordre.
Mieus vaut assés que toute l'autre robe,

(1) Tirant.
(2) M. Hofmann propose de corriger : cha'l rendés sans essone.

(Et) se volés vous l'aurés jà encore
Mais jou ne l' dourai mie. »
« Segneur larron, dist Guillaume au vis fier,
Si m'aït Dex, vesci un bon braier.
Il n'a tant bon dechi à Montpellier,
A bendes d'or et à boutons d'or mier.
Chil qui l'aura tenir le devroit cier.
Plus de .VII. lb. cousta il avant ier.
Se tant l'amés, que ne l' volés laissier,
Plus près de moi vos convient aproismier.
Se je l' vos doins, Dex confonde mon cief,
Car j'en auroie en maint lieu reprovier;
Mais vigne avant qui le vaudra baillier. »
Li maistres lerres a coisi le braier
Et les jagondes (1) et l'or fin flamboier.
Damedieu jure, ne li vaudra laissier.
Il s'angenoille qu'il li veut deslacier,
Qu'il le voloit fors des braies sacier.
Voit le li quens, n'i ot que courecier.
« Dex, dist Guillaumes, con or puis esragier,
Con or me tienent cil gloton losengier,
Que nes mes braies ne me veulent laissier.
Or voi jou bien, proiere n'a mestier.
Dex me confonde s'or ne me voel vengier. »
Qui li véist lors la teste hocier,
Les dens estraindre et la color cangier,
Paour l'en péust prendre.
« Dex, dist Guillaumes, or voi qu'il m'est à laide;
f. Car jou n'i truis ne merci ne manaide.
Ja conmanda dans abes nostre maistre,
Se trovoie home qui me tolist me braie
Et mon braier vausist à force traire,
A icest mot [je] me poroie iraistre.
Se plus ateng, miex vauroie estre à naistre;
Car il sont trop felon et de put aire. »
Hauce le poi[n]g, si vait ferir le maistre,
Tel cop li done devant en son visage,
L'os de la goule en .II. moitiés li quasse,
Mort le trebuce à terre.
Li quens Guillaumes mout forment s'aïra,
Par maltalent le poi[n]g destre leva,
Si fiert un autre que devant lui trova,
L'os de la goule tout lui esmiela.
.II. en saisi à ses .II. poins qu'il a,
Tout par aïr ensamble les hurta,
Que l'un à l'autre ensamble eschervela
Et au cisquisme un tel cop redouna,
L'os de la goule trestot li desloia.
De son poi[n]g destre un autre en assena
Enmi le pis, si que tot l'enversa,
Li cuers del ventre au caïr li creva,
Et le setisme par les cheveus coubra (2),
.III. tors le torne et au quart le rua
Encontre un caisne que tout le conbrisa,
Puis li a dit : « Quant cist relevera,
Ja de canter talent ne li prendra,
Mout par fu fols quant mes braies m' (osta).
De tolir braies n'oï parler piecha.

(1) Grenat.
(2) Le saisit.

Se nus le veut, si retraie en escha,
Bones saudées de mon poi[n]g portera,
Si que jou quit ja mais ne relevra,
As bones gens ja mais mal ne fera,
Moi ne autrui qui le cemin ira. »
Quant cil l'entendent, chascuns s'espoenta.
Dist l'un à l'autre : « Quel diable chi a!
(S') ensi se tient, nus n'en escapera. »
Il se ralient et de chà et de là,
Lancent li lances et dars que chascuns a.
Dex le gari que nus d'eus ne l' toucha.
Voit le li quens, Damedieu reclama :
« Si voirement con le ciel estoras,
Garrissiés mon cors, sire! »
« Dex! » dist Guillaumes, « si con tu es verais,
Garis mon cors de ces larrons pusnais.
Grant pecié fist nostre abes benéois;
Si m'envoia à mout povre conrois,
Sans mon hauberc et mon branc vienois
Et mon vert helme et mon espiel turquois.
Se il i fussent chertes .L. et trois,
Tout fuissent mort li larron maléois.
Chi voi jesir tant bon branc vienois;
N'en prendrai nul, car il m'est en defois;
Car el capitre dist li abes cortois,
Que n'éusse armes fors le char et les ois,
De che me defendisse. »
Li quens Guillaumes a regardé arrier,
D'encoste lui voit ester son somier
f. Que de poisson avoit fait bien cherkier.
Li quens li race la cuisse atout le pié,
En haut la lieve, s'a son pas avanchié,
Vint as larrons, le premier a paié
Par tel vertu que tout l'a trebucié.
Puis fiert un autre le vassal droiturier,
Et puis le tierc, ne l'a mie espargnié.
.III. en a mors des glotons losengiers.
Tant i feri li jentix quens proisiés,
Tout les a mors, n'en remest un en pié.
Or a Guillaumes le cemin aquitié,
Ja mais povre home n'en laira son marcié.
Li quens Guillaumes le soumier acoisié
De cui ot pris la quisse atout le pié.
Quant il le voit, si l'en est pris pitié,
Li gentils quens a Damedieu proié :
« Glorieus sire, qui fus crucefié,
En sainte crois penés et travillié,
Si con c'est voirs, sire, que t'ai proié,
Rendés la quisse, biaus sire, atout le pié
A cest cheval que ci voi meshaignié,
Si que le voie sain et sauf et haitié. »
Lors prist la quisse que il avoit sacié,
Si le remist li gentils quens proisié
Si faitement con il l'ot esragié.
Pour la proiere dou bon conte proisié
I fist Dex grant miracle.
Quant li bons cuens ot s'orison finé,
Lors prist la quisse dou bon somier.....
Se li remist, tantost fu resané,
A tout le fais s'est li cheval tornés.
Li quens Guillaumes est arrier regardés,
Voit son vallet ens el fons d'un fossé,
Où li larron l'en avoient jeté,
Li gentix quens Guillaumes l'a mout tost des-
(Et) après a mout tost aparolé : [noé (1).
« Amis, biaus frere, vois cevaus à plenté
(S)ors et bauchans et noirs et pumelé.
.(X) V. en i a, jou les ai bien nonbré.
Montés el mieudre, les autres enmenés. »
Dist li vaslet : « Volentiers en non Dé. »
Et cil les prent, n'i est plus demoré,
Lor chemin ont anbedoi arouté
Droit vers lor abéie.
Li quens Guillaume aceut sa pescherie
Et les chevaus n'i laissierent il mie.
Del bois issirent et vont vers l'abéie.
.III. moine furent sour la porte à espie (2)
Et par desous l'orent bien veroillie.
Voient Guillaume qui venoit la caucie,
Jus descendirent, ne s'atargierent mie,
A l'abé vienent, la novele ont noncie :
« (Guillaumes) vient à mout grant chevaucie,
(Che)vaus amaine et destriers d'Orcanie. »
« (De)X! dist li abes, dame sainte Marie!
(To)ut cel avoir ne gaïgna il mie,
(Ja à) maint home a il tolu la vie
(Et de)robé moustier et abéie.
(Fremés) la porte, n'ai soi[n]g de sa folie.
(Tant con je v)is, n'i enterra il mie.
f. Non pour Dieu sire, n'i à cel.....
Ja nos batroit et diroit est(outie) (3). »
Es vous (4) Guillaume et le vaslet qui crie :
« Ovrés la porte, prendés la p(escherie)
Et ches chevaus, s'iert rice l'ab(éie),
Tout par Guillaume, qu'onques n'i ot aïe (5).
Or a il bien provende desservie,
N'i doit fallir en trestoute sa (vie). »
Li moine l'oent, si ne respondent (mie),
Chascuns vausist, qu'il ne re(venist mie).
Il li escrient à haute vois serie :
« Demourés là, vous n'i enterrés mie;
Car vous estes rouberes. »
Li ber Guillaumes est venus à la porte
Et li portiers l'a encontre lui close
Et veroullie et fremée à grant forsce.
Li quens Guillaumes li crie et li ennorte :
« Ouevre la porte, Dex confonde ta gorge!
Prent les poissons que cis somiers aporte.
Bons lus i a et si a mainte alose
Et bones troites dont les testes sont grosses,
Bons esturjons et bons saumons encore. »
Dist li portiers : « Par saint Piere l'apostre!
Si puis entrer par amors ou par (force),
Trestout li moine le conpar(ront encore).
. . . .
« (Dex! dist) Guillaumes, qui tout as à sauver!
(Conseille) moi par la toie bonté. »

(1) Seul vers dodécasyllabique du poëme.
(2) A faire le guet.
(3) Sottise.
(4) Voici.
(5) Qui n'y eut aucune aide.

. . . .
(Li cuer)s del ventre li commence à lever,
(De) mautalent commence à tressuer.
(D'enco)ste lui voit un grant fust (1) ester,
(.IIII.) vilain i orent que porter.
(P)ar maltalent l'avoit as poins coubré,
(E)ncontre mont le commence à lever,
(Pa)r grant vigour vint à la porte ester,
(Un) si grant cop li commence à douner,
(T)restout l'encloistre en a fait resouner.
(L)es cols puet on d'une liue escouter.
(Le) maisterporte fait à terre verser
(Et l)es veraus et les gons craventer;
(Et l)i flaiaus a le portier tué
(Et .II.) des moines i a eschervelés,
(Li a)utre moine sont en foies torné.
(Ki) dont veïst les gounes jus jeter
(Pou)r mieus foïr et lor vies sauver
(Par)mi les cambres dont il i ot assés.
(Darrie)re vint dans Guillaumes li ber,
(Si comen)cha moines à escrier.
. . . .
Qui dont véist dant Guillaume le ber
Parmi l'encloistre et venir et aler,
En la quisine et el dortoir entrer;
N'i remest canbre ne face desfremer.
Trestous les moines a mout mal de(menés),
Par les cheveus l'un à l'autre hurté.
Tant les bati que tout sont estouné.
Au grant moustier sont en fuies torné.
Dist l'un à l'autre : « Mal nos est encontré.
Il nos estuet à sa merci aler,
Ou nous serons à martire livré. »
Guillaume apielent, au pié li sont alé,
Trestout ensamble li ont merci crié,
Mimes li abes qui revient de pasmer.
Et dist Guillaumes : « Trestout merci aurés;
Mais que vous faites chou que j'ai enp(ensé). »
Dient li moine : « Volentiers et de gré. »
Et dist Guillaumes : « Or oiés mon pensé :
« (.XV. c)hevaus vos ai chi présentés,
(La pescherie que) jou pris en la mer;
(Mais or vos pri) tout me soit pardoné
(Quanqu'ai vers v)ous et mesfait et esré.
(A vos, dant ab)es en cri merci por Dé. »
(Et dist li abes :) « Tout vos soit pardoné
(Et li mort s)oient maintenant enterré,
(Que ja de) moines recoverrons plenté;
(Mais or me) dites, por sainte karité,
(De cest) avoir, où l'avés conquesté?
(Allastes) vous par le bois de Biancler
(Et les) larrons i avés vos trouvé? »
(Et dist) Guillaumes : « Ja orrés verité,
(Ainc) al aler n'en pot nul encontrer;
(Mais) au venir m'orent mout mal mené
(XV) larron que jou i eu trové.
(A m)on serjant orent les poins noé,
(Et l)e jeterent envers en un fossé.
(On)ques merci en aus ne poi trover.
(De) char et d'os les ai si atorné,
(Que) li chemins n'en iert mais enconbré,
(Ni) povres hom n'en laira son errer.
« (De)x, dist li abes, t'en soies aoré!
(Onq)ues n'amerent Jhesu de maïsté.
(Tou)s li pechiés vos en soit pardoné. »
(Lors) fist li abes les poissons destrosser
(Et tou)t li moine en orent au disner.
(Cil) qui mort sont furent tost oblié.
(A la g)rant table sist Guillaumes li ber,
(Assés bon)s vins ot à sa volenté
f. Tant con il en pot boire.

(1) Poutre.

La suite du poëme offre moins d'intérêt. Un ange apparaît la nuit suivante au futur saint Guillaume de Gellone et lui ordonne d'aller dès le lendemain fixer sa demeure dans un ermitage, dont le pieux habitant vient d'être massacré par les Sarrasins. Guillaume obéit, et les moines reçoivent ses adieux avec une certaine satisfaction. Guillaume, arrivé dans sa thébaïde, s'y construit une petite forteresse. Mais le terrible solitaire s'arrache encore une fois à ses devoirs religieux, pour voler au secours du roi Louis, dont les païens ont de nouveau envahi le royaume.

Il serait curieux peut-être de confronter la légende qui précède avec les actes que les hagiographes ont rassemblés sur la vie de ce saint personnage.

f. Geste de Doon de Mayence ou des Mayençais et de Renaud de Montauban.

1015. Doon de Maïence, chanson de geste, publiée pour la première fois d'après les manuscrits de Montpellier et de Paris, par M. A. Pey. *Paris, Vieweg,* 1859, in-16 de 4, LV et 368 pp. (T. II de la collection des *Anciens Poëtes de la France,* publiée sous la direction de M. Guessard.)

On peut considérer ce poëme, très-intéressant dans plusieurs de ses parties, comme appartenant à la seconde moitié du XIIIe siècle. Les manuscrits, au nombre de trois, qui nous l'ont conservé, sont du XIVe et du XVe. Le meilleur de tous, celui que M. Pey a reproduit en s'aidant parfois des deux autres, est le célèbre manuscrit de la bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, qui contient sept des romans de la geste de Doon et qui est ainsi le seul manuscrit cyclique de cette geste.

La première partie du poëme de Doon, qu'on pourrait appeler les *Enfances Doon,* paraît à l'éditeur une œuvre originale : c'est une espèce de roman d'aventures, composé, sans doute, pour profiter de l'intérêt qui s'attachait à un héros déjà

connu du public. Il n'en est pas de même de la seconde partie relative aux différends de Charlemagne avec Doon et de leurs guerres avec les païens du Danemarck; elle suppose l'existence d'une chanson antérieure, renouvelée par notre trouvère. Le commencement du poëme vient à l'appui de cette assertion :

Bien sceivent li plusor, n'en sui pas en doutanche,
Qu'il n'éut que .III. gestes u réaume de Franche :
Si fu la primeraine de Pepin et de l'ange,
L'autre après, de Garin de Monglane la franche,
Et la tierche si fu de Doon de Maience,
.I. chevalier vaillant et de grant sapience.
Chil nouvel jougléor, par leur outrecuidanche
Et pour leur nouviaus dis, l'ont mis en oublianche,
Mès ja orrés comment cheste canchon commenche
Selonc la vreie ystoire, que trouvon à pleisanche.
Du preus conte Doon commenche chi l'enfanche ;
Dieu nous doinst avanchier jusqu'à la definanche.
Sachiez que chen n'est pas nouvelle controuvanche.
(V. 3-15.)

Le trouvère a soin de nous avertir qu'il faut bien se garder de confondre son héros avec le traître qui joue un si vilain rôle dans la chanson de Beuve de Hanstonne. Il s'exprime ainsi à ce sujet :

Segnurs, vous savés bien, et je en suis tous fis (1),
Que plusors Kalles ot [chà arrier] à Paris,
A Nerbonne la grant ot plusors Aymeris,
Et à Orenge rot maint Guillaume marchis,
Et si rot maint Doon à Maience jadis.
Chil Do dont je vous chant, qui chest fet a empris
Contre le roi Kallon et qui s'est aatis (2),
Chen ne fu pas chil Do, le traïtre faillis,
Qui Beuvon de Hantonne cacha (3) de son païs,
Le mari Josiane, la bien feite au cler vis.
Ains est li anchien et li primerain vis
Dont la geste sailli des barons de haut pris,
Qui ont sus Sarrazins le bon resne conquis
Tout entour cheste terre et le riche païs
Où Dex est henourez et proisiés et servis,
Dont il se fait tout lié lassus en paradis.
(V. 6650-6665.)

Le canevas du poëme des enfances offre peu d'originalité, mais la forme en est heureuse et le style d'une certaine limpidité.

Transportons-nous en Allemagne, dans le comté de Mayence. Guy, seigneur de ce pays, est un chasseur passionné. Il poursuivait un jour un cerf dans un endroit très-écarté de la forêt des Ardennes. L'animal, dans sa fuite désespérée, se réfugie dans la cour d'un ermitage; le chasseur l'y suit. L'ermite implore la grâce du fugitif, mais Guy est inexorable; il lance l'épieu. Par une fatalité déplorable, croyant tuer le cerf, il atteint mortellement le vénérable ermite. Pour expier ce meurtre involontaire, le comte se décide à consacrer le reste de ses jours au service de Dieu dans ce même ermitage qui a été le théâtre d'un si funeste événement.

La famille du comte, ses fidèles vassaux, plongés dans l'inquiétude, cherchent partout leur maître; mais rien ne vient révéler le lieu de son séjour, et l'on croit qu'il a péri. Malheureusement, il ne manque jamais d'âmes perverses qui guettent l'occasion de profiter du malheur d'autrui. Un sénéchal de Guy, homme très-puissant, nommé Herchembaut, convoitait depuis longtemps le fief de Mayence. Il conçoit la pensée de profiter de la disparition du possesseur pour s'en emparer, et en même temps de triompher de la faiblesse de la belle veuve, restée sans défenseur. Il se présente hardiment devant elle, lui offre de s'unir à lui, et, sur son refus de déshériter ses enfants par cette union, il veut recourir à la violence pour assouvir sa brutale passion. La victime oppose à ses efforts une résistance désespérée. Ses trois fils accourent à ses cris; mais quel secours peut-elle attendre de ces enfants, dont l'aîné ne compte pas plus de sept années? Le petit Doon, cependant, annonce déjà le héros futur; l'audace et l'énergie brillent dans ses yeux, un cœur courageux bat dans sa frêle poitrine. A la vue du danger qui menace sa mère, il se jette résolûment sur le lâche agresseur. Herchembaut, surpris, abandonne pour un moment sa victime et croit plus utile de se débarrasser de ses faibles adversaires. Il les confie à l'un des siens avec ordre de les noyer. Cet homme s'embarque dans une nacelle avec les enfants, qui ne se doutent guère du sort qui les attend. Arrivé en mer (dont le rivage est dans le roman à proximité de Mayence), il saisit le plus petit des enfants et le jette à l'eau. Doon, l'aîné, prompt comme l'éclair, saisit le couteau qui pend au côté de l'assassin et le lui plonge si habilement dans le cœur qu'il l'étend roide mort. Mais que vont devenir ces deux pauvres enfants dans leur embarcation exposée aux caprices des vents? Le plus jeune, bientôt abattu par la faim et la fatigue, expire dans de cruelles souffrances. Doon reste seul, mais le flot qui porte la fortune du héros, fondateur de la race des Ogier et des Renaud de Montauban, le conduit sain et sauf au rivage, là où commence la forêt des Ardennes. A peine échappé au péril, l'enfant, qui s'est réfugié pour passer la nuit dans un tronc d'arbre creux, allait devenir la proie d'un tigre, lorsque, heureusement, un lion compatissant apparaît et délivre l'enfant au prix de sa propre vie. Après avoir longtemps erré dans les profondeurs de la forêt, Doon s'endort du sommeil réparateur de l'enfance. Par un de ces hasards fréquents dans les romans d'aventures, l'ermitage de Guy, père de Doon, se trouve dans le voisinage. L'ermite découvre l'enfant et une reconnaissance s'ensuit. Dès qu'il a appris les malheurs de sa femme et la mort de deux de ses enfants, le comte Guy abandonne son ermitage et se hâte d'aller tirer vengeance du vassal félon. Mais, par cette action, il foule aux pieds le vœu qu'il a contracté, et le ciel ne tarde pas à l'en punir. Il devient subitement aveugle. Doon, désormais son unique soutien, demeure avec lui, et le jeune homme grandit au milieu de fatigues et de périls qui développent en lui une force extraordinaire.

(1) J'en suis certain.
(2) Combattu.
(3) Chassa.

Que devient pendant ce temps la fidèle épouse du comte, la mère infortunée de notre héros? Herchembaut, n'ayant pu triompher de sa vertu, se souille d'un nouveau crime pour se mettre à l'abri de toute vengeance. Il accuse sa victime d'avoir donné la mort à son mari, qui l'aurait, dit-il, surprise en commerce adultère. Pour appuyer sa thèse, il fait enterrer par ses affidés, dans le jardin du palais, le cadavre d'un paumier assassiné par eux, revêtu des habits du comte, et dont on a eu soin d'enlever la tête. Les barons, convoqués pour prononcer la sentence, n'hésitent pas, devant ce prétendu corps du délit, à livrer la victime au bourreau. On la conduit au lieu du supplice, on l'attache au poteau, le bûcher s'allume, lorsqu'elle s'écrie qu'elle réclame la preuve par le combat et demande avec instance qu'un chevalier veuille bien se porter son champion. Herchembaut compte que nul n'aura l'audace de se présenter. Mais un jeune chevalier, Baudoin, convaincu de l'innocence de la comtesse sans pouvoir toutefois démêler l'intrigue dans laquelle elle est enlacée, se jette avec ses gens sur Herchembaut et ses acolytes, et se porte caution pour la comtesse; ainsi la justice divine confirmera ou rejettera le verdict des hommes. Le félon sénéchal, au mépris de l'humanité, de l'honneur chevaleresque, de l'usage du pays, fait enfermer la comtesse dans les souterrains de son propre château; son champion, le vaillant Baudoin, tombe dans une embuscade et subit le même sort.

Un certain temps s'écoule à la suite de ces événements. Herchembaut s'apprête de nouveau à livrer sa prisonnière au bûcher, car il ne peut supposer qu'en dehors de Baudoin, il puisse se trouver un chevalier animé d'assez de compassion, d'amour de la justice, et surtout assez téméraire pour oser combattre seul contre deux chevaliers réunis, car telle est la condition du champ clos. Il se prépare néanmoins à tout événement et envoie chercher son frère Drouart par un messager muni d'une lettre dans laquelle toutes les circonstances de la trahison sont relatées. Évrart, c'est le nom de cet homme, se met en route bien armé et accompagné d'un sergent. Ils s'égarent tous deux dans une grande forêt, où ils ne savent comment satisfaire la faim qui les tourmente. Cependant paraît un jeune chasseur portant un chevreuil sur ses épaules. C'est Doon. Le valet du chevalier s'approche et lui dit : « Holà! vilain, le chevreuil que tu portes convient à mon seigneur que voici, donne-le moi. » Le jeune garçon, froissé de ce propos insolent, rougit d'une noble colère, et se refuse à cette réquisition insolente. Mais quand il voit que le sergent se prépare à lui enlever de force son gibier,

De mautalent qu'il ot le vis li embrasa.
Le chevreul de .II. mains par la teste combra,
Par moult grant mautalent contremont le leva,
Si en feri cheli et tel coup li donna
Dessus la teste amont, que le col li bruisa.
Chil quéi estendu, que nul mot ne sonna,
Et déable d'enfer l'esperit emporta.
(V. 2100-2106.)

A cette vue, le chevalier accourt, brandissant son épée, mais le nouveau David, loin de reculer devant cette lutte inégale, lui broie son écu et lui meurtrit le bras au moyen d'une pierre adroitement lancée, puis, s'armant d'une énorme branche d'arbre, il lui écrase la tête d'un coup bien asséné. Par suite de ce vigoureux exploit, voilà Doon en possession d'un coursier et d'une armure. Il s'empare également des lettres dont le messager était porteur. L'ardent jeune homme tressaille de joie à la pensée qu'il pourrait courir délivrer sa mère, victime des mauvais traitements de l'infâme Herchembaut.

Dans son équipage chevaleresque, Doon s'approche de l'ermitage paternel. Quel est ce cavalier qui vient ici? s'écrie l'aveugle. C'est moi, père. Et le valeureux enfant raconte sa prouesse. On se figure la joie et la fierté du vieux comte de posséder un tel fils. Ému, attendri jusqu'aux larmes, absorbé dans l'exaltation d'un amour paternel qui s'élève jusqu'à l'extase, il adresse au ciel cette touchante prière :

« Biau sire Dieu, fet il, autresi vraiement
« Com tu féis le chiel et la terre ensement
« Et quanque il i a et quanqu'il i apent,
« Et que tu me féis de mes iex non voiant,
« Que t'avoie failli et menti de noient
« De demourer ichi à estre mon jouvent,
« Sire, si com ch'est voir, par ton quemandement
« Tu me donnes véir une fois mon enfant,
« Doolin mon biau fis, que je aim itrestant,
« Que je l'oy et nel voy devant moi en present,
« Par .I. seul petitet que le cuer ne me fent. »
(V. 2256-61.)

Sur ce, le vieux comte tombe à terre inanimé. Doon s'élance à son secours, s'efforce de le faire revenir de son évanouissement. Il reprend bientôt connaissance, et, surprise miraculeuse! sa prière est exaucée, il a recouvré la vue.

Quant il voit Doolin, que il desira tant,
Grant et fort et membru et armé richement,
Et le vis qu'il ot grant, cler et frais et riant,
Et les cheveus du chief à fin or resemblant,
Onques si bel enfant ne vit en son vivant.
De la joie qu'il a à Dieu graces en rent.
(V. 2280-85.)

Les lettres d'Herchembaut à Drouart, dans lesquelles le sénéchal félon l'engage à venir tenir le champ avec lui dans le cas très-improbable où un chevalier oserait se présenter contre eux deux, révèlent à Guy la terrible position de sa malheureuse femme. Son vœu, qu'il maudit en ce moment, s'oppose à ce qu'il s'éloigne de son ermitage; mais Doon veut le remplacer et se croit sûr de se trouver au rendez-vous fixé à quinze jours de là sur la place de Mayence. Son père, avant de l'abandonner aux caprices du sort, lui inculque dans la mémoire les principes de la vie pratique. Ce long passage n'est pas le moins curieux du poëme. Le père termine ainsi :

« Et quant tu saras rien que celer tu vourras
« Ne le dy à ta femme nulement, ce tu l'as;
« Car ce elle le scet, tu t'en repentiras
« Au premier desplaisir que tu mais lui feras. »
(V. 2470-2474.)

Muni de ces salutaires conseils, le jeune homme prend congé de son père. A travers des dangers sans nombre, des exploits chevaleresques et une aventure amoureuse trop risquée pour être racontée ici, Doon arrive à temps à Mayence pour entrer en lice avec les accusateurs de sa mère. Il fait des prodiges de valeur, ses deux adversaires ne peuvent lui résister et s'enfuient honteusement. L'intrépide Doon se lance à leur poursuite, mais, dans son ardeur, son épée lui échappe et il tombe aux mains des gens d'Herchembaut qui l'enferment dans un cachot, en attendant le moment où le sénéchal, grièvement blessé, aura prononcé sur son sort. Relégué dans une étroite prison, Doon s'abandonne au désespoir. Son père lui avait parlé souvent de sa haute destinée, liée intimement à celle de Charlemagne et de Garin de Montglane, qui sont nés le même jour que lui et dont la venue au jour a été saluée par des signes extraordinaires de la nature. Lui faudra-t-il mourir obscurément dans un cachot? Son courage, momentanément abattu, se relève à la voix d'un voisin de captivité. C'est Baudoin, le généreux défenseur de la comtesse Marguerite, mère de Doon. La connaissance est bientôt faite, et les deux vaillants champions préparent ensemble un projet d'évasion qui réussit grâce à la coopération d'un gardien touché de compassion pour le sort de si braves chevaliers. Une fois en liberté, ils attaquent Herchembaut dans son palais, et, secondés par les bourgeois, qui se sont soulevés à la voix du fils de leur seigneur, ils s'emparent du félon et le mettent à mort. Doon entre alors en possession de son fief, qu'il tient en paix jusqu'au jour où il se brouille avec Charlemagne qui vient d'être couronné roi de France. Le nouveau comte de Mayence garda sa mère auprès de lui, puis il alla voir son père, et, au lieu même de son ermitage, il fit construire un beau couvent dont le vieux comte fut nommé abbé.

Ainsi finit la première partie du poëme, c'est-à-dire les *Enfances Doon*. Le canevas offre, comme on le verra dans l'un des articles suivants, plus d'un rapport avec le sujet de *Parise la Duchesse*. Le poëte est un peu sous l'influence des romans d'aventures et des romans de la Table ronde, dont il a connaissance, puisqu'il introduit dans son œuvre les noms de Merlin et d'Arthur. La seconde partie présente beaucoup d'analogie avec les gestes des vassaux dont il a été question plus haut; à certains caractères on s'aperçoit qu'elle doit être un remaniement amplifié d'une chanson antérieure et aujourd'hui perdue. Elle présente le personnage de Charlemagne sous des couleurs telles qu'il semble n'avoir aucun avantage sur ses vassaux impunément révoltés. Ce roi s'étant permis un propos blessant sur le compte de Doon, ce dernier vient, à la tête de sept cents chevaliers, lui chercher querelle dans son propre palais. Surpris à l'improviste par son insolent vassal, Charles négocie et transige. Doon n'admet qu'une seule réparation, c'est que le roi se mette immédiatement en mesure de l'aider à conquérir la redoutable cité de Vauclère, située en Saxe, et alors au pouvoir du roi sarrasin Aubigant. Cet Aubigant a d'une princesse flamande une fille nommée Flandrine, dont le jeune Mayençais est amoureux et dont il veut devenir l'époux de gré ou de force. Charlemagne recule devant cette entreprise trop téméraire, mais son vassal se montre inflexible. Le jeune roi, pour se tirer d'affaire, propose alors à Doon un combat singulier : si le Mayençais en sort vainqueur, il aura la forte cité de Vauclère et la main de Flandrine; s'il est vaincu, il abandonnera sa propre ville de Mayence et s'en ira errant au-delà des mers. Ces conditions sont acceptées. Le combat s'engage, et les forces des deux champions sont tellement égales que la victoire reste indécise. Mais, comme le projet de Doon est conforme aux intérêts de la religion, le ciel intervient en sa faveur. Un ange, descendu d'un nuage sous forme de flamme, ordonne à Charlemagne, sous peine de mort subite et de l'enfer, d'accomplir la volonté de son jeune vassal en l'aidant à conquérir Vauclère. Charles, alors, se déguise en vieillard; il choisit cent chevaliers parmi lesquels se trouvent les douze pairs également travestis, et le voilà parti pour satisfaire à l'ordre céleste.

Aubigant, à la tête de soixante mille Turcs, est en ce moment assiégé dans Vauclère par le roi de Danemark, prétendant évincé et furieux de la merveilleuse Flandrine. Les Français pénètrent dans la ville, montent au palais et surprennent Aubigant, un moment effrayé de l'irruption de si nombreux visiteurs. Doon lui offre les services de sa formidable compagnie, et s'engage à le délivrer des Danois, mais à une condition, c'est qu'après le succès, il cédera sa ville, se fera chrétien avec ses hommes, et lui donnera Flandrine pour épouse. En cas de refus, les chevaliers passeront, avec tout leur monde, du côté de ses adversaires et lui feront une guerre à outrance. Le cas est embarrassant, et le païen demande un instant de réflexion pour consulter ses amis. Parmi ses conseillers se trouve un Saxon qui faisait souvent le commerce en France. Il a reconnu Charlemagne, malgré sa barbe blanche postiche, ainsi que ses douze pairs. Cet habile homme donne à son maître un conseil avisé. « Dissimulez, lui dit-il, acceptez leur proposition; ces chrétiens sont gens à vous délivrer à eux seuls de vos ennemis. Mais ayez soin auparavant de leur donner, dans une salle écartée, à boire et à manger à discrétion; là vous les ferez surveiller par mille Saxons bien armés. Au retour de la bataille, vous les ramènerez à leur hôtel avec de grandes démonstrations d'amitié, et quand ils seront pleins

de confiance et désarmés, vous les ferez pendre, étrangler ou noyer. » Aubigant trouve le conseil ingénieux, et il en commence à l'instant l'exécution. Par malheur pour lui il conte l'affaire à sa femme et la trahison projetée. Celle-ci s'empresse de tout rapporter à sa fille. Flandrine est ravie d'apprendre que Doon de Mayence, le plus bel homme du monde, est venu pour conquérir sa main accompagné du roi Charlemagne. Mais comment sauver les barons du piége qu'Aubigant leur a tendu? La reine fait appeler un sergent chrétien qu'elle avait amené de son pays de Flandre et marié. Comme ce sergent demeure dans la maison contiguë au palais où sont logés les Français, elle lui ordonne de percer le mur et d'aller leur annoncer la visite qu'elle se propose de leur faire le soir même avec sa fille. La reine et Flandrine sont, comme on pense, bien accueillies par les galants barons. La pucelle, magnifiquement vêtue d'un manteau et d'une robe diaprée de fin or, éblouit toute l'assistance :

De sa très grant biauté fu toute enluminée
La chambre où nostre gent fu trestoute assamblée.
(V. 7911-7912.)

La reine expose ainsi à Charlemagne son projet :

« Sire, fet li la dame, qui ait bonne pensée,
« Vostre parente sui et de vostre contrée.
« Li Aubigant m'en a par sa forche amenée,
« Et à la loi Mahom contre Dieu espousée;
« Une filleite en ai, Flandrine est apelée.
« Je sai l'afère tout et à quoi vo cuer bée
« Et pour quoi venu estes en icheste contrée;
« Ch'est pour ma fille avoir et qu'elle soit donnée
« Au preus conte Doon de Mayence la lée.
« Je n'atendrai jà tant qu'ele me soit rouvée (demandée);
« La puchele li doins par bonne destinée,
« Et voeil que ele soit maintenant espousée
« Et le servise fet et la messe cantée,
« Et que enquenuit soit coiement, à chelée (1),
« Nueite entre ses bras en chambre encourtinée,
« Que en verté vous di qu'elle est crestiennée;
« Or ne failloit mais plus fors que fust espousée
« Et vous di sus ma foi, ja n'en iert parjurée,
« Vauclère la chité et toute la contrée
« Li rendroi ains .I. mois trestoute delivrée
« Au secours qui vendra de Franche la loée. »
Et quant Kalles l'oï, moult l'en a merchiée;
Plus de .XL. fois l'a en ses bras combrée.
Et la dame li a la traïson contée
Toute de chief en chief, si comme est pourparlée,
Qu'a fet li Aubigant, qui lor mort a jurée;
Si tost qu'il li aront sa guerre definée,
Les pendra tous, chen dit, sans plus de demorée.
« Dame, chen di le roy, preus estes et senée.
« Dex nous en getera (sortira), s'il li plest et agrée,
« Et vous, qui vostre amour nous avés presentée. »
(V. 7928-7959.)

L'archevêque Turpin revêtit sur-le-champ les « armes Damedieu », maria les deux jeunes gens et chanta la messe. La reine se retira, laissant sa fille entre les mains de son époux. Le sergent leur donna l'hospitalité dans son appartement. L'heureux époux de Flandrine,

(1) Et que cette nuit même elle soit tranquillement, en cachette.

Le riche duc Gaufrei chele nuit engendra,
Qui pere fu Ogier, que Kalles tant ama.
Ch'est l'une des .III. gestes que Damedieu créa,
Et pour garder sa loi dedans Franche estora.

La suite de cette seconde partie, qui ressemble beaucoup au récit de la délivrance des chevaliers chrétiens dans *Fierabras* (voir plus haut, col. 364), nous offre moins d'intérêt, bien que des détails de mœurs et des tours de force de Doon, pendant qu'il est captif chez le roi de Danemark, soient assez bien racontés. Après avoir dispersé les Danois avec le concours des Saxons, les preux français, auxquels est venu se joindre Garin de Montglane, avec sa fiancée Mabirette et son terrible compagnon Robastre, rentrent en triomphe dans la ville ; mais ce n'est que pour y être assiégés à l'improviste dans leur hôtel et perfidement jetés en prison par ceux même qu'ils viennent de sauver. Leur perte est décidée par Aubigant; en vain la reine et sa fille, aidées du sergent, cherchent à les sauver; ces efforts généreux sont déjoués par une trahison. Heureusement la reine Galienne, fiancée de Charlemagne, appelée par lui depuis quelque temps pour la célébration des noces, arrive avec une armée et délivre les prisonniers. Aubigant a la tête tranchée, les Saxons païens sont massacrés et ceux qui sont épargnés sont contraints d'embrasser le christianisme. Les héros fondateurs des trois grandes gestes, réunis dans cette heureuse journée, la célèbrent par leur mariage. Charlemagne épouse Galienne, Garin de Montglane Mabirette, et Doon confirme publiquement son union avec Flandrine. L'archevêque Turpin leur donne la bénédiction nuptiale. Mabirette mit plus tard au monde Hernaut, qui fut le père d'Aimeri de Narbonne : la belle Flandrine donna à son époux douze fils en six ans. L'aîné fut Gaufrey, mais de l'un d'eux descendit Ganelon et toute la race des traîtres.

Le poëme de Doon de Mayence se compose de 11505 vers de douze syllabes. Son auteur est inconnu. Il n'existe que trois manuscrits, dont le plus ancien, qui appartient à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier, a donné le texte publié par M. A. Pey. Il est écrit, comme on l'a vu, en dialecte picard. Quant aux versions en prose de ce roman, les bibliographes en signalent trois éditions imprimées dans le XVIe siècle et deux autres dans le XVIIe.

1016. Gaufrey, chanson de geste, publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de Montpellier, par MM. F. Guessard et P. Chabaille. *Paris, Vieweg*, 1859, in-16 de LXVIII et 331 pp., cart. en percaline brune.

Cet ouvrage forme le troisième volume de la collection des *Anciens Poëtes de la France*, publiée sous la direction de M. F. Guessard.

Ce poëme, fort étendu et qui manque tout à fait d'unité, a dû être écrit dans la seconde moitié du XIIIe siècle. « Il a, dit M. Guessard, tous les défauts auxquels se reconnaissent les monuments de cette catégorie ; il en a aussi tous les mérites, particulièrement au point de vue de l'histoire littéraire, à cause des renseignements et des allusions de tout genre dont il abonde. » L'analyse d'une œuvre aussi étendue et aussi compliquée ne saurait être reproduite ici. Le commencement de la préface de M. Guessard suffira pour indiquer le caractère de ce roman.

« Le sujet de notre poëme est un peu complexe : c'est l'histoire des douze fils de Doon de Mayence, mais surtout de Gaufrey, qui était l'aîné et qui fut père du fameux Ogier. Il s'en faut bien toutefois que l'intérêt se concentre sur Gaufrey et sur ses frères. Dans ce vaste tableau, où se pressent une foule de personnages, il en est plusieurs que le peintre a placés autour de ses héros de façon à leur faire ombre. Déjà célébré dans un autre poëme, qui raconte les exploits de sa jeunesse et de son âge mûr, Doon de Mayence joue encore dans celui-ci un rôle important à la tête de sa nombreuse lignée. On y voit aussi figurer, à côté de Doon, le vieux Garin de Monglane, comme lui chef de l'une des grandes familles héroïques de France, et dont les prouesses forment également le sujet d'une chanson de geste qui porte son nom (voir plus haut, col. 438). Garin de Monglane est, dans notre poëme, l'un des personnages les plus nécessaires à l'action, et la partie de sa vie que raconte le trouvère est annoncée par lui comme un épisode très-peu connu :

Poi trouverés jouglierre qui de chesti vous chant ;
Quar il en est moult poi qui sache le rommans
Comme Garin fu pris à Monglane la grant.

« Mais l'acteur principal, le vrai héros de ce poëme, selon nous, celui qui attire le plus d'attention, au détriment de Gaufrey et de tous les autres, c'est le vassal si dévoué, le serviteur et l'ami si fidèle de Garin de Monglane ; c'est Robastre, l'homme à la cognée, dont on ne sait trop comment déterminer la condition sociale, car il est le fils d'un esprit, d'un lutin, d'un follet, nommé Malabron, et, en dépit de cette origine un peu surnaturelle, il a débuté bien humblement dans le monde : il a commencé par être charretier ou charreton, comme on disait alors, et comme dit encore la Fontaine. Puis il s'est élevé à force de bravoure, sans rien devoir à son père le lutin, et nous le trouvons auprès de Garin de Monglane, ce grand baron, dans une situation que ses débuts ne semblaient pas lui promettre. Il n'est guère, dans notre poëme, de bataille, grande ou petite, où l'intrépide Robastre ne soit au premier rang et ne donne les plus rudes coups. Quoiqu'il ne manque pas de nobles sentiments, il représente un peu la force brutale et son arme est celle d'un vilain ; mais il n'en est pas moins fêté en toute occasion par les plus grands seigneurs, par les pairs même de Charlemagne, et c'est d'une commune voix qu'ils le récompensent au dénoûment, en plaçant sur sa tête la couronne de Hongrie.

« Berart de Montdidier, l'un des douze pairs de Charlemagne, est encore un des personnages favorisés et mis en évidence par le trouvère. On sait que plus d'une chanson de geste reproduit, sous des noms différents et avec quelques légers changements dans les circonstances, une histoire bien connue et qui paraît avoir eu le plus grand succès au moyen âge, celle d'une jeune princesse sarrasine qui s'éprend d'un chevalier français, se convertit pour l'amour de lui, et ne manque jamais d'être un auxiliaire très-précieux pour les chrétiens dans leurs luttes contre les infidèles. Le rôle avantageux du guerrier français est attribué par l'auteur de Gaufrey à Berart de Montdidier dont la seule renommée a inspiré une si vive passion à la belle Fleurdépine, qu'elle se contente de baisser la tête lorsque son père reçoit devant elle le coup de la mort, de la main d'un compagnon de Berart. »

Le poëme de Gaufrey se compose de 10,731 vers de douze syllabes à laisses monorimes. Il ne paraît pas avoir été translaté en prose ni imprimé au quinzième siècle.

Un passage de ce poëme offre beaucoup d'intérêt pour le classement généalogique des romans de chevalerie, et je serai forcé d'en tenir compte tout à l'heure en m'occupant de Gérard d'Euphrate. On verra par cette citation que les arrangeurs de poëmes de la dernière époque se préoccupaient moins de se mettre d'accord sur le degré de parenté de leurs héros que de grouper tous les noms déjà chantés dans un même cadre généalogique. On a souligné dans cette citation les noms qui ont fourni le sujet d'un poëme et ajouté une croix quand ce poëme est perdu.

Onques meillor estoire ne vous canta nul hon,
Que ch'est la droite estoire des .XII. fis *Doon :*
De *Gaufrey* le puissant, à la fière fachon,
Qui fu pere *Ogier* que tant ama Kallon ;
Et le secont après si ot à nom + *Doon,*
De Nantueil fu puis sire, si en ot le renon ;
Chil fu pere + *Garnier de Nantueil* le baron.
Et le tiers des enfans si ot à non Grifon ;
Chil fu pere fel Guenes qui fist la traïson
Dont moururent à glesve li .XII. compengnon.
Et le quart des enfans si ot à nom *Aymon,*
Sire fu de Dordonne et du païs felon,
Et fu pere *Renaut* et Aalart le blont,
Et Richart et Guichart dont bien oï avon.
Et le ve fix fu duc Buef d'Aigremon :
Icheli si fu pere *Vivien* l'Esclavon,
Qui fu pere *Maugis,* qui tant fu bon larron,
Qui puis fist tant d'ennui l'emperéor Kallon.
Et le .VIe. fix chen fu le roi Othon,
Qui fu pere Yvoire et si fu pere Yvon,
En Rainchevax moururent o *Roullant* le baron.
Ripeus fu le septiesme, qui moult ot de renon,
Qui fu pere *Anseis,* fix de la suer Kallon,
E Sevin de Bordele fu l'uitisme baron ;
Pere fu *Huelin* (Huon) à la clere fachon,
A qui fist tant de bien le bon roi Oberon.
.I. roi fu le .IXe, qui ot à nom Peron,
Pere fu Oriant, qui fu de grant renon,
Et puis ot .VII. enfans tous d'une nation
Le *Chevalier o chisne* (cygne) o li cinq compengnon,

Et une gentil dame qui fu de grant renon;
De chu lignage fu *Godefroi de Billon.*
Morant fu le .x.e de Riviers, le preudon;
Icheli si fu pere au riche duc Raimon,
A cheli de saint Gilles, qui fu pere Hugon,
L'onsieme ot nom *Hernaut*, sire fu de Giron,
Et le .XIIe. fu *Girart de Roussillon*,
A qui fist mult de paine l'emperéor Kallon,
Et l'encacha tant eures de son mestre roi on;
Puis fu il carbonnier et vendit le carbon,
Et puis reconquist il par forche Roussillon.
Oï avez les noms des .XII. fix Doon.

On voit combien cette généalogie s'écarte de celle qui avait été donnée par les trouvères précédents. Maugis d'Aigremont était chez eux fils de Beuve et père de Vivien l'amachour de Monbran. Girart de Roussillon était fils de Gui de Mayence et frère de Doon; ici il en est le douzième fils. On verra un autre Gérard, indiqué comme le quatrième fils de Doon, et qui est petit-neveu de Gérard de Roussillon.

1017. Le premier liure de l'histoire et ancienne cronique de Gerard d'Euphrate, duc de Bourgongne : traitant, pour la plus part, son origine, ieunesse, amours et cheualereux faitz d'armes, avec rencontres et auantures merueilleuses, de plusieurs cheualiers et grans seigneurs de son temps : mis de nouueau en nostre vulgaire françoys. Auec priuilége du Roy. *A Paris, par Estienne Groulleau, demeurant en la rue Neuue nostre Dame à l'enseigne saint Ian Baptiste.* 1549. (A la fin :) *Fin du premier liure de Gerard d'Euphrate, imprimé à Paris par Estienne Groulleau, pour luy, Ian Longis et Vincent Sertenas, libraires.* Petit in-fo, lettres rondes, de VI et 137 ff., grav. sur bois, veau fauve.

Ce volume a déjà été décrit (no 643) dans la série des livres à gravures sur bois à cause des belles planches dont il est orné, dont les principales ont été expressément gravées pour en illustrer le texte et que j'ai dû attribuer, comme dessin, à Jean Cousin lui-même. Le texte n'offre pas malheureusement le même intérêt; c'est un roman d'aventures où la féerie joue le rôle le plus excessif, et il ne prendrait pas place ici si son auteur anonyme ne l'eût pas rattaché à la geste de Doon de Mayence en prétendant en attribuer la rédaction originale à l'archevêque Turpin, l'un des douze pairs.

« Je me mis, trente ans y a et plus, à traduire en nostre vulgaire un poëte vuallon, traitant des guerres d'un grand seigneur, appellé Gerard d'Euphrate, fils légitime de l'illustre duc Doolin de Maïence et adoptif de Gerard de Rossillon, duc de Beurgongne, contre le roy de France et empereur de Rome Charlemagne. A quoy faire me rendy tellement assidu et amusé que mon esprit n'eut cesse ne repos, iusques à ce que la ruyne et totale defaite du Bourguignon, par le triomphe et gloire du grand Charles, donna fin à mon œuvre encommencé. Dès ce temps-là eu-je enuie le mettre en lumière..... Mais le peu de recueil que l'on faisoit a doncq' des traductions de Monsieur Seissel et illustrations de Ian le Maire, œuures certes dignes de louange et mérite, m'en descouragea, fit cacher et mettre en layette mes mynutes, jusques à l'an mil cinq cents trente-neuf, que le gentilhomme des Essars fit reuiure et reflorir, par son Amadis, les vieux cheualiers de la grand' Bretaigne (yssuz neantmoins de nostre prouince) avec tant d'applaudissements des seigneurs et allegresses du peuple, qu'estans tous autres liures postposez à cestuy, ie condannay mon Bourguignon à prison confinée et perpétuel oubly. Ce qu'eusse exécuté, sans l'appeau de ses plus priuez amys et les miens : par le bénéfice desquelz, la sentence mise au néant, ie vous le rens à ceste heure deliuré à pur et à plain..... »

Si l'on prenait au sérieux le contenu de cette préface, il en résulterait la confirmation de l'existence d'un poëme sur le sujet de Girard d'Euphrate, soupçonnée par suite de la présence dans les *Reali di Franza* du récit des aventures de Girard di Fratta.

La tentative de l'auteur de Gerard d'Euphrate ne fut pas suivie de succès, car le second livre si pompeusement annoncé ne parut jamais. En vain l'éditeur Groulleau réunit-il sous le même format et avec des illustrations analogues trois ou quatre autres romans du même genre, *l'Histoire palladienne*, *Palmerin d'Olive* et *Palmerin d'Angleterre* (ces deux derniers tirés de l'espagnol) : le succès de *l'Amadis* de des Essars et de ses suites innombrables étouffa ces faibles essais de restauration d'un genre de compositions démodé.

Il ne paraît pas que l'auteur anonyme de Gerard d'Euphrate ait connu la généalogie de la famille de Doon, telle qu'elle a été dressée par les trouvères du XIIIe siècle. Voici comment il expose le lignage du héros mayençais :

« La deuxiesme génération (geste) a pris origine du prince Doolin de Maience (filz naturel du saint hermite Guy, comte de Maience), duquel ont esté engendrez les douze valureux chevaliers, defenseurs de la crestienté, dont les quatre premiers nez furent de plus haute noblesse : à sçauoir le bon cheualier sans reproche Aymon, duc de Dordonne, père du mirouër et exemple de cheualerie, et preud'hommie, Renaud de Montauban, Allard, Guichard, Richard, et Bradamante, royne de Prouence. Le deuxiesme Geoffroy (Gaufrey), duc de Dannemarch, pere d'Ogier le Dannoys. Le troisiesme, le redouté Beuues d'Aigremont, qui engendra le sage magicien Maugis, et l'aumaiour Viuien. Le quatriesme, Gerard d'Euphrate, duc de Bour-

gongne, comte de Lymoges et d'Auuergne, prince d'Orbandas, marquis, baron et seigneur d'une partie de la Lombardie et vicaire (en la temporalité) du saint siége apostolique. Auquel nostre auteur Turpin a réservé. »

1018. La chevalerie Ogier de Danemarche, par Raimbert de Paris. Poëme du XIIe siècle, publié pour la première fois d'après le ms. de Marmoutier et le ms. 2729 de la bibliothèque du Roi. *Paris, Techener, imprim. de Pecquereaud,* 1842, 2 vol. in-12 de ciij, 557 pp., dem.-rel., dos et coins de mar. rouge, tête dorée. (*Smeers.*)

1019. Ogier Le Dannoys || Duc de Dannemar||che Qui fut lũg des || douze pers de Frãce || Lequel auec le secours ꝛ ay||de du Roy charlemaigne chassa les paiens hors || de Rõme Et remist le pape en son siege Et fut lõg||tẽps en faerie, puis reuint. *On les vent a Paris en la rue neufue nostre dame a lenseigne de lecu de France.* (A la fin:) *Nouuellement imprime a Paris Par la veufueu* (sic) *feu Iehan trepperel et Iehan iehannot Imprimeur et libraire iure de luniuersite de Paris Demourant en la rue Neufue Nostre dame A lenseigne de lescu de France.* In-4. goth. à 2 col. (sans date), grav. sur bois, sign. a—H du second alph., mar. br. jansén. tr. dor. (*Thompson.*) [17040]

Bel exemplaire provenant de la collection Solar.

1020. Ogier le Dannoys duc de || dãnemarche : qui fut lũg || des douze peres de france / lequel auec layde du roy Charlemaigne || chassa les payẽs hors de Rõme, etc. On les vend a Lyon sur le Rosne en la maison de Claude nourry / dict le Prince : pres nostre dame de Confort. (A la fin :) *Imprime a Lyon sur le rosne par Claude nourry dit le Prince.... Et fut acheue de imprimer le septiesme iour du moys de nouẽbre. Lan de grace Mil* ccccc xxv (1525). Pet. in-fol. goth. à longues lignes de 116 ff., sign. a—p, fig. sur b., mar. rouge comp. tr. dor. doublé de mar. bl. rich. orn. int. (*Lortic.*) [17040]

Bel exemplaire d'une édition bien imprimée et d'une grande rareté.

Le poëme intitulé la *Chevalerie Ogier de Danemarche,* in-8°, imprimé aussi in-4°, forme le t. VIII et IX de la collection de romans des douze pairs de France. M. Barrois, érudit distingué, qui en est l'éditeur, a consigné dans sa savante préface les fruits de l'étude laborieuse qu'il a faite de ce curieux monument de notre littérature du moyen âge.

Les chants épiques dont Ogier a fourni le sujet se succèdent dans la littérature populaire depuis une époque très-voisine de celle du grand empereur sous le règne duquel toutes les traditions placent un guerrier de ce nom qui aurait joué un grand rôle dans les luttes de ce prince avec ses redoutables voisins. Le moine connu sous le nom de Pseudo-Turpin et qui a écrit la première partie de sa compilation vers 1050 s'exprime ainsi à l'égard d'Ogier :

« Canitur in cantilena quia innumera fecit mirabilia.

Le poëme publié par M. Barrois, et attribué dans un seul des manuscrits à Raimbert de Paris, remonte à la première moitié du XIIe siècle; malheureusement ce texte a subi de nombreuses modifications ou interpolations dans le cours des siècles suivants. Adenès, le roi des ménestrels, écrivit, par l'ordre de son protecteur, Guy de Dampierre, comte de Flandre, un poëme intitulé les *Enfances Ogier* où il a délayé à sa manière la première des onze branches ou divisions du poëme attribué à Raimbert. M. Paulin Paris a établi, dans le tome XX de l'*Histoire littéraire de la France,* p. 683, que c'est à une époque comprise entre 1274 et 1296 qu'Adenès a écrit ce poëme, dans lequel il déverse un mépris très-caractérisé sur l'œuvre des trouvères antérieurs qu'il a paraphrasée ou remaniée et affadie. Le roman d'Adenès n'a pas été publié; nous n'avons donc pas à nous en occuper. La chanson que M. Barrois nous a fait connaître mérite au plus haut degré l'intérêt des bibliophiles, et cette publication est un des plus grands services qu'on ait pu rendre à l'histoire littéraire. C'est l'un des textes en vers les plus étendus et les plus précieux que nous possédions de la première moitié du XIIe siècle, époque pour laquelle les monuments français sont si rares.

On a beaucoup disserté sur la patrie du personnage autour duquel s'est formé ce nuage légendaire qui a fourni les données primitives des chansons de geste sur Ogier le Danois.

Le savant éditeur de cet ouvrage nie complétement l'origine scandinave d'Ogier, et ne voit dans ses surnoms *Danois, de Danemarche,* que la corruption ou plutôt la contraction des mots l'*Arde-*

nois, de Ardenemarche (marquis d'Ardennes), et par conséquent il place dans la forêt des Ardennes les Etats héréditaires d'Ogier, dont le premier possesseur aurait été son bisaïeul Turpin d'Ardennes. Cette déduction est confirmée par certains passages des plus anciens textes, tels que celui-ci :

> Karaheus a l'*Ardenois* apelé :
> Di va, Ogier, que as-tu empensé?

Fils de Geoffroy, Gaufroi ou Gaufrey, et de Béatrix, sœur de Berthe aux grands pieds, Ogier était par conséquent cousin de Charlemagne. Il se trouvait apparenté avec plusieurs héros célébrés dans les chansons de geste : Doon de Mayence était son grand-père, Gérard de Roussillon son oncle, et Aubry le Bourgoing son frère, selon quelques-unes des généalogies imaginées à plaisir par les trouvères du XIII[e] siècle. Une autre opinion assigne comme patrie d'Ogier le midi de la France. Le faux Turpin l'appelle *duc Daciæ*, ce qui peut signifier aussi bien la Chersonèse cimbrique qu'une partie de la Hongrie sur les bords du Danube, et se rapporter en ce dernier cas à la descendance d'Ogier de Willebron, roi de Hongrie, père de Béatrix, sa mère. Il est impossible de suivre pas à pas le développement de la légende orale. Il y a tant d'éléments d'origine différente qui ont coucouru à la formation de l'histoire d'Ogier, que ce serait peine perdue de chercher à en dégager la forme primitive.

M. Paulin Paris, qui s'est occupé de cette œuvre capitale et en a donné le premier l'analyse dans les tomes XX et XXII de l'*Histoire littéraire de la France*, s'exprime ainsi sur le héros qui a servi de point de départ à la légende : « Si on s'en rapporte au témoignage historique, la gloire de cet ancien guerrier, dont les trouvères ont si longtemps grandi la renommée, est d'avoir pu lutter avec désavantage, il est vrai, mais avec persévérance et loyauté, contre la fortune et le génie de Charlemagne. Les annalistes contemporains ont fait pour Ogier ce qu'ils ont refusé à la plupart des compagnons du grand empereur. Sous le nom latin d'*Autcharius, Autharius, Audegarius, Oggerus* (ou *Osigerius*), ils nous l'ont représenté comme appartenant à la race franque et comme un des principaux vassaux du roi Carloman, second fils de Pépin le Bref; nous apprenons d'eux qu'Ogier crut accomplir les dernières volontés de son souverain en protégeant la fuite de Gerberge sa veuve et en plaçant lui-même cette princesse et ses deux enfants sous la garde de Didier, roi des Lombards. Telle fut l'occasion de l'invasion de l'Italie par les Français. Le courage d'Ogier retarda quelque temps la conquête de la Lombardie; mais enfin Didier, la reine veuve et son vaillant champion reçurent loi du vainqueur. Didier abandonna son trône, et les deux jeunes princes se virent obligés de renoncer aux droits qu'ils avaient à l'héritage paternel. Charlemagne épargna leurs jours, mais en mettant à sa clémence une condition qui en diminuait le mérite. Le cloître, cette retraite si fréquemment imposée, dans les premiers siècles de notre histoire, comme aujourd'hui l'exil, s'ouvrit pour les fils de Carloman, pour la reine Gerberge et pour le roi détrôné. Il est vraisemblable qu'Ogier ne fut pas d'abord plus heureux que les jeunes princes, et une telle conjecture est confirmée par les récits poétiques. Cette prison, toutefois, ne devait pas être perpétuelle; le roi des Francs s'empressa de rendre ses bonnes grâces au guerrier dont il pouvait mettre lui-même à profit le mérite et la célébrité. Si nous en croyons l'écrivain monastique, auteur du livre de la Conversion d'Ogier le guerrier (1), Charlemagne aurait alors élevé ce personnage au premier rang de ses conseillers et de ses capitaines, et le crédit d'Ogier n'aurait pas tardé à s'étendre à tous les actes de l'administration et du gouvernement. Or la conquête de la Lombardie ayant été achevée en 774, c'est à partir de là seulement qu'il faut dater la grande faveur dont Ogier aurait joui près de Charles (2). En 778 fut entreprise la guerre d'Espagne, d'abord si heureuse, mais que devait terminer la triste et fameuse bataille de Roncevaux. Ogier, que l'on avait surnommé le *hardi poigneour*, dut prendre à cette expédition une part réelle; il est désigné dans la chanson de geste de Roland comme le conducteur de l'avant-garde. Éginhard nous apprenant que la déroute n'atteignit que les derrières de l'armée, on n'a point lieu d'être surpris de ne pas trouver le nom d'Ogier parmi ceux des morts illustres de cette journée. »

Les hagiographes de l'ordre de Saint-Benoît ajoutent qu'Ogier finit son existence dans le monastère de Saint-Faron de Meaux, après avoir légué à l'abbaye deux bénéfices qu'il possédait, l'un à Verceil, en Piémont, l'autre à Réez, près de Meaux. On voyait encore au XVIII[e] siècle le tombeau d'Ogier à Saint-Faron.

Le poëme attribué à Raimbert se compose de onze chapitres ou chants formant en tout 13,058 vers décasyllabiques assonancés sur la dernière voyelle sonore, ce qui est un caractère de haute ancienneté. La langue est effectivement celle de la première moitié du XII[e] siècle. Forcés de nous restreindre, nous donnons de ce poëme un résumé succinct. Gaufroi de Danemarche, soumis par les armes de Charlemagne, s'engage à lui payer un tribut et lui remet son fils Ogier en otage. Cependant, au bout de quelque temps, oubliant ses engagements, il ose insulter les messagers francs envoyés pour lui demander compte de sa conduite et les renvoie à Charles après leur avoir fait raser la barbe. L'empereur se prépare à tirer de son vassal rebelle une vengeance éclatante ; il commence par

(1) *Conversio Otgarii militis*, ms. B. I., Saint-Germ. lat., n° 1607. — *Acta SS. ordin. S[ti] Bened.*, sæc. IV, pars I, p. 662.

(2) M. Barrois a bien établi que vers cette époque Ogier reçut de Charlemagne le comté de Loos, qui comprenait Borckloen, Saint-Tron, Herck, Hasselt, Bilsen et Tongres.

condamner Ogier à être pendu et confie la garde de sa personne au châtelain Guimer. La fille de ce dernier, attendrie par l'infortune du condamné et séduite par sa beauté, pénètre auprès de lui et lui fait un aveu naïf de la tendre affection qu'il lui a inspirée. Le trouvère raconte ainsi cette entrevue et ses suites :

Vers lui se torne li Danois d'utre-mer ;
Chele le baise, qui mult l'ot enamé :
En cel baiser et en cel acoler
En fist Ogier totes ses volentés;
Cele nuit fu Bauduinet engenrés;
Ains plus bias fix de mère ne fu nés.
(Vers 83-88.)

La nouvelle de l'invasion de l'Italie par les Sarrasins vient heureusement pour Ogier détourner l'attention de l'empereur. Le prisonnier a la vie sauve pour le moment et doit accompagner l'armée sous la surveillance et la responsabilité du duc Naimes. Gracié plus tard, notre héros prouve sur le champ de bataille qu'il sait faire un noble usage de la vie. Dans un combat meurtrier il sauve l'honneur du drapeau franc compromis par la fuite du commandant en chef, Alori, duc de Pouille, et se présente devant Charlemagne pour lui demander le titre de chevalier comme récompense de sa victoire. Caraheu, fils de l'émir de Cordoue, vient en toute hâte soutenir la puissance des Sarrasins ébranlée par les coups terribles d'Ogier. En même temps, Charlot, fils de Charlemagne, arrive au camp à la tête des guerriers d'outre-Rhin. Un combat s'engage entre Caraheu et Sadoine, autre chef sarrasin, d'un côté, et Ogier, Charlot de l'autre. Ces deux derniers cependant deviennent victimes d'un guet-apens, et Charlot ne doit sa liberté qu'au dévouement d'Ogier, qui est emmené prisonnier. Caraheu, étranger à cette action peu chevaleresque, intercède en faveur de son adversaire captif, mais sans succès. Le soin de son honneur lui impose alors le devoir de se rendre spontanément à Charlemagne. L'émir conquérant de Rome, furieux en apprenant cette dernière nouvelle, se venge en donnant sa fille Gloriande, promise à Caraheu, en mariage à Brunamon, roi des Baléares. La jeune fille, dont le cœur ne bat que pour le fils de l'émir de Cordoue, sollicite en sa faveur l'appui d'Ogier. Le brave chevalier provoque Brunamon à un combat singulier, le tue et remet Gloriande à celui qu'elle aime. Les envahisseurs sont dispersés et les vainqueurs rentrent dans leurs foyers. C'est cette première branche, composée de 3,102 vers, qui a été remaniée avec une grâce un peu mignarde par Adenès le Roi, qui a inutilement amplifié son modèle. Son poëme intitulé les *Enfances Ogier* se compose de plus de 8,000 vers et il n'a jamais vu le jour. Il a cependant servi à la composition des versions en prose qui se succédèrent à partir de la fin du XVe siècle.

La première branche n'est que l'introduction au véritable sujet du poëme destiné à célébrer la lutte prolongée entre Ogier et Charlemagne, entre la féodalité naissante et la monarchie. L'origine de cette guerre est le meurtre accompli sur la personne de Bauduinet, fils d'Ogier, par Charlot, fils de l'empereur, à la suite d'une partie d'échecs. On ne doit pas s'étonner que ce dernier, que nous avons vu commander un corps d'armée et rivaliser sur le champ de bataille avec Ogier, s'amuse à jouer avec un enfant et se laisse entraîner par la colère jusqu'à l'immoler dans son emportement ; de pareilles licences poétiques sont très-fréquentes dans les chansons de geste qui ne tiennent aucun compte de la chronologie. Il faut remarquer qu'un acte de colère semblable attribué à un autre personnage constitue la base de la célèbre chanson des *Quatre fils Aymon*. Dans l'impossibilité de donner une analyse détaillée du reste du poëme de Raimbert, nous nous bornerons à enregistrer quelques traits particuliers de l'histoire d'Ogier. Le malheureux père, après avoir aperçu le corps inanimé de son enfant, demande une satisfaction à l'empereur et, sur son refus, il veut se faire justice lui-même en tuant le père du meurtrier. Cependant le coup dirigé contre Charlemagne n'atteint que son cousin Lohier, qui tombe raide mort. Là il n'y a plus de pardon pour le rebelle ; la colère de Charlemagne ne connaît plus de bornes. Il déclare donc à Ogier une guerre sans trêve ni merci et reçoit même une blessure dans un combat acharné. Traqué sans relâche, Ogier demande l'hospitalité à Désier, roi des Lombards, qui le comble de faveurs et pousse la générosité jusqu'à s'exposer à une guerre avec Charlemagne, qui exigeait vainement de lui que le coupable fût livré. Malgré tous les efforts de Charlemagne, Ogier échappe à sa vengeance. Cependant le hasard veut que l'archevêque Turpin le trouve dans une vallée, désarmé et plongé dans un sommeil profond. Il s'en rend donc maître et l'emmène prisonnier aux pieds de l'empereur, qui prononce l'arrêt de son supplice. Cependant le prélat, qui n'a commis cet acte de rigueur que pour ne pas manquer à son serment de fidélité, regrette d'avoir à se reprocher la mort d'un ami. Il recourt donc à la ruse et conseille à l'empereur de condamner Ogier à un supplice lent et cruel, celui de la faim, et se charge lui-même de l'exécution du verdict. Le condamné, enfermé dans une prison à Reims, passe bientôt pour mort; mais ses jours ont été secrètement préservés par les soins de l'archevêque. A la nouvelle de la mort de ce guerrier redoutable, les Sarrasins, ayant à leur tête Braiher, envahissent le royaume des Francs. La panique s'empare de l'armée de Charlemagne, qui désespère lui-même du salut de sa couronne. Il n'y a qu'Ogier qui pourrait sauver la France, mais on croit qu'il n'est plus parmi les vivants. Le danger commun décide Turpin à avouer tout. On va chercher le prisonnier, on lui expose la détresse des chrétiens et on lui donne le commandement suprême. Ogier ne refuse pas ses services, mais il demande en échange un terrible sacrifice. La vue du cadavre de son fils est toujours présente à sa mémoire ; son

A. — ROMANS DE FRANCE.

I. ROMANS CAROLINGIENS.

Xe SIÈCLE.	XIe SIÈCLE.	XIIe SIÈCLE.		XIIIe SIÈCLE.	XIVe SIÈCLE.	XVe SIÈCLE.	XVIe SIÈCLE.
		PREMIÈRE MOITIÉ.	DEUXIÈME MOITIÉ.				
1° GESTE DU ROI (CHARLEMAGNE).							
a. — *Sa famille et sa personne.*							
Les Cantilènes.				V *Floire et Blanceflor* (mère supposée de Berte). Voyez aux Romans d'aventures.			
	† Berte (mère de Charlemagne).	. . . .	. . . .	V Berte aux grans piés. Ms. Ven., f. fr. XIII. V *Berte aus grans piés*, par Adenès le Roi, publié par M. Paulin Paris. Voir ms. B. I., 7534^{5} (1447 nouv.). (D.)	V Berthe aus grans piés, par Adenès. Ms. Bibl. I., 7188 (778 nouv.).	P Berte. Ms. de Berlin. Ms. fr., 130.	
	† La Reine Sibile (femme supposée de Charlemagne).	. . . .	. . . .	V *Macaire*, publ. par M. Guessard, d'après Ven., Saint-Marc, XIII. (D.) (Voir aux Romans féodaux, « le Coronemens Looys » pour Louis le Débonnaire.)	. . . .	P Macaire. Ms. Ars., B. L. f., 226.	
	† Mainet (jeunesse de Charlemagne), cité par Albéric des Trois Fontaines.	. . . .	. . . .	V Enfances Charlemagne. Ms. Venise, Bibl. de Saint-Marc, XIII.			
	† Basin, ou Charles et Elegast (couronnem. de Charlemagne).						
					V Challemaigne, par Girard d'Amiens. Ms. B. I., 7188 (778 n.).	P Les conquestes de Charlemaine, par David Aubert. Ms. Bruxelles, daté de 1458.	
	P (Le Pseudo-Turpin, *De vita Caroli Magni*: les cinq premiers chap., vers 1050.)	P (La seconde partie par un moine de Saint-André, entre 1109 et 1119.)	. . . .	P Le livre de Turpin. Ms. B. I., 6795 (124 n.), 7628 (1621 nouv.), 7974 (2137 nouv.), 7069 (573 n.), ms. du XVe. (Voyez plus loin F. *Chronique rimée de Philippe Mousket.*)	P L'Istoire de Charlemagne, traduite de la Chronique de Turpin, par maistre Jehan. Ms. Bibl. I., 7268^{7} (906 n.). Traduction de Pierre, 7215^{3} (834 n.).	P Chronique composée par Turpin, archevesque de Reims, trad. dans les Chroniques de Saint-Denis. Paris, 1476. (Voir aux Romans d'aventures, *Guérin Mesquin.*)	P Chronique de Turpin. Paris, 1527. (D.)
b. — *Guerres d'Italie (contre les Lombards, les vassaux révoltés et les païens)* *.							
	† Balan (roi sarrasin). (Chanson ment. dans la Chron. de P. Mousket.)	V Ferabras. (Voyez plus bas, c, Guerres d'Espagne.)					
	† Aspremont (bataille d'), ou conquête de la Pouille. Poëme mentionné dans le Roland, dans le Pseudo-Turpin.)	. . . .	. . . .	V La chanson d'Aspremont. Ms. B. I., la Vall., 123 et f. fr., 8203 (2495 nouv.).	V La chanson d'Aspremont. Bibl. I., 7618 (1598 n.)	V La chanson d'Aspremont. Brit. Mus., B. du R., n° 15, E, VI.	
			V Le roi Agolant. Ven., Bibl. de Saint-Marc, 4 et 6 et Brit. M., B. du R., 15 E VI. (Un fragm. dans le *Fierabras* de M. Bekker.)	. . . .	. . . .	P Agolant. Ars., B. L. f., 214.	
				V *Otinel*, publ. par MM. Guessard et Michelant, d'apr. ms. Rome, f. de la R., n° 1616 et ms. de sir Thomas Phillipps (n° 8345 de son catal.). (D.) V Jean de Lanson. B. I., 8203 (2495 n.) et Ars., B. L. f., 186.			
c. — *Guerres d'Espagne.*							
					V *Entrée de Charlemagne en Espagne*, par Nicolas de Padoue, publ. en partie par M. Léon Gautier, d'après le ms. de Ven., Bibl. de Saint-Marc, f. fr., XXI. V *Prise de Pampelune*, publ. par M. Mussafia, d'apr. ms. Ven., St-Marc, V (CIV, 6). (D.)		
	† Balan (père de Ferabras). (Voir plus haut.)	. . . .	V Ferebras d'Alixandre. Ms. bibl. F. Didot. Un autre ms. bibl. de l'Escurial.	V (*Ferabras*, en provençal, publié par M. Imm. Bekker.) V Enfances Roland. Ms. Ven., Saint-Marc, XIII (ms. du XIVe siècle).	V *Ferabras*, publié par MM. Krœber et Servois, d'apr. B. I., Suppl. fr., 180, 7565$^{3.3}$ (1499 nouv.), et Rome, fonds de la R., 1616, daté de 1317. (D.)	P Fier à bras. Ms. B. I., 7989^{6} (2172 nouv.). P Fier à bras le géant. Genève, 1478. (Sept autres éditions, dont la seconde, Lyon, P. de Sainte-Lucie, 1486, porte le titre de Conqueste ci-contre.) (D.)	P Conqueste du grand roi Charlemagne des Espagnes. Lyon, 1501. (D.) (Huit autres éditions.)
	† Cantilène de Roland, entonnée par Guillaume à Hastings en 1066 et répétée par ses soldats, et citée par les chroniqueurs.	V *Chanson de Roland*, vers 1115, publ. par M. Francisque Michel, Fr. Génin et M. Th. Müller, d'après le ms. d'Oxford, bibl. Bodléienne. (D.)	† Roncesvals.	V *Roncesvals*. Ms. de la fin du XIIIe, publ. par M. Bourdillon, d'apr. son ms. et republié par M. F. Michel, 1869. Voir B. I., ms. 7227^{5} (860 n.) et s. f., 254^{21} et B. de Lyon, 984. V *Guy de Bourgogne* (av. 1234), publié par MM. Guessard et Michelant, d'après le ms. de Tours. (D.) P [Le Philomena, en prose provençale (Prise de Carcassonne et de Narbonne). Bibl. I., 10307^{2} (2232 n.) (ms. du XIVe), et fonds Doat, 7. Trad. et publ. en latin.] V Anséis de Carthage (ou Isoré le Sauvage), par Pierre du Riés ou Graindor de Douai. B. I., 7191 (793 n.), 6985 (368 n.), ms. du XVe, 7618 (1598 n.) et Suppl. f., 540^{5}. V *Gaydon* (av. 1234), publ par MM. Guessard et Siméon Luce, d'apr. ms. Bibl. I., 7227^{5} (860 nouv.). (D.)	P Roland, en prose? Ars., B. L. f., 214. P Anséis de Carthage, en prose. Ars., B. L. f., 214.	(Voyez en Italie *La Regina Ancroia*, Venezia, 1479, in-folio, et Boiardo, Pulci, Arioste, etc.)	P Morgant le géant (d'après Pulci). Paris, 1519. (Deux autres édit.) Voir la dernière partie de Guérin de Montglane, Paris, Michel le Noir, 1518. (D.)
d. — *Guerres de Saxe.*							
		† Le roi Guitalin (Witikind).	V *La Chanson des Saisnes* (ou Saxons), par J. Bodel d'Arras (vers 1180), publ. en part. par Fr. Michel. (D.) Voir ms. B. I., 6985 (368 n.), Ars., B. L. f., 175 et ms. Sir T. Phillips.				
e. — *Conquêtes imaginaires de la petite Bretagne et de l'Orient.*							
			† Aquin (conq. de la petite Bretagne ou de l'Armorique).	V Aquin. Ms. Bibl. I., 10307$^{3.3}$ (2233 n.). Ms. du XVe.			
			V *Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople*, publ. par M. Fr. Michel, sous ce titre: *Charlemagne, an anglo-saxon poem*, d'apr. Brit. M., Bibl. du R., 16 E. VIII. (D.)	. . . .	P Galien le rhetoré. Ms. Ars., B. L. f., 226, et Bibl. I., 7548 (1470 nouv.). Ms. du XVe.	P Galien rethoré. Paris, Verard, 1500.	P *Galien le restauré.* (Cinq éditions dans le XVIe siècle et d'autres dans le XVIIe, etc.) (D.)
				V Simon de Pouille. Ms. Bibl. I., 6985 (368 n.), Brit. Mus. Bibl. du R., 15 E, VI.			

* Voir la Chevalerie Ogier, aux romans féodaux (p. 3), pour différents épisodes des guerres d'Italie. Pour les luttes des vassaux contre Charlemagne, voir plus loin : Garin de Montglane, Girard de Roussillon, Garnier de Nanteuil, Gui de Nanteuil, Beuves d'Aigremont, Renaud de Montauban, Ogier le Danois, Doon de Mayence, Huon de Bordeaux, etc.



2° ROMANS FÉODAUX, OU GESTES DES VASSAUX.

Xe SIÈCLE.	XIe SIÈCLE.	XIIe SIÈCLE. PREMIÈRE MOITIÉ.	XIIe SIÈCLE. DEUXIÈME MOITIÉ.	XIIIe SIÈCLE.	XIVe SIÈCLE.	XVe SIÈCLE.	XVIe ET XVIIe SIÈCLE.
a. — *Geste d'Amis et Amiles.*							
	† Cantilènes. P [*Vita sanctorum Amici et Amelii.* Ms. B. I., f. lat., 3550, 8632, 6188, etc. (trad. en fr. au XIIIe siècle, B. I., La V., 85; B. de Saint-Omer, n° 776).]	† Amis et Amiles, cité dans l'*Ogier* de Raimbert, dans la Chron. d'Alhéric de Trois Fontaines, etc.	V (Amis et Amiles, poëme latin. Ms. B. I., fonds latin, 3718.)	V *Amis et Amiles*, publié par M. Conrad Hofmann. (D.) Voir ms. B. I., 7227^{5} (860 n.), en vers déc.	P Amis et Amiles. Ms. de Lille, E, n° 10.	V Le Romant Amys et Amille et Gerart de Blaives (en vers dodécasyllabiques). Manus. d'Arras, n° 696, et Bibl. I., Supp. fr., 632.	
				P *Li amitiez de Ami et Amile* (en dialecte champenois), publié par MM. Moland et d'Héricault. (Bibl. I., La V., 86.) (D.)	. . . .	(Voir au Cycle castillan, **Olivier de Castille et Artus d'Algarbe**, même sujet que Amis et Amiles.)	P **Milles** (sic) **et Amis.** Paris, Verard, vers 1503. (Quatre autres éditions dans le XVIe siècle, et plusieurs dans le XVIIe.) (D.)
				V *Jourdain de Blaives* (petit-fils d'Amis), publié par M. Conrad Hofmann. Voir B. I. 7227^{5} (860 nouv.). (B.)	. . . .	V Jourdain de Blaives. Ars., B. L. f., 182 et Bibl. de Tournay. (En vers dodécasyllabiques.)	P **Jourdain de Blaves** (sic). Paris, Michel le Noir, 1520. (Beux autres éditions.)
b. — *Geste des Lorrains.*							
				V Hervis de Metz (père de Garin). Ms. Ars., B. L. f., 181.			
			V *Garin le Loherain*, par Jean de Flagy (vers 1150), publ. par M. Paulin Paris, d'apr. B. I., 7533 (1442 n.), 7608 (1582 n.), 7628^{2} (1622 n.). (D.)	. . . .	P Le Boman de Garin le Loherain. Ms. Ars., B. L., 218^{A}.	P Garin de Loherain. Ms. appart. à M. Emery de Metz.	
			V *La mort de Garin le Loherain*, publ. par M. Edélestand Bu Méril. Voir ms. B. I., 7991^{5} (2179 nouv.). (B.)				
			V Girbert de Metz (fils de Garin). Ms. Ars., B. L. f., 218.	V Girbert de Metz. M. B. I., 7533 (1442 et 1443 n.). 7608 (1582 n.), 7991 (2179 n.) et 9654$^{3.A}$.			
				V Anséis, fils de Girbert. Ms. B. I., f. Saint-Germ., 1244; 7533$^{2.2}$ (1443 n.).			
c. — *Geste des Bourguignons.*							
				V *Aubery le Bourgoing*, publié en partie par M. Fr. Michel, M. Im. Bekker et M. Prosper Tarbé. Voir aussi B. I., ms. 7227^{2} et 7227^{5} (859 et 860 n.) et 2731 fonds La Vall. (B.)			
		† Gérard de Roussillon (frère d'Aimon de Bordon et de Beuve d'Aigremont), en latin et peut-être aussi en français.	. . . .	V *Girartz de Rossilho*, publié par M. Conr. Hofmann. Berlin, 1855, d'après ms. B. I., 7991^{7} (2180 n.).	V *Girart de Rossillon*, publ. par M. Mignard, d'apr. les mss. de Paris (B. I., Suppl. f., 254), Sens et Troyes. Voir aussi Montpellier, H., 349. (B.)	P Gerard de Roussillon, trad. du lat., par Jehan Vauquelin, en 1447. Ms. B. I., 7224$^{3.3}$ (852 n.).	P **L'Histoire de Monseigneur Gerard de Roussillon.** Lyon, vers 1530. (Réimpr. récemment par M. de Terrebasse.) (B.)
				V *Gerartz de Rossilhon*, prov. et franç., publ. par M. Fr. Michel, d'apr. B. I., 7991^{7} (2180 nouv.), et Brit. Mus., bibl. harl., 4334. (D.)			
d. — *Geste de Huon de Bordeaux.*							
			V *Huon de Bordeaux* (1180 à 1200), publ. par MM. Guessard et Grandmaison, d'apr. le manusc. du XIIIe siècle app. à la Bibl. de Tours. (D.)	. . . .	V Huon de Bordeaux. Ms. de Turin, Bibl. de l'Un., II, II.	V Huelin de Bordeaulx. Ms. B. I., Sorbonne, f. fr. a., 450, 7535^{6} (1451 nouv.). †P Huon de Bordeaux. Ms. daté de 1454, mais perdu, texte des édit. de Le Noir et de Bonfons.	P **Huon de Bordeaux.** Paris, Michel le Noir, 1516. (Six autres éditions dans le XVIe siècle et plusieurs dans le XVIIe.) (D.)
e. — *Geste des Narbonnais* (*famille de Garin de Montglane et de Guillaume au court nez*).							
						V Les enfances Garin de Monglane (aïeul de Guillaume). Ms. B. I., 7542 (1460 nouv.).	P **Guerin de Monglave** (sic). Paris, Michel le Noir, 1518. (Contient Hernaud de Beaulande, Renier de Gennes, Girard de Viane et Roncevaux.) (Deux autr. édit.) (D.)
				V Garin de Monglane. Ms. B. I., La V., 78; Brit. M., B. du R., 20, B, XI.	P Guerin de Monglane. Ms. B. I., 7565 (1497 n.) (ms. du XVe s.) et Ars., B. L. f., 226.		
				V *Girard de Viane* (oncle d'Aimery de Narbonne), par Bertrand de Bar-sur-Aube, publié par M. Bekker (en partie) dans son *Fierabras* et depuis par M. Prosper Tarbé. Voir Ms. B. I., 7498^{3} (1374 n.), 7535 (1448 n.) (B.).	. . . .	P Girard de Viane. Ms. Ars., B. L. f., 226.	
					P Hernaud de Beaulande (père d'Aimery de Narbonne). Ms. Ars., B. L. f., 226.		
					P Renier de Gennes (second fils de Garin de Monglane). Ms. Ars., B. L. f., 226.		
				V Aimery de Narbonne, par Bertrand de Bar-sur-Aube. Ms. Bibl. I., 7535 (1448 et 1449 n.).	. . . .	P Roman d'Aimery de Narbonne et de Guillaume d'Orange. Ms. B. I., 7192^{5} (796 n.), 7565 (1497 n.) et Ars., B. L. f., 226.	
				V La Mort d'Aimery de Narbonne. Ms. Brit. M., B. du R., 20 B, XIX et B, XI.	V La Mort d'Aimery de Narbonne. Ms. B. I., La V., 23.		
	† Cantilènes sur Guillaume d'Orange, citées par Orderic Vital avant 1135.			V Enfances Guillaume (second fils d'Aimery). Ms. Brit. M., B. I., 7186^{3} (774 n.) et 7535 (1448 et 1449 n.).	. . . .	P Enfances Guillaume. Ms. B. I., 7565 (1497 n.).	
				V Li Departemenz des anfenz Aymeri de Narbonne. Ms. Bibl. I., 7535 (1448 n.).	V Le Bepartement des enfans d'Aimery. Ms. B. I., La V., 23.		
				V Le Siege de Narbonne. Ms., Brit. M., B. du R., 20 D, X et B, XIX.	V Le Siége de Narbonne. Ms. B. I., La V., 23.		
			† Coronement Loys.	V *Coronemens Looys*, publ. par M. Jonckbloet. Voir Ms. B. I., 7535 (1448 et 1449 n.) et 7186 (774 n.). (B.)	V Le Coronement Loys. Ms. B. I., La V., 23.	P Le Couronnement de Louys. Ms. Ars., B. L. f., 226, et B. I., 7565 (1497 n.).	
				V *Li Charrois de Nymes*, id. Voir ms. B. I., 7186^{3} (774 n.) et 7535 (1448 et 1449 n.). (D.)	V Le Charroi de Nymes. Ms. B. I., La V., 23 et 6985 (368 n.).	P Le Charroi de Nimes. Ms. B. I., 7565 (1497 n.).	
				V *La Prise d'Orange*, id. Voir B. I., 7535 (1448 et 1449 n.). (D.)	V La Prise d'Orange. Ms. B. I., La V., 23 et 6985 (368 n.).	P La prise d'Orange. Ms. B. I., 7565 (1497 n.).	
					V Guibert d'Andrenas (fils d'Aimery). B. I., La V. 23.		
				V Les Enfances Vivien (petit-fils d'Aimery). Ms. Bibl. I., 7186^{3} (774 n.), 7535 (1448 et 1449 n.).	V Les Enfances Vivienz. Ms. B. I., 6985 (368 n.) et La V., 23.	P Les Enfances de Vivien. Ms. Bibl. I., 7585 (1497 n.).	
				V *Li Convenans Vivien* (ou la Chevalerie Vivien), publié par M. Jonckbloet. Voir ms. B. I., 7535 (1448 et 1449 n.), 7186^{3} (774 n.). (D.)	V La Chevalerie Vivien. Ms. B. I., 6985 (368 n.).	P La Chevalerie Vivien. Ms. Bibl. I., 7565 (1497 n.).	

(*Deuxième suite.*)

Xe SIÈCLE.	XIe SIÈCLE.	XIIe SIÈCLE. PREMIÈRE MOITIÉ.	XIIe SIÈCLE. DEUXIÈME MOITIÉ.	XIIIe SIÈCLE.	XIVe SIÈCLE.	XVe SIÈCLE.	XVIe ET XVIIe SIÈCLE.
e (suite). — *Geste des Narbonnais (famille de Garin de Montglane et de Guillaume au court nez).*							
	† Bataille d'Aliscamps?	......	......	V *La Bataille en Aliscamps*, publié d'abord par M. Jonckbloet, puis par MM. Guessard et de Montaiglon, d'ap. ms. Ars., B. L. f., 185. (D.) V *Li Moniage Guillaume.* Un fragment publ. par M. Conrad Hofmann en 1851, d'apr. ms. Ars., B. L. f., 185. Voir ms. Bibl. I., 7186^3 (774 n.). V La Bataille de Loquifer et de Renouart, par Jendeus de Brie? Ms. Ars., B. L. f., 185; B. I., 7535 (1448 et 1449 n.); 8202 (2494 n.). V Li Moniago Rainoart, par Guillaume de Bapaumo. Ms. B. I., 7186^3 (774 n.) et ms. Ars., B. L. f., 185. V Beuves de Comarchis et le Siége de Barbastre, ms. B. I., 7535 (1448 n.); Ars. B. L. f. 175. (Reman. d'Adenès le Roi.) V Prise de Cordres ou Conquête d'Espagne. Ms. B. I., 7535 (1448 n.). V *Foulque de Candie*, par Herbert le Duc de Dammartin, publ. par M. Prosper Tarbé. Voir ms. B. I., 7186^3 (774 n.) et 7188 (778 n.), ms. du XIVe. (D.)	V La Bataille d'Aleschans. Ms. B. I., 6985 (368 nouv.), 7535 (1448 n.) et 3202 (2494 n.), mss. du XIIIe s. V Le Moniago Guillaume. Ms. B. I., La V. 23 B; 6985 (368 n.). V La Bataille Loquifer. Ms. B. I., La V., 23; 6985 (368 n.). V Le Moniage Renuart. Ms. B. I., 6985 (368 n.). V Le Siége de Barbastre. Ms. La V., 23.	P La Bataille d'Alechamp (1re partie). — Renouart (2e partie). Ms. B. I., 7565 (1497 n.). P Le Moniaze Guillaume. Ms. Bibl. I., 7565 (1497 n.). P Bataille de Loquifer. Ms. B. I., 7565 (1497 n.). P Le Moniage Rainoart. Ms. B. I., 7565 (1497 n.). P Le Siége de Barbastre. Ms. Bibl. I., 7565 (1497 n.).	
f. — *Geste d'Élie de Saint-Gilles.*							
			† Elie de Saint-Gilles (parent de Guillaume au court nez).	V Elie de Saint-Gilles. Ms. B. I., l. La Vall., n° 80. V Aiol et Mirabel. Ms. B. I., La Vall., n° 80. (Aiol est fils d'Elie de Saint-Gilles.)			
g. — *Geste de Doon de Mayence et Renaud de Montauban.*							
			† Doon de Mayence (père de Gaufrey).	V *Doon de Mayence*, publié par M. A. Pey, d'apr. ms. Montpellier, H., 247 (ms. du XIVe), ms. B. I., 7635 (1637 nouv.), (ms. du XVe) et 2020, Suppl. f. (ms. du XVe siècle). (D.)	......	......	P 𝔇𝔬𝔬𝔩𝔦𝔫 𝔡𝔢 𝔐𝔞𝔶𝔢𝔫𝔠𝔢. Paris, Verard, 1501. (Deux autres édit. dans le XVIe siècle, et deux autres dans le XVIIe.)
					V *Gaufrey* (père d'Ogier), publié par MM. Guessard et Chabaille, d'après ms. Montpellier, H., 247. (D.)		
							P *Gerard d'Euphrate* (fils de Doon de Mayence). Paris, 1549. (D.)
				V Les Enfanees Ogier, par Adenès le Roi (vers 1274). Ms. B. I., 7548^3 (1471 nouv.).	V Les Enfanees Ogier, par Adenès le Roi. M. Ars. B. L. f. 175, et B. I., $7630^{5.5}$ (1632 n.).		
	† Cantilène sur Ogier, citée par le faux Turpin, Metellus, ete.	V *La Chevalerie Ogier de Danemarche*, par Raimbert de Paris, publ. par M. Barrois. Voir ms. B. I., 7608^3 (1583 n.), ms. du XVe s.; La V., 78 (olim 2729), ms. du XIVe s.	......	......	V 1° Ogier le Danois. Ms. Ars., B. L. f., 190, 191, et Br. M., Bibl. du R., 15 et VI. — 2° texte de Raimbert modifié, ms. de Montpellier, H., 247.	P 𝔒𝔤𝔦𝔢𝔯 𝔩𝔢 𝔇𝔞𝔫𝔬𝔦𝔰. Paris, Verard, vers 1498. (Une autre édition.)	P 𝔒𝔤𝔦𝔢𝔯 𝔩𝔢 𝔇𝔞𝔫𝔬𝔦𝔰. (Sept éditions en goth. et plusieurs en lettres rondes.) (D.) P 𝔐𝔢𝔲𝔯𝔳𝔦𝔫, 𝔣𝔦𝔩𝔰 𝔡'𝔒𝔤𝔦𝔢𝔯. Paris, 1539. (D.)
			† Doon de Nanteuil (deuxième des douze fils de Doon de Mayence).	......	† Doon de Nanteuil (cité par Fauchet). † Garnier de Nanteuil, fils de Doon de Nanteuil, mari d'Aye d'Avignon et père de Gui. (Voir Aye d'Avignon.)		
			† Aye d'Avignon (femme de Garnier de Nanteuil).	V *Aye d'Avignon*, publié par MM. Guessard et Meyer, d'après B. I., 7989^4 (2170 n.). Ms. du XIVe siècle. (D.)			
			† Guy de Nanteuil (cité par le troub. Rambaut de Vaqueiras, mort vers 1207). Guy est fils de Garnier et d'Aye.	......	V *Gui de Nanteuil*, publié par M. Paul Meyer, d'après ms. Montpellier, H., 247, et Ven., S. Marc, ms. fr., X, CIV, 6. (D.)	V Guy de Nanteuil (suite de). Ms. B. I., 7553^5 (1478 n.).	
				V *Parise la duchesse* (fille de Garnier et d'Aye), publ. par M. G.-F. de Martonne, et récemment par MM. Guessard et Larchey, d'apr. B. I., 7498^3 (1374 n.). (D.)			
					V Tristan de Nanteuil (fils de Gui). M. B. I., 7553^5 (1478 n.).		
		† Renaud de Montauban (fils d'Aimon de Dordon, lui-même frère de Doon de Mayence).	......	V *Renaud de Montauban*, publ. en part. par M. Prosp. Tarbé. Voir Ms. B. I., f. Saint-Germain fr., 1677-80; La V., 39, et en entier par M. Michelant à Stuttgart, d'après ms. B. I., ms. 7183 (766 n.), ms. du XIVe, et $7186^{3.3}$ (775 n.). (D.)	V Les quatre fils Aimon (reman.). Ms. de Montpellier, H., 247, et B. I., ms. 7182 (764 nouv.). Ce dernier a été publié en partie par M. I. Bekker dans *Der Roman von Fierabras*, provenz., Berlin, 1829. Voir aussi ms. Ars., B. L. f., 205 B, Ven., Saint-Marc, XVI, 104, 8.	P 𝔏𝔢𝔰 𝔮𝔲𝔞𝔱𝔯𝔢 𝔣𝔦𝔩𝔰 𝔄𝔦𝔪𝔬𝔫. Lyon, vers 1480. (Deux autres éditions.) Voir ms. B. I., 7554^3 (1481 n.). P Les quatre fils Aimon. Ars. B. L., 243 et Bibl. Munich, G. 15, 7.	P 𝔏𝔞 𝔠𝔬𝔫𝔮𝔲𝔢𝔰𝔱𝔢 𝔡𝔢 𝔗𝔯𝔢𝔟𝔦𝔰𝔬𝔫𝔡𝔢 (héros Renaud de Montauban). (Voir *Trabisonda*, Bologna, 1483.) Paris, s. d. (D.) P ℭ𝔥𝔯𝔬𝔫𝔦𝔮𝔲𝔢 𝔡𝔢 𝔗𝔲𝔯𝔭𝔦𝔫..... Lyon, 1553. (Même ouvrage que le précédent.) (D.) P 𝔏𝔢𝔰 𝔮𝔲𝔞𝔱𝔯𝔢 𝔣𝔦𝔩𝔰 𝔄𝔦𝔪𝔬𝔫. (Onze éditions goth.) (D.) P 𝔐𝔞𝔟𝔯𝔦𝔞𝔫, 𝔣𝔦𝔩𝔰 𝔡𝔢 ℜ𝔢𝔫𝔬𝔲𝔡. Paris, Niverd, 1530. (D.)
		(Pour Girard de Roussillon (frère de Doon), v. plus haut, § C, Geste des Bourguign.)			V (Beuve et) Maugis d'Aigremont (fils de Beuve). Ms. de Montpellier, H., 247, et B. I., 7183 (766 nouv.). V Vivien, l'amachour de Monbran (fils de Maugis). Ms. de Montpellier, H., 247.	P Maugis d'Aigremont. Ms. B. I., f. Saint-Germ. fr., 1680 et Ars., B. L. f., 144; Munich, G., 15, 7. P Vivien, l'amachour de Monbran. Ms. B. I., Saint-Germ. fr., 1680.	P 𝔐𝔞𝔲𝔤𝔦𝔰𝔱 𝔡'𝔄𝔦𝔤𝔯𝔢𝔪𝔬𝔫𝔱. Paris, Treperel, s. d. (Autres édit. mais en lettr. rondes.) (D.)
h. — *Geste de Beuve de Anstonne.*							
		V Beuves de Hampton (par Pierre du Riés?) Ms. chez M. F. Didot.	......	V Beuves d'Hanstonne. B. I., La V., 2732; Suppl. f., 540^5.	† Gui d'Hanthonne (père de Beuve). P Beuve de Anthonne. Ms. Bibl. I., 7553 (1477 nouv.), ms. du XVe siècle.	P (𝔅𝔲𝔬𝔳𝔬 𝔡'𝔄𝔫𝔱𝔬𝔫𝔞 (en ital.). Bologna, 1480.) (Quatre autres éditions.) (D.) P 𝔅𝔢𝔲𝔳𝔢𝔰 𝔡𝔞𝔫𝔱𝔥𝔬𝔫𝔫𝔢. Paris, Verard, vers 1500.	P 𝔅𝔢𝔲𝔳𝔢𝔰 𝔡'𝔄𝔫𝔱𝔥𝔬𝔫𝔫𝔢. (Quatre éditions.)
i. — *Gestes de Raoul de Cambrai et de Doon de la Roche.*							
			† Raoul de Cambray, par Bertolais de Laon.	V *Raoul de Cambrai*, publ. par M. Ed. le Glay. Voir ms. B. I., 8201 (2493 n.). (D.) V Doon de la Roche. Ms. bibl. Harléienne, n° 4404.			
						P (ℜ𝔢𝔞𝔩𝔦 𝔡𝔦 𝔉𝔯𝔬𝔫𝔷𝔞 (en ital.). Mutinæ, 1491.)	P (ℜ𝔢𝔞𝔩𝔦 𝔡𝔦 𝔉𝔯𝔞𝔫𝔷𝔞.) (Plus. édit.) (D.)

A. — ROMANS DE FRANCE.

II. ROMANS DES CROISADES.

	XIIe SIÈCLE.		XIIIe SIÈCLE.	XIVe SIÈCLE.	XVe SIÈCLE.	XVIe SIÈCLE.	XVIIe SIÈCLE.
	PREMIÈRE MOITIÉ.	DEUXIÈME MOITIÉ.					
			Geste de Godefroy de Bouillon.				
		V Helias (le chev. au Cygne, aïeul de Godefroy de Bouillon), comp. en 1190. Ms. B. I., Supp. fr., 540^{8}.	V Le Chevalier au cygne (par Renax ou Renaus de Saint-Tron). Ms. B. I., 7190, 7192 et 7628 (786, 795 et 1621 n.).	V *Le Chevalier au cygne, et Godefroid de Bouillon*, publié par M. de Reiffenberg. Voir ms. Bruxelles, bibl. de Bourgogne. (D.)	V L'Ystoire du Chevalier au signe (sic). Ms. Brit. Mus., B. du R., 15 E VI.		
		V Les enfances Godefroi (vers 1190). Ms. B. I., Suppl. fr., 540^{8}.	V Les enfances Godefroi, poëme reman. par Renaus. B. I., 7190 et 7628 (786 et 1621 n.).	V *Godefroy*, seconde partie de la publ. de M. Reiffenberg. (D.)		P Godefroy de Bouillon, par Pierre Desray de Troyes. Paris, 1504. (Six autres éditions.) (D.) Voir aux Chron. *Passages de Oultremer*.	
	† La Croisade, poëme de Guillaume Bechada, troubadour provençal (avant 1137). † La Chanson d'Antioche, par Richard le Pèlerin.	V *La Chanson d'Antioche*, revisée par Graindor de Douai (vers 1180), publ. par M. Paulin Paris, d'apr. B. I., Suppl. fr., 540^{3} et cinq autres mss., trad. par Mme la marquise de Sainte-Aulaire. (D.)	P Chronique de Godefroy de Bouillon, rédaction en prose du Chevalier au cygne, de la Chanson de Jérusalem, etc. Ms. B. I., 7188^{5} (781 n.).				
	† Jérusalem, peut-être de Richard le Pèlerin ?	V *La Conquête de Jérusalem*, poëme reman. par Graindor de Douai, publ. par M. Hippeau. Voir B. I., Suppl. fr., 540^{8}; 7190 (786 n.), 7628 (1621 n.), mss. du XIIIe.	V Prise de Jérusalem. B. I., 7498 (1374 n.); Suppl. f., 105; Ars., B. L. f., 165 (daté de 1268).	P Les saintes Chroniques d'Oultremer de Godefroy de Bouillon. Ms. B. I., 6972 (352 n.).	P La Conqueste de Godefroy de Bouillon en la Terre Sainte. Ms. B. I., 7188^{3} (780 nouv.).		
					P *Histoire de Gilion de Trasignies et de dame Marie, sa femme*, publ. par M. Wolff, d'apr. le ms. de la Bibl. de l'Université d'Iena. (D.)		
	† Chanson de Guillaume IX, comte de Poitiers, citée par Orderic Vital.	V Les Chétifs (captifs), poëme remanié par Graindor. Ms. B. I., Suppl. fr., 540, et f. anc., 7190 (786 n.), ms. du XIIIe.			V Le Rommant de Partenay ou le Roman de Lusignen, par Coudrecte. Ms. B. I., $7555^{3.3}$ (1483 nouv.).		
			V *Beaudoin de Sebourc* (cousin germain de Godefroy), publ. par M. Bocca en 1841, d'apr. ms. B. I., Suppl. fr., 205 et belge, 180. (D.) V Le Bastard de Bouillon, ms. B. I., Suppl. f., 205.				

B. ROMANS DE BRETAGNE.

III. CYCLE DE LA TABLE RONDE.

VIe AU XIe SIÈCLE.	XIIe SIÈCLE. PREMIÈRE MOITIÉ.	XIIe SIÈCLE. DEUXIÈME MOITIÉ.	XIIIe SIÈCLE.	XIVe SIÈCLE.	XVe SIÈCLE.	XVIe SIÈCLE.	XVIIe, XVIIIe, XIXe SIÈCLE.
1° LE SAINT GRAAL.							
(*The Myvyrian Archaiology of Wales, collected out of ancient manuscript* [by W. Jones]. 1801-7, 3 vol. in-8°.)	[Vers 1120.] (*Nennii Banchorensis cœnobiarchæ eulogium Britanniæ, sive historia Britonum*, recens. Jos. Stevenson. London, 1838, in-8°.)	† Un texte original latin du Saint-Graal, attribué à Gautier Map?	V *Le Roman de Joseph d'Arimathie*, mis en vers d'après le latin de Gautier Map par Robert de Borron (écrit vers 1199, remanié en 1212) et publié par M. Francisque Michel, d'apr. B. I., f. Saint-Germ., n° 1987, sous le titre de Roman du Saint-Graal. (D.)				
(*Les bardes bretons*, poëmes du VIe siècle de Taliesin, Aneurin et Liwarc'h-Henn, trad. et publiés par M. de la Villemarqué.) (D.) (*Les Romans de la Table ronde*, analysés et rapprochés des légendes bretonnes, par le même.) (D.)		† [Vers 1160-1170.] Le Saint-Graal en prose, rédaction primitive.	P Le roman du Saint-Graal ou de Joseph d'Arimathie. Ms. Bibl. I., 6965 (344 n.), 6769 (95 n.), 6782 (110 n.), 7170 (747 n.), 7170^{3} (748 n.) et 7171 (749 n.).	P Histoire de Joseph d'Arimathie, de Merlin et de la Queste du Saint-Graal. Ms. Didot, daté de 1301, et ms. B. I., 6777 (105 n.).	P Le Roman du Saint-Graal. Ms. B. I., 6772 (98 n.), 6784 à 6787 (113 à 116 n.), 6770 (96 n.), réd. rajeunie.	P Lhystoire du saint Greaal, ensemble la Queste dudit Saint-Greaal. Paris, Mich. le Noir, 1516. (Une autre édition.) (D.)	
† (Brut y Brenhined [ou légende des rois]. Ms. en idiome armoricain, apporté, dit-on, de France en 1130 par Gautier Callen, archidiacre d'Oxford?)	V [De 1135 à 1150.] (*Galfridi Monmutensis historia Britonum*. Halle, 1854, in-8°.)	V *Le Roman de Brut*, par Wace ou Gace (et Benoit de Sainte-More?), rédigé en 1155 et publié par M. Le Roux de Lincy, d'après ms. B. I., f. Cangé, 73 (794 n.), 27 *id.* (1450 n.), 7515$^{3.3}$ (1416 n.), daté de 1292; Ars., B. L. f., 171. (D.)					
(*Myrdhinn, ou l'enchanteur Merlin*, par M. de la Villemarqué.) (D.)	V (*Vita Merlini per Gotofredum monmutensem* (vers 1148), publié par M. Francisque Michel et Thomas Wright.) (D.)	† [Vers 1160-1170.] Un texte original du Merlin.	P Le Roman de Merlin (par Robert de Borron) suivi des Prophéties, translatées par Richard de Messine. Ms. B. I., 6769 (95 nouv.), 6782 (110 n.), 6958 (337 n.), 6965 (344 n.), 7170 (747 n.), 7171 (749 n.).	P Roman et Prophéties de Merlin. Bibl. I., 6777 (105 n.), 6788-91 (117 à 120 n.) et Bibl. de Rennes, n° 148.	P Merlin avec les prophéties. Paris, Verard, 1498, 3 vol. Voir ms. B. I., 6954 (332 n.), 6784-87 (113 à 116 n.), 6772 (98 n.); 6770 (96 n.), raj.	P Merlin avec les prophéties. (Deux autres éditions.) (D.)	
		† Un roman de Lancelot en vers du troubadour. Arnaud Daniel, cité par Dante, Pétrarque, etc.					
(Cf. *The Myvyrian Arch.* et la Villemarqué, *Romans de la Table ronde.*)	(Cf. Caradoc, abbé de Lancarvau, vie de Gildas, en latin.)	† [Vers 1160-1185.] Lancelot, original en prose. V *Le Chevalier à la Charrette* (Lancelot du Lac, par Chrestien de Troyes (et Godefroi de Leigny) (vers 1185-1191), publié par M. Prosper Tarbé et ensuite par M. Jonckbloet, La Haye, 1850. Voir ms. B. I., Cangé, 73 (794 n.). Supp. fr., 210, et Rome, Vatican, 1725. (D.)	P *Lancelot du Lac* (première partie) rédigée par Robert de Borron d'après le texte latin de Gautier Map et publié à la Haye, en 1849, par M. Jonckbloet. Voir ms. B. I., 6963 (342 n., daté de 1274), 7173^{5} (754 n.), 6959^{3} (339 n.), 6965 (344 n.), 7185^{4} (771 n.), 6782 (110 n.).	P Lancelot du Lac. Ms. B. I., 6962 (341 n.), 6964 (343 n.), 6788-6791 (117 à 120 n.), 6793 (122 n.), 6794 (123 n.).	P Lancelot du Lac. Rouen, Le Bourgeois, et Paris, J. du Pré, 1488. (La souscription porte le nom de Gautier Map.) (Une autre édition, Paris, Verard, 1494, ainsi qu'une autre du même sous la même date.) (D.) Voir B. I., ms. 6784-87 (113 à 116 n.), 6792^{2} (121 n.), 6772 (98 n.), 7173^{3} (753 n.), 6770 (96 n.), texte raj. de la 1re part., 6772 (98 n.).	P Lancelot du Lac. (Cinq éditions.) (D.)	P *Lancelot du Lac*, dans la Bibliothèque bleue.
		† Original en prose de Perceval, de la Queste du Saint-Graal et de la mort d'Artus.	P Lancelot du Lac [deuxième part., comprenant la Queste du Saint-Graal (Perceval et la mort d'Arthus)], rédigée par Hélie de Borron, d'après Gautier Map. Ms. B. I., 6963 (342 n.), daté de 1274, 6965 (344 n.), 7173 (751 n.), 7173^{2} (752 n.) et ms. Didot (le plus ancien?).	P Lancelot du Lac (deuxième part.) : La queste du Saint-Graal. Ms. B. I., 6955 (333 n.), 6788-6791 (117 à 120 n.), 6794 (123 n.).	P Lancelot du Lac, complet (Chevaleries de Lancelot, avénement du Saint-Gréal, la queste dudit achevée par Galaad, Perceval et Boort, en laquelle furent Lancelot, Tristan et Palamidès). Ms. B. I., 6782^{3} (111 n.).		
	Compositions refondues dans le Lancelot.	V Li Contes del Graal, ou Percevax le Galois (*Perceval le Gallois*), commencé par Chrestien de Troyes, continué par Gerbert et Gaucher de Dourdan, et terminé par Manessier, publ. par M. Potvin d'après le ms. de Mons. Voir ms. B. I., 7523$^{5.5}$ (1429 n.), 7535^{5} (1450 n.), 7191^{2} (794 n.), Suppl. fr., 430 et 7536 (1453 n.) : les premiers du XIIIe, le dernier du XIVe siècle.	(Voir les mss. à la colonne ci-contre, XIIe s.) V (*Parcival et Titurel* (en allem.) composé (de 1204-15) par Wolfram d'Eschenbach d'après Kiot le Provençal?)			P Perceval le Gallois (précédé de l'Elucidation du Graal). Paris, 1530. (D.)	
Idem.		† (Hic incipit... Arturi regis et sociorum [par Gauthier Map]. Ms. cité dans une miniature du ms. B. I., 6963 (342 nouv.), daté de 1274)?	P Roman d'Arthus, par Rusticien de Pise. (Voir plus bas abrégé des romans de la table ronde.)	......	P (*La Mort d'Arthur*, compiled by sir Thomas Malory, edited by Thomas Wright. London, 1853.)		
				P Le Roumans d'Artus le restoré. Ms. B. I., 7180 (761 nouv.).	P (Le petit) Artus de Bretaigne, s. l., 1493. (Une autre édit.)	P (Le Petit) Artus de Bretaigne. (Cinq éditions.) (Sans rapport avec les textes originaux.) (D.)]	P *Arthus de Bretagne*, dans la Bibl. bleue.
2° LES ROMANS DES COMPAGNONS D'ARTUS.							
			V Le Roman de Fregus et Galienne ou le roman du chevalier au bel escu, par Guillaume le Clerc. Ms. B. I., 7595 (1553 nouv.). V Li Romanz de cort mantel. Ms. B. I., 6973 (353 nouv.).				
		V Erec et Eoide (Erec est fils de Lancelot), par Chrestien de Troyes. Ms. B. I., 6987 (375 n.), 7518^{2} (1420 n.), 7535^{5} (1450 n.), 7191^{2} (794 n.).	P (*Erec* (en allem.), *eine Erzählung von Hartmann von Aue*, herausgegeben von Moriz Haupt. Leipzig, 1839.) (D.)				
		V *Li Romans dou Chevalier au Lyon* (Yvain), par Chrestien de Troyes, publié par le Dr W.-L. Holland. Hanovre, 1862, in-8, d'après ms. B. I., f. Cangé 69 (1450 n.), 7191^{2} (794 n.).					
			V *Messire Gauvain* (neveu d'Arthur), du trouvère Raoul, publ. par M. C. Hippeau, d'apr. un ms. du duc d'Aumale. (D.)	......	......	P *Le noble chevalier Gauvain.* Strasbourg, 1540, in-4°, fig. sur bois.	
			V *Le Chevalier à l'espée* (Gauvain) (par Raoul de Houdanc), publié dans le Recueil de Méon, tome Ier, p. 127-164. (D.)				
			V Le Chevalier aux deux espées. Ms. B. I. Suppl. fr. 180.				
			V *Giglan, fils de Gauvain ou le bel inconnu*, par Renault de Beaujeu, publié par M. C. Hippeau, d'apr. un ms. du duc d'Aumale. (D.)	......	......	P Giglan, fils de Gauvain (par Fr. Cl. Platin). Lyon, vers 1530. (Deux autres éditions.) (D.)	
		V Cligès (neveu de Gauvain), par Chrestien de Troyes. Ms. B. I., 7498 (1374 n.), 7518^{2} (1420 n.), 7535^{5} (1450 n.), 7191^{2} (794 n.), 6987 (375 n.), daté de 1288.	V Cliget, par Chrestien de Troyes. Ms. B. I., 6987 (375 n.), daté de 1288.				

VIe AU XIe SIÈCLE.	XIIe SIÈCLE. PREMIÈRE MOITIÉ.	XIIe SIÈCLE. DEUXIÈME MOITIÉ.	XIIIe SIÈCLE.	XIVe SIÈCLE.	XVe SIÈCLE.	XVIe SIÈCLE.	XVIIe, XVIIIe, XIXe SIÈCLE.
			P Guiron le Courtois (et Meliadus), composé (vers 1260) par Hélie de Borron. Ms. B. I., 6970 (350 nouv.), 6959 (338 nouv.), 6976-77 (356 et 357 n.), mss. du xve s.	P Guiron le Courtois, abrégé par Rusticien de Pise. Ms. B. I., 6975 (355 n.).	P Guiron le Courtois d'Hélie de Borron. Ms. B. I., 6979 à 6983 (359 à 363 nouv.).	P Gyron le Courtoys. Paris, Verard (vers 1501). (Une autre édition.) (D.)	
			P Meliadus. (A la suite du Guyron d'Hélie de Borron.) Ms. B. I., 6977 (357 n.).				
			P Meliadus (père de Tristan), composé vers 1280 par Rusticien de Pise. Ms. B. I., 7544 (1463 n.).	P Meliadus de Leonnoys, abr. de Rusticien; ms. B. I., 6975 (355 n.).	P Meliadus de Leonnoys, de Rusticien, Ms. Bibl. I., 6961 (340 nouv.).	P Meliadus de Leonnoys. Paris, 1528 et 1532. (D.)	
V (Poëme gallois sur Tristan, dans *Myvyrian Archaiology of Wales*, tome I, p. 178. Voir de M. de la Villemarqué, *Romans de la Table ronde*, t. I, p. 70.)	† (Contes bretons sur Tristan. Voir aussi les *Mabinoghion* de lady Charlotte Guest.)	† Tristan en prose par Luce du Gast? et chansons sur Tristan en provençal vers 1150.					
		V *Fragments du Tristan*, par les trouvères Berox? Thomas? et Chrestien de Troyes? publiés par M. Francisque Michel, d'apr. le ms. appart. à M. Fr. Douce et ms. B. I., 7989 5 (2171 nouv.).	P Tristan et Yseult, ou lo Roman de Bret, par Luce de Gast et Hélie de Borron. B. I., 6776 2 (104 nouv.), 7172 (750 n.) daté de 1272, 7187 (776 n.), 7176 2 (759 n.).	P Tristan et Yseult, par Luce de Gast et Hélie de Borron. Ms. B. I., 6768 (94 n.), 6771 (97 n.), 6774-75 (100 et 101 n.), 6956 (334 n.), 6957 (335, 336 n.), 7174 (755 n.), 7175 et 7177 (756 et 757 n.).	P Tristan abrégé, Ms. Bibl. I., 6773 (99 nouv.), 6775 3 (102 n.), 6776 (103 n.). P Tristan, fils de Meliadus. Rouen, 1489, et Paris, Verard, s. d. (Une autre édit.)	P Tristan, fils de Meliadus. (Trois éditions.) (D.)	
				V Brun de la Montagne, appelé le Petit Tristan le Restoré. Ms. Bibl. I., 7989 4 (2170 n.).	. . . .	P *Le nouveau Tristan*, par Jean Mangin, Paris, 1554. (Une autre édit.)	
			P Romans de la Table ronde abrégés d'après Luce de Gast, Robert et Hélie de Borron, par Rusticien de Pise (en 1271). Ms. B. I., 6961 (340 n.), 6975 (355 n.), 6978 à 6983 (358 à 363 n.), 7544 (1463 n.). (Compilation abrégée des Romans ci-dessus.) Voir la note dern. colonne.*	P Abrégé des romans de la table ronde. Ms. Didot. Fragments de romans de la table ronde, par Bauduins Butor, de Flandre, savoir les romans do Constant, Dafinor et Dorvant, de Libanus et la vision de Butor, Ms. B. I., 7834 3·3 (1446 n.).			
						P Ysaïe le Triste, fils de Tristan de Leonnoys. Paris, s. d. (Trois éditions.) (D.)	* La Compilation de Rusticien de Pise a servi de base à la plupart des éditions des xve et xvie siècles des romans de la Table ronde; quelques-unes même ne sont qu'un abrégé de cette compilation de Rusticien de Pise. Pour d'autres petits poëmes ou lais se rattachant au cycle de la Table ronde, voir les *Poésies de Marie de France*, les *Fabliaux*, etc.
				V (*Clariodus and Miliadice*, publ. par le Maitland club, d'apr. un ms. du xvie siècle.)	P Cleriadus et Meliadice. Ms. B. I., 7531 (1439 n.), 7531 2 (1440 n.), 7562-63 (1494-95 nouv.).		
					P Cleriadus et Meliadice. Paris, Verard, 1495. (D.)	P Cleriadus et Meliadice. (Trois éditions.)	
					P Ponthus, qui fut roy de Bretaigne, ms. B. I., 7557 (1486 n.), 7557 5 (1487 n.), daté de 1462; Brit. Mus., B. du R., 15 E vi.		
					P Le noble roy Ponthus, s. l. n. d. (Deux autres édit.)	P Ponthus et Sidoyne. (Quatre éditions.)	
					P Livre du puissant roy Percheforest. Ms. B. I., 6778-81 (106 à 109 nouv.), 6965-67, 7179 (345-48 nouv.).	P Perceforest. Paris, 1528 et 1531. (D.)	
			V *Meraugis de Portlesguez*, par Raoul de Houdanc, publ. par H. Michelant. Paris, 1869, d'après ms. Vienne, B. I., Hohendorff, 38; Turin, XXIII, G. 129. V. ms. Rome, Vatican, f. de la R., 1725.				
			V *Lai d'Haveloc le Danois*, publ. par Fr. Michel. Paris, Silvestre, 1833.				

IV. ROMANS CASTILLANS

RENOUVELÉS EN PARTIE DES ROMANS DE LA TABLE RONDE.

1° CYCLE DES AMADIS.

XIVe SIÈCLE.	XVe SIÈCLE.		XVIe SIÈCLE (1re MOITIÉ).		XVIe SIÈCLE (2e MOITIÉ)		XVIIe ET XVIIIe SIÈCLE.
	ESPAGNE.	FRANCE.	ESPAGNE. — ITALIE.	FRANCE.	ESPAGNE. — ITALIE.	FRANCE.	
† Amadis espagnol, original, en trois livres seulement, d'un auteur inconnu, ouvrage cité par Pedro Lopez de Ayala en 1367	† Los quatro libros del cavallero Amadis de Gaula (c'est-à-dire de Galles), por Garcia Ordoñez de Montalvo. Ms. (vers 1480).	. . . .	P **Amadis de Gaula** (los quatro libros de nuevamente emendados hystoriados por Montalvo) (Roma). Antonio de Salamanca, 1519, in-fol. (Barbosa Machado, le Quadrio, Lenglet du Fresnoy, Clémencin citent sans la décrire une édition de Salamanca, 1510.)	P *Les quatre premiers livres d'Amadis de Gaule*, trad. par Nicolas de Herberay, seigneur des Essarts. Paris, Denys Janot et Vincent Sertenas, 1540-44, six part. in-fol.	(Nombreuses éditions espagn. Une édition italienne en 23 volumes ou livres, publiés de 1546 à 1565, in-8°.)	Plusieurs éditions des livres I à XII. (D.)	
	† Esplandiano, hijo de Amadis de Gaula (por el mismo). Ms. (vers 1490).	. . . .	P V. **Las sergas del cavallero Esplandiano, hijo de Amadis** (por lo mismo). Toledo, 1521, in-fol. (On cite, comme pour les quatre premiers livres, une édition de 1510.)	P V. *Esplandian*, trad. par le même Nicolas de Herberay. Paris, 1544, in-fol.			
						P *Don Florès de Grece, second fils de Esplandian*, par Nicolas de Herberay. Paris, 1552, pet. in-fol. (D.) et 1573, in-8. (D.)	
			P VI. **Don Florisando.** Salamanca, 1526 (por Paez de Ribeira), in-fol. (Antonio et Salvá citent, comme pour les livres précédents, une édition de 1510.)				
			P VII. **Lisuarte de Grecia, hijo de Esplandian, y Perion de Gaula**, por Paez de Ribeira. Sevilla, 1525, in-fol.	P VI. *Perion et Lisvart de Grece*, trad. par le même Nicolas de Herberay. Paris, 1546, in-fol.			
			P VIII. **Aventuras de Lisuarte y la muerte del rey Amadis**, por Juan Diaz. Sevilla, 1526, in-fol.				
			P IX. **Cronica del cavallero de la ardiente espada, Amadis de Grecia**, *hijo de Lisuarte de Grecia* (por Juan Diaz?). Burgos, 1535, in-fol.	P VII. *Amadis de Grece*, trad. par le même. Paris, Jeanne de Marnef, 1546, in-fol. P VIII. (*Suite du préc.*), trad. par le même. Paris, Étienne Groulleau, 1548, in-fol.			
			P X. **Don Florisel de Niquea** *y el fuerte Anaxartes, hijos de Amadis de Grecia* (primera y segunda parte), por Feliciano da Silva. Valladolid, 1532, in-fol.	. . . .	. . . .	P IX. *Florisel de Niquée*, trad. par Gilles Boileau, de Bouillon. Paris, 1552, in-fol. P X. *Suite de Florisel*, trad. par Jacques Gohory. Paris, 1552, in-fol.	
			P XI. 1° **Rogel de Grecia y Agesilao** (parte tercera de Don Florisel de Niquea), por el mismo. Sevilla, 1536, in-fol.	. . . .	. . . .	P XI. *Rogel de Grece et commencement d'Agesilas de Colchos*, trad. par le même. Paris, 1554, in-fol.	
					P XI. 2° **Don Florisel de Niquea** (parte cuarta), por Feliciano da Silva. Salamanca, 1551, in-fol.	P XII. *Agésilas de Colchos et fin de Florisel*, trad. par Aubert de Poitiers. Paris, Groulleau, 1556, in-fol.	
			P XII. **Don Silves de la Selva** (dozena parte del Amadis) (par un auteur inconnu). Sevilla, 1546, in-fol.	. . . .	. . . .	P XIII. *Silves de la Selve*, fils d'Amadis de Grèce, trad. par Gohory. Paris, 1571, in-16.	
					P (T. XVII de l'Amadis ital.) *D. Silves della Selva (libro secondo)*. Venetia, 1568, in-8°.	P XIV. *Suite de Silves de la Selve*, trad. d'Antoine Tyron, revue par Gohory. Paris, 1574, in-16. P XV. *Suite de Silves de la Selve*, mis en français par Gabriel Chapuis. Lyon, 1577, in-16.	
					V (T. XVIII-XXIII de l'Amadis ital.) *Sferamundi, figliuolo di D. Rogello di Grecia.*	P XVI à XXI. *Sferamund de Grece et Amadis d'Astre*, trad. de l'italien de Mambrino Roseo, par Gabriel Chappuis et autres. Lyon, 1577-82, 6 vol. in-12.	
							P XXII à XXIV. *Suites de l'Amadis*, par un anonyme français.
						(Voir pour les volumes doubles nécessaires pour compléter la collection des Amadis français et pour le Trésor des Amadis, le *Manuel*, t. I, col. 217.)	
			P **Lepolemo, hijo del emperador de Alemania.** Valencia, 1525, in-fol. goth.	P **Meliadus, dit le Chevalier de la Croix.** Lyon, 1534, in-4. (Deux autres éditions et une traduction italienne.)			
					P **Espejo de principes y cavalleros** en el qual se cuentan los imortales fechos del cavallero del Febo y de su hermano Rosicler, por Diego Ortuñez de Calahorra. Çaragoça, 1562, in-fol.	. . . .	P *Le Chevalier du Soleil*, traduit de l'esp. d'Ortuñez de Calahorra, par de Rosset. Paris, 1620-26, 8 vol. in-8°. (Il existe une édition en langue italienne de Venise, 1601, 3 vol. in-8°.)
					P *Don Belianis de Grecia*, por Geronimo Fernandez. Estella, 1564-1579, 4 part. in-fol. M. Gayangos cite une édition de 1547 de la première partie.)	. . . .	P *Histoire de don Belianis de Grèce*, trad. par Cl. du Bueil. Paris, 1625, pet. in-8° (prem. part.).
					P *Historia del principe don Belianis*, trad. da lingua cast. in ital., per Orazio Rinaldi. 1586-87, in-8.	. . . .	P *Le Roman des Romans*, par du Verdier (conclusion de don Belianis, du Chevalier du Soleil et des Amadis). Paris, 1626-29, 7 vol. in-8°.
	† (Un original espagnol cité.)	P **Olivier de Castille et Artus d'Algarbe.** Genève, 1482. (Une précédente édition perdue et une autre édition, Genève, Garbin, s. d.) (D.) P Olivier de Castille, traduit par Phelippe Camus. Ms. B. I., 7550 (1474 nouv.).	P *Olivieri di Castiglia ed Artus di Dalgarve*, trad. per Francesco Portonari. Vinegia, 1552, in-8.	P **Olivier de Castille.** (Deux éditions.)			

XIVe SIÈCLE.	XVe SIÈCLE. ESPAGNE.	XVe SIÈCLE. FRANCE.	XVIe SIÈCLE (1re MOITIÉ). ESPAGNE. — ITALIE.	XVIe SIÈCLE (1re MOITIÉ). FRANCE.	XVIe SIÈCLE (2e MOITIÉ). ESPAGNE. — ITALIE.	XVIe SIÈCLE (2e MOITIÉ). FRANCE.	XVIIe ET XVIIIe SIÈCLE.
			2° LES PALMERINS.				
			r Palmerin de Oliva (por una señora española). Salamanca, 1511, in-fol. (Cinq autres éditions.)	. . . .	r *Palmerin de Oliva.* (Plusieurs éditions.)	r *Palmerin d'Olive, fils de Florendos de Macedoine*, trad. par Jean Maugin, dit le Petit Angevin. Paris, Jeanne de Marnef, 1546, in-fol. Autre édit., 1553, in-fol. (D.)	
			r Primaleon (*hijo de Palmerin*) y Polendos (su hermano) (libro segundo de Palmerin), por Francisco Vasquez. Sevilla, 1516? et même ville, 1524, in-fol. (Plus. édit.)	. . . .	r Primaleon, etc. Plusieurs éditions et une édition italienne. Venise, 1548, in-8°.	r *L'Histoire de Primaléon de Grece*, continuant celle de Palmerin d'Olive, trad., tant de l'ital. que de l'esp., par Franç. de Vernassal, Quercinois. Paris, Groulleau, 1550, in-fol. (D.) r *L'histoire et poursuite de Primaléon de Grece*, fils de l'empereur de Constantinople, nommé Palmerin d'Olive, trad. (de l'ital.) par Landré d'Orleans. Anvers, 1577, in-8.	
			r Palmerin de Inglaterra (por Luis Hurtado). Toledo, 1548, 2 tomes en 1 vol. in-fol.	. . . .	. . . .	r *Palmerin d'Angleterre.* Lyon, 1553, in-fol. (D.) (Une autre édition. (D.))	
			(Voir pour les suites des Palmerins non traduites en français les bibliographes espagnols et italiens.)				
	† Tirant lo blanch (en dialecte catalan), por Joanot Martorell (et Martijohan de Galba por la quarta part). Valence, 1490, in-fol.	. . . .	r Tirante el blanco (en esp.). Valladolid, 1511, in-fol. r *Tirante il bianco.* Vinegia, 1538, in-4°.	. . . .	. . . .	. . . .	r *Histoire de Tirant le blanc*, par le comte de Caylus. Londres (Paris), 1737.
	r Grisel y Mirabella (por Juan de Flores). S. l. ni date, in-4°. (Citée par M. Gayangos.)	. . . .	r La historia de Grisel y Mirabella (por Juan de Flóres). Sevilla, 1524, in-4°.	r La déplorable fin de Flamete de Juan de Flores (traduit par Maurice Sceve). Lyon, 1535, pet. in-8°.			
			r *Historia de Isabella e Aurelio*, composta da Giovanni de Fiori, tradotta in lingua volgare italica per Lelio Aletophilo. Milan, 1521, in-4. (L'édition originale du texte espagnol est perdue.)	r Le jugement d'amour, ou histoire d'Isabelle, fille du roi d'Écosse (du même Juan de Florès). 1530, pet. in-8°.			
				r L'*histoire palladienne*, etc., par Claude Colet, Champenois. Paris, Jan Dallier, 1555, in-fol. (D.)			

C. ROMANS DE ROME LA GRANT (L'ANTIQUITÉ).

JUSQU'AU XIe SIÈCLE INCLUSIVEMENT.	XIIe SIÈCLE.	XIIIe SIÈCLE.	XIVe SIÈCLE.	XVe SIÈCLE.	XVIe SIÈCLE.	XVIIe SIÈCLE.	XVIIIe SIÈCLE.
			1° *Romans de Thèbes, de Troye, d'Athènes.*				
			V Le Roman d'Hercules. Ms. B. I., 7209 (821 n.).	P Recueil des troiennes ystoires, translaté du latin en franczois, par Guillem de Failly (Guillaume Fillastre), ms. B. I., 7138 (697 n.) (s'arrête à la mort d'Hercule). Voir aussi 6925 (301 n.).	P Les prouesses et vaillances du preux Hercules. Paris, Mich. le Noir, 1502. (Quatre autres édit.)		
	† Le roman de Thebes, par un anonyme vers 1190.	V Le Roman du sieges de Thèbes et d'Ethioclet et de Pollinices. Ms. B. I., 6987 (375 n.), daté de 1288, 7989^4 (784 n.).	V Le Roman de Thebes. Ms. B. I., 6737^3 (60 n.), ms. du XVe.	P Jason et Médée (par Raoul le Fevre?) (Cologne, Caxton, vers 1474.) (Quatre autres édit.) Voir ms. B. I., 6737 (59 n.), 6953 (331 n.).	P (Edipus) Jason et Médée, par Le Fevre? Paris, s. d. (D.)		
			P L'ystoire de Thebes, ms. B. I., 6925 (301 n.).	. . . .	P *Roman de Edipus filz de Layus.* Paris, P. Sergent, s. d. (D.)		
(Sources : les pseudo-Darès et Dictys de Crète, ve au xe siècle. Voir Chassang, *Histoire du roman et de ses rapports avec l'histoire dans l'antiquité grecque et latine.*) (D.)	V Le Roman de Troye la grant, par Beneoit de Sainte-More (vers 1184), publié en 1869 par M. A. Joly sous ce titre : *Benoit de Saint-More et le Roman de Troie ou les Metamorphoses d'Homère.* (D.)	V Le Roman de Troye la grant, par Renoit de Sainte-More. Ms. B. I., 6987 (375 n.), daté de 1288, 7189^3 (783 n.), 7191^2 (794 n.), 7268 (903 n.), 7535^5 (1450 n.), 7595 (1553 n.), 7624 (1610 n.), daté de 1264, 7991^7 (2181 n.); Ars. B. L. f., 206, daté de 1237 et ms. Didot.	V Le Roman de Troye la grant, par Renoit de Sainte-More, 7189 (782 n.), 7209 (821 n.), 6737^3 (60 n.). Ms. du XVe. P Le Roman de Troye, en prose (d'après le poème de Benoit de Sainte-Maure).	P Le livre de la destruccion de Troye la Grant, réd. en prose du poème de Benoit de Sainte-More. Ms. B. I., 7189$^{3.3}$ (785 n.). P Recueil des histoires de Troye, par Raoul Le Fevre. (Cologne, Caxton, vers 1471 et une autre éd. Voir ms. B. I., 6737 (59 n.), 6897 (255 n.).	P Recueil des hystoires de Troye. Lyon, 1529, in-fol. (D.)	P *Recueil des histoires de Troye*, par Le Fevre. (Trois édit.)	
	V (*De bello trojano*, per Jos. Iscanum.)	P La veraie Estoire de Troye, par Cuy de Colonna. Ms. B. I., 7630^3 (1627 n.).					
	V Le Roman d'Eneas, publié par fragments dans *Essai sur li Romans d'Eneas*, par M. A. Pey. Paris, Didot, 1856.	V Li Romans de Eneas (par Ben. de Sainte-More, avant le Roman de Troie, c.-à-d. av. 1184). Ms. B. I., 7189^4 (784 n.), 7513$^{3.5}$ (1416 n.).	V Le Roman d'Eneas (par Benoit de Sainte-More). Ms. B. I., 6737^3 (60 n.), ms. du XVe s.				
					P Hector de Troye. Lyon, Arnoullet, s. d.		
	† Athis et Porphyrias, par Alexandre (de Bernay?)	V Athis et Profilias (Porphyrias), ou li sieges d'Ataines, par Alexandre (de Bernay?). Ms. B. I., 6987 (375 n.), daté de 1288, 7191 (793 n.), 7191^2 (794 n.).					
			P Roman de Landomata, fils d'Hector, ms. B. I., 7209 (821 n.).				
			2° *Geste d'Alexandre.*				
	† V Roman (de Philippe et) de Florimont (parent d'Alexandre), composé en 1188, par Aymon de Varainne, ou de Valentine (Valenciennes).	V Dou Roy Florimont, par Aymon de Varainne. Ms. B. I., 7190$^{5.5A}$ (791 n.), 7498^2 (1374 n.), 7498^4 (1376 n.).	V Li Romanz de Floiremont, d'Aimon. Ms. B. I., 6973 (353 n.), daté de 1323, 7559^3 (1491 n.), 7560 (1492 n.).	P L'istoire de Floiremont et du roy Phelippes son pere, trad. en prose du roman d'Aymes de Varannes. Ms. B. I., 7559 (1490 nouv.).	P Histoire et ancienne chronique de l'excellent roy Florimont. Paris, 1528 et Lyon, 1555.	P *Florimont.* Rouen.	
(Sources : le Pseudo-Callisthènes (IVe s.) dans la Bibl. grecq. à la suite d'Arrien, et le Pseudo-Julius Valerius latin. Pour une seconde version latine publiée au XVe siècle, voir ci-contre et pour une version française du XVIe siècle, voir Ms. B. I., 7209 (821 n.).	V *Le Roman d'Alixandre*, par Lambert li Tors et Alexandre de Bernay (av. 1188), publié par M. Michelant, puis sous le titre d'*Alexandriade*, par MM. F. le Court de la Villethassetz et Eug. Talbot. V Le Regres d'Alixandre, par Lambert li Tors et Alexandre de Bernay (publié en part. dans l'*Alixandre* de M. Michelant), ms. B. I., 7611 (1590 n.), ms. du XIVe s.	V Le Roman d'Alexandre. (Les premières branches par Alexandre de Bernay, les suivantes par Lambert li Cors.) Ms. B. I., 6987 (375 n.), daté de 1288, 7190 (786 n.), 7190^2 (787 n.), 7190^4 (789 nouv.), daté de 1280, 7190$^{5.5.A}$ (792 nouv.), 7633 (1635 n.).	V Le Roman d'Alexandre. Ms. Ms. B. I., 6985 (368 nouv.), 7190^5 (790 n.), 7190$^{5.5}$ (791 nouv.).	V Le Roman d'Alexandre. Ms. B. I., 7498^3 (1375 n.), texte rajeuni. P Le Roman d'Alixandre. Ms B. I., 7142 (707 n.), 7190^3 (788 n.), daté de 1461, 7504 (1385 n.). P Hystoria Alexandri magni regis Macedonie de preliis. In-fol., s. l. n. d. (vers 1473) et in-8°, 1490. (D.)	P L'hystoire du noble et vaillant roy Alexandre. Paris, Mich. le Noir, 1506, (D.) Une autre édition chez J. Bonfons.		
			V Les Veus dou Paon (commencé par Brisebarre et terminé avant 1312 par Jacques de Longuyon). Ms. B. I., 6985 (368 n.), 7190$^{5.5}$ (791 n.), 7596 (1554 n.), 7990^2 (2167 n.) et ms. Didot.	V Les Vœux du Paon. Ms. B. I., 7498^3 (1375 n.), 7973 (2136 n.), 7989 et 7990 (2165 et 2166 n.).			
			V Le Restor (et Parfait) du Paon (par Brisebarre). Ms. B. I., 7190^5 (790 n.), 7596 (1554 n.), f. S. Germain 1984 et 12565 n. (daté de 1340).	V L'Estor du Paon. Ms. B. I., 7498^3 (1375 n.).			
		V Première (et seconde) signification de la mort d'Alexandre (par Pierre de Saint-Cloud). Ms. B. I., 6987 (375 nouv.), daté de 1288, 7160 (786 n.), 7190 (789 n.), daté de 1280; 7190$^{5.5.A}$ (792 n.).	V Première et seconde signification de la mort d'Alexandre (par Pierre de Saint-Cloud), 6985 (368 n.), 7190^5 (790 n.), 7190$^{5.5}$ (791 n.).				
		V La vengeance de la mort d'Alexandre (de Cuy de Cambray). Ms. B. I., 6985 (375 n.), daté de 1288, 7190 (786 n.), 7190^4 (789 n.), daté de 1280, 7190$^{5.5.A}$ (792 n.).	V La vengeance d'Alexandre (de Jehan li Nivelois). Ms. B. I., 7190^5 (790 n.), 7611 (1590 n.).				
		V (Polyarmenon et) Prothesilaüs (par Quene de Rothelande). Ms. B. I., 7989^3 (2169 nouv.).					
		V La geste d'Alissandre, par Thomas de Kent, ms. B. I., anc. 2702.					
			3° *Romans de Rome* (proprement dits).				
			P Histoire de Rome depuis Enée jusqu'à Numa. Ms. B. I., 7209 (821 nouv.)?				
		V Judas Machabée, par Cauthier de Beleperche (terminé par Pierot du Riés) (vers 1240). Ms. B. I., 7190 (789 n.), daté de 1280.	. . . .	. . . .	P Les chroniques du preux Judas Machabée, par Ch. de Saint-Gelais. Paris, 1513. (Une autre édition.)		
				P Apollin, roy de Chypr. Ceneve, Loys Carbin, s. d. (Coll. Yemeniz.)			
(Source : Lucain, *la Pharsale.*)	. . . .	V Le Roman de Julius Cesar, par Jacos (Jacques de) Forest, ms. B. I., 7540 (1457 nouv.). P La mort et la vie Cesar. Ms. B. I., 7509$^{2.2}$ (1394 n.)?	V Le Roman de Julius Cesar, par Jacques Forest.				

G. ROMANS DE ROME LA GRANT (L'ANTIQUITÉ). *(Suite.)*

JUSQU'AU XIe SIÈCLE INCLUSIVEMENT.	XIIe SIÈCLE.	XIIIe SIÈCLE.	XIVe SIÈCLE.	XVe SIÈCLE.	XVIe SIÈCLE.	XVIIe SIÈCLE.	XVIIIe SIÈCLE
					P **Les faits merveilleux de Virgile.** Paris, Trepperel, s. d.		
		V Le Roman des empereors de Rome, par Calendre. Ms. B. I., 7191 ² (794 nouv.).					
		V Le Roman de Vespasien ou la Destruction de Jerusalem. Ms. B. I., 7498 ³ (1374 nouv.).	. . . .	V **Destruction de Jerusalem** (en vers). S. l. n. d. (Lyon, G. Le Roy.) (Deux autres éditions.) P **La destruction de Jerusalem et la mort de Pilate.** Paris, Trepperel, 1491. (Quatre autres éditions.)			
		V *Li Romans d'Eracle l'empereour* (par Gautier d'Arras) (vers 1152), publié par M. H.-F. Massmann. Voir ms. B. I., 7534 (1444 n.).					
						(Pour mémoire, l'*Astrée* de d'Urfé, le *Cyrus* et la *Clélie* de Mlle de Scudery.)	
				4° *Le Roman des sept Sages.*			
(Sources persanes et orientales : Sendabad, etc., citées dans l'ouvrage de Loiseleur-Deslongchamps, *Essai sur l'origine des fables indiennes*.)	. . . .	V *Li Romons des sept Soges*, publ. par H. A. Keller à Tubingen. Voir B. I., 7595 (1553 nouv.). (D.)	. . . .	P L'Istoire de la male marrastre et des VII sages de Romme. Ms. B. I., 6849 (189 n.), 7069 (573 nouv.).	P *Histoire pitoyable du prince Erastus, fils de Dioclétien.* Paris, 1587, in-16.		
		P *Le Roman des sept Soges*, en prose, publié par M. Le Roux de Lincy, d'après ms. B. I., fonds S. Germain, 1672. Voir 6769 (95 n.) et 7519 (1421 n.). (D.)	P (De septem sapientibus. Ms. B. I., f. lat., 8506.)	P (**Septem sapientes**, s. l., vers 1475. Une autre édition, Anvers, G. Leeu, 1496, sous ce titre : *Historia de calumnia novercali*.)			
				P **Les sept Sages.** Genève, 1492. (Trois autres éditions.)	P *Les sept Sages de Rome.* Lyon, 1577. (Texte rajeuni.)		
		P Marques le fils Chaton (Caton). Ms. B. I., 7519 (1421 nouv.), 7534 (1444 nouv.) et Ars. B. L. f., 246.	. . . .	P Le Roman de Marques de Rome, continuation des Sept sages, comprenant Marques, Fiseus, Cassiodorus, Pelyarmenus, Kanor. Ms. B. I., 6767 (93 nouv.), daté de 1466.			
	P (Historia septem sapientum (*sic*), par dom Jehan, moine de l'abbaye de Haute-Selve (Hauteseille), rédigé entre 1184 et 1212, ms. B. I. de Vienne.)	V *Le Roman de Dolopathos*, par Herbers (en 1223), publ. par MM. Ch. Brunet et Anatole de Montaiglon. Voir ms. B. I., 7535 ³ (1450 n.) et 1422 anc. fonds de Sorbonne. (D.)					
				5° *Les Neuf Preux.*			
				P **Les neuf preux** (Alexandre, Cesar, etc.). Abbeville, 1487.	P **Les neuf preux.** Paris, Mich. le Noir, 1507. (D.) P **Les trois grans**, c'est à savoir, Alexandre, Pompée et Charlemagne, s. l. ni date. (D.)		

Voir pour l'analyse de plusieurs romans d'aventures inédits, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXII, le travail de M. Paulin Paris.

XIe SIÈCLE.	XIIe SIÈCLE.	XIIIe SIÈCLE.	XIVe SIÈCLE.	XVe SIÈCLE.	XVIe SIÈCLE.	XVIIe SIÈCLE.	XVIIIe SIÈCLE.
	V Ille (ou Ysle) et Galeron, par Gautier d'Arras (vers 1160). Ms. B. I., 6987 (375 nouv.).						
		V *Blonde d'Oxford et Jehan de Dammartin*, par Philippe de Reim (ou de Remi), publ. par M. Le Roux de Lincy, d'après ms. B. I., 7609^{2} (1588 n.).					
		V *Roman de la Mannekine*, par Philippe de Reim, publ. par Franc. Michel, d'apr. ms. B. I., 7609^{2} (1588 n.). (D.)					
		V *Le Roman de Hen* (ou du Hen), par Sarrazin (en 1278), publié par Fr. Michel en 1840, d'apr. ms. B. I., 7609^{2} (1588 n.).					
		V Le Castelaine de Vergi. Ms. B. I., 6987 (375 nouv.), daté de 1288, 7218 (837 n.).	. . . .	V Le Rommant de la Chastelaine du Vergier. Ms. B. I., 7188^{3} (780 n.).	V *La Chastelaine du Vergier*. Paris, vers 1540, in-16.		
		V *Le Roman du Chatelain de Coucy et de la dame du Fayel*, par Herbers, publié par G.-A. Crapelet d'apr. ms. B. I., 195 anc., ms. du XIVe s. (D.)					
		V *Le Roman de la Violette* de Gibert de Montreuil, publ. par Francisque Michel. Voir B. I., ms. 7498^{3} et 7595 (1374 et 1553 nouv.). (D.)	. . . .	. . . .	P Gerard de Neuers. Paris, 1520 et 1526. (D.)		
		V *Le Roman du Comte de Poitiers*, publ. par Fr. Michel, d'après ms. Ars., B. L. f., 325. (D.)					
		P *Le Roman du roi Flore et de la belle Jeanne*, publ. par Francisque Michel en 1838 d'apr. ms. B. I., f. de Sorb., 454. (D.)					
		V *Partonopeus* (ou Partenopex) *de Blois*, par Denis Piramus, publié par Robert et Crapelet d'après ms. Ars., n° 194. (D.) Voir ms. B. I., 1830 anc. (S. Germ., 1239), 6985 (368 n.), ms. du XIVe s.					
		V *Amadas* (ou Amaldas) *et Ydoine*, publié par M. Hippeau. Voir ms. B. I., 6987 (375 n.), daté de 1288. (D.)					
		† Floovant, cité en 1241 par Albéric des Trois Fontaines.	V *Floovant*, publié par MM. Guessard et Michelant, d'apr. le ms. de Montpellier. (D.)				
		V Le Roman de Clarice et de Laris. Ms. B. I., 7534^{5} (1447 nouv.).					
		V *Cléomadès*, par Adenès le Roi (vers 1280), publ. par M. André van Hasselt. Voir ms. B. I., 7539 (1456 nouv.), Ars., B. L. f. 175. (D.)	V Ystoire de Meliachin et Celinde ou conte du cheval de fust, par Girardin d'Amiens. M. B. I., 7538, 7610, 7631 (1455, 1589, 1633 n.). (Ces deux dern. mss. indiqués comme étant du XIIIe s.)	P Clamades et la belle Claremonde. Vienne, P. Schenck, s. d., et Lyon, vers 1480. (Deux autres édit.) (D.)	P Clamades et Claremonde. (Trois édit.)	P *Clamadès*. Plusieurs éditions.	
		†V Valentin et Orson, poëme perdu dont on a des imitations en langues étrangères.	. . . .	P Valentin et Orson. Lyon, 1489.	P Valentin et Orson. (Plusieurs autres éditions.) (D.)	P *Valentin et Orson*. Plus. édit. dans ce siècle et plus tard.	
(Sources dano-saxonnes, selon M. Fr. Michel.)	. . . .	V *Horn et Rimenhild* (par Thomas), publié en 1845 par M. Francisque Michel. (D.) Voir ms. Oxford, Bodl.; Brit. Mus., Bibl. Harl., 527; Cambridge, Bibl. publ. de l'Un., Ff. 6, 17.					
(Sources gréco-byzantines, selon M. Ed. du Méril.)	† Floire et Blancheflore, texte original.	V *Floire et Blancheflore*, deux versions, la première publiée par M. I. Bekker, d'apr. ms. B. I., 6987 (375 n.), les deux par M. Ed. Du Meril en 1856. Voir ms. B. I., 7534^{5} (1447 n.) et f. S. Germ. fr., 1239^{2}, ms. du XIVe s. (D.)	. . . .	(Voir Boccace, *Di Florio e di Bianzafiore, chiamato Philocolo*. Florence, 1472, in-fol.)	P Flores y Blancaflor (en esp.). Alcala de Henares, 1512, in-4.)		
					P *Flores et Blanchefleur, sa mye*, mis d'espagnol en fr., par Jacques Vincent. Rouen, 1597, in-12. (D.)		
					P *Les heureuses amours de Cloridan*. Rouen, 1594, in-12. (D.)		
	V Roman del roi Guillaume d'Engleterre (Guillaume de Normandie), par Chrestien de Troyes. Ms. B. I., 6987 (375 n.), daté de 1288.	. . . .	. . . .	. . . .	V Le romant du duc Guillaume (en vers). Paris, s. d.		
		V *Robert le diable*, publ. par M. Trébutien, en 1837. Voir ms. B. I., f. N. D. 198, 7883^{2} (1881 n.) et f. La V., 38. (D.)	. . . .	P Robert le Diable. Lyon, 1496. (Une autre édition.)	P Robert le diable. (Cinq éditions.) (D.)		
					V Richart, fils de Robert le diable. Paris, vers 1530. (En vers.) Réimprimé fac-simile en 1838, par les soins de M. Silvestre. (D.)		
					P Richard sans peur. Paris, vers 1540. (2 édit.)	P *Richard sans peur*. Plusieurs éditions.	
		V Richard li biaus. Ms. Turin, Bibl. de l'Univ., H. I., 13. (Analysé et cité par fragments dans un opuscule de M. Casati, publ. en 1868.)					
				V Histoire du Roi Richart II d'Angleterre, par Creton. Ms. B. I., 7532 et 7656 (1441 et 1668 nouv.).			
		V Guy de Warwyke. Ms. B. I., 7656^{3} (1669 nouv.).	. . . .	P Guy de Warewyk et Herolt d'Ardenne. Ms. B. I., 7552 (1476 nouv.) et Brit. Mus., B. du R., 15 E, VI.	P Guy de Warwich. Paris, 1525. (Une autre édition.)		
		V Le roman de l'Escoufle. Ms. Ars. B. L. f., n° 178.					
		V *Blancandin, ou l'orgueilleuse d'amour*, publ. par M. Michelant. Paris, 1867. Voir ms. B. I., f. Saint-Germ., 1239 et 6987 (375 nouv.), daté de 1288. (D.)	. . . .	P Blancandin, en prose. Ms. Bruxelles, 3577 et ms. B. I., f. Sorbonne, 466.			
		V *Gauthier d'Aupais*, publié par Francisque Michel, d'apr. ms. B. I., 7218 (837 nouv.).					
		V Li Roman de Witasse le moignes. Ms. B. I., 7595 (1553 nouv.).	V *Le Roman d'Eustoche le Moine*, publ. en 1834, par Fr. Michel qui l'attribue à Adenès le Roi. (D)				
		V Guillaume de Dole. Ms. du Vatican, fonds de la Reine, 1725.					
		V Placidas (Histoire de Saint Eustache). Ms. B. I., 7498^{3} (1374 n.) et 7568 (1505 n.), ms. du XVe s.					

D. POÈMES ET ROMANS D'AMOUR ET D'AVENTURES. (*Suite.*)

XIe SIÈCLE.	XIIe SIÈCLE.	XIIIe SIÈCLE.	XIVe SIÈCLE.	XVe SIÈCLE.	XVIe SIÈCLE.	XVIIe SIÈCLE.	XVIIIe SIÈCLE.
		V Guillaume de Palerme. Ms. Ars. B. L. f., 178.	. . . .	. . . .	P Guillaume de Palerme. Lyon, 1552. (D.) (Une autre édition.)	P *Guillaume de Palerme*, Troyes.	
		V Le Roman de la poire. Ms. B. I., 7995 (2186 nouv.).					
		V Eledus et Serene. Ms. Bibl. roy. de Stockholm, mss. fr., n° 37.					
		P *Aucassin et Nicolette*, publ. par M. Alfr. Delvaux, d'apr. ms. B. I., 7989^{2} (2168 n.). (D.)					
				P Jean d'Avesnes, comte de Ponthieu, ms. Ars., B. L. f., 215.			
				P *La comtesse de Ponthieu* (2e partie du roman précéd.), publié par MM. L. Moland et C. d'Héricault, d'apr. ms. B. I., Suppl. fr. et $7185^{3.3}$ f. Cangé.			
		V La Comtesse d'Anjou, par Alard Peschotte. Ms. B. I., 7182^{3} (765 n.). Ms. du XVe s. (Ce roman est peut-être du XIVe s.)					
			† Meliador, ou le chevalier au soleil d'or, par Jehan Froissart, roman cité par plusieurs de ses contemporains.				
			V *La Mort du roi Sweyne*, publ. par M. Trébutien.				
			V Charles le Chauve. Ms. B. I., fonds La Vall., 49.				
			V *Hugues Capet* (rédigé vers 1320), publ. par M. de la Grange, d'après ms. Ars., B. L. f., 186. (D.)				
			V *Mélusine* (fée poitevine), par Couldrette, publ. par Fr. Michel. Voir ms. B. I., anc. f., 630, 98^{6} et 2782, suppl. 53 La Vall. (D.)				
			P *Melusine*, par Jean d'Arras, publ. par M. C. Brunet, d'apr. l'édition de Genève ci-contre. (D.) Voir ms. B. I., 7556 et 7556^{2} (1484 et 1485 n.).	P Mélusine, par Jean d'Arras. Genève, Steinchaber, 1478. (Trois autres éditions à Lyon et à Paris.) (D.)	P Mélusine. (Six éditions.)		
			† Le Rommant de Partenay ou le Rommant de Lusignen par Coudrette. Ms. B. I., 7650^{5} (1631 n.).				
			V Le Roman de Fauvel, par Rues. Ms. B. I., 7998^{3} (2195 nouv.), daté de 1361.				
			V Florent et Octavien. Ms. B. I., 7535^{7} (1452 n.). Ms. du XVIe et un autre Oxford, Bodléienne.				
			†V Baudoyn de Flandre, poëme anonyme cité par le jésuite Pierre d'Oultreman et dont il a donné un fragment dans son *Histoire de Valenciennes*.	P Baudoyn, comte de Flandre. Voir ms. B. I., 7624^{3} et 7832^{4} (1611 et 1752 nouv.).			
				P Baudoyn, comte de Flandre. Lyon, Buyer, 1478 (D.) (réimprimée par MM. Serrure et Voisin, de Gand, Bruxelles, 1836); Chambery et Lyon, 1484.	P Baudoyn, comte de Flandres. (Cinq éditions.)		
				P *Le livre du tres chevalereux comte d'Artois*, publ. par J. Barrois en 1837. Voir ms. B. I., f. Gaignieres, 58-21 (ms. esp.). (D.)			
				P Paris et Vienne. Ms. B. I., 7544^{2} (1464 nouv.).			
				(Paris e Viena. Tarviso, 1482, in-4.)			
				P Paris et Vienne. Anvers, Gerard Leeu, 1487.	P Paris et Vienne. (Huit éditions.) (D.)		
				P Roman des trois fils de roi (par David Aubert), ms. B. I., 6766 (92 n.) et 6765^{2} (1498 n.).	P Le livre des trois fils de rois. Lyon, Jean de Vingle, 1501. (Cinq autres éditions.) (D.)		
				P Le livre de messire Charles de Hongrie. Ms. B. I., 7546 (1467 nouv.).			
				P Saintré, par Antoine de la Salle. Ms. B. I., 7569 (1506 nouv.).	P Lhystoire et plaisante cronicque du petit Jehan de Saintré. Paris, Mich. le Noir, 1517. (D.) (Trois autres éditions.) (D.)		
				P Floriant et Flourete. Ms. B. I., 7560 et 7561 (1492 et 1493 nouv.).			
					P Florent et Lyon. Paris, vers 1532-40. (D.) (Deux autres éditions.)	P *Florent et Lyon*. Troyes.	
				P Istoire d'Elaine la belle (le début en vers, la suite en prose). Ms. B. I., 7558^{3} (1489 nouv.).	P La belle Helaine de Constantinople. Lyon, 1528. (Trois autres éditions.) (D.)		
				P Le Roman de Berinus et de son fils Aigres. Ms. B. I., ms. 7187^{2} (777 nouv.).	P Le chevalier Berinus. Paris, 1521. (Deux autres éditions.) (D.)		
				V Le Roman du duc Lyon de Bourges. Ms. R. I., Sorb., 450, en vers dodécasyllabiques.	V Lyon de Bourges. Ms. B. I., 6971 (351 n.), en vers octosyllabiques.		
				P Le roy Percheforest. (Voir Romans de la Table ronde.)			
					P *Plaisante histoire du Chevalier doré et de la pucelle surnommée Cueur d'acier.* S. l., 1542. (Deux autres éditions.) (D.)		
				P Le livre de Maguelonne. Ms. B. I., 7566 et 7567 (1501 et 1502 nouv.).			
				P Pierre de Provence et la belle Maguelonne. Lyon, Buyer, vers 1478. (D.) (Sept autres éditions.) Voir ms. Ars., B. L. F., 245.	P Pierre de Provence. (Neuf éditions.)	V *Pierre de Provence*. Lyon et Troyes.	
				P Chronicques françoises de Jaques Gondar, publ. par M. Francisque Michel. Paris, s. d., in-8. (D.)			
				P (*Guerino il Meschino*. Padova, 1473 et)	P Guerin Mesquin. Lyon, Olivier Arnoullet, 1530. (Deux autres éditions.) (D.)	P *Guerin Mesquin*. Troyes.	
				P Coronica del noble cavallero Guarino Mesquino (en espagn.). Sevilla, 1548, in-fol.			

XIe SIÈCLE.	XIIe SIÈCLE.	XIIIe SIÈCLE.	XIVe SIÈCLE.	XVe SIÈCLE.	XVIe SIÈCLE.	XVIIe SIÈCLE.	XVIIIe SIÈCLE.
			(P Historia Griselidis per Franc. Petrarcham.)	P Griselidis, marquise de Saluces. Ms. B. I., 7568 et 7861^5 (1505 et 1834 nouv.).			
				P La patience de Griselidis, marquise de Saluces. Brehant Lodeac, 1484. (Deux autres éditions.)	P La patience de Griselidis (Quatre éditions.)		
				P Floridain et Ellinde, par Nycolle de Clamaige, trad. par Rasse de Brunchamel. Ms. B. I., 7569 (1506 nouv.)			
					P Jean de Paris (comp. entre 1525 et 1535). M.B.I., 7544^3 (1465 nouv.) et ms. Didot.	P *Jean de Paris.* Paris et Troyes.	
					P Jehan de Paris. Lyon, P. de Sainte-Lucie, et Paris, vers 1540. (D.) (Trois autres éditions.) Réédité en 1855 par M. Émile Mabille. (D.)		
				V Guisgardus et Sigismunde, fille de Tancredus, trad. du latin de Léonard Arétin en vers franç. par Jeh. Fleury. Paris, Verard, 1493.	V Guisgard et Sigismunde, fille de Tancredus. (Deux éditions.) (D.)		
					P *L'histoire de Palanus, comte de Lyon*, mise en lumière par M. Alfred de Terrebasse. Lyon, Perrin, 1833, d'après ms. Ars., B. L. fr., 237. (D.)		
					P *Gériléon d'Angleterre*, par Etienne de Maisonneufve. Paris, 1572. (D.)		
			†V Un original de Theseus de Cologne en rime picarde, cité dans l'édition de 1534?	. . . .	P Le Roman de Theseus de Cologne et de Gadifer. Ms. B. I., 7549^3 (1473 nouv.).		
					P Theseus de Cologne. Paris, 1534. (Une autre édit.) (D.)		
			† Conqueste de Grece; par Perrinet du Pin.	. . . .	P Conqueste de Grece, par Philippe de Madien, par Perrinet du Pin. Paris, 1527. (Une autre édition.)		
					P Histoire antique du chateau de Wicestre. Paris, s. d.	P *Histoire du chateau de Wicestre.* Paris, 1606.	
					P Geoffroy à la grant dent. Lyon, 1549. (D.) (Quatre autres éditions.)	P *Geoffroy à la grand dent.* Rouen.	
					P *Philandre.* Lyon, Jean de Tournes, 1544.		
		†V Siperis de Vineaux. (Quelques fragments sont cités.)	. . . .	P Siperis de Vinevaux. Ms. Bruxelles, 3577.	P Sypperis de Vinevault. Paris, vers 1540. (Réimprimé en 1842 par les soins de M. Silvestre.) (D.)		
			P (*De Duobus amantibus*, per Æneam Sylvium.) (D.)	V Lystoire de Eurialus et Lucresse, trad. du latin d'Æneas Silvius (le pape Pie II). Paris, Verard, s. d. (Deux autres éditions.)	P Eurial et Lucresse. (Deux éditions.)		
				P *Conqueste que le chevalier Cœur d'amour epris fist d'une dame appelée Doucemercy*, par René d'Anjou. (Publ. dans ses œuvres éditées par M. de Quatrebarbes.)			

E. — ROMANS DU GENRE THÉOLOGIQUE ET DU GENRE ALLÉGORIQUE.

XIe SIÈCLE.	XIIe SIÈCLE.	XIIIe SIÈCLE.	XIVe SIÈCLE.	XVe SIÈCLE.	XVIe SIÈCLE.	XVIIe SIÈCLE.	XVIIIe ET XIXe SIÈCLES.
	V *La Légende de Grégoire le Grand*, publ par M. Luzarche. (Voir Littré, *Histoire de la longue française.*) V *Le Roman de Saint Nicolas*, de maistre Wace (vers 1197), publ. par M. Nicolas Delius. Bonn, 1850, d'après un ms. de la Bodléienne d'Oxford. (D.) V *Le Roman du Mont Saint Michel*, par Guillaume de Saint-Pair, publ. par Francisque Michel, d'apr. un ms. du Brit. Mus. Voir ms. B. I., Blancs Manteaux, 41, fol. 727. (D.)						
(P *Vitæ et res gestæ SS. Barlaam et Josaphat, Indiæ regis*, S. Joanne Damasceno auctore.)	. . . .	V *Barlaam et Josaphat*, publié par H. Zotenberg et Paul Meyer. Voir ms. B. I., 7595 (1553 nouv.), 6847 (187 n.), 7306^{4} (988 n.), ms. du XIVe, 7331 (1038 n.). (D.) V *Les Miracles de Saint Éloi*, publié par M. Peigné Delacourt, d'apr. un ms. de la Bodl. d'Oxford. (D.)					
			P Le livre de Blaquerne, de Raymond Lulle. Ms. B. I., 7181^{3} (763 n.).				
		V *Le Roman de la Rose*, commencé (vers 1230) par Guillaume de Lorris et continué (vers 1280) par Jean de Meung, publié par Méon. (Voir de nombreux mss. B. I. et ailleurs.) (D.)	V Le Roman de la Rose. (Nombreux mss.) (D.)	V Le Roman de la Rose. Lyon, vers 1485. (Huit autres éditions.)	V Le Roman de la Rose. (Nombreuses éditions.) (D.) V *Le même*, revu par Clément Marot, en 1526. (D.) P Le même, mis en prose par Jean Molinet. Lyon, 1503. (Une autre édition.) (D.)		
	(*Isengrinus*, poème lat. écrit vers 1150, publié par M. Grimm.) (*Reinhordus*, poème lat. écrit de 1130 à 1160 et publié par M. Mone.) † (Reinhart Fuchs, poème allem. de Heinrich de Glichesœre.)	V Le Roman de Renart (les 30 prem. branches, compr. celles de Pierre de Saint-Cloud. Ms. B. I., 7607 (1579 nouv.). — Branches de Pierre de Saint-Cloud et de Richart de Lison. Ms. B. I., 6985^{4} (371 n.).	V Le Roman de Renart (autres branches), ms. B. I., 7607^{5} (1580 n.). V Li Romans de Renart contrefait. Ms. B. I., 7630^{4} (1630 nouv.).				
		V *Le Roman du Renard*, comprenant l'ancien Renard en 32 branches, les premières de P. de Saint-Cloud et Richard de Lison; le Couronnement de Renard attribué à Marie de France et Renart le nouvel, par Jacquemard Giélée de Lille. Le tout publié en 1826, par Méon. (D.)	(Voir l'édition ci-contre pour les branches qui ne remontent qu'au XIVe siècle.)	. . . .	P Le livre de maistre Regnard et de Dame Hersent sa femme. Paris, Philippe Le Noir, s. d. (Deux autres éditions.) (Plusieurs Renards en lat. et en allem., en vers ou en prose.)	. . . .	V (*Reinecke Fuchs* von W. v. Gœthe.) (D.)
				P Le chevalier deliberé, par Olivier de la Marche. Paris, Verard, s. d. (Six autres éditions.) Voir ms. B. I., 7622 (1606 nouv.).	P Le chevalier deliberé. (Deux éditions.)		

F. — CHRONIQUES FABULEUSES OU ROMANESQUES.

XIe SIÈCLE.	XIIe SIÈCLE.	XIIIe SIÈCLE.	XIVe SIÈCLE.	XVe SIÈCLE.	XVIe SIÈCLE.	XVIIe SIÈCLE.	XVIIIe SIÈCLE.
	V *Roman de Rou et des ducs de Normandie*, par Wace (vers 1160-1170), publ. par M. Fréd. Pluquet. Voir ms. B. I., 6987 (375 n.), daté de 1288. (D.)	. . . .	. . . .	P Chroniques de Normandie. Rouen, 1487. (Quatre autres éditions.)	P Les chroniques et excellents faits des ducs de Normandie. (Six éditions.)		
(Sources : Dudon de S. Quentin, Guillaume de Jumiéges, Orderic Vital, etc.)	V *Chronique des ducs de Normandie*, par Benoît (de Sainte-More) vers 1180, publié par Franc. Michel.						
	P Des Dus de Normandie, Ms. B. I., 6987 (375 n.), daté de 1288.						
		V *Chronique rimée de Philippe Mousket*, publiée par M. de Reiffenberg. (Cette chronique a été terminée vers 1243.) Voir ms. B. I., f. Colbert 10307^{5}.					
				P La Toison d'or, par Guillaume Fillastre, évêque de Tournay. Ms. B. I., 6804 et 6805 (138 et 139 n.).	P La Thoison dor, par Guillaume Fillastre. Paris, 1516. (Deux autres éditions.) (D.)		
					P Passages de oultre mer de Godefroy, par S. Mamerot. Paris, s. d. (D.)		
	V (*Historia Mahumetis*, par Hildebrandt.)	V *Li Romans de Mahon* ou de *Mahomet* par Alexandre du Pont (en 1258), publié par MM. Reinaud et Francisque Michel, d'apr. ms. B. I., 7595 (1553 n.).					
			V *Chanson de geste de Bertrand du Guesclin*, par Cuvelier, publ. par E. Charrière, d'après ms. B. I., 7224^{2} (850 n.) et B. Ars. P *Histoire de Bertrand du Guesclin* (translation en prose de la précéd.). Ms. B. I. et ms. Didot ; publié en 1618 par Claude Ménard.	P Le livre des faiz de messire Bertrand du Guesclin. Lyon, s. d. (vers 1480). Voir ms. B. I., $7224^{3.3\,A}$ (853 n.); réimprimé par les soins de Francisque Michel.	P Bertrand du Guesclin. (Trois éditions.) (D.)		

Nota. — On a omis le signe (D.), indiquant que l'ouvrage se trouve dans ma bibliothèque, pour plusieurs articles dont les plus importants sont : au tabl. 9, col. 6, *Chroniques de Judas Machabée* (goth.); tabl. 10, col. 5, *Les Sept Sages* (Genève 1494) ; tabl. 13, *Eurial et Lucresse*.



Paris. — Imprimerie de Ambroise Firmin Didot, rue Jacob, 56.